

■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément

Le nouvel Afghanistan

■ Un gouvernement intérimaire s'installera le 22 décembre à Kaboul

■ Il sera dirigé par le Pachtoune Hamid Karzaï

■ Des femmes seront ministres

■ Document : le texte intégral de l'accord de Bonn

■ Récit : Un Américain chez les talibans

Lire pages 3, 4 et 15
Notre éditorial page 17

La solitude de Yasser Arafat

■ UN NOUVEL attentat-suicide a visé Jérusalem, mercredi matin 5 décembre. Seul le porteur de la bombe a été tué. Mardi, l'armée israélienne avait poursuivi ses frappes aériennes contre les quartiers généraux de la police et de la sécurité palestiniennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Yasser Arafat, bloqué à Ramallah, a déclaré qu'Ariel Sharon « ne veut pas que le processus de paix revienne ». George W. Bush a exigé que le chef de l'Autorité palestinienne « traque ceux qui ont tué » lors des attentats du Hamas. Les travaillistes israéliens sont divisés sur l'opportunité de quitter le gouvernement.

Lire pages 2-3 et l'analyse page 17

► www.lemonde.fr/israelpalestiniens

Du grégorien à la techno



LAURENT VOULZY

CHANTEUR, guitariste, bassiste et compositeur, Laurent Voulzy sort un quatrième album, *Avril*, dix ans après le précédent. Il explique au *Monde* comment il l'a conçu. Il parle de son univers, qui va « du chant grégorien à la techno », du racisme et de sa mère créole.

Lire page 32

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

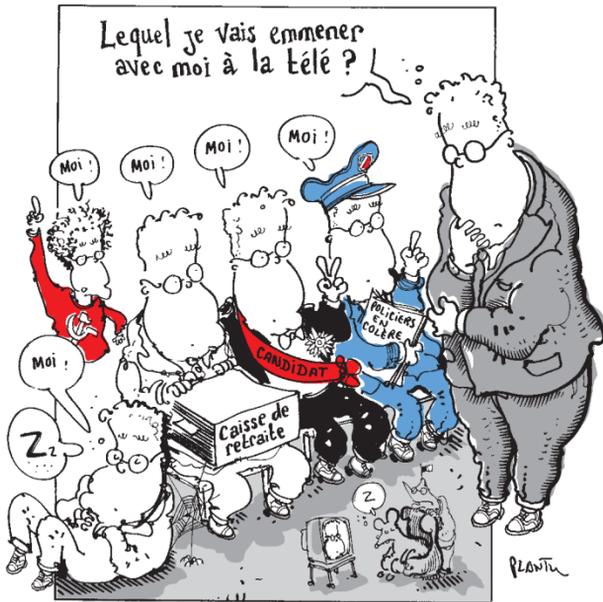
M 0147 - 1206 - 7,90 F - 1,20 €



Comment Jospin prépare sa campagne

- Invité de France 2, mercredi soir, le premier ministre se refuse encore à se déclarer candidat
- Mais son dispositif de campagne présidentielle est en place ● « DSK », M. Glavany et M^{me} Aubry jouent un rôle prépondérant ● Il prépare un livre avec Alain Duhamel ● Il se déclarera en février 2002

LIONEL JOSPIN est l'invité, mercredi soir à 20 h 25, de *Question ouverte* sur France 2, où il sera interrogé par Alain Duhamel et Olivier Mazerolles. C'est son premier grand entretien télévisé depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Ce sera aussi, probablement, sa dernière intervention de non-candidat officiel. En fait, tout en se refusant à déclarer publiquement sa candidature à l'élection présidentielle de 2002, le premier ministre a déjà mis en place son dispositif de campagne. Construit dans la discrétion avec le premier secrétaire du Parti socialiste, il s'appuie notamment sur Dominique Strauss-Kahn, désormais sorti blanchi de ses épreuves judiciaires, sur Jean Glavany, le ministre de l'Agriculture et sur Martine Aubry, maire de Lille, chargée de la rédaction du « projet » socialiste. Les réunions de campagne se tiennent toutes hors de l'hôtel Matignon. Chaque lundi matin, au siège du PS, se retrouvent les « communicants » de la campagne, dont le publicitaire



re Jacques Séguéla qui avait déjà travaillé pour M. Jospin lors des élections législatives de 1997. L'ancien syndicaliste étudiant Stéphane Fouks, aujourd'hui président d'Euro-RSCG, devrait rejoindre cette équipe. L'organigramme de campagne du PS est onstitué, autour de dix pôles. Ses membres se réuniront tous les mardis autour de François Hollande et des présidents des groupes parlementaires socialistes. Une inconnue demeure sur le rôle de Claude Allègre qui, dans un livre, critique l'entourage du premier ministre, écrivant notamment : « L'influence conjointe de Schrameck et Hollande a été, hélas, aussi déterminante que peu glorieuse ». L'annonce publique de la candidature de M. Jospin, en février 2002, s'accompagnera de la parution d'un livre d'entretiens du premier ministre avec le journaliste Alain Duhamel.

Lire pages 8 et 9

► www.lemonde.fr/presidentielle2002



CHARLES PLATIAU/REUTERS

SÉCURITÉ Fronde des gendarmes

Le mouvement de protestation des gendarmes a franchi un pas décisif : plusieurs centaines d'entre eux ont manifesté, mardi 4 décembre, à Marseille et à Montpellier, en cortège et en tenue, brisant ainsi un tabou dans une profession qui ne dispose pas du droit de manifester. Ils jugent insuffisantes les propositions d'Alain Richard. Le ministre de la défense a dénoncé « des initiatives locales incompatibles avec le sens du service ». p. 11 et la chronique de Pierre Georges p. 36

A la RATP, un nouveau code syndical de bonne conduite pour éviter les grèves

LE SECRET devait être tenu quelques jours. Mais, mardi 4 décembre, Jean-Paul Bailly, président de la RATP, a craqué. L'occasion était trop belle. L'homme recevait des mains de Laurent Fabius le premier Prix Gérard Moine destiné à récompenser un homme qui symbolise la modernisation de l'administration publique. Alors que la SNCF s'enfonçait dans les grèves à répétition, M. Bailly a révélé que l'accord sur « l'alarme sociale » destiné à prévenir et à éviter les conflits à la RATP, signé en 1996, venait d'être renouvelé. Mieux : cette fois, le texte a été signé par l'ensemble des syndicats, y compris la CGT. Plus exactement par deux des quatre organisations cégétistes : le GISO (les ouvriers) et l'encadrement. De plus, la CGT bus pourrait le parapher. Seule la CGT rail resterait donc à l'écart.

Mise en place en mai 1996, la procédure d'alarme sociale est utilisée environ cent fois par an et débouche la plupart du temps sur un accord qui évite la grève. Recevant son prix, Jean-Paul Bailly a regretté que la RATP soit la seule entreprise à avoir instauré un tel mécanisme. « Je suggère qu'une procédure identique

soit incluse dans les cahiers des charges des concédants à un service public. »

Alors que l'absence de dialogue social a coûté son poste à Christian Sautter, le prédécesseur de Laurent Fabius au ministère de l'économie et des finances, l'exercice était délicat. M. Bailly devait mettre en avant son action sans avoir l'air de donner des leçons de management à son hôte prestigieux. « Décentraliser et responsabiliser, tout est là », a martelé M. Bailly. Outre l'alarme sociale, l'accord signé prévoit une décentralisation accrue des négociations. Jusqu'à présent, celles-ci pouvaient se dérouler dans chacun des dix établissements que compte l'entreprise. Désormais, le pouvoir de négociation est également confié aux quatre-vingts lignes et dépôts du métro et des bus.

Au moment même où, à Nantes, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, appelait de ses vœux une réforme de la représentativité syndicale, le président de la RATP a annoncé que direction et syndicats étaient tombés d'accord sur des règles tout à fait innovantes. La direction s'engage à rechercher systématiquement des accords majoritaires. En tout état de cause, un accord ne pourra être validé que si les syndicats signataires ont recueilli au moins 35 % des voix lors des élections des représentants du personnel. Une démarche qui vise implicitement à rassurer la CGT, qui représente 40 % des voix.

Devant un Laurent Fabius impassible, M. Bailly a tenu à rendre hommage à son prédécesseur, Christian Blanc, candidat potentiel à l'élection présidentielle, qui a initié la politique de décentralisation. Il a également insisté sur la nécessité de négocier à froid. « La mise en circulation en 1999 de la ligne Meteor, entièrement automatisée, n'allait pas de soi sur le plan social. Elle a été possible parce que trois ans avant son ouverture le futur directeur de la ligne a négocié son fonctionnement avec les syndicats. Les négociations ont abouti à un accord un an avant l'inauguration », a-t-il expliqué devant un parterre d'hommes politiques qui paieraient cher pour savoir ce que l'avenir leur réserve au-delà des prochaines échéances électorales.

Frédéric Lemaître



GRAND ALEXIS/GAMMA

ÉLECTROMÉNAGER Brandt convoité

Les candidats à la reprise du groupe d'électroménager Brandt, mis en redressement judiciaire en même temps que Moulinex, ont présenté leurs projets aux salariés. Face à des géants du secteur comme l'américain Whirlpool, c'est l'outsider Elco, un conglomérat israélien, qui part favori.

Lire page 18

POINT DE VUE

Une société de réparation

par Didier Sicard

RÉPARER le corps, réparer le préjudice sont des impératifs prioritaires. Notre société est devenue une entreprise de réparation, de « rechapage » physique, moral et économique. Peut-être parce que nous ne savons plus créer, que désormais nous ne sommes fascinés que par nous-mêmes, par notre image narcissique commune.

Si la médecine n'a pas été assez vigilante pour empêcher la venue au monde d'un être non conforme à une normalité décrétée, cette situation considérée comme un préjudice est indémorable pour celui ou celle qui est ainsi né (e). La personne handicapée physique et/ou mentale est devenue un préjudice vivant, une faute, qui mérite réparation en tant que telle. Son certificat de conformité n'est pas juste. Son auteur doit être poursuivi pour « assistance à personne en danger ». On ne « livre » pas à la vie un tel « produit » défectueux. Un tel « produit » de base, simplement « anormal », n'est désormais plus acceptable dans notre modernité.

Une société qui devient obsédée par le normal et donc la réparation à tout prix de l'anormal, qui n'est

plus sensible à la richesse née de la différence, privilège, ipso facto, une conception binaire de ce qui mérite réparation et de ce qui ne le mérite pas. La justice qui s'arroge désormais le droit de définir ce seuil et de fixer le prix d'une vie handicapée désigne le coupable, la médecine.

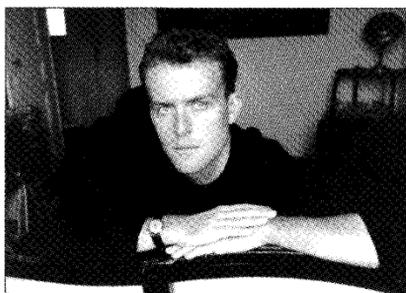
Le franchissement du seuil de la vie hors norme comme indemnifiable nous en dit plus sur ce que nous sommes devenus que tous les discours lénifiants sur les droits de l'homme, la dignité humaine, l'égalité, la fraternité, etc. Nous sommes devenus des consommateurs exigeants, obsédés par le droit d'« en avoir pour notre argent » ou d'être remboursés.

Dans une telle société, la mort seule, tant qu'elle n'est pas spectaculairement accidentelle, criminelle ou due à une faute médicale, n'intéresse personne et ne donne pas droit à remboursement.

Lire la suite page 16

Didier Sicard est chef de service de médecine interne à l'hôpital Cochin (Paris), président du Comité national consultatif d'éthique.

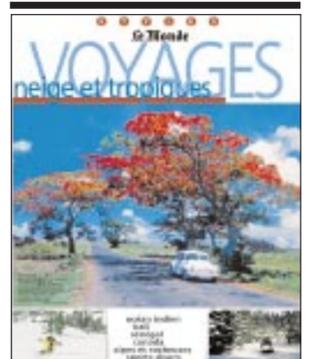
HERVÉ GUIBERT



Le mausolée des amants

Journal
1976-1991

GALLIMARD



VOYAGES Soleil d'hiver

Destinations soleil pour fuir les ciels gris et la pluie. Notre supplément *Styles Voyages* propose de gagner l'océan Indien, pour retrouver les flamboyants de l'île Maurice, ou de partir vers Bali ou le Sénégal toujours en quête de couloirs en hiver. Pour les amateurs de glisse, un choix de stations.

Lire notre supplément

International.....	6	Tableau de bord.....	22
France.....	8	Aujourd'hui.....	25
Société.....	11	Météorologie-Jeux.....	29
Régions.....	13	Immobilier.....	30
Carnet.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	15	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque-Abonnements.....	34
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

PALESTINE Un nouvel attentat-suicide, mercredi matin 5 décembre, à Jérusalem a tué son auteur et fait quelques blessés légers. La veille, les avions de combat israéliens avaient

encore pilonné plusieurs villes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, faisant deux morts, dont un écolier, et plusieurs centaines de blessés. ● A GAZA, la population estime

que le premier ministre israélien cherche l'escalade pour éviter de négocier la paix. ● YASSER ARAFAT, le chef de l'Autorité palestinienne, confiné dans la ville de Ramallah, en

Cisjordanie, paraît dopé par la crise malgré l'étroitesse de sa marge de manœuvre, selon des diplomates qui l'ont rencontré mardi. ● LE PARTI TRAVAILLISTE israélien devait dis-

cuter mercredi de son maintien ou non au sein de la coalition gouvernementale à cause des divergences qui le séparent du premier ministre, Ariel Sharon.

Israël intensifie ses représailles à l'encontre de l'Autorité palestinienne

Les unités de Tshal empêchent Yasser Arafat de quitter son quartier général de Ramallah et ont effectué des frappes aériennes contre les locaux de la Force 17 et de la Sécurité préventive en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Un kamikaze palestinien se tue, mercredi, dans un nouvel attentat-suicide à Jérusalem

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Jérusalem a une fois encore été frappée par un attentat. Mercredi matin 5 décembre, à 7 h 30, une explosion a retenti dans la partie ouest de la cité, à deux pas de la Vieille Ville, devant un grand hôtel du bas de la rue King David, et à quelques centaines de mètres de l'hôtel où loge l'émissaire américain, Anthony Zinni.

Le kamikaze palestinien, qui a déclenché sa bombe alors que l'artère était encore déserte compte tenu de l'heure matinale, a été l'unique victime. Son corps déchi-queté gisait au travers de la rue. De larges taches de sang marquaient une partie de la façade de l'hôtel. Trois personnes ont été légèrement blessées par des éclats de verre, des vitres d'immeubles voisins ayant été soufflées par l'explosion ou par les morceaux de métal qui avaient été joints à la bombe.

La veille, l'armée israélienne avait poursuivi ses frappes aériennes sur les quartiers généraux de la police et de la sécurité palestiniennes dans plusieurs villes de Cisjordanie et de la bande de Gaza, pro-

voquant la mort de deux personnes, dont un écolier. Plus d'une centaine de Palestiniens ont été blessés, d'après des sources hospitalières palestiniennes.

A Gaza, des bâtiments de la Force 17, la garde rapprochée du chef de l'Autorité palestinienne, et de la Sécurité préventive, ainsi que le camp de réfugiés de Khan Younés ont été bombardés. A Ramallah, où le dirigeant palestinien est confiné depuis la destruction de ses hélicoptères lundi, un poste de police proche des bureaux de la présidence a été visé; les chars israéliens se sont positionnés à quelques centaines de mètres du bâtiment. Citant des sources militaires, le quotidien Haaretz affirme que les frappes devraient être « fortement intensifiées dans les prochains jours ».

BOUCLAGE TOTAL

Par ailleurs, le bouclage total des territoires palestiniens par l'armée israélienne s'est poursuivi dans la journée de mardi. L'interdiction faite aux Palestiniens de circuler aurait entraîné, selon des sources palestiniennes, la mort d'un bébé de sept mois, dans les

environs de Kalkilya, en Cisjordanie. Son père, bloqué une heure et demi à un barrage, n'a pu l'amener chez un médecin, alors que l'enfant souffrait d'une très forte fièvre.

« Si Arafat ne veut pas faire la paix, peut-être que quelqu'un

veut pas que je réussisse; il ne veut pas que le processus de paix reprenne. » Le porte-parole du gouvernement israélien a indiqué de son côté: « Si Arafat ne veut pas faire la paix, peut-être que quelqu'un

main » aux attentats et aux représailles. « Nous devons nous réattaquer à un processus de paix qui doit conduire à un cessez-le-feu et à des négociations entre Israéliens et Palestiniens. »

PARIS DÉSAPOUVE

Dans le concert des réactions internationales, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a été l'un des rares à condamner la riposte israélienne. « Arafat est affaibli par le harcèlement de l'armée israélienne, et après on prend argument de cet affaiblissement pour dire que, puisqu'il n'arrive pas à rétablir l'ordre chez lui, il faut en quelque sorte l'éliminer », a déclaré M. Védrine sur France Inter. Une stratégie qui fait craindre au ministre français « une vraie politique du pire » de la part du gouvernement israélien. La position de la diplomatie française a été saluée par les responsables palestiniens.

Sur le terrain, l'Autorité palestinienne assure avoir demandé aux différents mouvements de respecter le cessez-le-feu. En Cisjordanie, le chef de la sécurité à Tulka-rem a été limogé pour avoir libéré

six militants du Jihad islamique, dans la journée de mardi. Dans la nuit de lundi à mardi, la prison de Naplouse, qui abrite la plupart des activistes du Hamas arrêtés récemment, ainsi que d'autres lieux de détention en Cisjordanie avaient été évacués dans la crainte de bombardements israéliens. Les prisonniers avaient été transférés dans d'autres endroits. Mardi, le Jihad islamique a promis de « se venger », affirmant que sa réponse serait « à la hauteur des frappes ».

Dans ce contexte, la mission du général Zinni, chargé, depuis son arrivée en Israël, le 26 novembre, de réunir les conditions d'un cessez-le-feu s'est singulièrement compliquée. Une polémique s'est d'ailleurs engagée, mardi, sur la pertinence de son maintien en Israël, avant que le porte-parole du gouvernement américain n'affirme clairement que « M. Zinni restera dans la région ». « Il a besoin de temps et de la pleine coopération des deux parties pour réussir », a ajouté le responsable américain.

Stéphanie Le Bars

Les Palestiniens demandent une réunion du Conseil de sécurité

Les Palestiniens ont demandé, mardi 4 décembre, au Conseil de sécurité de l'ONU de se réunir et de prendre des mesures pour faire cesser la violence au Proche-Orient. « Nous avons envoyé une lettre au président du Conseil de sécurité, nous demandons au Conseil d'agir », a déclaré à des journalistes le chef adjoint de la mission d'observation palestinienne aux Nations unies, Marouan Jilani. La lettre évoque « l'escalade de la campagne militaire et politique israélienne contre l'Autorité palestinienne et son leader [Yasser Arafat] », a-t-il précisé, ajoutant: « Une action spécifique relève bien sûr du Conseil, mais nous recherchons une action qui corresponde au sérieux de la situation. Cela pourrait être une résolution. »

Selon Marouan Jilani, les huit pays non alignés siégeant au Conseil avaient prévu une rencontre dans l'après-midi pour discuter des moyens de soutenir la requête palestinienne. - (AFP.)

Réitérant son soutien à Israël, le président américain, George Bush, a de nouveau exigé que « Yasser Arafat agisse avec fermeté pour traquer ceux qui ont tué ». Le chef de l'Autorité palestinienne a pour sa part affirmé: « Il [Ariel Sharon] ne

d'autre le peut. »

La seule petite ouverture, côté américain, a été apportée par le secrétaire d'Etat, Colin Powell. S'inscrivant dans le long terme, ce dernier a rappelé qu'il y aurait « un lendemain et un surlende-

« Qui sont les terroristes ? Ce sont nous ou ce sont eux ? »

GAZA

de notre envoyé spécial

Dans un fracas assourdissant, les avions de combat israéliens virent sur l'aile au-dessus de la mer, en face du Beach Camp,

REPORTAGE

Dans la ville de Gaza et ses environs, survolés par les chasseurs bombardiers israéliens

le camp de réfugiés installé au nord de la ville de Gaza. Depuis un quart d'heure, mardi matin 4 décembre, les F-16 survolent sans se lasser l'étroite bande de terre, parfois masqués par les nuages gris que pousse un vent frais. « Qui sont les terroristes ? Ce sont nous ou ce sont eux ? », s'exclame un jeune homme, montrant du doigt les avions de combat, alors que des grappes d'enfants se pressent dans les rues du camp, au terme de leur demi-journée de classe, leurs écoles étant traditionnellement occupées dans l'après-midi par d'autres élèves, pour cause de sureffectifs.

Devant son atelier d'ébéniste, Amir Raji contemple la scène, réduit au chômage technique par la panne d'électricité qui touche le quartier depuis la veille. Il a pourtant tenu à suivre le discours du premier ministre israélien, Ariel Sharon, lundi soir, sur un transistor. « Je n'attendais rien de lui et je n'ai pas été déçu. Il n'avait pas débüté son discours qu'il assurait déjà que Jérusalem resterait la capitale éternelle unifiée et indivisible d'Israël ! On ne pouvait pas plus mal commencer. Par la suite, je n'ai rien noté de neuf. En fait, quand Sharon décrit Arafat, on dirait qu'il parle de lui ! »

Pour cet artisan de vingt-trois ans, tout ce qui se déroule depuis une semaine est la conséquence d'un plan mûrement réfléchi par le premier ministre israélien. « Sharon veut l'escalade, il ne veut pas la paix. Ce n'est tout de même pas un hasard s'il a choisi d'exécuter Mahmoud Abou Hanoud [le responsable de l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) assassiné le 23 novembre] à la veille de l'arrivée des émissaires américains. Il a voulu provoquer le Hamas pour faire capoter la médiation américaine. »

Les hochements de tête des voisins

venus discuter avec lui attestent de la popularité intacte du mouvement, malgré le bilan terrible des attentats meurtriers de samedi et de dimanche, et la situation délicate dans laquelle se débat désormais le chef de l'Autorité palestinienne.

« RIEN NE CHANGERA POUR NOUS »

« On ne parle toujours que des morts israéliens, comme si les nôtres ne comptaient pas, alors que nous en avons tout de même beaucoup plus. A Jérusalem et à Haïfa, le Hamas a réagi. Ce n'est pas lui qui a commencé », poursuit Amir Raji, que la vague d'arrestations déclenchée par les services de sécurité palestiniens laisse circonspect. « Les pressions internationales sont fortes. Je comprends que l'Autorité agisse de la sorte, mais elle doit savoir ne pas aller trop loin, ou alors elle perdra gros dans cette affaire », conclut l'artisan, qui a du mal à imaginer quelles nouvelles mesures les Israéliens pourraient bien adopter. « Ils nous ont déjà tout fait. A part venir maintenant au cœur de Gaza, je ne vois pas. »

A deux rues de là, devant la boutique d'un quincaillier, le Mouvement de la résistance islamique recueille la même unani-

mité. « Les Israéliens ont parfaitement réussi à affaiblir l'Autorité palestinienne qui ne peut même plus nous défendre. Seul le Hamas en est capable désormais », assure Mohammad Abdullah, âgé de vingt-cinq ans. Inutile de tenter d'opposer les objectifs de l'Autorité palestinienne à ceux du mouvement, le quincailleur ne veut rien entendre. « Tout cela, c'est le peuple palestinien, il ne faut pas le diviser, au contraire, il faut préserver au maximum notre unité. C'est notre seule force désormais puisque Israël et l'Amérique, c'est la même chose. C'est pour cela que les arrestations sont dangereuses. Elles opposent les Palestiniens entre eux. Pour l'instant, nous regardons ce qui se passe. Nous comprenons qu'Arafat soit obligé de faire quelque chose compte tenu de la pression internationale qui est énorme. Mais il y a des lignes rouges à ne pas franchir. »

Son ami Chihab Ahmad, trente ans, est plus pessimiste. « Quels résultats nous apporte le Hamas ? Pour les gens qui souffrent des bombardements israéliens, des incursions et des bouclages, pour ceux qui ont perdu des membres de leur famille, les attentats sont un peu de baume au cœur,

mais ce n'est qu'une question d'émotion. La vérité, c'est que l'Autorité n'a rien obtenu par la négociation et que le Hamas n'obtiendra rien avec ses méthodes. Rien ne changera jamais pour nous. »

Pendant la discussion, les avions israéliens ont continué leurs manœuvres. Quelques instants plus tard, les premiers bombardements de la journée se font entendre. Une nouvelle fois, les symboles de l'Autorité palestinienne sont frappés. Au milieu de la bande de Gaza, à Khan Younés, mais aussi en ville. Les missiles israéliens frappent des casernes vidées depuis longtemps de leurs occupants. Ces derniers ont été disséminés par petits groupes le long des artères principales, mais toujours à l'extérieur des camps de réfugiés, où les services de sécurité ont désormais une très mauvaise image. En dépit de ces précautions, deux corps sans vie sont rapidement retrouvés près d'un poste de la Sécurité préventive, touchée peu avant midi dans la ville. Celui d'un soldat et celui d'un collégien de quinze ans qui rentrait de l'école.

Gilles Paris

VOUS AVEZ UNE PASSION ?

UNE ÉCOLE DE COMMERCE VOUS DONNE RAISON.



Un Concours commun à 7 Écoles Supérieures de Commerce et de Management International marquées chacune par un secteur économique de pointe, caractéristique du génie régional français. 7 opportunités de vivre ses études avec passion.

Formation en 5 ans après BAC, largement tournée vers l'international. Concours ouvert aux élèves de terminale.



www.concours-prism.com

N° Vert 0 800 16 20 17

Centralisation Concours PRISM
149 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

PARIS - BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Yasser Arafat est animé par un instinct de survie intact

Le dirigeant palestinien pense que M. Sharon n'a pas choisi de tirer un trait sur les accords d'Oslo

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les hélicoptères de Gaza détruits, la piste de l'aéroport rendue inutilisable... L'infatigable voyageur qu'est le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a dû s'accommoder, mardi 4 décembre, de son enfermement à Ramallah, cette ville de Cisjordanie distante de Jérusalem d'une dizaine de kilomètres et où il avait réuni les principales instances palestiniennes, à la suite de la vague d'attentats lancés par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Après l'affront qu'avait constitué le bombardement de l'héliport de l'Autorité, lundi en fin d'après-midi, M. Arafat a pu mesurer une nouvelle fois le peu de cas que les autorités israéliennes faisaient de sa personne lorsqu'un missile a été tiré mardi matin à quelques dizaines de mètres seulement de ses bureaux, selon des témoins.

M. Arafat, qui a reçu dans la journée quelques diplomates occidentaux et qui s'était entretenu la veille à plusieurs reprises avec l'envoyé spécial de l'Union européenne, Miguel Angel Moratinos, semblait pourtant faire face, mardi, avec une relative sérénité, se résignant même avec philosophie, à en croire certains, à tirer un trait

sur la cérémonie de remise du Prix Nobel de la paix, le 10 décembre à Oslo, au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à laquelle il a été convié. Depuis plusieurs semaines déjà, ses visiteurs avaient noté chez lui un net regain de forme et insisté sur la vivacité retrouvée d'un responsable qui, par le passé, avait souvent pu paraître usé ou dépassé par les événements. Mardi, M. Arafat leur est

Ses visiteurs ont noté chez lui un net regain de forme et insisté sur sa vivacité retrouvée

apparu une nouvelle fois comme dopé par le climat de crise ambiant et animé par un instinct de survie intact.

Des diplomates qui l'ont rencontré dans la matinée ont découvert le chef de l'Autorité palestinienne rivé à un écran de télévision, suivant la diffusion de l'entretien qu'il venait d'accorder à la chaîne de télévision américaine CNN. M. Arafat avait autour de lui ses

principaux conseillers et les deux responsables de la Sécurité préventive pour la Cisjordanie et pour Gaza, Jibril Rajoub et Mohammad Dahlan.

Ce dernier avait manifestement remis la démission qu'il avait agitée il y a trois semaines, sous la pression des événements. Le chef de l'Autorité palestinienne semblait persuadé qu'en dépit du ton guerrier adopté la veille devant les caméras de télévision, le premier ministre Ariel Sharon n'avait pas fait le choix de tirer un trait définitif sur les institutions palestiniennes nées avec les accords d'Oslo il y a plus de huit ans. Le ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo, avait d'ailleurs dénoncé, mardi matin, « l'hystérie » israélienne sur la chaîne d'information du Qatar, Al-Jazira, et précisé que selon lui « la fin de l'Autorité palestinienne signifierait la fin du projet d'un État palestinien ».

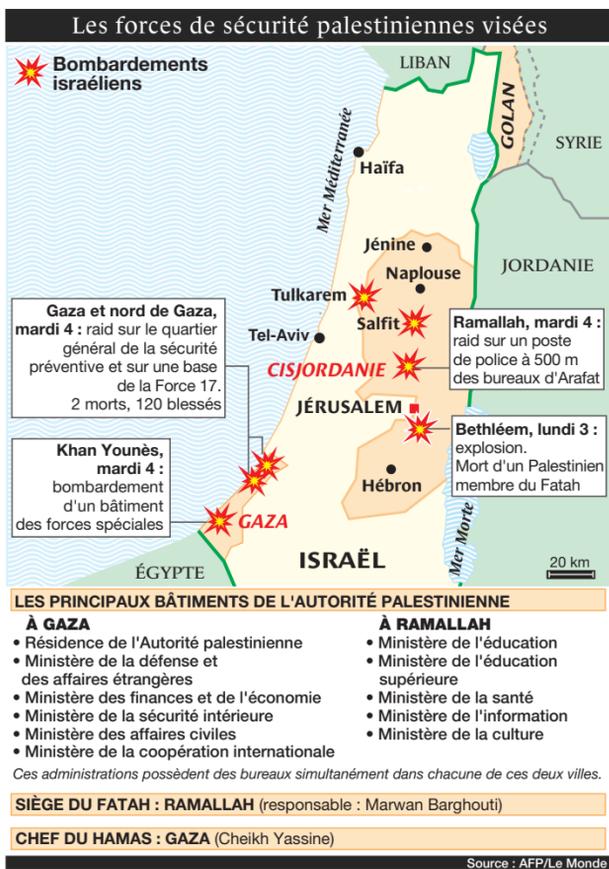
Comme M. Abed Rabbo avait pu l'indiquer au cours de cet entretien, en précisant que l'Autorité n'avait pas à « recevoir d'ordre de la part de Sharon ni de la part de qui que ce soit », M. Arafat a laissé entendre mardi, toujours selon des diplomates occidentaux, qu'il ne prendrait plus aucune mesure contre les factions extrémistes palestiniennes, aussi longtemps

que l'armée israélienne multiplierait les attaques et les incursions en zone autonome palestinienne, et alors que les bâtiments des services de sécurité palestiniens essayaient de nouveaux tirs de missiles.

A Naplouse, les personnes détenues ont d'ailleurs été déplacées pour éviter la répétition du mois de mai, lorsque les F-16 israéliens avaient pris pour cible la prison de la ville en espérant tuer des membres de l'aile militaire du Hamas qui y étaient détenus.

A plusieurs reprises par le passé, lorsqu'il s'adressait à des émissaires européens, M. Arafat s'est plu à se décrire, usant de son accent anglais reconnaissable entre tous, comme « le seul général arabe ayant battu militairement Sharon », quitte à réécrire un tant soit peu l'épisode de la guerre du Liban qui avait placé les deux hommes face à face, il y aura bientôt vingt ans, et qui s'était soldé néanmoins par le départ de Beyrouth des fedayins palestiniens et de leur chef. Enfermé dans la petite agglomération de Ramallah, comme pris une nouvelle fois entre les mâchoires de Tshal, M. Arafat ne semblait pas se préparer, mardi, à un sort aussi peu enviable.

G. P.



Les travaillistes sont divisés sur l'opportunité de quitter le gouvernement

L'électorat du parti de Shimon Pérès risque de désapprouver une rupture complète

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Cette fois sera-t-elle « la bonne » ? Les ministres travaillistes ont brandi à plusieurs reprises la menace de quitter le gouvernement d'union nationale, mis en place par le premier ministre israélien Ariel Sharon, après son élection en février. Leur désaccord actuel avec la politique choisie par le gouvernement pour répondre aux attentats perpétrés ce week-end par le Hamas paraît plus profond que les dissensions qui les avaient jusque-là opposés à M. Sharon. Ils devaient se réunir mercredi 5 décembre pour discuter de leur avenir au sein de la coalition.

S'ils n'ont pas catégoriquement condamné les frappes militaires contre les territoires palestiniens, les ministres membres du parti du chef de la diplomatie, Shimon Pérès, ont en revanche jugé inadmissible le fait de déclarer l'Autorité palestinienne « organisation soutenant le terrorisme ». M. Pérès, qui a dénoncé « la tentative de provoquer l'effondrement de l'Autorité palestinienne », persiste à penser que Yasser Arafat est un partenaire crédible pour mener des pourparlers de paix. « On doit lui donner une chance », a-t-il répété en marge de la conférence de l'Organisa-

tion pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), mardi, à Bucarest. Les travaillistes reprochent à la droite de profiter de la situation actuelle pour enterrer les accords d'Oslo de 1993. « Nous ne pouvons soutenir un gouvernement qui veut se débarrasser de l'Autorité palestinienne », a pour sa part déclaré l'ancien secrétaire général du parti, Nissim Zvili, qui avait soutenu l'entrée des travaillistes dans le gouvernement d'union nationale.

« LE TEMPS EST VENU »

La question du départ du gouvernement avait déjà été soulevée au début de l'automne, alors que le premier ministre posait régulièrement son veto aux projets de rencontre entre M. Pérès et le chef de l'Autorité palestinienne. Le ministre des affaires étrangères avait alors préféré faire le dos rond, arguant du fait qu'il pouvait davantage peser sur les décisions politiques en restant au gouvernement. A soixante-dix-huit ans, cette figure omniprésente de la politique israélienne sait aussi que son avenir est en grande partie derrière lui ; son portefeuille actuel demeure, d'une certaine manière, son ultime viatique pour participer de près à la vie politique du pays. Il n'a en effet quasiment aucune

chance de s'imposer à la présidence de son parti, toujours vacante depuis la démission d'Ehoud Barak.

Mais les hésitations des travaillistes à sortir de la coalition ne sont pas seulement liées au sort de M. Pérès. Ainsi, le ministre de la défense Benjamin Ben Eliezer, qui dirige la direction du Parti travailliste, s'est jusque-là opposé à une telle décision. Son collègue des sciences et de la culture, Matan Vilnai, a, mardi, exprimé sa crainte qu'un départ du gouvernement ne coupe encore plus le parti de son électorat, dont une part non négligeable, à l'instar de l'opinion publique israélienne, soutient la riposte de M. Sharon aux attentats. Une peur peut-être justifiée, si l'on en croit une étude publiée, mardi, dans le quotidien *Haaretz*. Elle montre qu'une majorité des militants travaillistes, qui se placent plus volontiers au centre qu'à gauche de l'échiquier politique, voient en Ariel Sharon « un politicien digne de diriger leur parti ».

Cependant, pour une autre frange des militants, désemparés par la participation de leur formation à un gouvernement dont ils reprochent certaines décisions et las de la guerre intestinale que se livrent les deux prétendants à la tête du par-

ti, M. Ben Eliezer et Abraham Burg – les élections qui se sont tenues début septembre n'ont toujours pas été validées –, une rupture avec le Likoud de M. Sharon permettrait de se replacer dans une opposition plus nette. A la Knesset, une majorité des députés travaillistes seraient partisans d'un retrait du gouvernement, a indiqué, mardi à la radio israélienne, leur chef de file. Le groupe parlementaire devait également se réunir, mercredi, pour faire connaître sa préférence. « Je sais qu'il y a de nombreux membres de mon parti qui pensent que le temps est venu de quitter le gouvernement, a reconnu M. Pérès à Bucarest, mais il est difficile de dire de quel côté penche la balance. »

Les orientations que choisira M. Sharon dans les prochains jours pourraient précipiter la décision des travaillistes. Présentant l'éviction de Yasser Arafat et le démantèlement de ses institutions comme un *casus belli*, les travaillistes devraient agir en fonction de l'ampleur que le gouvernement israélien souhaite donner à la campagne qu'il a engagée pour affaiblir et discrédibiliser l'Autorité palestinienne.

S. L. B.

Washington étend la guerre financière à une fondation liée au Hamas

WASHINGTON

de notre correspondant

La guerre financière contre le terrorisme a été étendue par le gouvernement américain, mardi 4 décembre, à une organisation qui n'est pas mise en cause pour ses liens avec Al-Qaïda, mais pour les attentats qu'elle organise contre Israël. « Hamas est un groupe extrémiste qui appelle à la destruction de l'Etat d'Israël. C'est l'une des organisations terroristes les plus meurtrières, aujourd'hui, dans le monde », a déclaré George Bush, mardi matin, dans la roseraie de la Maison Blanche. Le président des Etats-Unis était entouré des ministres des finances et de la justice, Paul O'Neill et John Ashcroft, pour cette quatrième actualisation de la liste, publiée le 24 septembre, des personnes et des organisations dont les comptes sont bloqués en raison de leurs liens avec le terrorisme islamiste.

Les trois institutions ajoutées, mardi, à cette liste, sont accusées de financer le Hamas (le Mouvement de la résistance islamique), qui a revendiqué, en dernier lieu, les attentats des 1^{er} et 2 décembre à Jérusalem et à Haïfa. La seule qui soit installée aux Etats-Unis est la Fondation Terre sainte pour l'aide et le développement, dont le siège social est à Richardson, dans le Texas. Elle a aussi des bureaux à Bridgeview (Illinois), à Patterson (New Jersey) et à San Diego (Californie).

AVOIRS GELÉS

L'annonce a été faite après que, sur ordre de M. O'Neill, des agents du Trésor et du Bureau fédéral d'investigation (FBI) ont fermé, au petit matin, les locaux de la fondation dans les quatre villes où elle est présente. Des avoirs d'un montant total de 1,9 milliard de dollars (environ 2,1 milliards d'euros) ont été gelés.

Enregistrée auprès du fisc comme institution de bienfaisance, exempte d'impôts, la Fondation Terre sainte se présente comme la plus importante association musulmane d'entraide aux Etats-Unis. Pour son président, Choukri Abou Baker, la décision du gouvernement est « l'œuvre de groupes de pression travaillant pour Israël à Washington ». « C'est un jour noir pour les musulmans et pour les libertés civiles en Amérique », a-t-il dit, avant d'annoncer son intention de poursuivre l'ordre du Trésor devant la justice. A Damas, selon l'agence Associated Press, un porte-parole de Hamas, Moussa Abou Marzouk, a indiqué qu'il avait donné personnellement de l'argent à la Fondation Terre sainte, mais que son organisation n'en avait jamais reçu d'elle.

Selon la Maison Blanche, cette fondation, qui a reçu 13 millions de dollars (environ 14,5 millions d'euros) de dons en 2000, soutient le Hamas par des transferts de fonds vers ses bureaux de Cisjordanie et de Gaza, qui sont « affiliés » à l'organisation, et vers des

comités d'entraide musulmans, les « comités zakat », qui font partie du Hamas ou que ses militants contrôlent. La Fondation Terre sainte, créée en 1989, en Californie, a été transférée au Texas en 1992. M. Marzouk aurait présenté lui-même la fondation, en 1994, comme la principale source de financement du Hamas aux Etats-Unis. Ses fonds serviraient à entretenir des écoles dont les élèves sont endoctrinés dans le culte des attentats-suicides et à aider les familles des auteurs de tels attentats.

Deux autres institutions financières, non implantées aux Etats-Unis, font l'objet d'un gel des avoirs qu'elles pourraient y détenir. Il s'agit d'une société d'investis-

M. Bush exige du président palestinien de « traquer ceux qui ont tué »

Le président américain, George W. Bush, a exigé, mardi 4 décembre, du président palestinien, Yasser Arafat, d'agir « maintenant avec fermeté pour traquer ceux qui ont tué » des Israéliens dans les attentats-suicides de Jérusalem et de Haïfa au cours du week-end. « Il est nécessaire que d'autres amis et alliés à travers le monde contribuent aussi à traduire les terroristes en justice, si nous voulons la paix au Proche-Orient, et je la souhaite », a déclaré M. Bush.

Un influent parlementaire démocrate, Tom Lantos, a appelé le président Bush « à suspendre les relations avec le dirigeant palestinien Yasser Arafat et l'Autorité palestinienne » si ces derniers ne « détruisent pas l'infrastructure des groupes terroristes palestiniens » et n'arrêtent pas les responsables d'attentats qui ont fait une trentaine de morts. M. Lantos, qui a comparé les attentats-suicides à ceux qui ont frappé les Etats-Unis le 11 septembre, devait déposer, mercredi, une résolution en ce sens à la Chambre des représentants. Ce texte, toutefois, n'aura pas de caractère contraignant. – (AFP.)

sement nommée Beit El-Mal Holdings et de la Banque islamique Al-Aqsa. Selon l'Associated Press, Ranan Gissin, collaborateur du premier ministre israélien, Ariel Sharon, a salué la décision du président américain.

M. O'Neill a justifié la mise en cause d'institutions liées au Hamas par le caractère « global » du terrorisme pratiqué par cette organisation. Selon le ministre, ce caractère « global » résulte du fait que le Hamas a revendiqué des attentats dans lesquels ont été tués des citoyens américains et qu'elle collecte de l'argent dans plusieurs pays.

Patrick Jarreau

La taille fait toute la différence.

Parfaitement masculine: la Portugaise Chrono-Rattrapante. Un chronographe mécanique avec rattrapante pour l'enregistrement d'un deuxième temps ou d'un temps intermédiaire. Réf. 3712 en or rose, FRF 88.554.- (prix conseillé). Existe aussi en acier surfin.

IWC

Depuis 1868.
Et tant qu'il y aura des hommes.



IWC International Watch Co. Ltd, Schaffhouse, Suisse. Notre catalogue général vous sera envoyé gratuitement sur simple demande à MSG/IWC, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, 01 42 89 65 51, Suisse: +41 52 635 65 65. www.iwc.ch.

CONFÉRENCE Les délégations afghanes réunies à Bonn, sous l'égide des Nations unies, se sont mises d'accord, mercredi 5 décembre en début de matinée, sur les conditions de

nomination et de fonctionnement d'un nouveau gouvernement intérimaire devant conduire le pays vers la démocratie et la paix. ● SELON L'ACCORD conclu, le gouvernement de fac-

to exercé par le Front uni (Alliance du Nord) depuis le départ des talibans de Kaboul transfèrera le pouvoir, le 22 décembre, à la nouvelle autorité. L'administration intérimaire, qui gou-

vernera le pays pendant six mois, sera présidée par le chef pachtoune Hamid Karzaï, le Front uni obtenant des ministères de poids. ● LA NOUVELLE équipe comptera aussi une

représentation féminine. ● LE DOCUMENT a été signé, mercredi à Bonn, en présence du chancelier Gerhard Schröder. (Lire également notre *éditorial* p. 17 et le document p. 15.)

Les délégations afghanes sont parvenues à un accord complet à Bonn

Vingt-quatre heures après avoir accepté le texte sur le fonctionnement d'un nouveau gouvernement intérimaire, les participants réunis par les Nations unies ont conclu la composition de la liste, présidée par le chef pachtoune Hamid Karzaï, qui composera l'administration intérimaire

BONN

de nos envoyés spéciaux

Vingt-quatre heures après avoir ratifié le texte sur les conditions de nomination et de fonctionnement d'un nouveau gouvernement intérimaire devant conduire le pays vers la démocratie et la paix (*Le Monde* daté 5 décembre), les délégations afghanes réunies sous l'égide des Nations unies à la conférence de Königswinter, près de Bonn, se sont mises d'accord, mercredi

té. L'administration intérimaire, qui gouvernera le pays pendant six mois, sera présidée par le chef pachtoune Hamid Karzaï, qui n'est pas issu des rangs des nouveaux maîtres de la capitale, et qui appartient à la principale ethnie afghane.

REPRÉSENTATION FÉMININE

La « jeune garde » du Front uni (une coalition des minorités tadjikes, ouzbèkes et hazaras) a toutefois obtenu des ministères de

bonne représentation féminine, dont la composition n'avait pas été rendue publique mercredi en milieu de matinée.

Les négociateurs des Nations unies et des délégations afghanes ont travaillé toute la nuit de mardi à mercredi, ne levant la séance que vers 6 heures, après avoir trouvé un accord complet. La liste des futurs ministres a été adoptée par consensus. Mais mercredi, en début de matinée, il y manquait toujours une petite dizaine de noms. « Quelques postes ministériels doivent encore être confirmés, uniquement parce que nous devons encore contacter les personnes intéressées », a commenté Ahmad Fawzi, porte-parole du représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi.

Mardi après-midi, à la tombée de la nuit, après la rupture du jeûne du ramadan, observé par la plupart des Afghans présents, M. Brahimi a réuni les délégations dans la grande salle du château de Petersberg. Il avait en main la liste de candidats avancés par chacun des groupes et devait retenir vingt-neuf noms pour composer une « administration intérimaire », dirigée par un président assisté de cinq vice-présidents. Un casse-tête, puisque quel-ques cent cinquante noms lui avaient été adressés, dont une soixantaine pour le seul Front uni, et une trentaine pour le groupe royaliste de Rome favorable à l'ancien souverain Zaher Chah.

Dans le texte adopté mardi par les délégations afghanes, un blanc avait été laissé pour y inscrire la date à laquelle le président Burhanuddin Rabbani devait laisser la pla-

Les étapes de la transition politique

Selon les accords de Bonn du 4 décembre

AUJOURD'HUI

GOVERNEMENT INTÉrimAIRE
- 29 membres -
Hamid Karzaï dirige le pays
pendant six mois
avec 5 vice-présidents et 23 membres

COMMISSION SPÉCIALE
- 21 membres -
chargée de constituer
une première
Loya Jirga*

PRINTEMPS 2002

1- LA LOYA JIRGA
assemblée traditionnelle qui désignera
un chef de l'Etat provisoire
et préparera la venue d'un
gouvernement élu

FIN 2003 MAXIMUM

2- LA LOYA JIRGA CONSTITUTIONNELLE
cette assemblée préparera la Constitution
d'ici là la Constitution de 1964 est applicable

GOVERNEMENT ÉLU
reconnu par la communauté internationale

* assemblée traditionnelle

ce. Chef de l'Etat chassé par les talibans, en 1996, M. Rabbani était demeuré président reconnu par l'ONU. Après la chute des talibans, il avait, d'autorité, repris sa place à Kaboul. « Nous allons essayer de remplir ce blanc, en accord avec le professeur Rabbani », avait commenté Ahmad Fawzi, mardi après-midi. La date du 22 décembre a finalement été retenue. Elle permet de concilier les difficultés de la mise en place avec, selon l'expression de M. Fawzi, « le besoin urgent d'une transition politique ».

Dès le début des rencontres de Königswinter, les négociateurs se sont surtout heurtés à des problèmes de rivalités personnelles au sein du Front uni. Revenu à Kaboul dès la prise de la ville par les troupes du Front uni, Burhanuddin Rabbani a multiplié les petites phrases et les grands discours pour bien souligner qu'il demeurait le seul à jouer encore d'un minimum de légitimité internationale. A ce titre, estimait-il, il entendait bien prendre sa part, et plus encore, dans la définition de l'avenir de son pays.

RABBANI ÉCARTÉ

Il a fallu plusieurs jours et un nombre incalculable d'entretiens téléphoniques pour que le président Rabbani, en douceur, mais inexorablement, soit écarté de la décision finale par les représentants de sa faction aux entretiens de Königswinter. « Les Afghans ne sont pas des parricides », commentait, lundi, un diplomate assistant en observateur aux négociations. Quelques heures plus tard, c'était pourtant chose faite, comme en

témoignait, par antiphrase, le paragraphe contenu dans le préambule de l'accord final, qui remercie avec emphase « Son Excellence le professeur Burhanuddin Rabbani pour sa bonne volonté à transférer son pouvoir » à l'autorité intérimaire, issue des négociations.

Les négociateurs n'en avaient

saient les critères de compétence professionnelle et d'intégrité, pourtant officiellement soulignés pour le choix des ministres. N'étaient pas mentionnés, en revanche, le rapport de forces sur le terrain. Mais il est certain qu'il n'a pas joué un rôle mineur dans la nomination de la nouvelle équipe dominée par le Front uni, principale force politique et militaire à Kaboul, où ils ont pris le pouvoir le 13 novembre.

L'accord final, avec la liste des ministres déjà désignés, a été solennellement signé mercredi 5 décembre, vers 10 heures, dans la grande salle de conférences du Petersberg, où les négociateurs vivaient presque en reclus depuis le 27 novembre. Le chancelier Gerhard Schröder et le ministre des affaires étrangères Joschka Fischer assistaient à la cérémonie que d'aucuns considèrent comme un important succès de la diplomatie allemande.

Ce même mercredi, devaient commencer à Berlin les travaux du Groupe de soutien à l'Afghanistan, qui regroupe une quinzaine de pays donateurs et diverses agences humanitaires des Nations unies ou privées. Le haut-commissaire aux réfugiés, Ruud Lubbers, a rendu public, la semaine dernière, un plan d'action régionale pour venir en aide aux millions d'Afghans déplacés, en Afghanistan comme dans les pays voisins. Le coût du plan est estimé à 205 millions d'euros.

Concepteur et habile négociateur du plan de retour à la paix,

Le retour de l'ancien roi Zaher Chah

Après vingt-huit ans d'exil en Italie, l'ancien roi d'Afghanistan, Mohammed Zaher Chah effectuera un retour symbolique dans son pays pour présider, au printemps 2002, l'ouverture d'une Loya Jirga, l'assemblée traditionnelle de notables afghans. Né le 15 octobre 1914, l'ancien souverain n'est pas retourné dans son pays depuis le 17 juillet 1973, date à laquelle son cousin Sardar Mohammed Daoud a mis fin à son règne par un coup d'Etat militaire avant de proclamer la République. Il se trouvait alors en Italie, pour y prendre les eaux et a décidé de rester à Rome après avoir abdiqué.

Après quarante ans de règne, il a vécu discrètement laissant le souvenir de la plus longue période sans guerre de son pays. Eduqué en France, Mohammed Zaher était devenu roi à l'âge de dix-neuf ans après l'assassinat de son père Nadir Chah le 8 novembre 1933. Le dernier roi d'Afghanistan a assuré, à plusieurs reprises, qu'il était prêt à rentrer à Kaboul « non comme souverain, mais comme serviteur » de son pays. - (AFP.)

pourtant pas encore fini avec les questions de personnes. Ce furent même elles qui, rapidement, occupèrent l'essentiel de leur temps. Une fois acquis le principe d'un gouvernement intérimaire composé d'un président, de cinq vice-présidents et de vingt-trois ministres, restait alors à en établir la composition. « La question essentielle demeure l'équilibre pluriethnique du gouvernement », répétait encore, mardi, Ahmad Fawzi, le porte-parole de l'ONU.

Presque accessoires apparais-

M. Brahimi devait assister à l'ouverture des travaux de la conférence de Berlin avant de se rendre, ce week-end, à Kaboul, afin de préparer la transition vers le nouveau pouvoir. Conformément au texte de l'accord, le nouveau pouvoir devrait rapidement demander au Conseil de sécurité des Nations unies de mandater une force internationale pour intervenir, si nécessaire, en Afghanistan.

Erich Inciyan
et Georges Marion

« Nous sommes unis, pas divisés »

Au premier jour de la conférence de Bonn, le 27 novembre, l'ONU avait diffusé en séance plénière une communication téléphonique passée en direct par Hamid Karzaï. « Nous sommes une nation, une culture. Nous sommes unis, pas divisés », avait déclaré le chef pachtoune, en indiquant que sa participation aux combats en cours contre les talibans dans la région de Kandahar l'avaient empêché de se joindre à la délégation royaliste de Rome. « Nous croyons tous en un islam qui est une religion de tolérance », avait-il ajouté. La diffusion par hauts parleurs de l'intervention de M. Karzaï tendait à montrer que le Front uni n'était pas l'unique force à combattre les talibans et M. Karzaï s'était inscrit dans le processus engagé par l'ONU. « Cette rencontre est la voie vers le salut, avait-il ajouté. Tous les gens avec qui j'ai parlé croient qu'une Loya Jirga (assemblée traditionnelle) sera le véhicule pour apporter un gouvernement légitime. L'Autorité intérimaire (prévue par l'ONU) est une façon d'arriver à une Loya Jirga. » - (Corresp.)

5 décembre, vers 6 heures, sur les principaux noms des ministres du gouvernement. Cette dernière décision, sans doute la plus délicate de toute la négociation, tourne une page historique de l'histoire du pays, ravagé par vingt-trois années de conflits.

Selon l'accord conclu, le gouvernement de facto exercé par le Front uni, depuis le départ des talibans de Kaboul transfèrera le pouvoir, le 22 décembre, à la nouvelle autori-

pois : Younès Kanouni, qui a conduit la délégation du Front uni à la conférence, sera ministre de l'intérieur ; le D' Abdullah deviendra ministre des affaires étrangères ; le général Mohammed Fahim sera ministre de la défense. Ces trois Tadjiks, qui se réclament de l'héritage politique d'Ahmed Chah Massoud, leur chef assassiné le 9 septembre, dirigeaient déjà les ministères qui leur sont officiellement attribués par l'accord. La nou-

haitait alors que les Etats-Unis laissent les Afghans agir et affirmait « bombarder Kandahar ne va pas aider ». C'est toutefois avec l'aide des Etats-Unis dont il est très proche, qu'il est rentré en Afghanistan il y a environ un mois, pour mener, parallèlement à l'ancien gouverneur de Kandahar Gul Agha, l'offensive sur le dernier fief des talibans. Encerclé par les talibans au début de son séjour, les Américains l'avaient secouru par hélicoptère, avant de l'emmener dans la province d'Uruzgan. Interrogé sur ses préférences pour diriger l'exécutif provisoire, entre le Pachtoune Hamid Karzaï et l'Ouzbek, Abdul Sattar Sirat, le « ministre des affaires étrangères » de Kaboul, le Dr Abdullah affirmait mardi 4 décembre « préférer l'idée que ce soit un pachtoune. »

Fr. C.

Hamid Karzaï, une large connaissance du monde occidental

KABOUL

de notre envoyée spéciale

C'est dans la province d'Uruzgan, à 30 km de Kandahar où il conduit avec l'aide des for-

PORTRAIT

Pachtoune,
le nouveau président
afghan est un proche
des Américains

ces spéciales américaines une offensive contre les talibans que Hamid Karzaï, le nouveau chef de l'exécutif provisoire afghan, aura appris sa nomination. A quarante-quatre ans - il est né le 24 décembre 1957 - ce pachtoune de Kandahar, membre d'un petit clan de la tribu des popolzaï n'est pas un novice en politique puisqu'il fut en 1992, le vice-ministre des affaires étrangères du premier gouvernement mou-

EN EXIL À QUETTA

A un moment il espère même être leur représentant à l'ONU, mais la nomination ne se fait pas et plus tard Hamid Karzaï nous expliquera qu'il avait alors compris que « les talibans n'étaient qu'un outil du Pakistan ». Ses relations avec le Pakistan où il vivait en exil à Quetta ont toujours été compliquées et il ne craignait pas d'accuser Islamabad de vouloir entraver son travail d'opposition aux talibans. Contrairement à ses deux frères, qui jusqu'à récemment vivaient à Washington où ils ont des restaurants, Hamid le cadet est toujours resté à Quetta où il recevait, dans la maison familiale, les anciens ou les chefs de tribus pachtounes, en compagnie de son père assassiné il y a deux ans à Quetta.

Aussi à l'aise à discuter accroupi sur un tapis que dans un salon à Washington ou à Londres, Hamid Karzaï a une large connaissance du monde occidental. Après Kaboul et l'Inde où il a étudié le droit, il a parfait sa formation aux Etats-Unis où il fut un moment consultant de l'entreprise pétrolière américaine Unocal, quand celle-ci étudiait la construction d'un oléoduc en Afghanistan.

Après les attentats du 11 septembre et « la chute annoncée » des talibans, il nous affirmait : « tout Afghan a deux souhaits : le retour de la souveraineté afghane et la fin des terroristes ». Il sou-

La France veut participer à la renaissance des lycées et de l'hôpital de Kaboul

SURTOUT, « faire les choses finement, ne pas réinventer le paternalisme balourd parce que c'est un pays plus matraqué que d'autres ». Avant tout, « partir de ce que veulent les Afghans ». En clôturant, mardi 4 décembre, la « Journée Afghanistan, quelle reconstruction », le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a pris toutes les précautions pour éviter que la France ne soit taxée de donneuse de leçons, comme c'est souvent le cas.

Organisée à l'initiative de Quai d'Orsay, la journée a réuni quelque deux cents experts, français, afghans ou franco-afghans, médecins, ingénieurs agronomes, professeurs, spécialistes du développement, venant de la sphère publique ou d'associations.

Alors que les grandes institutions multilatérales, Banque mondiale et Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) recensent depuis un mois les besoins de reconstruction des Afghans après vingt ans de guerre, la France a vou-

lu faire entendre sa petite musique. Non pas en marge de ces initiatives mais en appui.

La France a une relation « affective, ancienne, presque sentimentale » avec l'Afghanistan, a rappelé M. Védrine qui avait jugé utile de faire l'inventaire des moyens humains et des expertises qu'elle peut apporter, notamment dans deux domaines : l'éducation et la santé.

« UN ACCOMPAGNEMENT »

Nommée mardi par Jack Lang coordinatrice de l'aide française aux projets éducatifs et scolaires pour encourager des réouvertures d'écoles, Martine Storti, inspectrice générale de l'éducation nationale, a souligné l'importance pour les élèves de « retrouver très vite des lieux scolaires et un enseignement qui puisse se diffuser ».

Une mission doit être dépêchée à Kaboul pour voir comment faire revivre les lycées français d'Esteqal (garçons) et de Malalaf (filles) qui ont en leur temps formé quelque

5 000 élèves par an. Tout est à faire.

« Les manuels scolaires sont lamentables », estime Mohammad Ali Raouanaq, professeur de physique et de mathématiques qui met en garde contre la tentation des occidentaux de plaquer leurs modèles sur le peuple afghan « qui a changé en vingt ans ». Ce qui est bien en France ne l'est peut-être pas là-bas, estime-t-il en soulignant le besoin criant de techniciens, de laborantins, d'ingénieurs, de cadres...

La tâche de M^{me} Storti, qui a déjà mené une mission de ce type au Kosovo, sera de définir l'aide à la resocialisation rapide et à la resocialisation des enfants afghans en Afghanistan mais également dans les camps de réfugiés, a précisé Jack Lang au cours de son intervention.

L'aide de la France est certes bienvenue mais Faissal Habib, professeur de mathématiques, ancien élève du lycée Esteqal, met les points sur les « i » en soulignant qu'il faut veiller à ce que cette aide soit « un accompagnement et non une substitu-

tion à la politique afghane car autrement il y a dépendance ».

Un leitmotiv repris tout au long de la journée par les responsables français qui se sont succédés dans les diverses tables rondes. Le ministre de la santé, Bernard Kouchner, a pour sa part, insisté sur l'effort à fournir en matière de santé. Là également, la France a un rôle à jouer en s'appuyant sur ses réalisations passées.

C'est le cas pour l'hôpital de Kaboul, Ali Abad, construit par les Français, qui n'a pas cessé de fonctionner mais dans « des conditions très précaires » et pourrait, si les autorités afghanes le demandent, bénéficier d'une aide française. Samedi 1^{er} décembre, une mission menée par une femme médecin, Nilas Mobarez, qui exerce à l'hôpital de Pontoise, est partie à Kaboul évaluer les besoins et envisager un projet d'unité pédiatrique dans la capitale afghane.

Babette Stern

JEAN-LUC BRUZUIER
GUY HAUBEBOURG



CACHEZ CE PAUVRE
QUE JE NE SAURAI VOIR

APFUD-SODIS 112 p., 17 € - 111,51 FRF

Peut-on faire disparaître
les pauvres par décret ?

De Louis XIV à la V^e République, une brève
histoire du traitement social de la pauvreté.

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

ÉDITIONS
ENSP

École nationale de la santé publique
CS 74312 - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr



JIM HOLLANDER/REUTERS

SUD AFGHAN. Dans la région de Kandahar, les anti-talibans se sont heurtés à une forte résistance, avant de se retirer pour laisser le champ libre aux bombardements américains sur les positions talibanes. Les effectifs des marines américains (photo), au sud-ouest de Kandahar, ont été portés à 1 300 hommes, selon la porte-parole du Pentagone, Victoria Clarke. Un soldat américain aurait été blessé par balle, mardi.

Oussama Ben Laden et ses partisans seraient encerclés dans le secteur de Tora Bora

Kandahar continue de résister en dépit des bombardements américains

LES FORCES OPPOSÉES aux talibans ont progressé sans rencontrer de résistance dans la région de Tora Bora, au sud de Jalalabab, où Oussama Ben Laden aurait trouvé refuge. « Nous nous sommes emparés de plusieurs secteurs que les hommes de Ben Laden ont laissés autour de Tora Bora. Ils se sont retirés de ces secteurs sans combattre », a indiqué Hazrat Ali, commandant environ 2 000 soldats opposés aux islamistes soulignant que « l'assaut final est imminent ». Les bombardements américains continuent sur le secteur et selon cet officier douze membres du réseau Al-Qaida auraient été tués au cours des deux derniers jours.

L'agence Afghan Islamic Press

affirme, par ailleurs, que cent quinze civils auraient été tués. Toujours selon Hazrat Ali, un millier de combattants arabes sont retranchés dans la zone de Meelawa, secteur situé à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Tora Bora.

Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a laissé entendre que les Etats-Unis souhaitent que des Afghans se chargent de débusquer Oussama Ben Laden et ses hommes. « Nous encourageons les groupes afghans à chercher et trouver les chefs des talibans et d'Al-Qaida », a-t-il dit avant de rappeler que Washington a promis une récompense de 25 millions de dollars à ceux qui aideraient à neutraliser le responsable présumé

des attentats du 11 septembre et ses associés. « En quelques jours nous en aurons fini avec eux », a affirmé, mardi 4 décembre, le chef militaire de la province de Nangrahar, le commandant pachtoune, Haji Mohammad Zaman. « Ils se rendront » a-t-il estimé.

Pour éviter qu'Oussama Ben Laden ne fuie au Pakistan, Washington et Islamabad ont renforcé la sécurité le long des 2 500 kilomètres de la frontière avec l'Afghanistan. La décision a été prise, samedi 1^{er} décembre, lors d'une rencontre entre le directeur de la CIA, George Tenet, et le chef des services de renseignement pakistanais, le général Ehsanul Haq.

ajoutant que « les talibans ont menti de façon répétée ». Trois cents G'S de la 10^e division de montagne basée en Ouzbékistan ont été transférés à Bagram, près de Kaboul, et à Mazar-e-Charif, où les ont rejoint 40 marsouins français d'un régiment de Fréjus (Var). Cet élément précurseur français sera renforcé par soixante autres marsouins qui doivent arriver, jeu-

Le trésorier d'Al-Qaida aurait été tué

Un bombardement américain, lundi en Afghanistan, aurait tué des membres de la famille d'un haut responsable d'Al-Qaida, le réseau terroriste d'Oussama Ben Laden, ont rapporté mardi 4 décembre plusieurs médias américains. Un responsable militaire, Haji Mohammed Zaman, a déclaré que l'adjoint le plus proche de Ben Laden, l'Égyptien Ayman Al-Zawahri, avait été blessé dans un bombardement, et son trésorier, Ali Mahmoud, tué. Mais des responsables américains ont déclaré sur la chaîne de télévision NBC qu'ils n'avaient aucune preuve qu'Ayman Al-Zawahri soit blessé ou mort, précisant qu'ils pensaient que sa famille proche avait été tuée. Beaucoup considèrent M. Al-Zawahri comme l'un des cerveaux d'Al-Qaida, avec le commandant militaire Mohammed Atef (tué lors d'un bombardement près de Kaboul en octobre). Avec Oussama Ben Laden, Al-Zawahri et Atef sont considérés comme les architectes des attentats du 11 septembre. - (AFP.)

di 6 décembre, à Douchanbé (Tadjikistan). C'est, en principe, dans ce pays que devraient stationner prochainement six Mirage 2000 D et deux ravitailleurs C-135 français. Avec des avions britanniques, italiens et canadiens dont le déploiement est aussi attendu, ces appareils français pourraient, dans un premier temps, être stationnés sur des bases au Kirghizstan d'où ils mèneraient des raids au-dessus de l'Afghanistan. - (AFP, Reuters.)

John Walker Lindh, le « taliban américain » qui obsède les Etats-Unis

NEW YORK

de notre correspondant

Comment un Américain peut-il devenir un taliban ? La question obsède les Etats-Unis depuis deux jours. Les chaînes de télévision passent en boucle les images de John Philip Walker Lindh devenu Abdul Hamid, hirsute, blessé, les yeux fiévreux, le visage noirci, sur un brancard au milieu d'autres prisonniers. Né il y a vingt ans à Silver Spring, dans le Maryland, dans une famille blanche, catholique, de classe moyenne, sans histoires, son enfance et son adolescence se passent sans un nuage en Californie, à Fairfax, non loin de San Francisco. Mais le bon élève passionné de poésie et d'art, décrit par son père, un avocat de San Francisco, comme un « gentil garçon », est aussi l'un des quatre-vingt-six survivants de la bataille sanglante de Qala-e-Jhangi, cette forteresse située près de Mazar-e-Charif où, le 25 novembre, se sont révoltés des centaines de prisonniers talibans qui ont tué un agent de la CIA.

Avant d'être emmené, après sa capture, par les soldats de l'Alliance du Nord, John Walker Lindh a eu le temps de se faire connaître et de se confier à un journaliste du magazine *Newsweek*. Il raconte qu'il a combattu aux côtés des talibans pendant les deux semaines du siège de Kunduz. Après leur reddition, il est envoyé avec 500 à 600 prisonniers à Qala-e-Jhangi. La situation dégénère alors rapidement.

« Deux talibans ont jeté des grenades qu'ils avaient cachées dans leurs vêtements et ont tué plusieurs personnes. Après, les hommes de l'Alliance du Nord nous ont enfermés dans le sous-sol pendant la nuit et nous ont fait sortir au petit matin un par un, nous attachant les mains et en frappant certains. Des combattants pleuraient, croyant qu'ils allaient tous nous tuer. J'ai vu deux

Américains là-bas, ils filmaient et prenaient des photos. Après être tous sortis, quelqu'un a arraché un couteau ou jeté une grenade sur les gardes, je ne sais pas très bien, s'est emparé de leurs armes et a commencé à tirer. Quand j'ai entendu des coups de feu, je me suis jeté à terre et j'ai été touché à la jambe. Ils nous ont ensuite bombardés avec tout ce qu'ils avaient. C'était horrible. Tout le monde a été blessé. » Pour déloger les prisonniers rebelles, l'Alliance du Nord répand du carburant dans les sous-sols et y met le feu. Les grenades et les obus pleuvent. Après trois jours, les souterrains sont finalement inondés. « Nous avons passé la nuit dans l'eau glacée, seuls ceux qui pouvaient se tenir debout ont survécu. »

L'AUTOBIOGRAPHIE DE MALCOLM X

C'est à l'âge de seize ans que la vie de John Walker Lindh a basculé après la lecture de l'autobiographie de Malcolm X. Fasciné par l'islam, il décide alors de se convertir. Ces voisins se souviennent d'avoir vu peu à peu son apparence changer. Il se laisse pousser la barbe et se met à porter le turban et la djellaba. Ces parents sont impressionnés par sa ferveur et sa volonté. Un an plus tard, John Walker part avec leur accord au Yémen pour apprendre l'arabe. Il y reste un an, revient aux Etats-Unis, avant de rejoindre une école coranique au Pakistan.

Sans avertir sa famille cette fois, il passe clandestinement en Afghanistan en avril 2001 pour participer à la guerre sainte au côté des talibans « afin d'aider le seul gouvernement qui aujourd'hui respecte la loi islamique », explique-t-il à Colin Soloway de *Newsweek*. Son père tente alors de le retrouver, en vain. Abdul Hamid se vante d'avoir rencontré « les professeurs des chefs du mouvement taliban ». Sa mère est convaincu qu'il a subi un lavage de cerveau. Il

approuve les attaques du 11 septembre « même si cela nécessite une explication longue et compliquée ». Il déclare à un journaliste de CNN que « son cœur restait attaché aux talibans ».

Il se trouve aujourd'hui entre les mains des forces spéciales américaines et devrait être ramené dans son pays après avoir été soigné. La polémique sur son sort promet alors de prendre de l'ampleur. Car, sur le plan juridique, son cas est sans précédent. En tant que citoyen des Etats-Unis, il ne peut pas être jugé par les tribunaux militaires réservés aux terroristes étrangers. « Il n'a apparemment violé aucune loi américaine et il va être très difficile de monter une accusation et de prouver par exemple qu'il a trahi son pays », estime Paul Rosenzvaig, professeur à la George Mahon University et ancien procureur fédéral.

Sa famille et ses proches affirment qu'il est surtout une victime. « Jusqu'à la disparition de John, il s'agissait pour moi d'un enfant qui a choisi une religion que je respecte et qui semblait vraiment bénéfique pour lui », explique son père. « Il n'y a aucune preuve d'après ce que nous savons qu'il ait fait quelque chose de mal. John est la dernière personne que je peux imaginer être devenu un combattant », ajoute-t-il. Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, a indiqué mardi 4 décembre « étudier différentes possibilités légales. Il est blessé, il reçoit des soins médicaux. Les personnes proches de lui pourront le voir et nous prendrons des décisions en temps utile ». L'Amérique n'en a sans doute pas fini avec ses enfants devenus talibans. John Walker n'est apparemment pas un cas isolé. Deux autres prisonniers détenus par le Front uni affirment être des citoyens des Etats-Unis.

Eric Leser

écoutons respirer le monde

www.lafuma.com

lafuma

Un ministre de Silvio Berlusconi démissionne après de violentes attaques contre la magistrature

Carlo Taormina, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, avait demandé l'arrestation de certains juges

Le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur du gouvernement de Silvio Berlusconi a démissionné, mardi 4 décembre. Cet avocat s'était fait une spécialité

d'attaquer la magistrature, l'accusant de participer à un complot politique. La semaine dernière, il avait demandé l'arrestation de certains

juges, déclenchant par ces déclarations un fort malaise au sein de la coalition gouvernementale et un tollé dans l'opposition.

ROME

de notre correspondante

Carlo Taormina, avocat et sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, a démissionné mardi 4 décembre, cédant aux fortes pressions du chef de gouvernement Silvio Berlusconi, d'une partie de ses alliés de la Ligue et d'Alliance nationale, et de la quasi-totalité de l'opposition.

Avant même la victoire électorale, en mai, de la coalition de centre droit, ce pénaliste s'était fait une spécialité de dénoncer sur tous les tons les « magistrats politisés », ces fameuses « toges rouges », en particulier du tribunal de Milan qui abrite le pool d'enquêteurs et de juges de l'opération « Mains propres ».

Nommé au gouvernement, sans pour autant abandonner son activité privée d'avocat, M. Taormina s'était déchaîné sur ce thème, allant même jusqu'à demander, il y a quelques semaines, l'arrestation des magistrats qui avaient

refusé d'annuler des actes judiciaires accusant Cesare Previti, un autre proche de Silvio Berlusconi, en passant outre à un avis de la Cour de Cassation.

INQUIÉTUDE EUROPÉENNE

L'immense majorité de la magistrature italienne avait fini par faire front contre le sous-secrétaire d'Etat (le Monde daté 25-26 novembre). La semaine dernière, le Parlement européen, dans un vote indicatif, exprimait son inquiétude sur les récentes entraves à la coopération judiciaire provoquées par les nouvelles lois du gouvernement Berlusconi. Il s'est, par exemple, ému du refus de ce dernier de voir intégrer dans le champ d'application du futur mandat d'arrêt européen les causes de corruption et de fraude exigées par ses partenaires.

Carlo Taormina, très populaire dans son parti de Forza Italia créé par M. Berlusconi, a finalement

céédé. Mardi 4 décembre, le Sénat devait débattre de son cas, au travers d'une motion déposée par les chefs de groupes de l'opposition. Ce texte était clair : « La charge menée par le sous-secrétaire Taormina lèse le prestige du gouvernement italien et n'est plus compatible avec la dignité du pays et sa crédibilité internationale. Il revient donc au gouvernement de révoquer » l'intéressé de ses fonctions.

Finalement, à l'ouverture de la séance, le président Marcello Pera modifiait l'ordre du jour, pour laisser la parole aux ministres de la justice et de l'intérieur, Roberto Castelli et Claudio Scajola. Le premier déclenchait un beau chahut, reprenant à son compte certaines des critiques les plus virulentes de Carlo Taormina, et menaçant d'ouvrir une procédure disciplinaire contre, comprit-on entre les lignes, le procureur général du tribunal de Milan, Francesco Saverio Borelli.

Au sujet du vote du Parlement européen, le ministre dénonçait une manœuvre de « la gauche européenne ».

Claudio Scajola choisissait, lui, de rendre hommage aux qualités professionnelles de Carlo Taormina, avant de lire le dernier paragraphe de la lettre que ce dernier « venait de faire parvenir au président du Conseil », et dans laquelle il donnait sa démission.

LE CONFLIT CONTINUE

Cette démission de M. Taormina arrange de fait tout le monde, mais le conflit entre le gouvernement et la majorité de la magistrature n'est pas pour autant terminé. Roberto Castelli a annoncé le souhait du gouvernement de « modifier le rôle du ministère public », réduisant son indépendance en le plaçant sous l'autorité du ministre, « comme en France ».

Danielle Rouard

Charia, misère et scènes d'émeutes à Kano, dans le nord du Nigeria

KANO

de notre envoyé spécial

Le rond-point Bata, du nom d'une ancienne usine de chaussures, est le carrefour le plus cosmopolite de Kano, la principale ville du nord du

REPORTAGE

Une myriade de dessins montrent le « héros » Ben Laden en « justicier de la cause sacrée de l'islam »

Nigeria avec près de deux millions d'habitants. Son axe est-ouest relie la partie moderne à l'ancienne « cité indigène » ; son axe nord-sud fait la jonction entre le Sabon gari (le « nouveau village » en langue haussa) et le « quartier syrien », les deux « ghettos » d'étrangers. Le rond-point Bata est avant tout un marché. Croulant sous les marchandises et assaillis par la foule, les étals envahissent le goudron, rendant la circulation pénible. C'est dans l'énervement perpétuel de ce commerce de rue qu'un incident a dégénéré, à la mi-octobre, en un week-end d'émeutes qui a fait plusieurs centaines de victimes.

Etait-ce une réplique aux attentats terroristes du 11 septembre et aux représailles américaines en Afghanistan ? Le vendredi 12 octobre, à la sortie des mosquées, un millier de manifestants, brandissant des portraits d'Oussama Ben Laden et scandant « Allah akbar ! » ou « A bas les Américains mécréants ! », ont défilé pour protester contre le soutien apporté à Washington par le gouvernement fédéral nigérian. De cette dissidence ne témoignent aujourd'hui, à part quelques bâtiments réduits en cendres, qu'une myriade d'affiches, de dessins et d'autocollants montrant le « héros » Oussama Ben Laden en « justicier de la cause sacrée de l'islam » ou curieuse-

ment revêtu d'un uniforme américain, en Rambo musulman, ou en superman combattant la dernière superpuissance. Sur d'autres photographies, le chef d'Al-Qaïda est rapatrié dans un contexte local, la grande mosquée de Kano en toile de fond.

« Ça ne veut rien dire, relativise un industriel installé ici de longue date. Quand je veux lancer un nouveau produit, je fais distribuer quelques milliers d'autocollants avec Oussama dans les gares routières et, dès le lendemain, il y a ma marque sur tous les minibus en ville. » Il fait également remarquer qu'Oussama Ben Laden côtoie les effigies, tout aussi nombreuses, quoique défraîchies, de Saddam Hussein, du colonel Kadhafi et de la chanteuse Madonna. « Ils ont tous eu leur heure de gloire. Ici, comme on n'a pas d'autre moyen de défier l'ordre mondial, on aime bien s'identifier avec les imprécateurs de la puissance américaine. »

LES EXPATRIÉS ÉPARGNÉS

A Bata, la manifestation du 12 octobre n'aurait tourné en affrontements sanglants qu'à la suite d'une dispute, a priori anodine, entre un musulman et un chrétien. C'est du moins un point commun entre les multiples versions de l'incident, ce qui accredit l'idée d'une émeute religieuse due à une tension locale et faisant écho à l'actualité internationale.

La tension serait née de l'introduction, depuis un an, de la charia comme loi régissant dans tous ses aspects la vie de la cité : des cours pénales de droit coranique à la mesure – le mudu, une écuellée équivalente à 2,5 kilos – ayant remplacé sur les marchés les « poids occidentaux » ; de la fermeture des boîtes de nuit et autres « lieux publics de dépravation » à l'interdiction des « spectacles et danses obscènes » ; de l'attaque, en avril, par une brigade de casseurs des derniers endroits servant encore de l'alcool à l'apparition des « comités Hisba », la police reli-

gieuse, composée de jeunes volontaires, qui veille au bon ordre islamique.

La majorité musulmane est si écrasante à Kano que des violences interreligieuses n'auraient pu aboutir qu'à une chasse aux « chrétiens », la catégorie résiduelle de tous ceux qui n'ont pas embrassé l'islam. Or, pendant le week-end troublé de la mi-octobre, si des églises et une mosquée ont été incendiées, les nervis de la rue traquaient plutôt les représentants des ethnies Ibo ou Yorouba, quand ils ne se livraient pas au pillage dans un bel esprit écuménique, raflant là où il y avait à prendre. Ainsi, une rue commerçante le long du Sabon gari a été largement dévastée. « C'est la tradition, explique, sous couvert d'anonymat, un homme politique. On casse le grenier des étrangers, puis la vie continue. »

Si les commerces musulmans n'ont pas été épargnés, les expatriés (deux cents Occidentaux et plus de trois mille Libanais) n'ont pas été pris pour cible. La dimension anti-occidentale, religieuse ou ethnique des événements n'est donc pas plus affirmée que leur caractère social. « Les deux tiers de la population de Kano n'ont rien à perdre, sinon une vie de misère », résume le D^r Mansur Kabir, ministre de la santé, dans une capitale dont au moins sept cents habitants viennent de mourir de choléra en trois semaines. Dans la mégapole du nord du Nigeria, la plupart des quartiers n'ont ni eau courante ni égouts. L'approvisionnement en électricité et en carburant est des plus aléatoires (alors que le Nigeria est le sixième exportateur de pétrole de l'OPEP). Et il n'y a pas de travail, sinon dans une économie informelle fondée sur la revente et la récupération. « Il ne faut pas se demander pourquoi il y a eu des émeutes mais pourquoi il n'y en a pas tout le temps », dit un officier de police. Et de lâcher : « Je suis fatigué de réprimer la pauvreté. »

Stephen Smith

Nouvelle réunion de chefs d'Etat africains à propos de la situation en Centrafrique

L'INSTABILITÉ en République centrafricaine (RCA) continue à préoccuper les Etats de la région. Lundi 3 décembre, une réunion de haut niveau s'était tenue à Khartoum, au Soudan, pour tenter d'apaiser la tension entre la RCA et le Tchad sur fond de coup d'Etat avorté. Mardi, une autre rencontre a eu lieu à huis clos, à Libreville, au Gabon, entre les présidents centrafricain, Ange-Félix Patassé, tchadien, Idriss Deby, gabonais, Omar Bongo, et congolais, Denis Sassou-Nguesso. Les discussions se sont achevées mardi après minuit ; elles devaient reprendre mercredi entre représentants de la diplomatie. Elles portent sur l'envoi en Centrafrique d'une « force de maintien de la paix et de sécurité », le président Patassé étant invité à « faciliter une amnistie générale ».

L'envoi d'une telle force avait déjà été préconisé dans une résolution adoptée à la réunion de Khartoum, sans que ni ses effectifs ni la date de son envoi sur place aient été précisés.

Pour le Gabon, initiateur de la rencontre de Libreville, il s'agit de trouver une solution aux crises à répétition qu'affronte la RCA depuis des années et qui ont con-

duit à l'installation de plusieurs centaines de soldats libyens à Bangui pour soutenir le président Patassé. Le but est également d'apaiser la tension entre la RCA et le Tchad, née de « l'affaire » Bozizé, cet ancien chef d'état-major des forces armées centrafricaines réfugié à N'Djamena depuis un mois. Bangui, qui le soupçonne d'avoir fomenté un coup d'Etat, réclame son extradition.

Symbole du climat qui règne à Bangui, en début de semaine l'hôpital a été pris d'assaut, des informations non confirmées faisant état de la présence de victimes de combats, dans le nord du pays, entre des troupes fidèles au général Bozizé et l'armée centrafricaine.

Jeudi 6 décembre doit débiter à Bangui le retour des réfugiés qui avaient gagné la République démocratique du Congo lors du putsch avorté du 28 mai. Près de 100 000 habitants de Bangui avaient fui les combats entre factions et les exactions commises par les troupes loyalistes à l'encontre des membres de l'ethnie Yakomas, à laquelle appartient l'ancien président André Kolingba, l'auteur présumé de la tentative de putsch.

Les deux communautés chypriotes engagent des négociations directes

NICOSIE. Le président chypriote Glafcos Cléridès et le dirigeant chypriote-turc Rauf Denkash – qui gouverne le nord de l'île occupé par l'armée turque – ont décidé, mardi 4 décembre, d'entamer le 15 janvier des négociations directes sur l'avenir de l'île divisée. Les négociations auront lieu à Nicosie sous l'égide de l'ONU et sans conditions préalables, a indiqué l'émissaire des Nations unies, Alvaro de Soto. M. Denkash a affirmé que l'objectif était de parvenir à un accord avant juin 2002, date de la fin probable des négociations d'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne (UE). La rencontre de mardi entre les deux hommes était la première à ce niveau depuis quatre ans.

Le porte-parole du gouvernement chypriote-grec a annoncé que M. Cléridès serait mercredi l'hôte à dîner de M. Denkash dans la résidence de ce dernier dans la partie chypriote-turque de Nicosie. M. Cléridès recevra, à une date non encore fixée, le dirigeant chypriote-turc dans le sud de l'île, a indiqué un conseiller de M. Denkash. – (AFP.)

Première réunion des députés serbes et albanais du Parlement du Kosovo

PRISTINA. Les députés serbes et albanais du Parlement du Kosovo ont assisté, mardi 3 décembre à Pristina, à une réunion préparatoire du Parlement issu des élections législatives du 17 novembre. Il s'agissait de la première rencontre de députés serbes et albanais de la province depuis la suppression de l'autonomie de la province en 1989 par le pouvoir de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic. « Les choses se sont déroulées mieux qu'on l'espérait », a déclaré Sven Lindholm, porte-parole de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo. « L'atmosphère était acceptable car tout le monde était présent pour la même raison : apprendre à travailler ensemble dans le futur Parlement du Kosovo », a-t-il ajouté. La majorité des députés sont des Albanais, mais le Parlement est également composé de 22 députés serbes et une quinzaine d'autres non Albanais. La première session du Parlement est prévue le 10 décembre. – (AFP.)

Le meurtre d'un journaliste à Haïti accentue la crise politique

PORT-AU-PRINCE. De nombreuses organisations haïtiennes ont condamné, mardi 4 décembre, le meurtre du journaliste Brignol Lindor, responsable de la salle de rédaction de Radio Echo 2 000 de Petit-Goâve, à 70 kilomètres de la capitale Port-au-Prince. Selon plusieurs témoins, il a été assassiné lundi à coup de machettes par des partisans du président Jean-Bertrand Aristide qui l'accusaient d'être favorable à l'opposition. Les attaques et les menaces contre les journalistes haïtiens se sont multipliées au cours des dernières semaines à mesure que la tension monte entre le pouvoir Lavalas et l'opposition regroupée au sein de la Convergence démocratique. Le service de presse de la présidence a condamné cet acte et les responsables du secrétariat d'Etat à la sécurité publique ont annoncé l'ouverture d'une enquête. Lors d'une récente visite à Port-au-Prince, le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard, a accusé les responsables haïtiens de faire obstruction à l'enquête sur l'assassinat de Jean Dominique, le directeur de Radio Haïti Inter tué par balles le 3 avril 2000. RSF réclame la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Dany Toussaint, un proche du président Aristide, qui est le principal suspect dans le meurtre de Jean Dominique. – (Corresp.)

Danielle Mitterrand critique l'ONU et l'Europe sur le Sahara occidental

PARIS. Danielle Mitterrand, présidente de la fondation France Libertés, a dénoncé mardi à Paris, lors d'une conférence de presse, « l'ensemble d'une politique internationale et européenne, menée à l'ONU par le Conseil de sécurité », visant à considérer le Sahara occidental comme partie intégrante du territoire marocain. S'exprimant sur son voyage le mois dernier dans les camps de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf, en Algérie, Danielle Mitterrand a notamment reproché au président Jacques Chirac d'avoir, lors de sa visite le week-end dernier à Rabat, évoqué le Sahara occidental en utilisant les termes de « province du Sud ».

Selon Mme Mitterrand, la situation humanitaire des réfugiés sahraouis est préoccupante, l'aide du Programme alimentaire mondial ne couvrant plus que 37 % des besoins alimentaires des 180 000 personnes vivant dans les camps marocains et algériens. – (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ETATS-UNIS** : un agent de la CIA, sanctionné pour le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade durant la campagne de l'OTAN au Kosovo en 1999, a estimé que l'erreur aurait pu être évitée si ses supérieurs avaient vérifié auprès de sources locales les renseignements dont ils disposaient, a indiqué mardi 3 novembre, l'avocat de cet agent connu uniquement sous le pseudonyme de « Mitford ». La CIA, qui avait imputé son erreur de cible à l'utilisation de cartes périmées et de mauvais renseignements, avait ensuite renvoyé un de ses agents et sanctionné six autres pour ce bombardement qui tua trois journalistes chinois. – (AFP.)

■ **ALGÉRIE/UE** : le chef de la diplomatie algérienne, Abdelaziz Belkhadem, était attendu mercredi 5 décembre à Bruxelles pour une réunion avec la troïka européenne portant sur l'accord d'association Algérie-UE. Outre l'état d'avancement des négociations sur cet accord, les discussions porteront sur le Proche-Orient et la situation internationale. – (AFP.)

■ **GHANA** : le président John Kufuor a indiqué, mardi 4 décembre à Paris, que « 18 personnes ont été tuées » dans les heurts entre communautés ethniques dans le nord-est du Ghana et que des soldats et des policiers ont été envoyés en renfort. Selon un responsable de la police, qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat à Accra, les heurts depuis le week-end dernier ont fait au moins 50 morts et quelque 150 blessés. – (AFP.)

■ **RWANDA** : Kigali a accusé le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), d'employer un nombre important de personnes suspectes d'avoir participé au génocide de 1994 parmi les enquêteurs recrutés par les avocats des accusés, a rapporté, mardi 4 décembre, l'agence de presse Hirondelle. « Nos enquêtes ont révélé que la majorité des enquêteurs [de la défense] au TPR sont suspects de génocide », a affirmé lundi soir le représentant spécial du Rwanda auprès du TPR, Martin Ngoga. – (AFP.)

Jacques Gautier

Bijoux d'art

VERNISSAGE

Vendredi 7 et Samedi 8 Décembre



36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

Communiqué

MUTUELLE AUTONOME GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CALENDRIER ÉLECTORAL

- **mercredi 5 décembre 2001**
 - annonce des élections
- **du mercredi 5 décembre 2001 au mercredi 19 décembre 2001**
 - consultation et rectification des listes électorales
- **mercredi 19 décembre 2001**
 - date limite de rectification des listes électorales à 17 h
 - date limite de dépôt des listes de candidatures à 17 h
- **vendredi 21 décembre 2001**
 - date limite de contestation concernant les listes électorales à 17 h
- **lundi 24 décembre 2001**
 - affichages des listes de candidatures
- **vendredi 28 décembre 2001**
 - date limite de contestation relative aux candidatures à 17 h
- **semaine du 7 janvier au 11 janvier 2002**
 - expédition du matériel électoral
- **vendredi 25 janvier 2002**
 - date limite de demande de matériel électoral
- **vendredi 1er février 2002**
 - scrutin, dépouillement et proclamation des résultats
- **lundi 4 février 2002**
 - affichage des résultats du scrutin
- **mercredi 6 février 2002**
 - date limite des contestations relatives au scrutin, au dépouillement et à la proclamation des résultats à 17 h

PRÉSIDENTIELLE Le PS se met en ordre de marche pour les élections présidentielle et législatives du printemps 2002. ● FRANÇOIS HOLLANDE, le premier secrétaire, doit clore, jeudi

6 décembre à Paris, lors d'un meeting, la séquence de la campagne consacrée au bilan du gouvernement de Lionel Jospin. ● LE PREMIER MINISTRE, lors de son entretien télévisé,

mercredi 5 décembre, sur France 2, devait, notamment, aborder les questions économiques et revenir sur la polémique sur l'insécurité. ● CLAUDE ALLÈGRE, dans son livre d'entretiens

Les Audaces de la vérité, dénonce l'emprise de « l'énarchie » sur le « système Matignon ». L'ancien ministre de l'éducation nationale pourrait cependant faire partie de l'équipe de

campagne de M. Jospin. ● STÉPHANE FOUKS, jeune président d'Euro-RSCG C & O, est pressenti pour être l'un des « communicants » de la campagne du candidat Jospin.

Sans s'être déclaré candidat, Lionel Jospin entre en campagne présidentielle

Le premier ministre devait s'exprimer, mercredi soir 5 décembre sur France 2. S'il prévoit toujours de n'annoncer son entrée en lice officielle qu'à la fin du mois de février, le PS a déjà organisé son dispositif, qui inclut, autour de François Hollande, Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry

LA machine est en marche. Mardi 11 décembre, le traditionnel bureau national du PS se transformera partiellement en « bureau de campagne » : tous les ministres socialistes y seront conviés, ainsi que des personnalités comme Dominique Strauss-Kahn. Un peu avant, jeudi 6 décembre, François Hollande devait fermer, à Paris, lors d'un meeting où étaient attendus 4 000 mili-

« faux cul ». Alerté par son conseiller ès sondages, Gérard Le Gall, le premier ministre a entendu ceux qui lui disaient que le « secret de Polichinelle » n'était plus tenable pour les troupes socialistes, menacées de démoralisation quand les enquêtes d'opinion ont commencé, il y a quelques semaines, à donner des indices de faiblesse. « Il est candidat dans sa tête, mais pas encore

échéances existe » et évoquait « le beau rendez-vous de 2002 ». Mais le lendemain, c'est le premier ministre qui partait à Toulouse annoncer un plan de réparation pour la ville. Devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le mardi 13 novembre, il s'était glissé un peu plus dans l'habit du candidat. « Je ne doute pas de votre lucidité. Ne doutez pas de ma passion », lançait-il aux députés ; l'après-midi, le premier ministre répondait aux questions d'actualité. Le mercredi 21 novembre, devant les maires socialistes réunis dans une brasserie parisienne, il suscitait l'ovation de son public en confiant : « Le moment venu, nous aurons un candidat. Vous avez remarqué, je ne dis plus : "un candidat ou une candidate", car sinon, cela ferait un peu faux cul ! » Puis il filait à l'Assemblée nationale pour décliner « la politique de la France » sur la situation en Afghanistan.

A Matignon, alors que les manifestations de policiers battaient leur plein et que l'on notait avec inquiétude, dans les enquêtes qualitatives, que l'image de la justice avait atteint son plus bas niveau historique, M. Jospin a ressenti le besoin, côté in, de s'adresser aux Français. Quelques-uns, au sein de son cabinet, avaient d'ailleurs plaidé pour une émission moins confidentielle et plus grand public que *Question ouverte*, sans succès. Le premier ministre souhaitait y faire le point

sur l'engagement de la France dans le conflit afghan, le débat sur la présomption d'innocence, mais aussi sur le ralentissement économique. Plusieurs conseillers, dont Dominique Marcel, ont insisté sur la nécessité de faire œuvre de pédagogie.

campagne, qui se tiennent toutes hors de Matignon. Chaque lundi matin, à 9 heures, depuis septembre, au siège du PS, se retrouvent par exemple les « communicants », autour de dirigeants socialistes - M. Hollande parfois, Stépha-

candidat - non encore désigné - au poste de directeur de campagne. Ce dernier poste est aussi convoité par Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes.

M. Hollande sait tout, voit tout. En septembre, à l'université d'été de La Rochelle, il avait enchanté les militants par un discours enflammé, qui avait presque failli éclipser celui de M. Jospin. A sa demande, Alain Claeys a présenté, au secrétariat national du 28 novembre, l'organigramme de campagne du PS, organisé autour de dix pôles. Il se réunira chaque mardi matin autour de M. Hollande et des présidents des groupes parlementaires. Le député de Corrèze travaille avec Martine Aubry, chargée du « projet 2002 », et voit très régulièrement « DSK » - deux piliers appelés à jouer un rôle de premier plan dans la campagne. Il rencontre aussi Claude Allègre - qu'il vaut mieux avoir dedans que dehors, entend-on au PS... Il a aussi déjeuné récemment avec Olivier Schrameck, le directeur du cabinet de M. Jospin, dont il avait modérément goûté la sortie et la teneur du livre, *Matignon Rive gauche* (Le Seuil).

Depuis la sortie de ce livre, M. Jospin a aménagé son emploi du temps, consulte - seul, désormais - dans le secret de son bureau, commande des notes à ses ministres, souvent dans des délais rapides : « Pour demain, c'est possible ? »

M. Séguéla, qui l'a rencontré en juillet, réfléchit à des slogans de campagne - « le président manager » -, explique au PS qu'il faut « démoder la droite ». Le 4 décembre, déjeunant de nouveau avec des maires de grandes villes, M. Hollande leur a demandé de l'alerter sur les initiatives locales pouvant nourrir les « déplacements thématiques » du candidat. Du terroir, des équipes et des méthodes éprouvées : le premier meeting de campagne de M. Jospin pourrait se tenir à Lille. Mais avant son investiture officielle, le 10 mars, Michèle Sabban, qui a lancé un appel de « 2002 femmes socialistes » en sa faveur, souhaite réunir symboliquement le 8 mars, journée internationale de la femme, 8 000 femmes avec leur candidat, « l'homme qui comprend le passé pour préparer la société du XXI^e siècle ».

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

Ar. Ch.

Un livre d'entretiens avec Alain Duhamel

Le lancement public de la campagne présidentielle de Lionel Jospin, en février 2002, s'accompagnera de la parution d'un livre d'entretiens du premier ministre avec le journaliste Alain Duhamel - qui avait été le questionneur de François Mitterrand, en 1969, pour *Ma Part de vérité*. La décision de principe a été prise durant l'été par Lionel Jospin, mais les deux hommes ont à peine commencé à travailler. L'incertitude demeure sur le nom de l'éditeur, aucun contrat n'ayant encore été signé. Alain Duhamel est d'ordinaire publié chez Plon - maison du groupe Vivendi - qui vient de publier le livre de Bernadette Chirac, *Conversations*. Quant à Lionel Jospin, il a signé, en 1996, un contrat avec Stock - maison du groupe Hachette - pour un livre qui devait paraître à l'automne 1997 et dont l'écriture a été interrompue par la dissolution, suivie de sa nomination à Matignon. Le livre d'entretiens avec Alain Duhamel doit inclure une partie consacrée au passé trotskiste de M. Jospin, et une autre sur ses projets pour la société française.

tants, la première séquence de la campagne, celle du « bilan » de la législature - au grand soulagement du publicitaire Jacques Séguéla, qui attendait la fin de cette figure imposée avec la plus grande impatience. Ce retour vers le passé, autour d'une brochure et d'affiches sur *La France qui change*, n'enthousiasmait guère le « communicant » en chef de Lionel Jospin, chargé de reprendre du service après la fructueuse collaboration de 1997. Enfin, l'émission *Question ouverte*, mercredi soir 5 décembre, sur France 2, devait être, sauf circonstances exceptionnelles, la dernière émission télévisée dans laquelle interviendra le premier ministre. Et donc, même s'il ne souhaitait évoquer le sujet que très brièvement, sa première émission de futur candidat.

Le calendrier s'est accéléré. Non pas l'agenda public : M. Jospin ne devrait faire acte de candidature officiel qu'au cours de la dernière semaine de février. L'agenda privé, en revanche, a connu quelques bouleversements. M. Jospin semble avoir conclu qu'on ne pouvait faire durer le désir de soi que jusqu'à un certain point, au risque, selon son expression, d'apparaître comme un

en campagne », rassure ainsi François Hollande.

Il y a donc désormais deux Lionel Jospin. L'un pour le in, l'autre pour le off. A la mairie de Nantes, aux côtés de Jean-Marc Ayrault, le 27 septembre, il expliquait que « la chance de gagner les prochaines

Petit florilège de la campagne des hérauts socialistes contre le candidat Chirac

CE n'est pas parce que la campagne n'est pas officiellement ouverte que responsables ou ministres socialistes se taisent. Au début de l'été, le premier ministre les avait conviés à « ne laisser aucun argument sans réponse ». Depuis quelques semaines, les attaques contre le président de la République ont toutefois pris un tour nouveau. Quand il s'agit d'attaquer Jacques Chirac, les hérauts de la majorité ne font plus dans la dentelle. Premiers indices d'une campagne très « physique ».

Le président mange et boit. « D'abord il mange. Que dis-je, il mange, il dévore ! Il se jette sur chaque plat avec une glotonnerie enthousiaste, sans la moindre retenue », écrit le ministre de l'agriculture Jean Glavany, dans son livre *Politique folle* (Grasset, octobre 2001). Et encore : « Comme on disait autrefois dans les vieilles familles françaises : "Cet homme-là fait honneur à la cuisinière" ; ensuite, il boit (...). La ronde infernale se poursuit à un rythme insensé : manger, porter un toast, boire, battre la mesure,

applaudir à tout rompre, boire, manger... »

« Bonne retraite avec le petit Martin. » Vincent Peillon, porte-parole du PS, a déclaré au quotidien *Le Progrès de Lyon*, le 29 novembre, que le temps était venu, pour le fondateur du RPR, de se retirer : « A soixante-neuf ans, disait-il, c'est pour lui le moment d'acquiescer un peu de sagesse et de prendre une retraite bien méritée, après une si longue carrière politique. »

Le même jour, sur France-Inter, M. Peillon confirmait : « Je lui souhaite d'occuper les temps qui viennent le mieux possible, avec Bernadette et le petit Martin, que nous avons déjà beaucoup vu et qui a l'air d'être un petit garçon charmant (...). Je lui souhaite de consacrer ses dernières années à rattraper un peu le temps perdu de ce point de vue-là. »

Le maillot de corps du président. Lors d'un meeting à Besançon, en compagnie de Dominique Strauss-Kahn et Paulette Guinchard-Kunstler, le 30 novembre, Pierre Moscovici, ministre

délégué aux affaires européennes, a attaqué à son tour : « Jacques Chirac n'est pas un homme désagréable. Il a prêté à Dominique [Strauss-Kahn] son maillot de corps - porté une seule fois. Moi, il m'a proposé une chemise que j'ai refusée. Mais ce n'est sûrement pas un homme sympathique. C'est un tueur. Il y a, à droite, un cimetière jonché de victimes, car à droite, certains bougent encore. Attention, être candidat, il sait faire. Ce n'est pas un homme nouveau. Ne faisons pas comme si Jacques Chirac était le poulet de l'année. »

« Mari, fille et mère. » Lors d'un meeting au Creusot (Saône-et-Loire), le 29 novembre, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a prévenu : « Nous dénoncerons l'impudence consistant à faire campagne sur une image de sympathie individuelle forcée, de sympathie familiale, mère, fille et mari, d'une famille qui se présente comme famille régnante. »

Claude Allègre dénonce l'emprise de « l'énarchie » sur le « système Matignon »

IL Y A EU Toute Vérité est bonne à dire, publié en août 2000, après son départ du ministère de l'éducation nationale : ce livre d'entretiens avec Laurent Joffrin - le directeur de la

rédaction du *Nouvel Observateur* - ressemblait à un bilan en forme de testament. L'ouvrage recensait les regrets de Claude Allègre, accumulant les griefs à l'encontre de son « ami Lionel » et des multiples acteurs du monde éducatif. Dans *Les Audaces de la vérité*, l'ancien ministre, toujours en compagnie de Laurent Joffrin, explore un champ politique plus vaste. Avec la fougue dévastatrice qui le caractérise, il s'attelle à un état des lieux de la France du gouvernement Jospin, passant, dans chaque chapitre, du constat critique à l'exposé de ses propositions.

Le livre donc ici ses avis personnels sur la manière dont le gouvernement gère les crises, construit l'Europe, tente de régler le problème corse, conduit la politique économique, modernise les services publics et aborde la réforme de l'Etat. Ce dernier dossier - qu'il qualifie de « serpent de mer », et même de « sujet typiquement énarquique » maintenu sur le devant de la scène politique, « notamment par les membres du Conseil d'Etat » - n'aurait, selon lui,

guère de chances d'aboutir : en ce domaine, dit-il, « on a énormément parlé mais peu fait ».

Car, pour Claude Allègre, le mal vient de « l'énarchie ». Omniprésents dans la haute fonction publique, les énarques, déplore-t-il, constituent le cœur du pouvoir. A gauche comme à droite, cabinets ministériels et partis politiques sont investis par ces fonctionnaires brillants et « commodes », capables de rédiger en deux heures « des notes sur n'importe quoi ». Pour M. Allègre, ils sont devenus les acteurs incontournables de la vie politique avec l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, en 1974. L'alternance n'a pas, selon lui, inversé le cours des choses, et les énarques de gauche ont remplacé les énarques de droite.

Lionel Jospin lui-même, note avec amertume cet ami de trente ans, a succombé comme tant d'autres, « lui qui était pourtant le moins énarque des énarques ». Le premier ministre se serait « schrameckisé », selon une formule attribuée par Claude Allègre à Jean-Pierre Chevènement. Les énarques étant partout, l'omniprésence d'Olivier Schrameck - le directeur du cabinet de M. Jospin - semble lui avoir pesé. Derrière les commentaires de l'ancien ministre de l'éducation se dessine la silhouette de l'homme de Matignon Malgré des compliments appuyés sur les formidables qualités « d'Olivier » et les propos sur sa « mécani-

que intellectuelle rapide et omnisciente en matière d'organisation de l'Etat et de droit public », M. Allègre ne peut cacher son amertume.

« Le système Matignon », écrit-il, pèse de plus en plus sur la vie du gouvernement. A l'en croire, les ministres ne disposeraient plus désormais que d'une autonomie réduite, le « système » transformant « la politique en un exercice de gestion administrative », politisant l'administration et créant un circuit de

« L'influence conjointe de Schrameck et Hollande a été, hélas, aussi déterminante que peu glorieuse »

décision passant obligatoirement par le filtre de Matignon. Il regrette le temps de la « dream team » des débuts du gouvernement Jospin, quand les ministres « se voyaient entre eux et cherchaient à régler leurs problèmes directement », bénéficiant de la liberté que leur accordait le premier ministre. Plus tard, après les démissions de Dominique Strauss-Kahn, de Martine Aubry et son propre départ du gouvernement, les choses auraient changé : les portes de la « cage dorée » de

Matignon se seraient refermées sur un Lionel Jospin désormais prisonnier de sa fonction et de l'organisation du pouvoir. Dans le chapitre consacré à la gestion politique des crises, M. Allègre assure que non seulement « Jospin s'est mis à faire du Balladur », mais que « l'influence conjointe de [Olivier] Schrameck et [François] Hollande a été, hélas, aussi déterminante que peu glorieuse ».

L'ancien ministre défend, dans un chapitre intitulé « Réformer la République », l'extension du champ des sujets pouvant être soumis au référendum, au nom de la démocratie. Ce mode de consultation directe permettrait, selon lui, aux citoyens « de s'exprimer et de participer aux grands choix de société » pour « franchir les blocages corporatistes mis en place par des minorités ». Se défendant néanmoins de toute tentation démagogique, il prend soin de préconiser « un partage des rôles entre la consultation des citoyens et la fonction des Assemblées élues ». Les mêmes recettes avaient assuré le succès de son précédent livre, alors qu'il se tenait à l'écart de la vie politique. A l'heure où Lionel Jospin s'apprête à entrer en campagne, Claude Allègre espère peut-être en faire le moteur de son retour en grâce.

Anne-Line Roccati

★ *Les Audaces de la vérité*, éditions Robert Laffont, 331 pages, 118 F (18,10 €).

Stéphane Fouks, de l'UNEF-ID à la communication du candidat Jospin

« TOUCHE-À-TOUT » dans la « facilité » et la « bonne humeur ». Ainsi décrit par son ami Manuel Valls (maire d'Evry, PS), Stéphane Fouks est, à quarante et un ans, prési-

PORTRAIT

A 41 ans, le président d'Euro-RSCG C&O renoue avec ses premières amours

dent d'Euro-RSCG C & O mais également pressenti pour être l'un des « communicants » de la campagne présidentielle de Lionel Jospin. Sa carrière ne l'a pas empêché de garder un lien avec l'engagement politique de ses premières années. Il a quinze ans quand il adhère au Parti socialiste. Etudiant à Tolbiac, il rencontre M. Valls sur les bancs de la faculté puis Alain Bauer (l'actuel grand maître du Grand Orient de France).

Avec eux, M. Fouks va participer activement à la création de l'UNEF-ID en 1980. Pour peser sur les négociations, M. Bauer raconte comment, « toutes les dix minutes, Stéphane partait téléphoner et prétendait ensuite rapporter les propos de Rocard alors qu'il sortait immanquablement d'un tête-à-tête avec l'horloge parlante ». L'auteur de cette mise en scène devient, entre 1984 et 1985, chef de

cabinet adjoint de M. Rocard au ministère de l'agriculture. A l'issue de cette expérience, une maîtrise de droit public et son diplôme de Sciences-Po en poche, il hésite à passer le concours de l'ENA. Il décide finalement de s'orienter vers le privé et crée une première agence de communication. Mais en 1988, au détour d'un court passage à Matignon alors que M. Rocard est premier ministre, il rencontre Jacques Séguéla. « J'étais en désaccord avec lui au sujet de la communication du référendum sur la Nouvelle-Calédonie », explique-t-il. Trois mois plus tard, M. Séguéla l'appelle : « Ecoute, petit, tu avais raison », lâche-t-il avant de l'inviter à faire de la communication avec lui. M. Fouks crée alors RSCG-Public, composé de deux salariés. Devenue aujourd'hui le leader français de la communication financière, son agence emploie près de trois cents personnes. La communication politique ne représente plus que 3 % de son chiffre d'affaires. Il se souvient qu'en 1997, quarante-huit heures avant la dissolution, il avait tenté de cerner la stratégie adverse en proposant à son équipe de « jouer à "si j'étais Juppé, qu'est-ce que je ferais ?" ». « Pour 2002, cela sera plus facile, assure-t-il : cela fait déjà des mois que Chirac est en campagne ! »

Constance Baudry



Cédant à M. Jospin, les communistes ont renoncé à s'opposer aux textes sur la Corse et la Sécurité sociale

LA VIE du gouvernement est devenue un long fleuve agité. A l'orée de cette semaine parlementaire de tous les dangers, Lionel Jospin est intervenu en personne pour calmer l'humeur belliqueuse des députés communistes. Le premier ministre a reçu, lundi 3 décembre, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports et secrétaire nationale du PCF, pour lui rappeler l'enjeu du scrutin définitif sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2002. « Si vous votez contre le texte, il n'y aura plus de gouvernement et ce sera la crise politique », aurait averti le premier ministre. La scène a été racontée aux députés communistes, mardi 4 décembre, par le président de leur groupe, Alain Bocquet. « Un chantage indigne », commentera Maxime Gremetz (PCF, Somme), dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Lundi, M. Hollande s'était entretenu avec M^{me} Buffet au siège du PS pour évoquer les élections législatives de 2002. Tous deux ont affiché une « volonté commune de battre la droite » avec, en toile de fond, un désistement républicain devant permettre au PCF de conserver son groupe à l'Assemblée. Dès lors, le décor était planté pour une issue sans éclat : 22 élus communistes se sont abstenus et neuf ont voté « contre » – soit quatre de plus qu'en première lecture, le 30 octobre : Claude Billard (Val-de-Marne), Janine Jambu (Hauts-de-Seine), Jacqueline Fraysse (Hauts-de-Seine) et François Liberti (Hérault). Seul l'apparenté communiste Ernest Moutoussamy (Guadeloupe) a voté « pour ». Le projet de loi de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou,

a ainsi été adopté avec 16 voix d'avance par la gauche.

Le geste de la ministre sur la réduction du temps de travail dans les hôpitaux n'a pas suffi : mardi matin, M^{me} Guigou s'était engagée devant M. Bocquet et la porte-parole du groupe PCF, Jacqueline Fraysse (Hauts-de-Seine), à associer les syndicats non signataires de l'accord sur les 35 heures aux négociations. Peine perdue. Une heure plus tard, lors de la réu-

plication de vote de son groupe. Jean-Claude Sandrier (Cher), un proche de Robert Hue, s'est acquitté de la tâche. Abattu, Patrice Carvalho (Oise) a comparé le PS à « un rouleau compresseur », ajoutant : « Je n'ai jamais vu un parti aussi stalinien. »

Qu'importent les anathèmes, pour le PS seul compte le résultat. Mardi matin, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, et le président du groupe PS,

tre vingt-trois lors de la première lecture, en mai – ont voté « pour » : Raymond Barre (UDF) et François Léotard (UDF). Les autres ont, pour la plupart, basculé dans l'abstention, à commencer par les deux élus corses, José Rossi (DL, Corse-du-Sud), l'un des principaux artisans des accords de Matignon, et Paul Patriarche (app. DL, Haute-Corse), ainsi qu'Edouard Balladur (RPR, Paris) et Pierre Méhaignerie (UDF, Ile-et-Vilaine). A la tribune, M. Vaillant a souligné que « si le vote ne portait que sur le texte », le soutien de l'Assemblée se serait « encore renforcé » par rapport à la première lecture.

La encore, Matignon avait surveillé le débat comme le lait sur le feu. Mercredi 28 novembre, pour satisfaire sa majorité plurielle, et pour désamorcer les critiques de la droite, le gouvernement a donné son feu vert à un amendement vidant de son contenu l'article 12, qui prévoyait des dérogations à la loi littoral, et cosigné par le porte-parole du groupe PCF, Michel Vaxès (Bouches-du-Rhône), et l'écologiste Noël Mamère (Gironde), candidat des Verts à l'élection présidentielle (*Le Monde* du 29 novembre). Le message était clair : l'île ne sera pas bétonnée. Mardi, quelques minutes avant le vote, M. Vaxès a reconnu que le gouvernement avait « mieux entendu quelques-unes des préoccupations communistes ». Vingt-sept députés communistes se sont réfugiés dans l'abstention, cette fois-ci... « positive ». « La majorité n'a toujours pas craqué ! », soupirait un proche de M. Queyranne, au terme de cette dure journée...

Elie Barth et Clarisse Fabre

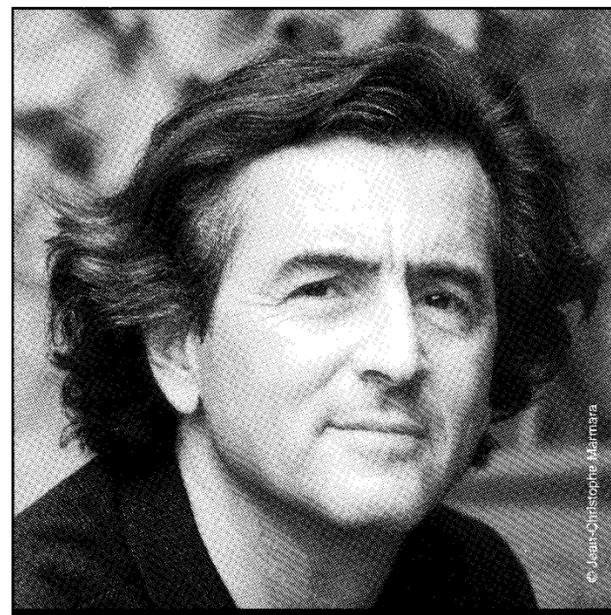
Collectif budgétaire : le PCF conditionne son vote

Le groupe communiste a demandé, mardi 4 décembre, le retrait de deux articles du projet de loi de finances rectificative 2001, dont l'examen a commencé, dans la soirée, à l'Assemblée nationale. Le premier prévoit la transformation de la Direction de la construction navale (DCN, arsenaux militaires) en établissement public. Le second établit le transfert de la propriété des réseaux de transport du gaz de l'Etat aux entreprises gazières, essentiellement Gaz de France (GDF) et TotalFinaElf. Christian Cuvilliez (PCF, Seine-Maritime) a souligné que cette disposition amorcerait une transposition de la directive européenne d'ouverture du gaz à la concurrence. En cas de retrait de ces deux articles, le groupe PCF votera pour le collectif budgétaire. En revanche, s'ils sont maintenus, la position des communistes sur l'ensemble du texte n'est pas encore arrêtée, a précisé M. Cuvilliez. Les députés devraient achever l'examen du texte mercredi soir.

nion du groupe communiste, M^{me} Fraysse dénonçait les « insuffisances » du texte et le « camouflet » subi une semaine auparavant. La proposition de loi du PCF visant à ouvrir le droit à la retraite à taux plein pour les salariés ayant cotisé 40 annuités avant l'âge de 60 ans, avait alors été rejetée au nom de l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de voter des textes alourdissant les charges de l'Etat. C'est pourquoi, mardi, M^{me} Fraysse a demandé à être déchargée de l'ex-

Jean-Marc Ayrault, ont sensibilisé les députés sur l'importance du vote. « L'heure était grave », rapporte un participant. Consigne a été donnée d'éviter tout propos malheureux à l'encontre des collègues communistes. Résultat, 247 députés PS... sur 249 ont approuvé le PLFSS.

Deux heures avant, 243 socialistes avaient approuvé le projet de loi sur la Corse. Le texte du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a été adopté par 267 voix contre 264. Seuls deux députés de droite – con-



Bernard-Henri LÉVY

RÉFLEXIONS SUR LA GUERRE, LE MAL ET LA FIN DE L'HISTOIRE

“Le carnet de route de notre génération.”

Bernard Kouchner, *Le Monde*

“Saisissant.”

Pascal Bruckner, *Le Nouvel Observateur*

“Remarquable.”

Maurice Nadeau, *La Quinzaine littéraire*

“Une plongée saisissante, terrifiante, dans un monde violent, infâme et absurde.”

Bernard Pivot, *Le Journal du Dimanche*

“Dans la lignée d'un Bodard, d'un Kessel, d'un Panait Istrati, d'un Vaillant.”

Anthony Palou, *Le Figaro littéraire*

“BHL rend honneur et vie aux peuples des conflits oubliés.”

Maurice Szafran, *Marianne*

“Une éblouissante clarté.”

France Cavalié, *Télé 7 jours*

“Confidences d'un témoin essentiel.”

Philippe Dufay, *Le Figaro Madame*

“Un livre remarquable, une facture sans équivalent.”

Dominique-Antoine Grisoni, *La Vie*

“Le bilan d'une génération.”

Marie-Laure Delorme, *Magazine littéraire*

“Beau, dense, modeste, grave, dérangeant.”

Françoise Giroud, *France 2, Vivement dimanche*

“Le meilleur de Lévy.”

Daniel Rondeau, *L'Express*

Grasset

Jacques Chirac se présente en défenseur d'une « écologie humaine »

En visite au Salon Pollutec, le président de la République a fustigé « les décisions imposées d'en haut »

BRICE LALONDE, le président de Génération Ecologie et aspirant candidat à l'élection présidentielle, s'était glissé parmi les élus et les exposants pour accueillir le président de la République. Il a eu droit à son salut. Mais Jacques Chirac était surtout venu, mardi 4 décembre au Salon Pollutec (Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement) à Villepinte, pour consolider sa propre image de président soucieux de l'écologie. Quelques mois après s'être saisi, le 3 mai à Orléans, de ce thème, le chef de l'Etat a donc à nouveau évoqué, de façon assez générale, les grands thèmes qui devraient figurer en bonne place dans sa campagne électorale.

Evoquant les « inquiétudes » et les « doutes » qui se sont emparés des Français après les marées noires, la catastrophe de Toulouse et l'accident du tunnel du Mont-Blanc, M. Chirac a expliqué : « Si le XX^e siècle nous a légué une crise écologique sans précédent, il nous a aussi donné les moyens scientifiques et technologiques de la surmonter. »

Comme à Orléans, il a plaidé pour une « charte adossée à la Constitution pour prendre place au cœur de notre pacte républicain ». Il y a ajouté une proposition qui concerne les élus nationaux. Souhaitant que l'Etat dote le pays « d'outils efficaces pour évaluer les risques et définir les exigences de sécurité », il a

observé : « Un office spécialisé du Parlement pourrait y veiller. » Le président de la République a également fustigé « les décisions ressenties comme imposées d'en haut [qui] ne passent plus, même quand un effort de concertation a eu lieu », donnant l'exemple des organismes génétiquement modifiés, de « l'implantation d'un nouvel aéroport international » ou des « conditions de réouverture du tunnel du

Le président souhaite que l'Etat dote le pays d'« outils efficaces pour évaluer les risques et définir les exigences de sécurité »

Mont-Blanc aux poids lourds ».

Pour le reste, M. Chirac s'en tient surtout à un message : il se veut le défenseur d'une « écologie humaine ». Reste à en préciser les modalités concrètes. Car, jusqu'ici, le président s'est bien gardé de trancher les débats les plus vifs dans ce domaine : choix de l'énergie, gestion de déchets nucléaires, place de l'automobile, par exem-

ple. Plusieurs groupes de travail, à droite, cherchent cependant à élaborer ce qui pourrait servir de programme électoral à M. Chirac, dans la bataille présidentielle qui se prépare. Outre ses propres conseillers à l'Elysée – Stéphane Dupré La Tour a ainsi pris en charge spécifiquement depuis mai 2000, le dossier environnement –, le RPR et l'Union en mouvement (UEM) ont chargé une petite vingtaine de hauts fonctionnaires, scientifiques et spécialistes de l'environnement de réfléchir sur le sujet. Mardi 11 décembre, le RPR tiendra ainsi son « forum » sur l'énergie. Le lendemain, ce sont « les ateliers de l'alternance » qui débattront de l'environnement avec, en invité de marque, Nicolas Hulot. Le producteur de l'émission télévisée « Ushuaia » ne passe-t-il pas pour avoir initié M. Chirac à l'écologie ? Enfin, le RPR s'enorgueillit d'avoir pour secrétaire général, Serge Lepeltier, sénateur du Cher et maire de Bourges, qui se pique de défendre l'environnement depuis des années.

C'est d'ailleurs M. Lepeltier qui devait remettre, mercredi 5 décembre pour le compte de la délégation pour la planification du Sénat, une étude sur la pollution automobile qui apparaît comme l'esquisse d'un programme alternatif en la matière. « Les nuisances environnementales de l'automobile sont incontestables », écrit le sénateur du

Cher. Mais, « contrairement à une idée reçue, la pollution de l'air diminue en France », insiste le rapporteur, qui annonce même « sa disparition prochaine », en raison des progrès technologiques. Examinant les moyens politiques d'accélérer cette tendance, M. Lepeltier se montre dubitatif sur le développement des transports en commun, « un moyen modérément efficace de réduire ou limiter le recours à l'automobile ». Il préfère « favoriser le développement de la voiture propre ». « La pollution provient essentiellement des vieux véhicules », argumente le sénateur. Une solution est donc d'accélérer leur retrait du marché, en instaurant « une prime au rebut » des automobiles de plus de dix ans, d'un montant de 800 euros. Les gouvernements Balladur et Juppé avaient déjà institué de telles primes à la casse, baptisées « balladurette » et « juppette ». Ces aides visaient alors à relancer un marché stagnant. La mesure aurait aujourd'hui des vertus environnementales, à condition, précise M. Lepeltier, qu'elle soit pérennisée dix ans. « PSA estime qu'un objectif de réduction des émissions polluantes de 40 % serait ainsi atteint au bout de sept ans, contre vingt ans en l'absence de prime », explique le sénateur du Cher.

Raphaëlle Bacqué et Benoît Hopquin

L'assurance-chômage prévoit un déficit compris entre 7 et 10 milliards de francs en 2002

L'Unedic ne renonce pas à réduire de 0,2 % les cotisations salariales et patronales au 1^{er} janvier

Le régime d'assurance-chômage a décidé, mardi 4 décembre, de régler sa dette envers l'Etat au titre de 2001. Après avoir versé 4 milliards de

francs mi-novembre, l'Unedic va s'acquitter des 3 milliards restants. Son bureau a, par ailleurs, établi de nouvelles projections financières : si le

régime est excédentaire de 2,4 milliards cette année, il accuserait un déficit de 6,8 à 9,8 milliards en 2002, selon le niveau de la croissance.

DONNANT-DONNANT. Réuni mardi 4 décembre, le bureau de l'Unedic a fini par répondre à la demande adressée ces derniers mois à plusieurs reprises par le ministre de l'économie, Laurent Fabius, et la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou : il a décidé de s'acquitter du solde de sa dette envers l'Etat pour 2001, soit 3 milliards de francs (460 millions d'euros). L'assurance-chômage avait déjà versé, le 15 novembre, 4 milliards de francs (610 millions d'euros). Mais, jusqu'alors, les partenaires sociaux conditionnaient le paiement du solde de leur dette à la clarification des relations financières entre l'Etat et l'Unedic.

« Nous avons pris acte du geste de l'Etat qui [nous] a [payé] les 140 millions de francs (de cotisation) sur les conventions de conversion que nous lui réclamions », a expliqué le vice-président de l'Unedic, Denis Gautier-Sauvagnac (Medef). Le patro-

nat et les syndicats, qui gèrent le régime, semblent également souhaiter ne pas trop faire de bruit autour de l'assurance-chômage.

Après deux années bénéficiaires, ils prévoient, en effet, une détérioration de ses comptes en 2002. L'Unedic table, certes, sur un excédent de 2,4 milliards de francs en 2001, et non plus seulement de 1,4 milliard comme elle l'avait annoncé en juillet. Mais en raison du ralentissement économique, elle ne s'attend plus à un excédent de 1,1 milliard de francs l'an prochain, mais à un déficit de 6,8 milliards dans l'hypothèse d'une croissance de 2,25 %, scénario actuellement retenu par Bercy, et de 9,8 milliards de francs si celle-ci se limite à 1,7 %. Cette seconde projection est manifestement jugée la plus probable par l'Unedic.

Or, la nouvelle convention chômage prévoit une baisse des cotisations de 0,2 % au 1^{er} janvier pro-

chain, pour un coût de 4 milliards de francs, puis une réduction équivalente au 1^{er} juillet. Si rien n'est aujourd'hui acquis pour la seconde, ni la CFDT ni le patronat n'entendent revenir sur la première, malgré l'opposition de la CGT et de Force ouvrière. Elle doit être officiellement confirmée le 14 décembre lors d'une réunion des partenaires sociaux.

PORTÉE SYMBOLIQUE

« Dans n'importe quel entreprise, on publierait un profit warning pour retrouver le plus vite possible l'équilibre. Si tel était le cas dans le régime d'assurance-chômage, le gel de la baisse des cotisations serait une conséquence naturelle d'un tel exercice, relève Jean-Claude Quentin (FO). La baisse des cotisations au 1^{er} janvier représenterait un gain de 7 francs par mois pour un salarié au SMIC. N'ayant ainsi pas le sentiment avec une telle mesure d'élever le pou-

voir d'achat des salariés, nous préférons en revanche nous assurer que soit garantie l'indemnisation des chômeurs », défend-il. Le patronat tient à cette réduction de cotisation, autant pour son impact financier sur les entreprises que pour la portée symbolique de cette baisse des charges.

Michel Coquillon (CFTC) préfère relativiser. « Il semblerait que, même si la croissance ne dépassait pas 1,7 % - hypothèse la plus pessimiste -, la baisse des cotisations soit supportable par le régime en puisant dans les réserves », précise-t-il. Possibilité que n'exclut pas lui-même le président de l'Unedic, Michel Jalmain (CFDT). « Il n'a pas lieu de remettre, en quoi que ce soit, en cause la nouvelle convention, estime celui-ci. Le PARE n'en est qu'à ses débuts. Il s'agit avant tout de se mobiliser pour qu'il se développe à grande échelle. »

Laetitia Van Eeckhout

M. Seillière fustige les « nouveaux syndicats radicaux, uniquement protestataires »

LE MEDEF a tenu à Nantes, mardi 4 décembre, son cinquième forum sur le thème « Approfondir la démocratie sociale ». Le précédent, à Strasbourg, avait eu un caractère emblématique avec la présentation d'un projet de refonte du système de protection sociale ; cette fois, Ernest-Antoine Seillière n'a pas annoncé de grande réforme, se contentant de rappeler sa conception de la démocratie sociale. Ni l'irruption d'intermittents du spectacle dans la salle ni la présence, à l'extérieur, de manifestants réunis à l'appel de la Fédération du spectacle CGT, du Groupe des dix (syndicats autonomes, dont SUD) et de la FSU n'ont dissuadé le président du Medef de tenir, devant 1 500 chefs d'entreprise, un discours très offensif contre le gouvernement.

Fustigeant « l'autoritarisme méprisant de l'Etat » ainsi que « les grandes législations abstraites et idéologiques », il a plaidé pour un « vrai renouveau du dialogue social » et des « solutions au plus près du terrain », négociées « entre partenaires sociaux responsables ». M. Seillière a souli-

gné que « les entreprises (...) ne veulent plus être les otages de jeux politiques, soumises à des compromis boiteux entre courants, sous-courants et fractions marginales », allusion aux tractations entre gouvernement et PCF sur le volet anticicléisme du projet de loi de modernisation sociale.

Le patron des patrons a défendu le bilan de la refondation sociale lancée par son organisation, une « dynamique originale de négociations sociales (...), en dépit de tous ceux qui mettent des bâtons dans les roues », qui s'est concrétisée par la signature de quatre accords (assurance-chômage, retraites complémentaires...). Jugeant qu'il y a trop de syndicats, il a salué, sans les nommer, la CFDT et la CFTC, ce « groupe syndical réformateur, animé par la volonté de transformation sociale de notre pays, distinct des syndicats protestataires ». M. Seillière a jugé que la société a « besoin de partenaires représentatifs (...) et modernes », leur « faiblesse actuelle » expliquant, selon lui, « l'émergence (...) de nouveaux syndicats radicaux, uniquement protestataires et contestataires ».

Stigmatisant implicitement SUD, le président du Medef s'en est également pris, sans davantage le nommer, à Henri Emmanuelli, cette « haute personnalité socialiste » qui veut transformer les organisations de salariés en « syndicats d'Etat ». Le député des Landes avait proposé qu'ils soient financés par l'impôt.

M. Seillière a prôné une réforme de la représentativité syndicale en proposant la liberté, pour toute organisation, de se présenter au premier tour des élections professionnelles, un gage à la CFDT qui défend cette ouverture. Il en a néanmoins limité la portée en soulignant que « seules la ou les organisations qui auront fait preuve de leur représentativité [pourraient] participer aux instances (...) du personnel selon des règles à définir ». Pour le Medef, un syndicat « a pour vocation d'être représentatif de l'ensemble des salariés, toutes catégories confondues ». Une pierre dans le jardin de la confédération des cadres (CGC).

L. V. E.

Le ministère de l'intérieur note une baisse des violences antisémites en 2001

Seuls les actes causant un arrêt de travail sont retenus

LES STATISTIQUES du ministère de l'intérieur apparaissent moins inquiétantes que les chiffres énoncés par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Lors de son dîner annuel, samedi 1^{er} décembre, l'organisation de la communauté juive avait exprimé, par la voix de son président, Roger Cukierman, ses « craintes pour la sécurité des juifs en France » (*Le Monde* du 4 décembre). « Nous sommes confrontés à une haine antijuive », avait-il lancé, en présence de Lionel Jospin. Le diagnostic de M. Cukierman se fonde notamment sur une étude émanant du service de protection du CRIF, qui recense 330 « actes d'hostilité » commis contre des juifs entre le 9 septembre 2000 et le 20 novembre 2001.

Le bilan établi par les services de police fournit des chiffres différents, qui font apparaître que le nombre d'actes de violences antisémites aurait baissé en 2001. Alors que ces derniers s'élevaient à 119 en 2000, seuls 26 ont été dénombrés en 2001 (pour les onze mois recensés). La même tendance est observée pour les menaces à l'encontre de juifs : au nombre de 624 en 2000, elles atteignent le chiffre de 155 en 2001. L'année 2000 avait, en effet, connu une vague de violences antisémites lors de la reprise du conflit israélo-palestinien en octobre. L'effet Intifada avait largement été souligné par le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), publié en mars 2001, qui avait alors noté une « véritable explosion » des actes de racisme à l'égard des juifs.

Le ministère de l'intérieur a tenu à comparer les mêmes périodes mouvementées de l'automne afin de voir si les répercussions du conflit israélo-palestinien et les conséquences du 11 septembre avaient eu une incidence. Les chiffres du ministère, là encore, vont à l'encontre du constat du CRIF. Pour une

période comprise entre le 1^{er} septembre et le 15 novembre, les actions violentes enregistrées par la police s'élevaient à 109 en 2000 contre 14 en 2001 ; les menaces à 489 en 2000 et 66 en 2001. « Nous revenons à un niveau comparable à celui de 1991, juste après le pic enregistré pendant la guerre du Golfe », souligne-t-on au cabinet de Daniel Vaillant. L'intervention américaine et alliée en Irak avait été très mal vécue dans les milieux issus de l'immigration maghrébine et avait entraîné un regain d'actes visant des lieux fréquentés par les juifs.

« AU-DELÀ DES CHIFFRES »

Depuis cette guerre et pendant pratiquement dix ans, les services de police avaient noté une tendance générale à la baisse jusqu'à la reprise de l'Intifada à l'automne 2000. « Les chiffres du CRIF sont à prendre avec distance », commente-t-on au ministère de l'intérieur. Même circonspection du côté de la CNCDH, où l'on souligne que l'étude du CRIF démarre en septembre 2000 et inclut le début de l'Intifada. « L'essentiel est de comparer, à critères égaux, une année sur l'autre. Et c'est indéfinissable qu'on constate une baisse », dit Gérard Fellous, secrétaire général de la commission, qui n'a pas remarqué de « signes particuliers de recrudescence ».

La CNCDH explique cependant que la police ne retient que les actions violentes ayant entraîné une incapacité de travail d'au moins huit jours. Le CRIF, de son côté, défend la pertinence de son étude : « On n'a pas les mêmes sources. Mais je tiens pour certaines les informations qui nous sont remontées des volontaires associatifs, même si elles n'ont pas de valeur officielle », déclare M. Cukierman. Tout en expliquant : « Au-delà des chiffres, c'est un climat qui nous inquiète. »

Sylvia Zappi

Les chefs des trois partis de l'opposition se rencontrent pour les législatives

LA présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, et les présidents respectifs de l'UDF et de DL, François Bayrou et Alain Madelin - tous deux candidats à l'élection présidentielle -, devaient se réunir, mercredi 5 décembre en fin d'après-midi, au siège de DL, à l'occasion d'une première réunion tripartite consacrée à la préparation des investitures pour les élections législatives.

A l'ordre du jour : examen du calendrier et des modalités de la suite des négociations. Selon nos informations, il était prévu que chacun d'entre eux conduirait une délégation de quatre ou cinq personnes, comprenant le responsable des élections - Bernard Accoyer pour le RPR, Hervé Marseille pour l'UDF, et Xavier Chiraud pour DL - ainsi que trois ou quatre des principaux responsables de chaque parti.

La dernière rencontre des présidents des trois partis de l'opposi-

tion date d'il y a un an et demi : le 23 mai 2000, peu après la désignation par la commission d'investiture du RPR de Philippe Séguin comme candidat à la Mairie de Paris, ils s'étaient retrouvés dans un restaurant parisien, d'où ils étaient sortis séparément, se refusant à toute déclaration commune.

MÉNAGER LE RPR

Plusieurs éléments expliquent que cette réunion a pu être organisée à cinq mois de l'élection présidentielle, en dépit des ambitions contradictoires que suscite l'approche de ce scrutin. Le fait que M. Madelin et - plus récemment - M. Bayrou, tous deux en panne dans les sondages, aient adressé, ces derniers temps, différents signes de bonne volonté en direction du camp chiraquien, a probablement permis de ménager la susceptibilité du RPR. En s'affichant

ensemble à une table de négociation pour les législatives, les trois chefs de parti de l'opposition entendent surtout défendre leurs prérogatives face aux assauts de l'Union en mouvement (UEM), association chiraquienne visant à rassembler l'opposition et susceptible de préfigurer un futur parti unique du président. En dépit des vives réticences qu'elle a rencontrées sur ce sujet, y compris au sein du RPR, l'UEM n'a, en effet, pas renoncé à la perspective de délivrer elle-même les investitures pour les législatives.

Les trois présidents de parti auront également l'occasion, ainsi, de montrer à leurs députés sortants et aux futurs nouveaux candidats aux législatives qu'ils se préoccupent de leur sort. Cet objectif revêt une importance particulière pour M. Bayrou. La campagne présidentielle du député européen a été critiquée par plusieurs élus UDF en rai-

son, notamment, du désintérêt qu'il manifestait pour la préparation des élections législatives. Contraint de lâcher du lest à la veille du congrès centriste, qui a eu lieu à Amiens les 1^{er} et 2^e décembre, M. Bayrou, qui souhaitait que les investitures ne soient délivrées qu'au lendemain de la présidentielle, avait accepté le principe de négociations immédiates avec le RPR et DL. Ce faisant, il avait notamment associé à ce travail sur les investitures son rival chiraquien, Philippe Douste-Blazy - membre actif de l'UEM -, ainsi que le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette. Tous deux devaient être présents lors de cette première réunion. En conduisant lui-même la délégation UDF, mercredi, M. Bayrou veut toutefois montrer qu'il reste le « patron » de la famille centriste.

Jean-Baptiste de Montvalon

La CFDT s'oppose au Medef sur la réforme de la Sécurité sociale

NICOLE NOTAT, secrétaire générale de la CFDT, s'oppose, dans un entretien publié, mercredi 5 décembre, par *Le Figaro*, au projet du Medef de mettre en concurrence les caisses de la Sécurité sociale avec les compagnies d'assurance, les mutuelles et les institutions de prévoyance pour la gestion de l'ensemble des dépenses médicales. « Nous ne croyons pas que la mise en concurrence - et a fortiori l'introduction d'opérateurs privés - agisse comme une potion magique », déclare-t-elle. « Au nom de quoi l'entreprise serait-elle fondée à choisir cet opérateur global ? », ajoute-t-elle. Pour M^{me} Notat, seule la « Sécu » doit assurer ce rôle d'opérateur de soins.

La droite dénonce le peu d'objectivité de l'audit commandé par M. Delanoë

L'ADJOINT aux finances de Jean Tiberi à la Mairie de Paris, Jean-François Legaret, a accusé Bertrand Delanoë, mardi 4 décembre, au Conseil de Paris, d'être « un dissimulateur et un manipulateur ». Les élus étaient réunis pour débattre de l'audit financier rendu public jeudi 22 novembre.

M. Legaret a dénoncé « l'absence de neutralité, d'objectivité et de déontologie de la part des deux officines » chargées de l'audit, - la Société centrale d'équipements du territoire (SCET), filiale de la Caisse des dépôts et consignations, et Arthur Andersen. « Je relève, a-t-il ajouté, que trois membres de l'entourage très rapproché du maire de Paris ont eu ou ont encore des liens privilégiés avec l'une de ces deux officines. » La Mairie de Paris indique que ces « propos graves » pourraient faire l'objet d'une « action en diffamation ».

DÉPÊCHES

■ **ARRÊT PERRUCHÉ** : Jean-François Mattei, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 4 décembre, le dépôt d'une proposition de loi visant à contrecarrer les effets de la jurisprudence de la Cour de cassation sur le droit à l'indemnisation des handicapés nés après une faute médicale consécutive aux pratiques de dépistage des malformations fœtales. Ce texte « relatif à la solidarité nationale et à l'indemnisation des handicapés congénitaux » sera examiné en séance publique, le 13 décembre prochain.

■ **SOCIAL** : le Conseil d'Etat a annulé deux dispositions du décret de janvier 2000 sur l'application des 35 heures dans les transports routiers. Saisi d'un recours de FO et de la CFDT, le Conseil a remis en cause le régime, dérogatoire, des heures supplémentaires et le mode de calcul du repos compensatoire. Les juges du Palais-Royal ont, aussi, annulé la mesure fixant à 56 heures la durée du service maximal hebdomadaire des chauffeurs routiers faisant des trajets très longs.

■ **LÉGISLATIVES** : le bureau national du Parti socialiste (PS) a décidé de « geler » trois circonscriptions en vue d'un accord avec les Verts, auxquels 36 circonscriptions ont déjà été proposées. Seraient concernées la 5^e circonscription de Vendée, la 8^e de l'Isère et une supplémentaire à Paris. Une nouvelle rencontre entre les représentants du parti écologiste et le PS devait avoir lieu mercredi 5 décembre.

Contre le cancer,

la parole



Le cancer, c'est aussi le silence, la peur, le repli sur soi, la solitude...

C'est pourquoi nous avons développé Écoute Cancer, un service téléphonique anonyme pour tous ceux, malades ou proches, qui sont confrontés au cancer.

Aujourd'hui, nous recevons de plus en plus d'appels. Pour répondre, nous avons besoin d'"écouteurs" bénévoles. Pour en savoir plus, contactez-nous : 01 53 55 24 11 ou www.ligue-cancer.net

Au bout du fil, des "écouteurs". Capables de répondre, d'apaiser, d'orienter et avant tout d'écouter. C'est une tâche exigeante, encadrée par des professionnels pour laquelle les "écouteurs" de La Ligue reçoivent une formation continue adaptée. C'est une belle mission.

Écoute Cancer

☎ N°Azur 0 810 810 821
PRIX APPEL LOCAL

SÉCURITÉ Les gendarmes ont franchi un pas décisif dans leur mouvement de protestation, en manifestant, mardi 4 décembre, en cortège et en tenue, à Montpellier et à Mar-

seille. Il s'agit d'une première pour ces militaires qui ne disposent pas des droits de grève, d'association et de manifestation. ● **HABILLANT** cette initiative derrière une demande

collective de consultation du médecin-chef, le porte-parole des gendarmes et gradés du Gard, Alain Capelle, a expliqué que ses collègues étaient « malades des propositions

faites par notre ministère ». ● **AU CONSEIL** supérieur de la fonction militaire, le 30 novembre, Alain Richard, le ministre de la défense, avait proposé des congés et une indemnité sup-

plémentaires représentant 1,3 milliard de francs. ● **A L'ASSEMBLÉE**, mardi 4 décembre, M. Richard a dénoncé ces « initiatives incompatibles avec le sens du service ».

Pour la première fois, les gendarmes en colère manifestent en tenue

A Montpellier, 300 d'entre eux se sont rendus en cortège au siège de la Légion « Languedoc-Roussillon » pour exprimer leur colère après les propositions de revalorisation faites par le ministère de la défense. D'autres protestations ont eu lieu à Marseille, en Bretagne, dans le Centre et le Sud-Ouest

LA FRONDE des gendarmes, à qui le droit d'association, de grève et de manifestation est interdit par leur statut militaire, s'étend et revêt de multiples formes. Pour la première fois, des gendarmes se sont rendus, en cortège et en uniforme, à bord de leurs véhicules de service, au siège de la Légion « Languedoc-Roussillon », à Montpellier (Hérault), pour exprimer leur mécontentement. Leurs collègues de Marseille (Bouches-du-Rhône) ont organisé un sit-in dans une enceinte militaire. D'autres, en région Aquitaine, poursuivent une grève du zèle. D'autres encore, en Ile-et-Vilaine, dans le Finistère, en Loire-Atlantique, dans le Loiret ou dans le Cher, ont donné leur démission de président des sous-officiers, un poste qui permet de faire valoir au commandement les revendications de la base. D'autres, enfin, comme dans le Gers, ont mis en berne leur drapeau.

C'est une première dans les rangs de la gendarmerie. Le 30 novembre, au Conseil supérieur de la fonction militaire, le ministre de la défense, Alain Richard, qui est l'autorité administrative de la gendarmerie, avait cru pouvoir désamorcer la grogne qui a saisi, en priorité, le corps des sous-officiers de cette arme, en proposant une série de mesures sur les droits à congés, des indemnités pour travail supplémentaire ou sur une augmentation des effectifs. 1,3 milliard de francs ont par ailleurs été dégagés pour appliquer aux armées

le régime des 35 heures hebdomadaires. Cette somme s'ajoute aux 2,4 milliards de francs prévus dans le budget de la défense 2002 pour permettre l'aménagement du temps de travail. Mais ces mesures n'ont pas suffi.

« PROMESSES OUBLIÉES »

Jamais, lors de la précédente crise majeure que la gendarmerie a connue, à l'été 1989, et qui s'est traduite par l'envoi de lettres anonymes aux élus et à la presse, il n'y a eu de manifestations publiques comparables. Aujourd'hui, les gendarmes bravent l'autorité, expliquant leur geste par la nécessité de s'aligner, dans le cadre des 35 heures hebdomadaires de travail dans la fonction publique et en dépit des obligations de « disponibilité » liées à leur métier, sur la situation consentie aux agents civils de l'Etat.

Depuis l'agression commise contre le gendarme Yann Redon, au début du mois de juin 2000 à Lyon (Rhône), puis le meurtre du gendarme Laurent Soler, à la fin du mois de décembre 2000 à Pont-Saint-Esprit (Gard), des sites sur Internet se sont multipliés pour prendre la défense du corps. Certains ont choisi les syndicats policiers, dont la très droitrière Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), pour leur servir de boîte aux lettres. D'autres, apparus hors du territoire national, sont difficilement identifiables. D'autres encore se dénomment tout

simplement « Gendarmes en colère ». D'autres, enfin, sont nettement plus spécifiques, tel que Gend-net, obligeant le gendarme qui veut y avoir accès à exciper de son immatriculation professionnelle et de son numéro de livret de solde. Tous ces sites, le dernier avec plus de nuances dans l'expression que les autres, étalent le malaise des gendarmes face à un gouvernement qu'ils accusent de rester sourd à leurs revendications et de préférer satisfaire celles des policiers parce qu'ils sont syndiqués.

« Le malaise résulte de la conjonction de promesses oubliées ou non tenues, de l'accroissement des missions sans aucune compensation financière ni augmentation des effectifs, de mesures aberrantes comme la mobili-

té des sous-officiers, de programmes d'équipement enterrés, du recrutement de jeunes à "l'esprit civil", et de l'entrée en scène de conjointes qui se plaignent du foyer mis en péril par l'absence du père de famille », reconnaît un colonel pour expliquer cette colère tous azimuts. Et, de fait, on est loin des 35 heures par semaine, avec une moyenne de 9 heures et 44 minutes par jour, dans la gendarmerie « départementale », et de 214 jours de déplacement à but professionnel dans la « mobile ».

La grogne des gendarmes a été aggravée par le « découpage » territorial de leur arme. Dans les unités périurbaines, pour s'en tenir à la Légion « Languedoc-Roussillon », à forte concentration de zones indus-

trielles et de grandes surfaces, comme à Montpellier et à Nîmes, la surveillance et la lutte contre la délinquance alourdissent les tâches habituelles. Dès lors, « comment faire face à des attaques à main armée quand les malfaiteurs sont mieux armés que vous, qu'ils roulent dans des voitures plus puissantes et que vous n'avez pas assez de gilets pare-balles », observe ce gendarme des villes.

À L'ÉCART DES AVANCÉES SOCIALES

Les gendarmeries rurales ne sont pas mieux loties, comme dans l'Oise ou en Bretagne par exemple, où les brigades se retrouvent désorganisées, pour renforcer les unités périurbaines, ou constituées de gendar-

mes adjoints. Elles estiment mal répondre aux attentes des élus et de la population. « On devient vite le parent pauvre du canton, obligé de parer au plus urgent », note ce gendarme des champs.

Le gouvernement actuel, tout comme ses prédécesseurs, n'a pas pris conscience de l'ampleur du malaise. C'est que la gendarmerie a dû suivre – en l'espace d'une seule génération – le bouleversement de la société. Non seulement les gendarmes, dont le recrutement n'est plus rural comme jadis, établissent de constantes comparaisons avec les professions qui les entourent, singulièrement avec la police, et pas seulement avec la corporation militaire. Non seulement, les techniques de la délinquance se sont perfectionnées. Mais encore, à la différence de l'institution de défense à laquelle ils sont rattachés et apparemment encore attachés, les gendarmes ne sont plus simplement « une figure d'autorité », comme le relève Georges Lemoine (PS, Eure-et-Loir) dans son rapport du 11 octobre sur la gendarmerie. Tout en restant, selon eux, à l'écart des avancées sociales dont bénéficient les métiers civils et tout en estimant que leur esprit de discipline les dessert, ils sont en passe de devenir « des prestataires de services » vis-à-vis de citoyens qui se considèrent comme des « consommateurs de sécurité » sur le qui-vive.

Jacques Isnard

Une armée de 100 000 hommes et femmes

● **Les effectifs.** Plus importants que ceux de la marine ou de l'armée de l'air, les effectifs de la gendarmerie – 100 505 hommes et femmes toutes origines confondues – incluent, en 2001, 95 182 personnes qui servent dans les unités de la « mobile » (pour le maintien de l'ordre) et de la « départementale » (chargée de la surveillance générale du territoire). Sur ce total, on recense 80 655 gendarmes d'active, auxquels s'ajoutent des volontaires pour un contrat court, des appelés qui ont disparu des effectifs avec l'abandon du service national fin

novembre, et des personnels de la gendarmerie servant « hors section ». On compte aussi 1 921 civils, des effectifs jugés, comme dans l'armée de terre, insuffisants, obligeant des militaires à tenir des emplois civils et, donc, à déserter leurs fonctions opérationnelles.

● **Les soldes.** Un élève gendarme touche 7 900 francs par mois ; un gendarme célibataire à trois ans de grade, 8 465 francs ; un adjudant-chef, à vingt-cinq ans de carrière, officier de police judiciaire, marié, deux enfants,

16 700 francs ; un capitaine célibataire, 13 500 francs, et un colonel, 21 000 francs. Ces rémunérations s'entendent sans primes ni charges familiales.

● Les conditions de logement.

Tous les gendarmes d'active, à quelques exceptions près, sont logés en casernement. Ce qui pose des problèmes de cohabitation des familles. Ils doivent régler leurs charges locatives et la taxe d'habitation. Nombre de ces logements sont jugés notoirement inadaptés, souvent anciens ou insuffisamment entretenus, les collectivités territoriales participant plus ou moins volontiers.

A Montpellier, trois cents militaires « malades » de leur situation brisent un tabou

MONTPELLIER (Hérault)
de notre correspondant

Le convoi de Clio, Laguna et Trafic bleus qu'escortent des motards est plutôt exceptionnel. Sirènes hurlantes et gyrophares allumés, quatre-

REPORTAGE

« Quand je suis rentré dans la gendarmerie, c'était pour attraper les voleurs. Aujourd'hui, je n'ai plus la force de leur courir après »

vingts véhicules de service convergent, ce mardi matin 4 décembre, vers le siège de la légion « Languedoc-Roussillon ». Pour dire leur malaise, les gendarmes de l'Hérault, du Gard et de la Lozère ont trouvé un moyen détourné : demander une consultation à leur médecin-chef. « Parce que nous sommes malades des propositions faites par notre ministère », argumente Alain Capelle, porte-parole des gendarmes et gradés du Gard. « Et que pour venir ici en tenue et en voiture de service, c'était la seule solution », ajoute-t-il.

Dans la cour de la légion, les 300 gendarmes réunis, sur les 3 000 que compte la région, présentent tous des uniformes impeccables. Christophe, un motard de l'Hérault, affirme avoir un peu plus longuement ciré ses bottes aujourd'hui. « C'est un jour hautement symbolique, dit-il. On n'a jamais vu ça dans l'histoire de la gendarmerie. La soupape a explosé. » Cette action n'a beau pas être une manifestation, comme le répètent les responsables pour ne pas enfreindre leur statut, tous ont le sentiment d'avoir brisé un tabou. Et pendant qu'une

délégation est reçue par le colonel de légion, les gendarmes en finissent avec un autre tabou : ils parlent à visage découvert.

Jusqu'ici, ils avaient plutôt pris pour habitude de s'exprimer à travers leurs épouses, dans des communiqués anonymes envoyés à la presse ou des forums sur Internet. La veille encore, certains avaient reçu des journalistes à Montpellier à l'intérieur d'un fourgon dans une zone artisanale. Ne tenant aucun compte des éventuelles sanctions qu'ils encouraient, les gendarmes parlent. « Tous les garçons en ont marre, ils n'ont plus de vie de famille, ils n'existent plus pour leur femme, pour leurs enfants », résume Christophe. Un gendarme se dit au bord de l'épuisement : « Il faut tenir les journées de dix heures suivies des astreintes, alors on boit du café, on fume, on mange au lance-pierres. On dort mal et, en tout cas, très peu. » « Quand je suis rentré dans la gendarmerie, c'était pour attraper les voleurs, aujourd'hui, je n'ai plus la force de leur courir après », ajoute un autre militaire.

« IL NE NOUS OFFRE QUE DU DÉDAIN »

Alain Capelle prend pour exemple sa brigade dans la périphérie d'Alès : « Nous sommes sept pour une zone de 9 700 habitants. Si on appliquait la norme, nous devrions être dix ou onze. C'est pareil dans toutes les brigades. » Pour ce gendarme qui a vingt et un ans de carrière, cette pression sur les effectifs est d'autant plus intolérable qu'en Languedoc-Roussillon la délinquance a augmenté au premier semestre de 15 % à 17 % dans les zones périurbaines sous contrôle de la gendarmerie.

L'absence de moyens est aussi dans toutes les conversations. Ici, on déplore les fourgons hors d'usage, ailleurs des pistolets qu'on se partage à

deux, l'absence de gilet pare-balles. « Il faut pleurer pour avoir des piles pour les lampes », se lamente un gendarme.

Puis vient la question du statut : « Le ministre nous compare à des croupions, alors qu'on doit être comparés aux policiers. On fait le même travail, on doit avoir les mêmes salaires et la même considération. » « La différence, c'est que les policiers ont un ministre qui les soutient, nous, il ne nous offre que du dédain », poursuit un autre gendarme. Alain Richard avait annoncé vendredi des mesures en faveur de l'ensemble des militaires d'un coût total de 1,3 milliard de francs dont des jours de congé supplémentaires et une compensation forfaitaire de 8 363 francs par an et par gendarme. « Insuffisant », ont répondu mardi les gendarmes languedociens. Ils réclament dans une motion le paiement d'un treizième mois net, vingt jours de permission supplémentaires, une augmentation des primes, des effectifs et « la révision de la loi sur la présomption d'innocence en raison des contraintes insurmontables qu'elle impose aux enquêteurs ».

Dans la cour de la Légion, le colonel Hernandez raccompagne la délégation. « Vos revendications seront portées à la connaissance du ministre. Je vous demande de regagner vos unités », dit-il aux gendarmes qui d'abord l'applaudissent avant que des huées montent de l'assistance. Prenant la parole, un gendarme de base promet de nouvelles actions si rien ne bouge. Les membres de la délégation précisent avoir obtenu l'assurance de leur hiérarchie qu'aucune sanction ne serait prise. « Mais, de toute façon, que voulez-vous qu'ils fassent contre 300 gendarmes dépressifs ? », ironise l'un d'eux.

Richard Benguigui

M. Richard dénonce des « initiatives locales incompatibles avec le sens du service »

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, Alain Richard, qui s'exprimait, mardi 4 décembre, lors de la séance des questions, a dénoncé « des initiatives locales incompatibles avec le sens du service dont les gendarmes sont fiers ». Il a estimé que, dans ces conditions, « le dialogue responsable [la concertation conduite depuis plusieurs mois avec des représentants de gendarmes au sein du Conseil supérieur de l'arme] ne peut être détourné » par des manifestations, comme celles de Montpellier ou de Marseille.

Le ministre de la défense s'en est pris à « certains responsables politiques de l'opposition de droite » qui, a-t-il dit, sont partisans de « sortir la gendarmerie nationale du cadre du ministère de la défense ». « C'est mal connaître l'attachement des gendarmes à leur statut militaire et c'est mal servir l'intérêt national », a ajouté M. Richard.

Le ministre de la défense a rappelé que, récemment, au sein du Conseil de la fonction « gendarmerie », puis du Conseil supérieur de la fonction militaire, où sont présents des représentants élus de la gendarmerie, des mesures avaient été arrêtées visant à « l'amélioration des conditions de vie et de travail » des intéressés. La négociation avait débouché sur deux résultats : « D'une part, pour les gendarmes des unités territoriales et de la garde républicaine, une augmentation indemnitaire de 8 400 francs par an et, d'autre part, pour les gendarmes mobiles, 5 700 francs par an et huit jours supplémentaires non ouvrés » de congés. Enfin, a-t-il dit, 1 700 postes de sous-officiers seront créés en 2002 et l'ouverture de 3 000 autres est en préparation.

De fait, quand M. Richard a exposé ces mesures gouvernementales, le 14 novembre, aux mem-

bres du Conseil de la fonction « gendarmerie », ses propositions ont été accueillies, selon plusieurs des participants, par un silence glacial et le ministre a dû finalement écourter le débat.

« LE COMPTE N'Y ÉTAIT PAS »

De l'avis de nombre des gendarmes présents, notamment du secrétaire de session qui attendait, a-t-il expliqué, « des dispositions susceptibles d'éteindre l'incendie qui s'est déclaré dans nos rangs depuis plusieurs mois », le sentiment qui a prévalu après l'audition de M. Richard, a été que « le compte n'y était pas ». Les gendarmes ont jugé que ces mesures annoncées leur étaient présentées comme étant sans appel, alors qu'ils considéraient, eux, qu'il s'agissait seulement d'une première étape.

Outre le problème de la durée hebdomadaire de travail, difficile à

régler dans le cadre d'une corporation soumise aux contraintes de la « disponibilité permanente » liée à leur état de militaire, le débat achoppe sur deux revendications principales.

D'une part, le nombre des journées supplémentaires de repos : treize, puis en fin de compte quinze par an ont été attribués par le gouvernement, mais les intéressés en réclament dix-huit, comme pour les personnels civils de la défense. D'autre part, l'allocation d'une indemnité compensatoire : les gendarmes demandent le versement de l'équivalent d'un dixième de solde, quand le ministre de la défense s'en tient à une prime annuelle de 1 275 euros (8 363,50 francs) aux unités opérationnelles de la « départementale » et de la garde républicaine.

J. I.

Une lecture politique du xx^e siècle



Pierre Manent

COURS FAMILIER
DE PHILOSOPHIE
POLITIQUE

L'ESPRIT DE LA CITE
FAYARD

Ce qu'a fait Pierre Manent est digne des auteurs classiques avec qui et sur qui il se mesure.

Alain Besançon, Le Figaro

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Des parlementaires corses jugés pour favoritisme et prise illégale d'intérêts

Des amendes ont été requises contre MM. Rossi et Natali

BASTIA (Haute-Corse)
de notre correspondant

Jugé depuis le 19 novembre à Ajaccio pour l'affaire des paillotes, l'ancien préfet Bernard Bonnet est aussi à l'origine de deux affaires qui ont été examinées, lundi 3 décembre, par le tribunal correctionnel de Bastia, présidé par Solange Roussel. Les poursuites contre deux parlementaires en exercice, José Rossi et Paul Natali, et un ancien sénateur, Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, avaient en effet été initiées par M. Bonnet en 1998, en vertu de l'obligation légale faite aux fonctionnaires de dénoncer les délits. La question des responsabilités en matière de délégation est l'autre point commun entre les deux procédures.

Poursuivi dans la première affaire, José Rossi, député (DL) et président de l'Assemblée de Corse, avait choisi de ne pas aller, mardi 4 décembre, à l'Assemblée nationale, jour du vote du projet de loi de la Corse (lire page 9). Il comparaisait à Bastia en qualité d'ancien président du conseil général de Corse-du-Sud. L'élu est prévenu de favoritisme dans l'attribution, en 1996, du marché des transports scolaires de la Corse-du-Sud. L'incrimination concerne aussi Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, son ancien premier vice-président du département, délégué aux transports et sénateur (div. d.), déchu en septembre de ses mandats à la suite d'une condamnation dans un dossier d'emploi fictif. Le ministère public reproche aux élus de ne pas avoir respecté les principes de transparence et de libre concurrence. Les prévenus, de leur côté, réfutent les mises en cause directes du fait des délégations de pouvoir, de fonction ou de signature confiées à d'autres élus ou au directeur général des services du département de l'époque.

La deuxième affaire du jour visait un autre parlementaire, Paul Natali, sénateur (div. d.) de Haute-Corse, qui comparaisait au titre de ses fonctions de président du conseil général de Haute-Corse exercées entre 1992 et 1998. Il est poursuivi, d'une part, pour des faits de favoritisme au bénéfice d'un fournisseur de meubles - dont la commande aurait été fractionnée en 1996 et 1997 pour éviter la procédure d'appel d'offres. M. Natali est accusé, d'autre part, de prise illégale d'intérêts pour l'attribution, en 1995 et 1996, de marchés de BTP à deux sociétés dirigées par ses enfants.

Dans les deux affaires, les poursuites engagées par M. Bonnet avaient fustigé les « multiples et graves inobservances » du Code des marchés publics, en alertant à chaque fois le parquet sur « une affaire d'une extrême gravité ». M^{me} Jean-Marc Fedida,

avocat de José Rossi, n'a pas hésité à rappeler que seuls 2 ou 3 des 90 recours introduits par l'ancien préfet ont été instruits. « M. Bonnet est allé fouiller dans les cartons de son prédécesseur et, là où le préfet Claude Eri-gnac ou ses services s'étaient contentés d'un simple rappel à l'ordre, l'investigateur préfectoral, le procureur frustré recherchait de quoi désigner à grand renfort médiatique les désordres de l'Etat de droit en Corse. »

Sur la question des responsabilités, José Rossi ne s'estime pas prévenu de favoritisme dans la mesure où il avait confié, dès mars 1985, une délégation de pouvoir et de signature à son premier vice-président, assortie d'une délégation générale de signature donnée à Jean Grammont, directeur général des services du département. Dès lors, y avait-il assujettissement du haut fonctionnaire au vice-président de Rocca-Serra, délégué de José Rossi ? M^{me} Xavier Flecheux, pour l'ancien sénateur de Corse-du-Sud, estime que la délégation donnée à Jean Grammont « s'exerce sous la seule responsabilité du président du conseil général, donc indépendamment des fonctions déléguées à M. de Rocca-Serra ». Le directeur général des services du département confirme la thèse lorsqu'il affirme que « la délégation donnée par le président à son vice-président ne rendait pas caduque la délégation de signature qui [m] avait été précédemment consentie ».

« INTÉRÊT PRIVÉ »

Une position presque symétrique est apparue dans l'affaire mettant en cause Paul Natali pour la dévolution de deux marchés aux sociétés de BTP dirigées par les propres enfants du président du conseil général, par ailleurs président de la commission d'attribution des offres. Pourtant, M. Natali avait refusé de siéger à la commission d'attribution du premier marché et avait même invité ses collègues à voter contre l'offre de ses enfants. Dans le cas du deuxième marché, le président du conseil général de Haute-Corse était absent et avait donné délégation de signature à son chef de bureau.

Pour le procureur de la République adjoint, Francis Battut, « la prise illégale d'intérêts de Paul Natali s'impose dès lors qu'il est en situation de prendre, recevoir ou conserver un intérêt privé quelconque dans une affaire dans laquelle il possède une responsabilité publique ». Il a requis une peine d'amende de 7 622 € (50 000 francs) contre Paul Natali et 4 573 € (30 000 francs) contre chacun de ses deux enfants. Dans l'affaire précédente, le procureur avait requis une peine d'amende de 12 195 € (80 000 francs) contre José Rossi et 9 146 € (60 000 francs) contre Louis-Ferdinand de Rocca-Serra.

Jugements le 21 décembre.

Michel Codaccioni

Les pères pourront prendre un congé de paternité de quatorze jours à partir du 1^{er} janvier 2002

« C'est un droit du salarié, ce n'est pas au bon cœur de l'entreprise », souligne Ségolène Royal

La loi créant un congé de paternité de quatorze jours a été définitivement adoptée, mardi 4 décembre, par l'Assemblée nationale. La minis-

tre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées, Ségolène Royal, estime qu'environ 40 % des pères prendront leur congé

à partir de son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2002. « C'est un droit du salarié, rappelle-t-elle, ce n'est pas au bon cœur de l'entreprise. »

en la matière : les Danois bénéficient en effet de deux semaines de congé depuis 1983.

L'entrée en application de la loi s'annonce lente. Mobilisées par le passage à l'euro, aux 35 heures, et le ralentissement économique, les entreprises ne semblent guère avoir pris en compte le démarrage prochain du congé de paternité. Aucun salarié n'a encore exprimé de demande d'information, plaident-on à EDF, à la RATP, à La Poste, chez France Télécom, AXA ou Danone. Les directions des ressources humaines, très peu informées des modalités de la loi présentée en juin, n'ont guère anticipé les contraintes organisationnelles qu'elle leur imposerait. A la RATP, on a tout de même évalué à 1 600 les salariés potentiellement concernés chaque année. Bien qu'aucun d'entre eux n'ait encore cherché à s'informer, ces quatorze jours seront pris, estime-t-on sans affolement : « Après la contrainte des dix-huit jours de RTT, un peu plus ou un peu moins... » Chez l'assureur AXA, où l'on « pousse les hommes à s'occuper de leurs enfants », on table aussi sur un succès du congé de paternité. « 2 % des hommes travaillent bien chez nous à temps partiel. »

Pour le Medef, le congé de paternité est certes « un principe à certains égards légitime », mais c'est surtout une mesure que le gouvernement a « sortie du chapeau alors que l'on n'arrive déjà pas à maîtriser les dépenses sociales ». Impossible, estime-t-on, alors que les 35 heures se mettent laborieusement en place, de « tout faire en même temps ». Dans un document du 20 novembre sur la protection sociale, le vice-président du syndicat patronal, Denis Kessler, écrivait : « Les entreprises ne sauraient approuver des initiatives de type démagogique, comme celle de la création d'un congé de paternité. »

De quoi inquiéter les syndicats, qui sont unanimes sur l'opportu-

rité de la loi. « Les employeurs pousseront les jeunes pères à ne pas prendre leur congé, regrette Yvan Béraud, de la CFDT-Bérot (secteurs informatique, conseil, publicité, intérim, expertise comptable, etc.). En annonçant ce taux de 40 %, les pouvoirs publics ont donné un signal fort et affiché qu'ils s'attendaient à ce que la loi ne soit pas appliquée ! » Il aurait fallu imposer une contrainte, ajoute-t-il. Que le congé de la mère, par exemple, soit réduit si le père ne prend pas un minimum de jours. Jacqueline Farache, conseillère confédérale de la CGT, estime elle aussi qu'« il faudra être vigilant ». « C'est une vraie aspiration

« C'est l'idée même de leur légitimité auprès du nourrisson qui doit cheminer dans l'esprit des pères »

Ségolène Royal,
ministre délégué
à la famille

des pères, ce qui me rend confiante, mais les employeurs vont exercer des pressions. Pour le patronat, cette mesure est aberrante. »

Ségolène Royal juge d'avance « normal qu'une nouvelle mesure sociale mette du temps à s'installer ». Mais, insiste-t-elle, « c'est un droit du salarié. Ce n'est pas au bon cœur de l'entreprise ». Selon la ministre, il ne faudra pas uniquement compter avec les pressions exercées par l'entreprise, mais aussi avec les « freins psychologiques, les carcans » : « C'est l'idée même de leur légitimité auprès du nourrisson qui doit cheminer dans l'esprit des pères. »

Pascal Krémer

Petit guide pratique à l'usage des futurs papas

● **Pour qui ?** Le congé de paternité, prévu dans le nouvel article L 122-25-4 du code du travail, sera un droit pour l'ensemble des actifs, qu'ils soient chômeurs indemnisés, salariés, travailleurs indépendants (artisans, commerçants, industriels, professions libérales), employeurs, conjoints collaborateurs ou fonctionnaires.

● **A partir de quand ?** Le congé concernera les pères d'enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2002. Il est également ouvert aux pères d'enfants prématurés nés en 2001, mais dont la date présumée de naissance avait été prévue en 2002.

● **Combien de temps ?** Ce congé sera de quatorze jours. Avant la loi, les pères ne disposaient que d'un « congé de solidarité familiale » de trois jours. Le gouvernement y ajoute donc onze jours ouvrables. La durée sera également

de quatorze jours pour les congés d'adoption. Pour les naissances multiples, le congé sera de vingt et un jours.

● **Quand le prendre ?** Le congé-paternité doit être pris dans un délai de quatre mois suivant la naissance. En cas d'hospitalisation de l'enfant, la date prise en compte est celle de son retour au foyer. Le père, ou futur père, indiquera les dates souhaitées dans une lettre de préavis qu'il adressera à son employeur un mois au moins avant le début du congé. Des lettres types seront disponibles sur les sites Internet de la Sécurité sociale, de la Caisse nationale des allocations familiales et du ministère de la famille. Ces dates s'imposeront à l'employeur, qui ne peut contraindre le père à les modifier.

● **En plusieurs fois ?** Ce nouveau congé ne peut être fractionné. En revanche, il est possi-

ble de dissocier les trois jours de « solidarité familiale » des onze jours nouvellement attribués, qui eux doivent être pris d'affilée.

● **Quelle rémunération ?** Les indemnités journalières seront calculées selon des modalités identiques à celles retenues pour les indemnités journalières de maternité. Pour les salariés, le congé de paternité sera rémunéré à 100 % du salaire net, sous le plafond de la Sécurité sociale (15.428 francs, 2.352 € par mois en 2002). Le gouvernement entend maintenir intégralement le traitement des agents des différentes fonctions publiques et « souhaite que les entreprises s'engagent dans cette même voie, et assurent également les éventuels compléments de rémunération à destination notamment de leurs cadres ». Pour les non-salariés, les indemnités versées sont forfaitaires.

Procès des paillotes : les parties civiles dénoncent la « vendetta d'Etat »

AJACCIO (Corse-du-Sud)
de notre envoyé spécial

Les quatre avocats du barreau d'Ajaccio conseillent des victimes des incendies de paillotes perpétrés au printemps 1999 et imputés, par l'accusation, au préfet Bernard Bonnet, à son ex-directeur de cabinet Gérard Pardini et à l'ancien chef de la gendarmerie en Corse, le colonel Henri Mazères, ont dénoncé en chœur, mardi 4 décembre, les faits reprochés aux prévenus, qualifiés d'« action détestable », empreinte de « machiavélisme ».

« L'implication de Bernard Bonnet est certaine, évidente, prouvée, étayée, a estimé M^{me} Marc Maroselli, au nom des exploitants de l'Aria Marina. Il existe contre lui un très large faisceau d'indices concordants. L'avocat a tout d'abord souhaité balayer l'argumentation juridique - « une défense de fuite en avant », a-t-il dit -, visant à dire qu'il ne peut être exclu d'infraction au motif que les paillotes étaient illégalement installées sur le domaine public maritime.

Puis il a rejeté l'idée de la défense selon laquelle l'ancien préfet aurait pu être victime d'un complot politique. M^{me} Maroselli a rappelé, comme l'avaient fait de

nombreux témoins, qu'il n'eût pas été si difficile, si telle avait été l'enjeu, de changer de préfet. Il s'est aussi étonné de ce que M. Bonnet, si prompt à dénoncer à la justice les faits de nature délictuelle par le biais du fameux article 40, n'ait rien fait, s'il était innocent, pour dénoncer ce qu'il reconnaît aujourd'hui juste avoir « couvert » : l'incendie, le 7 mars 1999, de la paillote Aria Marina, commis des mains du colonel Mazères et de Gérard Pardini. « Comment soutenir que [les autres prévenus] se soient suicidés socialement s'il n'y a pas eu implication du préfet ? », s'est-il encore interrogé. Et de stigmatiser « la défense de rupture » de Bernard Bonnet, « violente à l'égard des autorités judiciaires insulaires ». Avant de réclamer « une sanction légitime d'un point de vue juridique et encore plus moral ».

Estimant, comme son confrère, que l'ancien préfet « n'était pas de loin le seul responsable », M^{me} Camille Romani, l'autre défenseur des exploitants de l'Aria Marina, s'en est pris à son tour vertement à la « bande à Bonnet ». « Dans cette affaire, la responsabilité est collective », a-t-il déclaré,

réservant toutefois quelque indulgence pour les gendarmes du Groupement de pelotons de sécurité (GPS) ayant obéi aux ordres. « De ce procès, je retiendrai la balourdise des gendarmes, les consternantes explications de Gérard Pardini et du colonel Mazères, les pathétiques gesticulations médiatico-judiciaires de Bernard Bonnet », a indiqué le bâtonnier.

« LES VERTIGES DU POUVOIR »

Insistant sur le fait que des tracts diffamatoires avaient été déversés aux abords de la paillote Chez Francis, faisant de son exploitant « une balance des flics » et que d'autres auraient dû l'être à l'Aria Marina, portant suspicion sur la mouvance nationaliste - « un milieu particulièrement fragile, prêt à s'enflammer à la moindre étincelle » -, M^{me} Romani a critiqué la « stratégie perverse de déstabilisation » menée en ces temps-là par la préfecture et la gendarmerie sous ses ordres. Cette stratégie, selon lui, aurait pu dégénérer en « une violence machiavélique qui aurait entraîné des centaines de morts ». « Cessez de nous envoyer des super-préfets, de nous considérer comme des rats de laboratoires ! », a-t-il poursuivi. Nous

n'avons pas d'os dans le nez, pas de plumes sur la tête, pas de pagnes à la taille ! Cessez de penser que nous possédons un chromosome en plus, celui de la criminalité ! »

« Vous avez confondu l'état d'urgence avec l'Etat de droit », a lancé à son tour M^{me} Louis Bujoli, avocat d'un des employés de la paillote Chez Francis, qui compara un instant Bernard Bonnet à Néron, « qu'on n'avait pas vu, lui non plus, incendier Rome ». Comment venir soutenir aujourd'hui que l'acte puisse éventuellement être légal, a-t-il dit en substance, quand il y eut tant de mensonges lorsque l'affaire éclata ? « La Corse a besoin que l'Etat garde chez lui ses administrateurs, ses proconsuls et ses censeurs ». « Nous avons froid dans le dos », a enchaîné M^{me} Lucien Felli, conseil d'Yves Feraud, l'exploitant de Chez Francis, qui parla de « vendetta d'Etat » et souhaita que cette affaire « serve finalement à l'Etat ». « L'insularité finale-t-elle les vertiges du pouvoir ? Etait-il nécessaire de venir nous chatouiller sur les paillotes ? Nous sommes blessés. Nous ne méritons pas cela. »

Jean-Michel Dumay

Pédophilie : le juge d'instruction de Saverne a été dessaisi

LE JUGE D'INSTRUCTION de Saverne (Bas-Rhin), chargé d'instruire le dossier de l'instituteur de Zittersheim, soupçonné de pédophilie, qui s'était suicidé en avril, a été dessaisi par la Cour de cassation au profit d'un juge d'instruction de Nancy. Dans un arrêt du 21 novembre, la Cour a décidé ce changement de juridiction après une requête en « suspension légitime » déposée à la fin du mois d'octobre par la famille de l'instituteur de Zittersheim, Paul Jacquin. Celle-ci dénonçait « l'absence d'impartialité » du juge de Saverne, Gabriel Steffanus. Elle reprochait au magistrat un communiqué du 1^{er} juin (Le Monde du 4 juin) dans lequel il décrivait « des faits précis et concordants susceptibles d'avoir entraîné pour les enfants un vécu, source de déstructuration de la personnalité, où se sont mêlés séduction, perversion et passages à l'acte ». M. Steffanus, seul magistrat instructeur de la ville, était également dépositaire d'une plainte en dénonciation calomnieuse de la famille de l'instituteur.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : l'Union démocratique bretonne (UDB) a réclamé la démission immédiate de Jean-Luc Mélenchon**, ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel, mardi 4 décembre dans un communiqué. M. Mélenchon s'était prononcé dans *Libération* contre l'intégration au service public des écoles bretonnes Diwan. « Les attaques grossières et insultantes de cet admirateur déclaré de Saint-Just contre Diwan sont (...) tout bonnement hallucinantes par la haine qui s'en dégage », écrit le parti autonomiste de la gauche bretonne.

■ **SANTÉ : une journée nationale de grève a été organisée**, mardi 4 décembre, par le syndicat des médecins inspecteurs de santé publique (SMISP, majoritaire) pour dénoncer l'insuffisance des effectifs et des rémunérations et réclamer des hausses de salaire de 30 % et un doublement des effectifs en trois ans.

Régions et départements réinventent leur publicité

Longtemps centrées sur leurs attraits touristiques, les collectivités locales mettent maintenant le développement économique au centre de leur communication. Elles jouent la modernité, l'environnement et l'effet TGV. Exemple en Mayenne

LAVAL

de notre envoyé spécial

La séquence pourrait être signée Chabrol. Sur le perron du manoir familial, un cadre supérieur aux tempes finement argentées est de retour du bureau, ses deux enfants lui font fête, tandis que madame tient en main son cheval. Quelques mois après la crise de la fièvre aphteuse qui a frappé le département, le conseil général de la Mayenne, que préside Jean Arthuis (UDF), a décidé de s'offrir une campagne de promotion sans précédent, à coups de spots télévisés et d'encarts dans la presse écrite.

Il n'était pas dans les usages de ce département discret (280 000 habitants) de communiquer. La Mayenne est essentiellement rurale, avec un tissu industriel de petites et moyennes entreprises, qui n'a pas peur de s'ouvrir aux nouvelles technologies. Le chômage (qui est remonté néanmoins de 4,6 à 5,6 %) y est modéré. Mais l'agriculture, ici, ne se contente pas de boucher les trous du territoire. Les éleveurs sont particulièrement dynamiques. Le département est un des tout premiers en France pour les animaux de boucherie et

les produits laitiers, mais aussi pour aider les jeunes à s'installer. « Il y a de la jeunesse dans les campagnes ! », lance Jean-Louis Viot, éleveur de porcs et président de la chambre d'agriculture. Même s'il n'y a pas de sites vedettes, le tourisme commence à se développer. C'est en Mayenne qu'est née la chouannerie. Aujourd'hui, 450 châteaux sont encore habités. Ici, on vit en hobereau, avec la passion du cheval et de la nature.

FIÈVRE APHTEUSE

Cette agriculture performante a pris de plein fouet la crise de la fièvre aphteuse, au printemps. Un millier de bêtes ont été euthanasiées et incinérées sur place. Les éleveurs et l'agroalimentaire ont estimé leurs pertes à 100 millions de francs. Pendant plusieurs semaines, les routes se sont couvertes de péduilles. Et les médias se sont braqués sur les cours de ferme. « On voyait des images de petits hommes blancs débarquant dans les fermes, au-dessus desquelles tournoyaient des hélicos, comme si on était à Seveso », se souvient Jean-Christophe Gallien, directeur de la communication du conseil général. « La

population a eu le sentiment d'être ghettoisée », poursuit-il. Comme si elle portait une part de responsabilité dans ce malheur national.

Pour l'image de marque du département, c'était la catastro-

bâtir une véritable politique de communication », explique M. Gallien. Le danger s'éloignant, les responsables s'interrogent. « Nous étions tentés de faire des spots du style : "Tous ensemble nous avons vaincu

publiés dans des journaux ciblés pour les rassurer. Tout l'été, le plan de communication est peaufiné. En octobre, les premiers messages commencent à paraître dans la presse nationale et à la télévision.

la suite de la crise de la vache folle, et cela a augmenté leurs pertes. Mais ce dossier est classé. En revanche, des entreprises agroalimentaires n'ont pas été indemnisées », affirme M. Viot.

La profession agricole ne tient pas aussi à ce que soit véhiculée l'image d'un département à problèmes. Aucune image de troupeaux – pouvant rappeler de fâcheux souvenirs – n'apparaît dans la campagne de communication du conseil général. Comme si la Mayenne ressemblait à une nature morte. « Je ne suis pas un "pro" en communication. Mais on n'attrape pas le client avec des vaches et des cochons », sourit M. Viot. Une Mayenne pour les cadres ? Le président de la chambre d'agriculture ne veut pas polémiquer avec les élus du conseil général, mais, reconnaît-il, « ce n'est peut-être pas le bon slogan. La Mayenne est peu peuplée. Nous avons beaucoup d'entreprises familiales qui ont même pris une dimension internationale. Le Mayennais est entreprenant. Mais c'est de main-d'œuvre salariée surtout que nous avons besoin ».

Régis Guyotat

Chaque année, de 2 à 5 millions pour les collectivités

Exceptionnelle par son montant – plus de 17 millions de francs –, la publicité du département de la Mayenne est loin de refléter les budgets de communication des collectivités locales, qui se situent entre 2 et 5 millions de francs annuels. La région Centre (2,5 millions d'habitants, six départements) y a consacré, en 2001, 16 millions. Elle prévoit, dans son budget 2002, d'élever celui-ci à 19 millions.

A l'instar de nombreuses collectivités, elle utilise comme principaux supports de diffusion, les journaux, l'édition de plaquettes, la couverture d'événements, chacun pour 20 % du budget. Internet n'intervient que pour 10 %. L'accès aux radios, et plus encore à la télévision, reste rare. Cependant, en 1999, le conseil général du Loiret s'est tourné vers LCI et Canal+. Sa campagne « Le Loiret, la bonne formule » s'est poursuivie en 2000 et jusqu'en novembre 2001, sur les ondes de France-Info puis à travers deux spots de trente secondes sur deux petites radios privées. Budget de l'opération en 2001 : 800 000 francs.

phé. Mais comment la redresser ? En communiquant dans la crise ? « Si l'on avait réagi dans l'instant, la riposte aurait été défensive. Nous nous sommes plutôt dit qu'il fallait attendre, et profiter de la crise pour

la fièvre aphteuse. » Mais cela risquait de rallumer les braises. » La « riposte » est encore ajournée. Il faut quand même réagir : de nombreux touristes ont annulé leurs réservations. Des encarts sont

Mettre en valeur des projets enracinés dans un cadre de vie

LA LOZÈRE lance « Faites un pacte avec le goût » et le Limousin soutient qu'« En Limousin vous irez loin », tandis que, dans le département de la Sarthe, « Chaque 24 heures compte plus qu'ailleurs ». Derrière ces slogans se profile une nouvelle tendance des collectivités territoriales : loin de l'image d'Epinal d'antan, qui mettait en valeur les charmes pittoresques des villes et des régions de France, la communication repose maintenant sur une vision globale de l'économie locale. Ainsi la Sarthe, tout comme la Mayenne voisine, met en avant dans sa campagne de publicité, « l'effet TGV ». D'une façon générale, les infrastructures de transports, autoroutières, ferroviaires ou aériennes, sont mises en valeur dans ces nouvelles campagnes. La mise en place au 1^{er} janvier 2002 de la régionalisation des transports ferroviaires, qui devrait déboucher sur une amélioration de leur qualité, pourrait amplifier cette valorisation.

De même, en 2001 pour la première fois, le conseil général de Lozère a élaboré une campagne qui n'est plus axée exclusivement sur le tourisme – activité où elle a été longtemps cantonnée –, avec pour slogan « Lozère tu m'aères ». Ce département, qui a enregistré une augmentation de 1 % de sa population au recensement de 1999, profite de ce renversement de tendance pour valoriser cette spécificité. Si le premier volet de sa campagne s'ouvre sur les richesses naturelles, avec « Faites un pacte avec la nature », le second porte plus sur les activités économiques, dont l'agroalimentaire, avec « Faites un pacte avec le goût ». Cette action de promotion de près de 2 millions de francs a été financée à parité par le conseil général et par les fonds structurels européens, via un programme Leader, destiné à revitaliser l'économie rurale. A Nantes, Patrick de Penaros dirige l'agence Nouvelle Vague, qui élabore la communication du conseil général de la Sarthe voisine et a conçu sa nouvelle campagne. Son ambition : « Révéler les points forts de la Sarthe autour de l'agroalimentaire et de l'automobile ».

Les choix de la Lozère ou de la Sarthe illustrent une orientation générale. PDG d'Attention-Consultants (société de conseil qui édite Publics, une lettre des professionnels de la communication territoriale), Jean-Louis Laure observe que celle-ci « s'insère aujourd'hui dans un espace qui relie entre eux trois pôles – le tourisme, l'économie et le terroir ». De son côté, Eric Zajdermann (agence Strateus), qui collabore avec l'agence Anatome de Limoges pour le conseil régional du Limousin, explique : « Il

s'agit de fédérer les acteurs régionaux, de les fidéliser, d'assurer l'accueil de nouveaux arrivants et de permettre le développement local. D'un mal nécessaire, la communication est devenue un élément structurant du développement régional. » « Une communication citoyenne prend de plus en plus place dans les collectivités locales », souligne pour sa part Dominique Mégard, directrice de Cap'Com, association qui regroupe quelque 700 membres rattachés à la communication territoriale.

Se faire connaître, mettre en exergue ses singularités, se distinguer dans un environnement où les territoires se livrent à une concurrence de plus en plus sévère : telles sont la logique et les lignes de force de cette communication repensée. Les collectivités s'emploient à transmettre non plus des images, mais des projets qui s'enracinent dans des réalités locales. Ces campagnes participent, lorsqu'elles sont réussies, à l'identification des attentes des populations. Ainsi, pour Daniel Boulet, gérant de l'agence montpelliéraine Cap Consultants, une campagne qui avait pris l'exacte

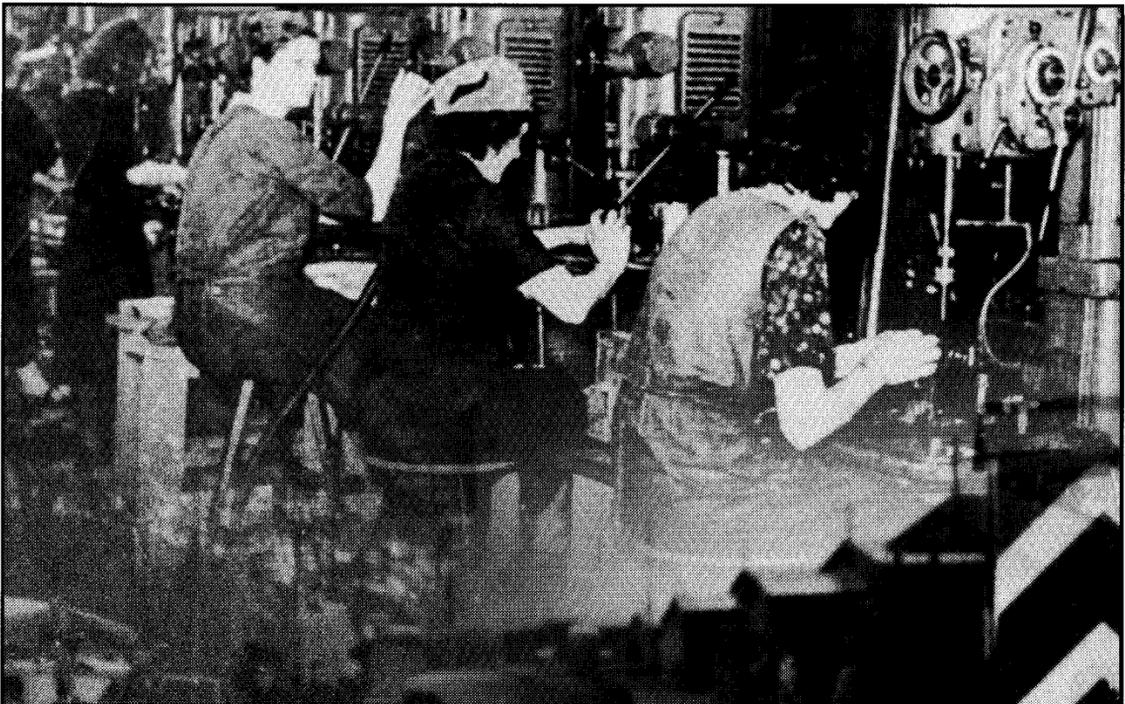
Ces campagnes participent, lorsqu'elles sont réussies, à l'identification des attentes des populations

mesure des compétences locales explique « le succès de la promotion de Montpellier, qui est passée de "Montpellier, la surdouée" des années 1980 à "la ville qui réalise ses rêves" des années 1990 ».

Si, dans les années 1980, certaines collectivités se sont lancées dans des plans de communication dispendieux, l'encadrement législatif des années 1990 a modifié les pratiques et, au-delà, la philosophie même de leur communication. La loi du 29 janvier 1993 notamment, dite loi Sapin, codifie les relations entre collectivités territoriales, agences-conseils et gestionnaires de supports de communication. Ce dispositif, qui impose un plafond de dépenses, inscrit donc les objectifs de communication dans la durée. Enfin, « la communication des territoires se professionnalise depuis une dizaine d'années », indique Frantz Guinand, directeur de la communication à la mairie de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines) et président de l'Association de la communication territoriale (ACT).

Dominique Buffier

AVEZ-VOUS ETE VICTIME DES PERSECUTIONS NAZIES OU PRIS(E) POUR CIBLE DE TELLES PERSECUTIONS?



Avez-vous été mis(e) de force au travail pour des entreprises allemandes, pour des entreprises suisses ou pour le régime nazi?

Avez-vous été persécuté(e) par le régime nazi parce que vous étiez tzigane, témoin de Jehovah, homosexuel(le), ou handicapé(e)?

Vous a-t-on refusé l'entrée en Suisse alors que vous tentiez de vous réfugier dans ce pays, ou y avez-vous été maltraité(e)?

VOUS POUVEZ PEUT-ÊTRE PRÉTENDRE À ÊTRE
DÉDOMMAGÉ(E)

VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (IOM)

L'OIM est chargée du traitement des demandes émanant de personnes qui ont été persécutées par le régime nazi parce qu'elles étaient, ou étaient supposées être **tsiganes, témoins de Jehovah, homosexuelles ou handicapées**. Si vous avez été mis(e) de force au travail pour des **entreprises allemandes**, si l'entrée en **Suisse** vous a été refusée ou si vous avez été maltraité(e) dans ce pays en tant que réfugié(e), vous pouvez peut-être prétendre à être dédommagé(e). L'OIM traite également les demandes émanant de **toutes les personnes**, y compris les Juifs, qui ont été forcées de travailler pour **des entreprises suisses ou leurs filiales** sous le régime nazi. Les héritiers des victimes **décédées le 16 février 1999 ou après cette date** peuvent eux aussi soumettre une demande de dédommagement.

DATE LIMITE POUR LE DEPOT DE LA DEMANDE: 31 DECEMBRE 2001

L'OIM TRAITERA GRATUITEMENT VOTRE DEMANDE
Pour un complément d'information et pour obtenir
des formulaires de demande, appelez le n°.

+41.22.717 9204

ou consultez notre site Internet à l'adresse : www.iom.int

Holocaust
Victim Assets
Program
SWISS BANKS



L'accord de Bonn sur l'Afghanistan

Accords sur des dispositions provisoires en Afghanistan avant le rétablissement d'institutions gouvernementales permanentes

Les participants aux pourparlers des Nations unies sur l'Afghanistan, en présence du représentant spécial du secrétaire général pour l'Afghanistan,

Déterminés à mettre fin au tragique conflit en Afghanistan et à promouvoir la réconciliation nationale, une paix durable, la stabilité et le respect des droits de l'homme dans le pays,

Réaffirmant l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan,

Reconnaissant au peuple afghan le droit de déterminer librement son propre avenir politique en accord avec les principes de l'islam, de la démocratie, du pluralisme et de la justice sociale,

Exprimant l'analyse des moudjahidins afghans qui, au fil des années, ont défendu l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale du pays, et qui ont joué un rôle majeur dans la lutte contre le terrorisme et l'oppression et dont le sacrifice en a fait aujourd'hui des héros du djihad et des champions de la paix, de la stabilité et de la reconstruction de leur Patrie aimée, l'Afghanistan,

Comprenant que la situation instable en Afghanistan réclame la mise en œuvre de mesures intérimaires d'urgence et exprimant leur profonde gratitude à son excellence le professeur Burhanuddin Rabbani pour sa bienveillance à transférer le pouvoir à une autorité intérimaire établie aux termes de cet accord,

Reconnaissant la nécessité d'assurer, dans lesdites mesures intérimaires, une large représentation de tous les segments de la population afghane, y compris les groupes qui n'ont pas été représentés adéquatement dans les pourparlers des Nations unies sur l'Afghanistan,

Rappelant que ces mesures intérimaires se conçoivent comme un premier pas vers l'établissement d'un gouvernement sans exclusive, attentif à l'égalité des sexes, pluriethnique et pleinement représentatif, et ne sont pas destinées à s'appliquer au-delà de la période spécifiée,

Reconnaissant que la constitution d'une nouvelle force afghane de sécurité pleinement opérationnelle peut demander un certain temps et que, donc, d'autres dispositions sécuritaires prévues dans l'Annexe I du présent accord peuvent être mises en place,

Considérant que les Nations unies, en tant qu'institution impartiale internationalement reconnue, ont un rôle particulièrement important à jouer, détaillé dans l'Annexe II, durant la période précédant l'établissement d'institutions permanentes en Afghanistan, ont conclu l'accord suivant :

L'Autorité intérimaire

I. Dispositions générales

1 : Une autorité intérimaire sera instituée pour régir le transfert officiel du pouvoir.

2 : L'Autorité intérimaire sera constituée d'une administration intérimaire ayant à sa tête un président, d'une commission spéciale indépendante chargée de la Loya Jirga d'urgence et d'une Cour suprême d'Afghanistan, ainsi que de toute autre cour pouvant être instituée par l'Autorité intérimaire. La composition, le fonctionnement et les procédures gouvernementales de l'Autorité intérimaire et de la commission spéciale indépendante sont précisés ci-après dans cet accord.

3 : Avant le transfert officiel du pouvoir, l'autorité intérimaire sera dépositaire de la souveraineté afghane, et ce à effet immédiat. A ce titre, pendant toute la durée de l'intérim, elle représentera l'Afghanistan dans ses relations extérieures et occupera le siège de l'Afghanistan aux Nations unies et dans ses organismes spécialisés, ainsi que dans d'autres conférences et institutions internationales.

4 : Une Loya Jirga d'urgence sera convoquée dans les six mois suivant l'établissement de l'autorité intérimaire. La Loya Jirga d'urgence sera ouverte par Sa Majesté Mohammed Zaher, ancien roi d'Afghanistan. La Loya Jirga d'urgence constituera une autorité de transition, comprenant une administration de transition largement représentative, qui dirigera l'Afghanistan jusqu'à l'élection d'un gouvernement représentatif par le biais d'élections libres et loyales qui devront se tenir au plus tard deux ans après la date de la Loya Jirga.

5 : L'Autorité intérimaire cessera d'exister dès que l'autorité de transition aura été constituée par la Loya Jirga d'urgence.

6 : Une Loya Jirga constitutionnelle sera convoquée dans les huit mois suivant l'établissement de l'autorité de transition afin d'adopter une nouvelle Constitution pour l'Afghanistan. Pour aider la Loya Jirga constitutionnelle à préparer la Constitution, l'autorité de transition établira, au terme de deux mois d'existence au plus tard et avec l'assistance des Nations unies, une commission constitutionnelle.

II. Structure légale et système judiciaire

1 : La structure légale suivante sera applicable à titre intérimaire jusqu'à l'adoption de la Constitution évoquée ci-dessus :

a) La Constitution de 1964 - 1) dans la mesure où ses dispositions ne sont pas incompatibles avec les termes de cet accord et 2) à l'exception des dispositions relatives à la monarchie et aux corps exécutif et législatif visées dans la Constitution ; b) Les lois et règlements existants, dans la mesure où ils ne sont pas incompatibles avec cet accord ou avec les obligations légales dans lesquelles l'Afghanistan est partie prenante, ou avec les dispositions applicables contenues dans la Constitution de 1964, étant entendu que l'Autorité intérimaire aura le pouvoir d'abroger ou d'amender ces lois et règlements.

2 : Le pouvoir judiciaire de l'Afghanistan sera indépendant et doté d'une Cour suprême d'Afghanistan, ainsi que toutes autres cours établies par l'administration intérimaire. L'administration intérimaire établira, avec l'assistance des Nations unies, une commission judiciaire chargée de reconstruire le système juridique intérieur en accord avec les principes islamiques, les critères internationaux, le régime de la loi, et les traditions juridiques afghanes.

III. L'administration intérimaire

A) Composition

1 : L'administration intérimaire sera composée d'un président, de cinq vice-présidents et vingt-trois autres membres. Chaque membre, à l'exception du président, pourra être en charge d'un département de l'administration intérimaire.

2 : Les participants aux pourparlers des Nations unies sur l'Afghanistan ont invité Sa Majesté Mohammed Zaher, ancien roi d'Afghanistan, à présider l'administration intérimaire. Sa Majesté a fait savoir qu'elle préférerait qu'un candidat acceptable par les participants soit nommé à la présidence de l'administration intérimaire.

3 : Le président, le vice-président et les autres membres de l'administration intérimaire seront sélectionnés par les participants aux pourparlers des Nations unies sur l'Afghanistan, sur la base de

Voici, dans son intégralité, le texte qui a servi de base à l'accord, conclu à Bonn le 5 décembre, sur la mise en place des nouvelles institutions démocratiques afghanes



AP
HAMID KARZAI
président du gouvernement intérimaire



AP
LAKHDAR BRAHIMI
représentant de l'ONU



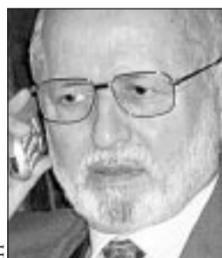
REUTERS
SAYED AHMED GAILANI
délégation du Peshawar



AP
HOU MAYOUN JAREER
délégation de Chypre



AFP
YOUNÈS KANOUNI
Front uni



AFP
ABDUL SATTAR SIRAT
délégation de Rome

la compétence professionnelle et de l'intégrité personnelle, dans des listes soumises par lesdits participants, en tenant compte de la composition ethnique, géographique et religieuse de l'Afghanistan et de la nécessité d'une participation féminine. Chaque candidat devra posséder les aptitudes et connaissances indispensables à la bonne gestion du département de l'administration intérimaire qui lui reviendra.

4 : Aucun membre de l'administration intérimaire ne pourra être simultanément membre de la commission spéciale indépendante chargée de la Loya Jirga d'urgence.

B) Procédures

1 : Le président de l'administration intérimaire, ou en son absence le vice-président, convoquera et présidera les réunions et en proposera l'ordre du jour ;

2 : L'administration intérimaire s'efforcera de prendre ses décisions par consensus. Si un vote se révèle nécessaire, les décisions seront prises à la majorité des votants, sauf contre-indication stipulée dans cet accord, à condition que vingt et un membres au moins soient présents. En cas d'égalité, le président aura une voix prépondérante.

C) Fonctions

1 : L'administration intérimaire aura la charge des affaires courantes de l'Etat et le droit de prendre des décrets pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement de l'Afghanistan ;

2 : Le président de l'administration intérimaire, ou en son absence le vice-président, représentera l'administration intérimaire és qualités ;

3 : Les membres responsables de l'administration de départements individuels seront aussi responsables de l'application de la politique de l'administration intérimaire dans leurs domaines de responsabilité respectifs ;

4 : Jusqu'au transfert officiel du pouvoir, l'administration intérimaire aura toute autorité pour émettre et diffuser les devises nationales et bénéficiera de prêts spéciaux de la part d'instances financières internationales. L'administration intérimaire établira, avec l'assistance des Nations unies, une banque centrale d'Afghanistan qui régira la masse monétaire du pays selon des procédures transparentes et vérifiables ;

5 : L'administration intérimaire établira, avec l'assistance des Nations unies, une commission de fonction publique indépendante qui soumettra à l'administration intérimaire et à la future autorité de transition des listes de candidats pour les postes-clés de l'administration choisis en vertu de leur compétence et de leur intégrité ;

6 : L'administration intérimaire établira, avec l'assistance des Nations unies, une commission des droits de l'homme indépendante, chargée notamment de diligenter des enquêtes sur les violations des droits de l'homme et de développer des institutions intérieures pour les droits de l'homme. L'administration intérimaire pourra aussi, avec l'assistance des Nations unies, établir toute autre commission de révision non stipulée dans cet accord ;

7 : Les membres de l'administration intérimaire obéiront à un code de bonne conduite élaboré en accord avec les critères internationaux.

8 : Tout membre de l'administration intérimaire qui ne respectera pas ce code de bonne conduite sera suspendu. La décision de suspendre un membre sera prise à la majorité des deux tiers de l'administration intérimaire sur proposition de son président ou de l'un de ses vice-présidents ;

9 : Les fonctions et pouvoirs des membres de l'administration intérimaire seront spécifiés ultérieurement, avec l'assistance des Nations unies ;

IV. La commission spéciale indépendante chargée de la Loya Jirga d'urgence

1 : Une commission spéciale indépendante chargée de la Loya Jirga d'urgence sera instituée un mois au plus tard après l'établissement de l'Autorité intérimaire. La commission spéciale indépendante sera composée de vingt et un membres qui, pour un certain nombre d'entre eux, auront une expérience en droit constitutionnel ou coutumier ou auront participé à l'élaboration de précédentes Loya Jirgas. Les membres seront choisis sur des listes de candidats soumises par les participants aux pourparlers des Nations unies sur l'Afghanistan, ainsi que par des représentants des corporations et de la société civile afghanes. Les Nations unies collaboreront à l'établissement et au fonctionnement de la commission et de son secrétariat.

2 : C'est la commission spéciale indépendante qui déterminera en dernière instance les procédures et le nombre des participants de la Loya Jirga d'urgence. La commission spéciale indépendante fixera les règles et procédures spécifiant :

a) les critères d'attribution des sièges aux populations nomades et sédentaires résidant dans le pays ; b) les critères d'attribution des sièges aux réfugiés afghans vivant en Iran, au Pakistan et ailleurs, et aux Afghans de la diaspora ; c) les critères d'admission concernant des organismes de la société civile et des personnalités, universitaires islamiques, intellectuels et marchands, tant à l'intérieur du pays que dans la diaspora. La commission spéciale indépendante veillera à ce qu'un nombre significatif de femmes et de tous les autres segments de la population afghane soit représenté au sein de la Loya Jirga d'urgence.

3 : La commission spéciale indépendante publiera et diffusera les règles et procédures de la convocation de la Loya Jirga d'urgence au moins dix semaines avant sa convocation, ainsi que les dates, lieu et durée présumés de sa session ;

4 : La commission spéciale indépendante fixera et appliquera des procédures claires pour la nomination des membres de la Loya Jirga d'urgence afin d'assurer la loyauté et la transparence du processus de sélection ou d'élection indirectes. Pour éviter tout litige concernant ces nominations, la commission spéciale indépendante spécifiera les moyens de recours en cas de contestation et fixera des règles d'arbitrage.

5 : La Loya Jirga d'urgence élira un chef d'Etat pour l'administration de transition et approuvera les structures et nominations proposées pour l'administration de transition.

V. Dispositions finales

1 : Jusqu'au transfert officiel du pouvoir, tous les moudjahidins, forces armées afghanes et groupes armés du pays devront passer sous le contrôle et le commandement de l'Autorité intérimaire et être réorganisés pour répondre aux exigences des nouvelles forces armées de sécurité afghanes.

2 : L'Autorité intérimaire et la Loya Jirga d'urgence agiront en accord avec les dispositions et principes fondamentaux visés par les textes internationaux sur les droits de l'homme et la loi internationale humanitaire dans lesquels l'Afghanistan est partie prenante ;

3 : L'Autorité intérimaire coopérera avec la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme, la drogue et le crime organisé. Elle s'engagera à respecter le droit international et à

entretenir des relations pacifiques et amicales avec les pays voisins et l'ensemble de la communauté internationale.

4 : L'Autorité intérimaire et la commission spéciale indépendante s'assureront que des femmes et une représentation équitable de l'ensemble des communautés ethniques et religieuses participeront à l'administration intérimaire et à la Loya Jirga d'urgence.

5 : L'Autorité intérimaire n'accordera pas l'amnistie aux personnes ayant violé les règles humanitaires internationales ou commis des crimes contre l'humanité ;

6 : Toutes les actions entreprises par l'Autorité intérimaire devront être conformes à la résolution 1378 du Conseil de sécurité (14 novembre 2001) et aux autres résolutions du Conseil de sécurité relatives à l'Afghanistan ;

7 : Les règles de procédure pour l'organisme établi sous l'Autorité intérimaire seront élaborées respectivement avec l'assistance des Nations unies. Cet accord, en date du 5 décembre 2001, en langue anglaise, sera le texte authentique, en un seul et unique exemplaire, déposé aux archives des Nations unies. Il en sera fourni des versions officielles en dari, pachtou et toute autre langue requise par le représentant spécial du secrétaire général. Le représentant spécial du secrétaire général des copies certifiées en anglais, dari et pachtou à chaque participant.

Annexe I

Force internationale de sécurité

1 : Les participants aux pourparlers des Nations unies sur l'Afghanistan considèrent que la responsabilité du maintien de la sécurité, de la loi et de l'ordre dans le pays revient aux Afghans eux-mêmes. A cette fin, ils s'engagent résolument à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer cette sécurité, y compris pour les représentants des Nations unies et de toutes organisations gouvernementales ou non gouvernementales déployées en Afghanistan ;

2 : Avec cet objectif à l'esprit, les participants requièrent l'assistance de la communauté internationale pour aider les nouvelles autorités afghanes à lever et à entraîner de nouvelles forces de sécurité et une nouvelle armée.

3 : Sachant que la constitution de forces pleinement opérationnelles prendra un certain temps, les participants demandent au Conseil de sécurité des Nations unies d'autoriser le déploiement rapide d'une force mandatée par les Nations unies. Cette force contribuera au maintien de la sécurité de Kaboul et des environs et pourra progressivement s'étendre à d'autres centres urbains et d'autres secteurs.

4 : Les participants aux pourparlers des Nations unies s'engagent à retirer toutes les unités militaires de Kaboul et autres centres urbains ou secteurs dans lesquels sera déployée la force mandatée par les Nations unies. Il serait également souhaitable que cette force contribue à la restauration de l'infrastructure de l'Afghanistan.

Annexe II

Rôle des Nations unies pendant l'intérim

1 : Le représentant spécial du secrétaire général sera responsable de tous les aspects de l'œuvre des Nations unies en Afghanistan.

2 : Le représentant spécial contrôlera et facilitera l'application de tous les aspects de cet accord.

3 : Les Nations unies conseilleront l'Autorité intérimaire dans ses efforts pour créer un environnement politique neutre permettant à la Loya Jirga d'urgence de siéger en toute liberté. Les Nations unies veilleront particulièrement à la conduite des organismes et services administratifs susceptibles d'influencer directement la session de la Loya Jirga d'urgence.

4 : Le représentant spécial du secrétaire général ou son/sa délégué(e) pourront être invités aux réunions de l'administration intérimaire et de la commission spéciale indépendante chargée de la Loya Jirga d'urgence.

5 : Si, pour une raison quelconque, l'administration intérimaire ou la commission spéciale indépendante étaient dans l'incapacité de se réunir ou de parvenir à une décision sur une question relative à la convocation de la Loya Jirga d'urgence, le représentant spécial du secrétaire général, tenant compte des points de vue exprimés au sein de l'administration intérimaire ou de la commission spéciale indépendante, offrira ses bons offices pour rechercher un compromis permettant de sortir de l'impasse.

6 : Les Nations unies seront habilitées à enquêter sur les violations des droits de l'homme et, si nécessaire, recommanderont des sanctions. Elles devront également contribuer au développement et à l'application d'un programme d'éducation sur les droits de l'homme pour promouvoir le respect et la compréhension des droits de l'homme.

Annexe III

Requête aux Nations unies des participants aux pourparlers sur l'Afghanistan

Les participants aux pourparlers des Nations unies sur l'Afghanistan

1 : Prient les Nations unies et la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires pour garantir la souveraineté nationale, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan, ainsi que la non-ingérence de pays étrangers dans les affaires intérieures de l'Afghanistan ;

2 : Pressent les Nations unies et la communauté internationale de réaffirmer, renforcer et tenir leur promesse d'aider à la réhabilitation, à la restauration et à la reconstruction de l'Afghanistan, en coordination avec l'Autorité intérimaire ;

3 : Demandent instamment aux Nations unies d'organiser dès que possible un recensement des électeurs en prévision des élections générales qui suivront l'adoption de la nouvelle Constitution par la Loya Jirga constitutionnelle et un recensement de la population de l'Afghanistan ;

4 : Presentent les Nations unies et la communauté internationale, au nom du rôle héroïque joué par les moudjahidins dans la lutte pour l'indépendance de l'Afghanistan et pour la dignité de son peuple, de prendre les mesures nécessaires, en coordination avec l'Autorité intérimaire, pour aider à la réintégration des moudjahidins dans les nouvelles forces armées et de sécurité afghanes.

5 : Invitent les Nations unies et la communauté internationale à créer un fonds d'aide aux familles et aux proches des martyrs et victimes de la guerre, ainsi qu'aux invalides de guerre ;

6 : Incitent fortement les Nations unies et la communauté internationale à coopérer avec l'Autorité intérimaire pour combattre le terrorisme, la culture et le trafic de drogues illicites, et à fournir aux paysans afghans les moyens financiers, matériels et techniques de diversifier leur production.

La magistrature est-elle intouchable ?

par Jacques Gaillard

DONC, on peut avoir un casier judiciaire lourd comme douze boulets et se faire libérer en attendant d'une expertise qui traîne inexplicablement pour reprendre sa vie criminelle. Ou, présumé dealer, être laissé en liberté au motif qu'après l'heure, c'est plus l'heure. Et on peut se faire accuser pendant deux ans, avec éventuellement quelques mois de prison, pour bénéficier d'un non-lieu.

Le comble est atteint lorsque, la main sur le cœur, d'augustes magistrats certifient que la justice a fait son travail dans l'un et l'autre cas. En suggérant que ce n'est pas si mauvais, pour un ministre, de voir son innocence reconnue. Que dire du citoyen ordinaire, encabané parce qu'on l'a confondu avec un homonyme, ou traité en violeur pendant six mois faute d'une analyse d'ADN réclamée depuis les premiers jours ? Cela s'est vu.

En tout autre contexte, on parlerait de faute professionnelle grave. Et l'on demanderait quelles sanctions ont frappé le responsable (peut-être coupable) de ces erreurs (qui sont peut-être des fautes).

On vire le marmiton qui a laissé tomber un cheveu dans la soupe. Où commence, dans cette entrepri-

se d'intérêt public qu'est la justice, la faute professionnelle grave ? Existe-t-elle seulement, sinon de façon théorique, dans l'hypothèse que même les anges, tel Lucifer, peuvent faillir ?

On aimerait en avoir la preuve aussi publique que le sont, hélas, les conséquences. Cela rassurerait. Mais on ne soupçonne pas la femme de César ; de même, il est insolent de prétendre juger les juges. Refoulé par principe soi-disant républicain, le soupçon d'incompétence, telle la bave du crapaud, n'atteint pas la blanche hermine. Le corps ne se divise point, non plus que sa santé. Enfin, ce corps-là : car il n'est pas interdit d'évoquer des pompiers pyromanes, des enseignants nuls, des policiers ripoux, des reporters qui fabriquent de faux charniers et même, paraît-il, des élus indélicats jusqu'à la cime de l'Etat. Tous bons à juger, faisant des métiers difficiles, et parfois dans des conditions qu'ils dénoncent avec raison.

Osons le dire : il doit exister des magistrats lamentables. Il y en a bien qui font des faux...

On a pu voir, naguère, que l'offense à magistrat commençait avec le mot « jobard », bien attesté par le *Petit Robert*, avec l'indication « familial » ou « vieilli » et une citation de Huysmans, qui

n'est point ordurier. Cette susceptibilité est admirable. Que mérite un président de cour qui qualifie d'« absurdes » les raisonnements de son collègue, le désignant comme un juriste de trois sous ? Voulez-vous comparer les affres qu'endure un prof qui égare une copie du bac et la sérénité fataliste d'un magistrat qui perd un dossier en Corse ? Et si on avançait que la proportion d'incompétents notoires, dans toute profession, doit se situer entre 5 et 10 % à tout niveau hiérarchique ?

On vire le marmiton qui a laissé tomber un cheveu dans la soupe. Où commence, dans cette entreprise d'intérêt public qu'est la justice, la faute professionnelle grave ?

La magistrature est-elle intouchable ? On admet l'erreur, on est en droit de dénoncer la faute. Au lieu de geindre sur les procédures et d'inculper la loi, ce qui renvoie le cadavre du chien dans la cour des politiques (tout juge est enclin à penser qu'il est plus facile de faire la loi que de l'appliquer), cette

corporation devrait cesser de s'autodistribuer des savonnettes chaque fois qu'elle doit se laver les mains. Fût-ce en invoquant un « dysfonctionnement », mot aseptique et faussement technique, tolérable lorsqu'on explique une panne de réfrigérateur, honteux lorsque l'affaire se solde par des dégâts qui mériteraient davantage qu'un blâme à huis clos.

On a souvent dénoncé le risque d'une justice à deux vitesses. Il est là, mais différent de l'attente. Même si ces vases ne sont pas com-

municants, à trop vouloir exhiber son mépris des grandeurs, la justice semble être désinvolte avec le délinquant ordinaire, banalement dangereux. Et, qu'on le veuille ou non, si ce sentiment d'injustice gagne du terrain, c'est que l'attitude des magistrats contribue à le nourrir.

L'expression publique de ce corps va bien au-delà d'une compréhensible solidarité, elle heurte l'opinion au lieu de la rassurer. Alors même que l'évolution de la loi, s'agissant de la présomption d'innocence, recueille un large consensus, on lui objecte des difficultés techniques : cette attitude laisse entrevoir une culture de la souveraine clairvoyance du juge qui, justement, les récentes bavures contredisent.

A l'inverse, l'expression constante d'une sorte d'impuissance face à la criminalité quotidienne, mise au compte tantôt de la dégradation sociale, tantôt de l'insuffisance des moyens, sonne comme une démission. Enfin, si l'on en vient à croire que la délinquance en col blanc, hier chasse gardée, prend des allures de chasse à courre pour des amateurs de trophées, tandis que la sanction de la loi ne garantit plus la sécurité des citoyens, le problème est réel : trop peu sévère pour ses propres erreurs, la magistrature n'a plus les moyens de son angélisme.

Il y a pire. Il suffit d'une pincée de mauvais esprit pour noter que, sur une île où d'étranges personnes tombent comme des mouches et où une violence impunie sévit depuis des années, les représentants de l'ordre républicain se retrouvent au banc des accusés, et avec quel vacarme, pour l'incendie d'une bicoque au demeurant illégale. Pour une paillote, combien d'assassinés ? Pour cent meurtres, combien de condamnés ? Combien de dossiers perdus, d'erreurs de procédure opportunes, de non-lieux étonnants, d'enquêtes enlisées ? On admettrait mieux la légitime sévérité de l'Etat envers les forfaitures de ses représentants si la justice locale ne s'accommodait pas si bien de ses échecs. A moins que le taux lamentable d'élucidation des crimes de sang insulaires ne soit une concession à des traditions vieilles comme Sampiero Corso.

Pis encore : à ce procès, des nationalistes dont les amis ont coutume de mitrailler impunément les gendarmeries se portent partie civile en invoquant des « menaces d'attentat » visant à mitrailler, paraît-il, leurs façades. Personne ne sourcille, au nom du droit. Quels para-

doxes politiques, mais aussi quelle dégradation de l'image de la justice autorisent ce culot ? Et l'on voit ricaner leurs télégeniques leaders, dont on n'arrive pas vraiment à croire qu'ils soient des anges, et qui parlent de « provocation » lorsqu'on les convoque pour audition.

Quand on songe aux poursuites qu'on encourt en moissonnant du maïs transgénique, mieux vaut aller faire pétarader des salves avec une arme prohibée, une cagoule sur la tête et sous l'œil de la police, aux enterrements des victimes de vendettas. Cela ne mérite pas un procès-verbal et n'intéressera aucun juge, fût-il antiterroriste.

Amalgame, direz-vous ? Non : si cela fait désordre, c'est qu'il y a désordre. Le point commun est la violation du principe d'égalité, qui se décline aussi selon la justice. La loi est la même pour tous. Les tribunaux, non. La dégradation de l'Etat de droit, en Corse ou dans d'autres zones dites de « non-droit », implique sans doute des insuffisances politiques, mais elle se joue aussi dans les tribunaux : la justice, héroïque pour traquer les abus de biens sociaux, semble tout à coup bien casuiste face à la violence brutale, irrégulière dans ses arrêts, pleine de doutes face à l'utilité de ses poursuites et de ses sanctions.

Or le temps du siège éjectable et du parquet trop bien ciré est derrière nous ; les juges ont l'indépendance qu'ils souhaitent et sont donc responsables. Y compris de l'image qu'ils donnent de la justice. Tout n'est pas toujours de la faute de l'autre, cet autre immense qu'est le pouvoir, la loi démocratiquement votée, le budget, allez savoir ? La défausse, hier agaçante, devient inadmissible quand on voit, en quelques semaines, s'accumuler tant de fautes et tant d'inégalités de traitement.

Il est clair que la loi, l'instruction et les procédures sont moins à toiler que les usages, les préjugés de corps, les contradictions dans la pratique. Assez d'angélisme, fût-il corporatif !

Jacques Gaillard est maître de conférences de latin à l'université Marc-Bloch de Strasbourg et écrivain.

Une société de réparation

Suite de la première page

Mieux vaut ne pas encombrer la vie par une présence importune, mieux vaut éviter le « combat pour la vie » aux plus faibles et aux plus démunis.

Notre société post-moderne est faite pour des gens normaux, pas pour des Mendelssohn, des Petrucciani, des Abraham Lincoln, qui n'auraient pu et ne peuvent plus advenir. Les spectateurs bouleversés applaudissent Pascal Duquenne dans le film *Le Huitième Jour*, mais les applaudissements saluent la performance d'un acteur qui joue si bien un personnage de fiction et non l'être appartenant à notre espèce humaine, puisque désormais il se réduit à un préjudice indemnifiable.

Alors, c'est très simple. La médecine est sommée de maintenir l'ordre. Gare aux distraits, ils paieront. Ils paieront ce que notre société est incapable de faire, payer solidairement pour les plus faibles, qui devraient avoir des droits sur nous. L'absence de vigilance doit être traquée, car désormais, derrière chaque souffrance, il y aura toujours une faute et donc un responsable, un préjudice d'être né et un compteable froid, l'assurance-maladie.

L'honneur de la médecine, ce n'est pas de fuir ses responsabilités lorsqu'elle est à l'origine directe d'un préjudice. L'honneur de la justice, c'est d'être sensible à la détresse d'un couple pour lui apporter l'aide qu'il peut attendre de la société, mais pas plus. L'honneur de la société, ce serait de ne pas s'en remettre seulement à la justice pour venir en aide aux plus fragiles, c'est aussi de respecter la liberté d'une femme, son choix de donner la vie ou pas.

Mais, comme certains ont osé demander à Météo France la réparation du préjudice créé par la tempête de décembre 1999 sous prétexte d'une information déféctueuse, faut-il demander de la même manière à la médecine d'être financièrement et pénalement responsable de la naissance d'une personne handicapée due simplement à une mauvaise information ?

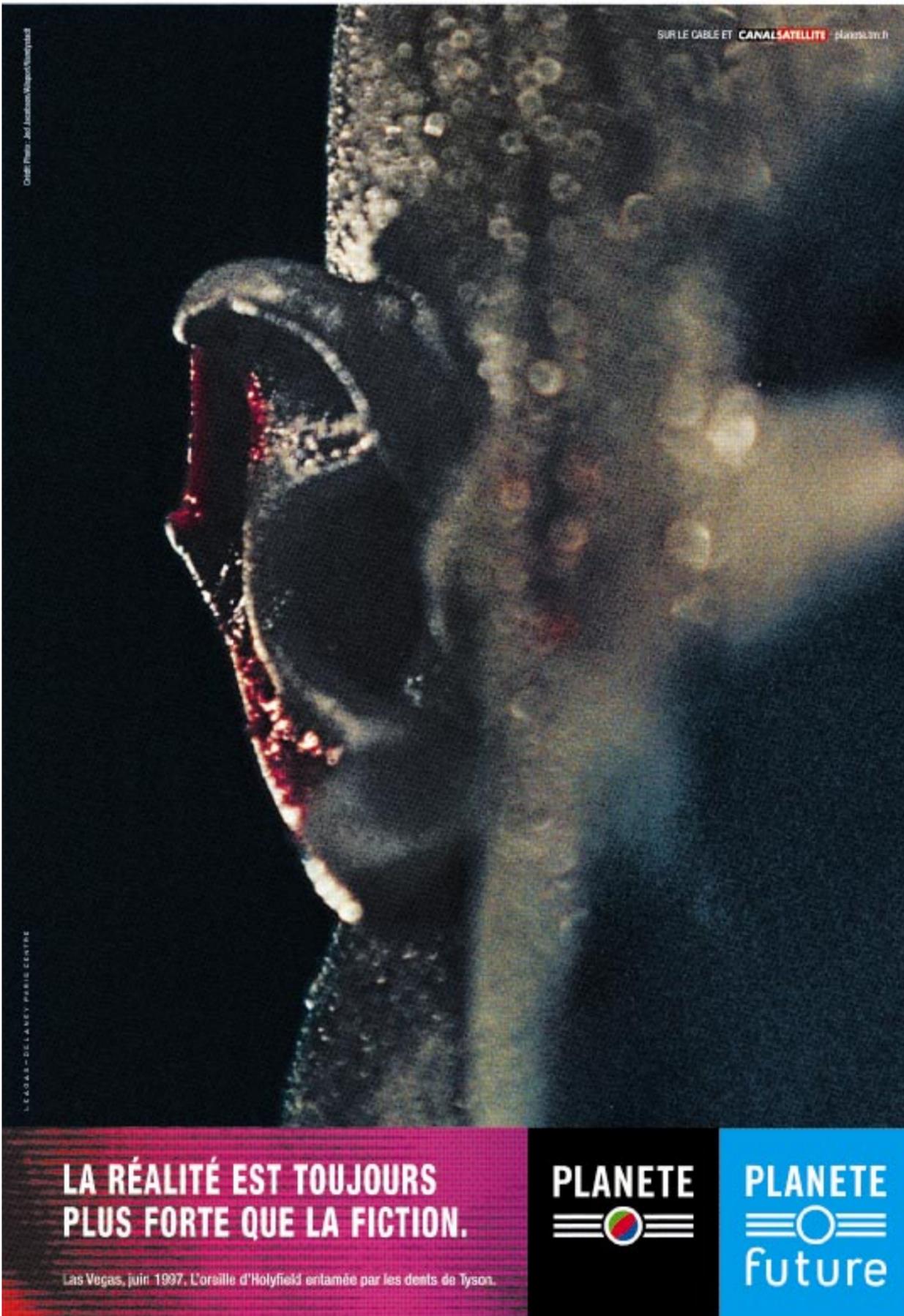
Réparer indéfiniment le corps vieillissant en lui offrant la source même de la vie, les embryons, programmer un être pour en réparer un autre sont l'autre face de ce nar-

La médecine fascinée par elle-même brandit sans cesse le linceul à venir pour offrir ses services « après vente » au nom d'un progrès scientifique sans limite

cissisme collectif. Se cloner soi-même, en empruntant quelques ovocytes disponibles, c'est venir en aide à soi, pas aux autres. C'est nier la fraternité pour mieux se sauver soi-même. La médecine fascinée par elle-même brandit sans cesse le linceul à venir pour offrir ses services « après vente » au nom d'un progrès scientifique sans limite.

Etrange période que celle où l'homme s'exile de lui-même en croyant atteindre son essence, troquant la fraternité pour la sécurité, celle surtout où Narcisse se mire en Prométhée sous le regard prédateur d'Hermès.

Didier Sicard



LA RÉALITÉ EST TOUJOURS PLUS FORTE QUE LA FICTION.

Las Vegas, juin 1997. L'oreille d'Holyfield entamée par les dents de Tyson.

PLANETE

PLANETE
future

Yasser Arafat piégé par le Hamas et affaibli par Ariel Sharon

COMMENT YASSER ARAFAT peut-il espérer se tirer du gouffre dans lequel l'ont précipité les attentats meurtriers du Mouvement de la résistance islamique (Hamas)? Pour l'instant, le chef de l'Autorité palestinienne semble parier sur l'usure de la riposte israélienne et sur l'effet éventuellement contre-productif créé par la disproportion entre un appareil militaire surpuissant et une population désarmée ou encadrée par des militaires équipés de simples fusils d'assaut. M. Arafat semble également miser sur les doutes qui commencent à se manifester au sein même de la coalition du premier ministre Ariel Sharon, même si les travaillistes israéliens n'ont pas exprimé par le passé de grandes divergences avec le chef du Likoud. La tactique choisie par le chef du gouvernement n'ouvre guère d'autre issue à M. Arafat.

Car, comme après l'assassinat du ministre démissionnaire du tourisme, Réhavam Zeevi, le 17 octobre, M. Sharon pratique un discours à deux niveaux. Il condamne l'inefficacité des autorités palestiniennes dans la lutte contre les factions extrémistes, qui masque selon lui un accord tacite sur un objectif, la disparition d'Israël, et sur des moyens, un terrorisme tous azimuts. Mais en même temps, M. Sharon fait bombarder les bâtiments des services palestiniens chargés théoriquement de mener la chasse aux militants du Hamas ou du Djihad islamique, et donne l'ordre aux blindés israéliens de prendre position à l'intérieur des zones autonomes, réduisant automatiquement le rayon d'action de ces mêmes services, sans parler de l'atteinte à leur crédit qu'une telle politique entraîne.

GAGNER DU TEMPS

Selon le quotidien israélien *Haaretz*, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, aurait été contacté aussitôt après les attentats par des responsables palestiniens afin d'obtenir un délai de quelques jours pendant lesquels une bonne volonté palestinienne pour démanteler le Hamas et le Djihad islamique aurait pu être mise à l'épreuve. Parmi ces responsables, toujours selon le journal, aurait figuré le chef de la sécurité préventive de Gaza, Mohamed Dahlan, pourtant opposé par le passé à une politique d'arrestations menée sans contreparties politiques du côté des Israéliens. Aucune suite n'aurait été donnée à cette proposition. Comme en octobre, le gouvernement israélien a choisi d'adresser une mise en demeure à M. Arafat tout en engageant des frappes contre les institutions palestiniennes. D'avertir et de punir en même temps. Au bout de deux semaines, après l'assassinat de Rehavam Zeevi, le bilan de ces incursions avait dépassé la cinquantaine de morts côté palestinien et l'objectif initialement annoncé, la capture des assassins du ministre, était progressivement passé au second plan, l'armée décidant de maintenir son dispositif pour empêcher de nouvelles attaques palestiniennes.

Pour certains diplomates, cette tactique permet à M. Sharon de gagner du temps. Au fil

des quatorze mois de l'Intifada, le périmètre d'action de l'Autorité palestinienne n'a cessé d'être attaqué. Les sanctuaires qui pouvaient constituer les zones autonomes créées en 1994 et 1995 autour des principales agglomérations palestiniennes se sont réduits comme peau de chagrin. Les incursions se sont banalisées, tout comme les assassinats auxquels les Israéliens ont pu procéder, alors que ces deux types de ripostes avaient suscité par le passé les protestations les plus virulentes du principal allié d'Israël : les Etats-Unis.

COALITION POLITIQUE HÉTÉROCLITE

M. Arafat n'est à l'évidence pas exempt de tous reproches dans la lutte contre le terrorisme. Il a souvent été pris en défaut de mensonges au cours des mois précédents, annonçant des arrestations qui n'étaient pas suivies d'effet. Mais comme l'a fait remarquer mardi 4 décembre le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, la politique israélienne semble consister tout d'abord à affaiblir l'Autorité palestinienne, à s'appuyer ensuite sur cet affaiblissement pour lui reprocher son inefficacité dans la lutte contre les

opérations de terrorisme, et entraîner un nouvel affaiblissement.

M. Sharon assure depuis lundi que son pays doit livrer la guerre que d'autres lui ont imposée. Accessoirement, pour un premier ministre à la tête d'une coalition politique hétéroclite qui volerait en éclats à la minute même où le dialogue prendrait le pas sur les armes, une telle pratique permet de repousser avec certitude cet instant fatidique et d'éviter d'avoir à répondre à des questions douloureuses allant à l'encontre de tout ce sur quoi il a bâti sa carrière militaire et politique. Dans son allocution très dure prononcée lundi soir, M. Sharon a mentionné le nom de M. Arafat au futur, comme s'il préférait conserver en l'état, humilié et affaibli, ce *punching ball* commode. Face au « bulldozer » Sharon, M. Arafat, lui, n'a d'autre solution que de compter sur le temps et sur le sort, redoutant un nouveau bain de sang en Israël qui marquerait sans doute sa fin. Si la recette – le temps et la chance – lui a souvent souri par le passé, elle constitue cependant un très fragile viatique.

Gilles Paris

Usé par Denis Pessin



La Corse, concentré des passions françaises

ALORS QUE LES DÉPUTÉS viennent d'adopter, en deuxième lecture, le projet de loi créant un nouveau statut pour la Corse, il faut s'interroger sur la constance avec laquelle la société française bute sur une résolution pacifiée, sereine et politique des questions posées par cette île et ses habitants depuis vingt-cinq ans. Les termes du projet peuvent être considérés, à bien des égards, comme des propositions qui ne sont pas à la hauteur de l'enjeu du problème corse : des mesures fiscales dérogatoires censées alléger la pression économique sans pour autant placer le développement des activités au cœur du dispositif ; une volonté très incertaine de favoriser les ressources touristiques, en raison d'intérêts contradictoires, notamment en matière d'aménagement du littoral ; enfin, le très controversé article premier, qui offre à la collectivité corse une marge de manœuvre en matière réglementaire et une force de proposition législative encadrées par la loi, et qui illustre la difficulté de transcrire dans des textes un nouveau rapport entre Paris et ses régions. On peut s'interroger sur la pertinence de ces mesures face aux leçons d'une histoire houleuse entre l'Etat et la Corse.

Reste que la Corse est toujours, à la veille d'une élection présidentielle en particulier, un sujet de polémique entre les principaux courants de pensée et les concurrents aux plus hautes fonctions du pays. Et ce pour une raison majeure : réformer la Corse, c'est modifier la société française elle-même. Voilà plus de vingt ans que les différents gouvernements échouent. La manière forte a montré ses limites. L'état de siège décrété maladroitement par le gouvernement Chirac, en 1975, à Aleria, face au premier coup d'éclat de ceux qui allaient devenir les nationalistes, a conduit, un an plus tard, à la création du FLNC. En 1986, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, voulait terroriser les terroristes. Sept ans plus tard, occupant les mêmes fonc-

tions, il optait pour le dialogue avec les nationalistes et leurs structures clandestines. Si la Corse se résumait à un problème de maintien de l'ordre, il y a fort à parier qu'il aurait été résolu depuis longtemps.

La conciliation secrète ne fut pas non plus la panacée. Réserver une place trop importante aux personnes chargées des négociations au détriment d'une adhésion de l'ensemble du mouvement nationaliste et du reste de la société corse, cette stratégie était sujette au moindre coup de vent violent, ce qui fut le cas. Le processus de Matignon a ouvert, pour la première fois, le chemin d'une concertation solennelle avec les principaux acteurs de la démocratie, élus, fonctionnaires et gouvernement. Plus résistante aux tentatives de déstabilisation, cette méthode ne s'en est pas moins heurtée à des difficultés liées au lien particulier qu'entretient la société française avec la Corse.

VINGT-CINQ ANS D'ÉCHECS

Nul n'est besoin d'accabler telle ou telle partie pour expliquer vingt-cinq ans d'échecs. Seule une responsabilité partagée peut être raisonnablement pointée dans ce dossier. L'Etat, on l'a vu, n'a jamais trouvé la force d'imposer durablement une solution et des moyens capables d'endiguer la violence politique et de réformer la société corse, dont personne ne doute qu'elle souffre, en premier lieu, d'archaïsmes politiques et économiques encore bien vivaces. Les élus locaux sont toujours enfermés dans un système politique largement inspiré par un clientélisme qui rappelle que les clans structurent encore la société insulaire. Les nationalistes, qui purent, un temps, être considérés comme une source de régénération, en termes d'idées et de personnel politiques, ont eux-mêmes été traversés par des phénomènes qui ont affaibli, voire décrédibilisés, leur action. Ils

n'ont pas été épargnés par un clanisme organisé autour de chefs de guerre. Enfin, les activités clandestines et armées ont entraîné la multiplication de comportements criminogènes.

RECHERCHE D'IDENTITÉ

Si la question corse reste sans réponse satisfaisante, si cette île est si souvent un enjeu national, n'est-ce pas avant tout parce que cette partie isolée du continent est à ce point imbriquée dans notre collectivité nationale qu'elle est, loin de toute velléité d'indépendance, un concentré des passions françaises. L'histoire de ce rocher perdu en pleine mer Méditerranée est intimement liée à celle de la France, non seulement à l'heure de la colonisation mais surtout par l'omniprésence de ses habitants ou de leurs enfants au sein des services de l'Etat et dans des pans entiers de notre société. A la différence de la Nouvelle-Calédonie, qui fut l'objet d'un débat lointain et abstrait concernant un peuple et une culture trop différente de la nôtre pour que le métropolitain puisse faire totalement siens les enjeux locaux, la Corse renvoie chacun d'entre nous à sa conscience.

Par ses revendications et ses aspirations, elle pose à tous la question de la place du citoyen par rapport à ses représentants politiques et administratifs. L'évolution des mentalités et des institutions ouvre, plus que jamais, pour l'ensemble de la société française le débat sur une redéfinition du lien entre le citoyen et l'Etat. La décentralisation en est la partie visible, et la Corse, sa manifestation extrême et polémique.

Cette île soulève également, de manière encore plus profonde, une interrogation sur la recherche d'identité et le rapport de chacun à ses propres racines. Comment se structurer à une époque où les frontières disparaissent une à une ? De quelles entités ai-je envie de dépen-

dre ? Quelle est ma véritable identité ? Il ne s'agit plus d'un débat, mais d'une profonde réflexion collective et individuelle sur l'idée de nation qui n'a, à ce jour, trouvé aucune réponse définitive.

La Corse renvoie donc la République à ses failles, à sa sclérose, à son incapacité à évoluer et à quitter les rivages d'une tutelle centralisée. Si la décentralisation a permis quelques avancées, dans les esprits la situation est moins claire. Une révolution des rapports entre le citoyen et son environnement qui préserve l'intérêt général est encore un tabou. Qu'une société, archaïque à bien des égards mais sûre de ses valeurs et de son identité, apparaisse tel un laboratoire d'expérimentation d'une certaine modernité ne manque pas de piquant et permet, peut-être, de mieux comprendre pourquoi l'Etat peine tant à s'extraire du maquis corse.

Jacques Follorou

RECTIFICATIF

REQUIS

En dépit de ce qu'affirmait l'article sur le grand requin blanc (*Le Monde* daté 2-3 décembre), les dents acérées de ce redoutable prédateur ne font pas 7 m de long, mais seulement 7 cm.

PRÉCISION

KHALIL SHIKAKI

Les citations du professeur Khalil Shikaki mentionnées dans notre article sur « Yasser Arafat pris en tenailles entre sa "nouvelle garde" et les islamistes palestiniens » (*Le Monde* du 5 décembre) sont tirées de son article « Old Guard, Young Guard : the Palestinian Authority and the Peace Process at Cross Roads », à paraître dans la prochaine édition du magazine américain *Foreign Affairs*.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Espoir pour l'Afghanistan

VINGT-TROIS ans de guerre civile, un lustre de pouvoir taliban, deux mois de bombardements américains et neuf jours de négociations : l'accord conclu à Bonn entre les factions afghanes, aux petites heures du mercredi 5 décembre, est le premier signe d'espoir dans un pays ravagé par les luttes intestines et les interventions étrangères. La traque de Ben Laden et de ses réseaux Al-Qaida n'est pas encore terminée ; la reddition des derniers talibans n'a pas encore été obtenue mais la voie est ouverte pour la reconstruction de l'Afghanistan sous l'égide d'un pouvoir représentatif de tous les groupes ethniques, avec l'aide de la communauté internationale.

Des chefs qui avaient combattu ensemble l'envahisseur soviétique dans les années 1980, avant de se retourner les uns contre les autres, des exilés qui ne se parlaient plus, tant leurs visions semblaient incompatibles, se sont mis d'accord pour former un gouvernement provisoire chargé de préparer un passage progressif à la démocratie. Ils ont accepté que l'un des leurs, Hamid Karzaï, issu de l'éthnie pachtouna la plus nombreuse, dirige ce gouvernement de vingt-neuf membres. Des femmes, victimes comme toutes leurs sœurs de la discrimination des Moudjahidins puis de la répression talibane, y occuperont des postes plus qu'honorifiques.

Certes il a fallu pour en arriver là une forte pression du représentant de l'ONU, Lakhdar Brahimi, des Etats-Unis et des Européens, qui avaient été les premiers –

notamment les Français – à esquisser un plan de reconstruction institutionnelle pour l'Afghanistan. Et il faudra que les parains de l'accord de Bonn restent vigilants. Ils devront continuer d'exercer une tutelle bienveillante pour éviter que les seigneurs de la guerre ne déchirent, à peine rentrés chez eux, le texte signé sur les bords du Rhin. La force internationale sous mandat des Nations unies qui devrait être déployée, dans un premier temps, à Kaboul et dans ses environs, aura certainement fort à faire pour garantir la sécurité alors que, dans le reste du pays, les chefs traditionnels ont profité du vide laissé par les disciples en déroute du mollah Omar pour reprendre le contrôle de leurs fiefs. L'Alliance du Nord de feu le commandant Massoud, revenue à Kaboul à la faveur des bombardements américains, conserve dans le nouveau gouvernement les trois postes-clés de l'intérieur, de la défense et des affaires étrangères. Bien que restant en position de force, elle devra apprendre à exercer une vertu peu afghane, le partage du pouvoir.

Malgré tous les risques qui pèsent encore sur l'Afghanistan, l'accord de Bonn représente un succès presque inespéré, eu égard à la situation de ce pays il y a à peine deux mois. La communauté internationale a su trouver un équilibre entre l'abandon de l'Afghanistan qui eût été indigne, et un protectorat inacceptable pour un peuple aussi prompt à se quereller qu'à s'unir contre l'étranger. Il revient aux Afghans eux-mêmes de ne pas gaspiller cette chance.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferencki, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliolloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le centenaire de Brazza

1852 : SAVORGNAN DE BRAZZA. 1853 : Cecil Rhodes. 1854 : Lyautey. Voilà certes une génération européenne dont on ne nierait pas qu'elle n'ait possédé, dans l'acception la plus généreuse du terme, le sens impérial. Elle qui, à quelques mois de la découverte par Livingstone des chutes du Zambèze, naquit comme pour inaugurer le demi-siècle qui devait voir l'installation européenne à travers toute l'Afrique, il paraît particulièrement opportun de la célébrer au début de celui qui caractérisera sans doute dans l'histoire la mise en valeur et vraisemblablement l'émancipation politique des territoires africains.

Il revient à la France d'inaugurer ce cycle de commémorations. Elle entend le faire dignement, encore qu'assez timidement. Comme il y eut une « année Balzac », pourquoi ne déciderait-on pas en effet

de décréter que 1952 sera « l'année Brazza » ? Outre la valeur d'exemple qu'aurait auprès des jeunes Français une évocation officielle de l'épopée de Brazza, sa glorification ne manquerait pas de revêtir aussi sur la scène internationale une signification politique.

Au moment où de nombreux membres des Nations unies ont de plus en plus tendance à contester les droits des puissances coloniales, la France n'aurait-elle pas intérêt à rappeler au monde ce que fut la conquête pacifique du Congo français par l'homme dont l'épithète, sur la tombe d'Alger, proclame fièrement : « Sa mémoire est pure de sang humain » ? Est-il beaucoup de colonisateurs, est-il même beaucoup d'hommes d'Etat à pouvoir revendiquer pareil tribut ?

André Blanchet
(6 décembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ÉLECTROMÉNAGER Les salariés de Brandt, désormais séparé de Moulinex, auditionnaient mardi 4 décembre et mercredi 5 les candidats à la reprise de cette entreprise

d'électroménager en redressement judiciaire. ● LE TRIBUNAL de commerce de Nanterre devrait se prononcer rapidement sur les quatre projets présentés par des repre-

neurs tous étrangers. ● L'ISRAËLIEN ELCO, conglomérat diversifié, semble favori, devant trois fabricants d'électroménager, l'italien Candy, l'américain Whirlpool et le turc Arçelik-Beko. ● ELCO, soutenu par l'espagnol Fagor et dirigé par une équipe d'anciens cadres de Brandt, se propose de reprendre 80 % des effectifs et six usines sur sept. ● A LESQUIN,

près de Lille, dans l'usine Brandt-Selnor, dont personne ne veut, sauf Arçelik, les salariés n'en peuvent plus d'attendre une issue qu'ils devinent fatale pour leur site.

Le groupe israélien Elco part favori pour la reprise de Brandt

Quatre repreneurs convoitent l'entreprise d'électroménager, mise en redressement judiciaire en même temps que Moulinex. Face aux géants du secteur, l'américain Whirlpool et l'italien Candy, et au numéro un turc, Arçelik-Beko, le projet de l'outsider Elco, mené par d'anciens de Brandt, est le mieux-disant social

C'EST la dernière ligne droite pour la reprise de Brandt, le leader français du gros électroménager, en redressement judiciaire depuis le 7 septembre. Après audition de leurs offres par le tribunal de commerce de Nanterre, dans la semaine du 26 novembre, les quatre candidats à une reprise plus ou moins globale de Brandt France (les fabricants d'électroménager italien Candy, américain Whirlpool et turc Arçelik-Beko, et le conglomérat israélien Elco) défendaient leur cause, mercredi 5 et jeudi 6 décembre, auprès des 150 représentants des salariés. Les propositions sont donc d'ores et déjà finalisées et, même si le tribunal n'a pas encore fixé la date de l'audience décisive, le repreneur devrait être choisi avant le week-end.

Contrairement à Moulinex, détenu par le même actionnaire italien El. Fi et avec lequel elle devait fusionner, la société Brandt n'était pas dans un état de santé critique lors du dépôt de bilan de sa maison mère Moulinex-Brandt. Une place de numéro un français du secteur, des marques (Brandt, Sauter, De Dietrich) de dimension presque européenne, et des indicateurs financiers encore récemment dans le vert : la société suscite donc bien des convoitises, même si personne ne s'engage à reprendre la totalité des actifs français, soit trois activités (froid, cuisson, lavage) réparties dans sept usines employant quelque 5 300 personnes. Parmi les prétendants qui se pressent pour courtoiser ses tuteurs – le tribunal et le personnel – se distingue cependant un favori : Elco.

Pour l'instant, l'offre de ce groupe industriel diversifié israélien, appuyé dans l'aventure par le leader espagnol du gros électroménager, Fagor (qui se dit prêt à prendre 10 % du capital de Brandt), est la mieux-disante. Elle préserve Brandt quasiment dans sa physiologie actuelle, gardant environ 4 200 personnes, soit 80 % des effectifs sur six des sept sites, hors l'usine de « froid » de Lesquin qui ne conserverait que 150 employés pour fabriquer seulement des congélateurs-coffres. Voilà qui paraît répondre aux soucis des principaux syndicats, CFDT, FO, CFTC et SLT (le syndicat maison), qui réclament « la garantie du maintien des activités, des sites et de l'interdiction des licenciements ». De plus, alors que ses concurrents s'inscrivent tous dans le cadre d'un plan de cession, Elco est le seul à envisager un plan de continuation (au moins partiel), ce qui l'obligerait à assumer en outre le passif de Brandt. Cela ne peut que plaire au vice-président du tribunal de commerce de Nanterre, François Paolini, qui rappelle que sa mission est « d'assurer la pérennité de l'activité industrielle mais aussi de protéger les intérêts des créanciers ».

L'italien Candy ne propose, lui, de sauver que 3 100 emplois directs, et déléguerait trois usines : Nevers, Lesquin et Aizenay, qui fabrique des fours à micro-ondes en Vendée (même si un partenariat est d'ores et déjà conclu avec ses dirigeants pour les aider à la racheter). Arçelik-Beko n'est lui aussi intéressé que par quatre des sept sites (rejetant les usines d'Aizenay,



Nevers et la Roche-sur-Yon) et ne garderait qu'à peu près 3 000 employés. Enfin, l'offre du géant américain Whirlpool, encore en cours d'amélioration, est la plus modeste, écartant quatre usines (Aizenay, Nevers, Lesquin et la Roche-sur-Yon) et n'intégrant que 1 800 personnes environ. Même si chacun des trois promet de trouver des partenariats et accords de sous-traitance, pour maintenir les sites hors périmètre sous perfusion quelque temps, le groupe Brandt serait là bel et bien dépeçé.

Tous les prédateurs ont en fait repéré la même pépite : l'activité cuisson (filiale Brandt Cooking), la

plus innovante et la plus rentable du groupe. Christian Brabant, PDG de Whirlpool France, y voit un moyen d'asseoir sa stratégie transnationale en faisant « un pôle d'excellence, avec une grande usine qui produirait plus d'un million de pièces par an et desservirait tout le marché européen ». Beppe Fumagalli, directeur du marketing de Candy, saisi, lui, l'opportunité de compléter sa gamme, soulignant « la bonne complémentarité entre la force de Brandt dans la cuisson et celle de Candy dans le froid ». Nedim Esgin, président d'Arçelik-Beko, ne veut pas rater l'occasion de pénétrer, via ce segment dans

« la catégorie des grandes marques, assez haut de gamme », alors qu'il produit en France principalement pour les marques de distributeurs. Seul le président d'Elco France, Nicolas de Gregorio, affirme « défendre Brandt pour Brandt, sans vassaliser le groupe en ne faisant que récupérer telle activité ou telle marque ».

Mais c'est justement sa générosité qui pourrait être le défaut du dossier Elco. Car s'il veut garder tout Brandt, c'est qu'il ne possède

Les autres repreneurs potentiels estiment que le redressement demande un plus gros effort d'investissement

aujourd'hui aucune activité de fabrication d'électroménager. Or nombre de spécialistes estiment que le secteur est trop atomisé en Europe et que Brandt, avec 800 millions d'euros de chiffre d'affaires en France, n'a pas la taille critique face à des géants comme Electrolux ou Bosch-Siemens (pesant chacun environ 5 milliards d'euros). Whirlpool, numéro trois européen, ou Arçelik-Beko et Candy, classés dans les dix premiers, estiment ainsi que leur logique d'intégration de Brandt aurait de meilleures chances d'assurer sa croissance.

Surtout, assurer la pérennité et satisfaire les ambitions du groupe

français exige de gros moyens. Or Elco, s'il poursuit son projet de continuation, va devoir déboursier, outre le prix des actifs (estimé entre 80 et 200 millions d'euros), jusqu'à 400 millions d'euros sur dix ans pour apurer les dettes de Brandt. Du coup, il ne prévoit pas d'investir plus de 100 millions d'euros (dont 40 millions la première année) dans l'outil de production, l'informatique et la logistique, la conception et le lancement de nouveaux produits, le marketing et le réseau commercial.

Les autres repreneurs potentiels estiment manifestement que le redressement de Brandt demande un plus gros effort. Arçelik-Beko prévoit d'investir 500 millions sur deux ans, Candy 200 millions, et Whirlpool au moins 100 millions dès la première année. Brandt va avoir besoin d'argent d'abord pour redresser sa situation financière (la société pourrait afficher entre 30 et 40 millions d'euros de perte nette cette année) et renflouer son fonds de roulement, puis pour conforter une part de marché en chute de 6 points en cinq ans en France, à 20 % en 2000, et que le dépôt de bilan a encore détérioré.

Nul ne peut certes mettre en doute l'expertise de M. de Gregorio et de son équipe, tous anciens dirigeants de Brandt – certains avaient même monté un projet de reprise de l'entreprise par ses cadres au début des années 90, du temps où elle s'appelait encore Thomson Electroménager. Leçon ou bégaïement de l'histoire ?

Gaëlle Macke

L'usine de Lesquin dans la résignation

LILLE

de notre correspondante
« On ne sait toujours pas à quelle sauce on va être mangés. Toute cette affaire, ça commence à être long,

REPORTAGE
La grande majorité des salariés ont opté pour une poursuite normale de l'activité

très long. » Comme l'ensemble des salariés de l'usine Brandt-Selnor de Lesquin (Nord), Sabine Marchand, technicienne au service logistique et syndiquée SLT, le syndicat maison majoritaire, retient son souffle. Dans l'attente d'être fixée sur son sort et sur celui de ses collègues, elle continue de travailler normalement. Enfin, presque, « parce que, dit la jeune femme, cette attente, c'est extrêmement angoissant ».

Mardi 4 décembre, le calme régnait sur le site, proche de Lille, de la dernière usine en France à fabriquer des congélateurs et des réfrigérateurs. Exceptionnellement, les portes des locaux syndicaux, situés à l'entrée de l'usine, restaient closes. La plupart des représentants des salariés s'étaient rendus le matin même à Paris pour assister, jusqu'à mercredi, aux réunions d'information sur les cinq offres de reprise partielle de leur entreprise. Mardi après-midi, très peu d'informations étaient parvenues à Lesquin. « On ne sait pas du tout ce que ça peut donner, quelles

sont nos chances. Il paraît que certains des repreneurs ne sont pas très intéressés par Lesquin. On verra... », lâchait un jeune ouvrier, qui ne savait pas encore que seul le groupe turc Arçelik-Beko s'est déclaré prêt à reprendre l'usine Selnor. « Moi, je me dis que c'est la dernière ligne droite et qu'il faut qu'on en finisse, qu'on soit fixé. Quel que soit le résultat, ça ne sera pas pire que toute cette incertitude, qui nous tape sur les nerfs », poursuit un de ses collègues qui s'avoue « épuisé par tous ces rebondissements ».

Le compte à rebours, pour les 670 salariés du site, avait commencé dès la fin de février, avec le plan de restructuration du groupe Moulinex Brandt concocté par le dernier PDG, Patrick Puy. Celui-ci prévoyait la fermeture de plusieurs sites en France, dont Selnor. « En avril, quand on a su qu'on était dans le lot, c'était comme un coup de massue », explique une des salariées. Les premiers licenciements dans le Nord – environ 170 personnes – devaient intervenir fin 2001, et deux charrettes étaient annoncées pour 2002. La mobilisation régionale avait été décrétée. La direction départementale du travail (DDT) avait rejeté un premier plan présenté par la direction, estimant que le dispositif de reclassement était trop léger. Martine Aubry, maire PS de Lille et élue de la circonscription, avait déjà commencé à plancher sur la réindustrialisation du site.

TENTATIVES DE RADICALISATION
Du coup, la mise en redressement judiciaire, le 7 septembre, du groupe Moulinex Brandt, aurait presque représenté un soulagement, puisqu'elle aurait pu permettre de rebattre les cartes. Mais elle a accentué le désarroi, s'accompagnant d'une mise au chômage technique d'une partie des salariés. « Chacun était chez soi, isolé, à ruminer », se souvient la jeune ouvrière. Ici, la moyenne d'âge des salariés atteint quarante-huit ans pour les femmes et quarante-sept ans pour les hommes.

L'activité a fini par reprendre à Lesquin, comme ailleurs. Un accord conclu avec ses banques

créancières début octobre a en effet permis à Brandt, découpé de Moulinex, de faire redémarrer ses usines, dont la production avait été progressivement arrêtée après le dépôt de bilan. Chacun est donc retourné à son poste. Il y eut certes des tentatives de la part de certains salariés d'engager une lutte plus radicale, de cesser le travail ou au moins de ralentir la production. Néanmoins, la grande majorité a opté pour une poursuite normale de l'activité. « Tant qu'il y a une lueur d'espoir, il faut la saisir, on n'a pas le droit de dire que c'est fichu tant qu'on n'est pas allé jusqu'au bout », insiste Philippe Blois, délégué CFDT.

Depuis, la plupart des salariés s'accrochent aux perspectives de reprise, même si beaucoup savent que cela ne se fera pas sans dégâts, c'est-à-dire sans licenciements. « On est déjà passé à côté de la mort en avril, explique une salariée. A l'heure qu'il est, 170 d'entre nous, ceux qui faisaient partie de la première charrette de licenciements programmée par Moulinex en avril, devraient être en train de faire leur valise pour quitter l'usine... »

Nadia Lemaire

Un marché du gros électroménager stagnant

● Le marché français du gros électroménager (produits dits « blancs », soit réfrigérateurs et congélateurs, lave-linge et sèche-linge, lave-vaisselle, cuisinières, tables de cuisson, fours, hottes) représente, selon le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (Gifam), un chiffre d'affaires estimé à plus de 4 milliards d'euros pour une production de 12,1 millions d'appareils en 2000.

● La croissance du marché français est faible depuis une dizaine d'années (de l'ordre de 1 % à 3 % par an), et le secteur est soumis à une mutation industrielle brutale, similaire à celle du textile il y a une vingtaine d'années : pression sur les prix de

Un groupe familial à la recherche d'une taille internationale

FONDÉ en 1949 par Georg Salkind, un immigré juif allemand titulaire d'un doctorat de physique nucléaire, Elco Holdings est devenu, à force d'acquisitions et de diversifications, l'un des plus gros groupes industriels israéliens, avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de dollars (1,23 milliard d'euros) pour un profit net de 18,6 millions en 2000.

Au départ spécialiste des systèmes électromécaniques (gestion technique des bâtiments), la société n'y réalise plus qu'un tiers de ses ventes. Elle est présente dans les produits d'infrastructure électrique (7 % des ventes). Mais depuis une dizaine d'années, Elco n'a eu de cesse de s'étendre vers le grand public. Ainsi, sa filiale Electra Consumer Products (44 % du chiffre d'affaires) vend des systèmes de climatisation pour maisons et bureaux et sa filiale Shekem (17 % du chiffre d'affaires) est le premier distributeur national de produits bruns et blancs, une sorte de Darty local (50 magasins). Le groupe a connu une croissance régulière de ses ventes et de ses profits ces trois dernières années (+32 % et +13 %). Il veut maintenant accentuer son développement à l'inter-

national, qui représente 35 % des ventes. Elco avait racheté, en mars 1994, Airwell, alors en cessation de paiement, à la barre du tribunal de commerce de Versailles. Le repreneur s'était engagé à maintenir les 450 emplois, il a fait mieux : aujourd'hui Airwell, recentré sur la climatisation industrielle et tertiaire, est numéro un du segment en France, ses effectifs ont doublé et son chiffre d'affaires a été multiplié par sept (à 150 millions d'euros).

DETTE RAISONNABLE
Aujourd'hui, Elco présente cette reprise réussie comme la garantie de sa crédibilité. La dette financière

re d'Elco apparaît raisonnable (représentant 50 % de ses fonds propres selon le bilan publié) et l'entreprise a dégagé une capacité d'autofinancement de plus de 80 millions de dollars en 2000.

Reste que le morceau Brandt est gros à avaler puisque le chiffre d'affaires de Brandt est du même ordre que celui de l'ensemble du groupe Elco. De plus, autant Elco était déjà présent dans la climatisation dans son pays avant de s'intéresser à Airwell, autant il débarque dans la fabrication d'électroménager : il ne peut donc espérer aucune synergie.

Ga. M.

Les licenciés de Moulinex dans l'attente

ALORS QUE SEB a pris possession des trois usines de Mayenne et Villaines (Mayenne) et de Fresnay (Aube), ainsi que du siège social de la Défense, comme prévu dans le plan de reprise de Moulinex, les 3 062 salariés licenciés de l'ancien groupe d'électroménager s'approprient à entrer dans la procédure de reclassement prévue dans le plan social adopté par l'ensemble des syndicats (Le Monde du 23 novembre). Après avoir reçu leur lettre de licenciement, ils doivent se prononcer, avant le 7 décembre, sur leur choix : convention de conversion, congé de conversion ou inscription au programme de retour à l'emploi (PARE). Parmi eux, 258 personnes bénéficient d'un plan FNE de départ à la retraite à 56 ans et deux mois.

Michel Bove, délégué interministériel chargé de la conversion, procède actuellement au choix des cellules de reclassement qui seront installées sur les sites non repris par Seb : Cormelles-le-Royal, Bayeux et Falaise (Calvados), Alençon (Orne) et, pour partie, Saint-Lô (Manche). Cette mise en place s'accompagne d'une polémique lancée par la CGT, qui dénonce les « effets d'annonce » de l'Etat dans les moyens financiers d'accompagnement tels qu'ils ont été préci-

sés récemment à Caen par Yves Cochet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire

Selon Thierry Le Paon, délégué syndical CGT, « les 600 millions de francs (91,4 millions d'euros) prévus pour revitaliser la Basse-Normandie correspondent en fait à des programmes déjà prévus dans le contrat de plan Etat-région ». Il note que la part de l'Etat se limitera à 200 millions de francs aux côtés du conseil régional (200 millions), des départements (150 millions) et des fonds européens (50 millions).

UNE CELLULE D'APPUI BÉNÉVOLE
« Les salariés, les sous-traitants et les habitants sont en droit d'attendre autre chose qu'une avance sur des projets en cours qui ne sont pas créateurs d'emplois », estime-t-il.

Parallèlement, une dizaine d'anciens cadres du siège de Moulinex à la Défense ont créé, bénévolement, une cellule d'appui au personnel à la recherche d'emploi, sans attendre les dispositifs prévus par l'Etat. Via un site Internet (capare.free.fr), ils se proposent de fournir des informations sur la situation des salariés licenciés et de mettre en ligne les demandes d'emploi.

Michel Delberghe

Le véritable fauteuil CLUB de paringer

Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.

121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

La situation financière des entreprises japonaises continue à se dégrader spectaculairement

Plus de 19 000 faillites sont attendues en 2001, laissant aux banques des ardoises de plus en plus élevées

Aux dépôts de bilan, de plus en plus lourds et de plus en plus nombreux, s'ajoutent des cessations volontaires d'activité, qui entraînent un nombre

croissant de suppressions d'emplois. La restructuration engagée par les grands groupes contribue également à une montée du taux de chô-

mage, qui pourrait atteindre 7 % à 8 %. En Bourse, une centaine d'entreprises ont vu leur cours passer sous le seuil symbolique des 100 yens.

TOKYO

de notre correspondant

Alors que la déflation se poursuit au Japon – les prix ont de nouveau baissé, de 0,8 %, en octobre –, la situation de beaucoup d'entreprises se détériore. Une chute de 50 % du bénéfice d'exploitation du secteur manufacturier est attendue pour l'exercice 2001, avance le quotidien économique *Nihon keizai shimbun*, et les spéculations vont bon train sur les candidats à la faillite.

Même des entreprises apparemment bien placées pour relever le défi de la mondialisation, comme la chaîne de prêt-à-porter Uniqlo ou le groupe Softbank (dirigé par le gourou de la Net-économie, Masayoshi Son), sont en difficulté. Des listes noires circulent. L'hebdomadaire *Shukan Daimond* a publié un classement de neuf cents entreprises établi selon le risque de dépôt de bilan qu'elles présentent. Le mensuel *Tokyo keizai* a mené une étude de probabilité sur la capacité de survie de trois mille autres.

En octobre, les autorités financières ont, pour leur part, lancé une « inspection spéciale » des comptes des banques afin de vérifier et de classer leurs créances de plus de 10 milliards de yens (90 millions d'euros). Elle devrait leur permettre d'avoir une meilleure vision de la situation des entreprises. Le signal d'alarme a été donné par la mise en liquidation judiciaire, le 14 septem-

bre, de Mycal, la première société de distribution de l'archipel. Censée présenter un faible risque, la société a laissé une « ardoise » de 1 500 milliards de yens, témoignant de l'évaluation douteuse des risques réels par les banquiers.

Selon une enquête de Goldman Sachs Japan, sur deux mille quatre cents entreprises cotées en Bourse, un quart risque la faillite en raison d'un ratio résultat opérationnel/dette inférieur à 3,5 %. Un autre quart est en excellente santé, la majorité se trouvant dans l'entre-deux. C'est évidemment le tissu des petites et moyennes entreprises qui est le plus touché par la crise.

Directeur de l'information de Teikoku Databank, la plus importante société d'enquêtes sur les entreprises, Katsuyuki Kumagai estime dans un livre récent, *Dai Tosan* (La Grande Faillite), que 2001 et 2002 resteront les pires années en matière de banqueroute au Japon. Le nombre des faillites au cours des huit premiers mois de 2001 (14 774) laisse à penser que le total de l'année devrait dépasser celui de 2000 (19 071). Un record avait pourtant été enregistré en terme de montant de dettes cumulées : 23 000 milliards de yens. En 2000, estime M. Kumagai, cent quatre-vingt-sept mille employés ont perdu leur travail en raison de la faillite de leur entreprise, soit 62 % de plus que

l'année précédente. Mais ces statistiques, poursuit-il, n'incluent pas les entreprises en redressement judiciaire ni celles qui ont mis fin d'elles-mêmes à leur activité. Ces dernières sont vingt fois plus nombreuses que les sociétés en faillite. Les deux tiers des entreprises qui ont été reconnues en situation de

L'automobile, l'alimentation, les services, l'immobilier et les groupes de pharmacie restent bénéficiaires

prétendre au programme gouvernemental d'aide aux PME (plus de 1,5 million) constituent en outre un autre réservoir de faillites potentielles, selon l'expert. Le montant total des crédits menacés serait deux fois plus élevé que le montant officiel des mauvaises créances des banques (32 000 milliards de yens). Ni la Banque du Japon ni le gouvernement ne semble avoir pris la mesure du « désastre » qui se prépare, conclut M. Kumagai.

Les plans d'apurement des mauvaises créances des banques vont

en outre accélérer les dépôts de bilan. Le marché a commencé à faire le tri : au cours des dernières semaines, une centaine d'entreprises – comme le constructeur automobile Isuzu, la maison de commerce Marubeni ou le groupe de construction Kumagai-gumi – sont passées sous le seuil symbolique des 100 yens en Bourse. La banque Asahi a également vu ses actions chuter brutalement début novembre. La banque d'investissement américaine Goldman Sachs avait massivement vendu des titres, avant d'annoncer une semaine plus tard une alliance avec la banque affaiblie : l'hebdomadaire *Dias y* voit un « coup de main » sur Asahi.

N'y a-t-il que des perdants dans cette économie ? Non. Il y a aussi des secteurs bénéficiaires tels que l'alimentation, les groupes de pharmacie, l'automobile, les services et l'immobilier. Toyota, le premier constructeur japonais, devrait voir son bénéfice avant impôt atteindre 1 000 milliards de yens à la fin de l'exercice fiscal 2001 grâce à une internationalisation maîtrisée de sa production et des réductions de coûts. C'est aussi le cas de Honda. Pour beaucoup d'entreprises, toutefois, les programmes de restructuration ne sont pas encore achevés et les coûts salariaux continuent à peser sur la rentabilité. Les plans de réduction d'effectifs des quatre-vingts premiers groupes cotés en Bourse ont touché cent vingt mille personnes en 2001. Le chômage atteint 5,4 % en octobre : « Je crains que nous allions vers les 7 % à 8 % », affirme au *Monde* Haruo Shimada, l'un des conseillers économiques du premier ministre.

Philippe Pons

Le patron de BMW, Joachim Milberg, cédera sa place en mai 2002

Helmut Panke, le directeur financier, lui succédera

FRANCFORT

de notre correspondant

Contre toute attente, BMW a annoncé, mardi 4 décembre, le départ de son président du directoire, Joachim Milberg. Nommé il y a moins de trois ans, ce dernier a décidé de quitter ses fonctions pour « raisons personnelles ». Il cédera sa place en mai 2002, après l'assemblée générale des actionnaires, à Helmut Panke, actuel directeur financier du constructeur automobile.

Le départ avant l'heure de M. Milberg constitue une surprise. Agé de cinquante-huit ans, cet ancien professeur de l'université technique de Munich aurait dû quitter son poste en 2003. D'abord considéré comme un homme de transition, ce manager discret, qui avait commencé sa carrière comme apprenti, aura su s'imposer. Nommé en pleine tourmente, M. Milberg a réussi à mettre fin à l'aventure Rover, dont la débâcle avait contraint son prédécesseur, Bernd Pischetsrieder, à démissionner début 1999. Un an à peine après son arrivée aux commandes, M. Milberg s'est résolu à céder Rover pour une somme symbolique, cherchant à panser les plaies d'un groupe alors saisi par le doute. L'échec de cette diversification, amorcée en 1994, a en effet coûté très cher à BMW (de l'ordre de 4,6 milliards d'euros) et a décapité sa direction. Le constructeur allemand, objet à l'époque de multiples rumeurs de rachat, s'est à nouveau concentré sur son savoir-faire historique : les voitures haut de gamme.

Depuis, la marque bavaroise affiche une santé insolente sur un marché automobile pourtant en mauvaise forme : elle prévoit de battre

tous ses records cette année, avec plus de 900 000 véhicules vendus et une rentabilité de l'ordre de 6 % sur le chiffre d'affaires. « *Sous la houlette de M. Milberg, l'entreprise connaît en ce moment la période la plus faste de son histoire* », a commenté le président du conseil de surveillance, Volker Döpfelfeld, mardi.

UN PROCHE COMME DAUPHIN

Pour les observateurs, la décision de M. Milberg pourrait avoir deux motifs : outre d'éventuels problèmes de santé, M. Milberg aurait par ailleurs voulu couper court aux discussions sur son éventuelle succession, alors qu'il se rapproche de la limite d'âge en vigueur dans l'entreprise (soixante ans).

Son dauphin désigné, Helmut Panke, n'est pas un inconnu. Après vingt ans de carrière chez BMW, c'est un proche de M. Milberg. A cinquante-cinq ans, il est physicien de formation et a occupé différentes fonctions, avant de devenir directeur financier en 1999. Il contribua notamment à implanter BMW aux États-Unis, un marché qui représente aujourd'hui un quart des ventes du groupe. Ces derniers temps, M. Panke faisait de plus en plus figure de président adjoint du directoire. Son arrivée à la tête de l'entreprise est interprétée comme un signe de continuité donné par la famille Quandt, le principal actionnaire de la maison (qui détient 47 % du capital). Ironie du sort, le départ de M. Milberg coïncidera avec le retour sur le devant de la scène de M. Pischetsrieder. Embauché depuis par Volkswagen, celui-ci deviendra président du directoire de cette firme en avril 2002.

Philippe Ricard

Taisei, le premier assureur, en dépôt de bilan après les attentats

CETTE FAILLITE est certes plus discrète que celle de l'américain Enron. Mais il s'agit pourtant de la première victime japonaise des attentats du 11 septembre aux États-Unis. L'assureur nippon Taisei Fire & Marine Insurance a demandé à bénéficier de la loi sur les faillites le 22 novembre, après avoir subi une perte de 74,4 milliards de yens (670 millions d'euros) en raison de contrats de réassurance le liant à des compagnies américaines touchées par les attentats. La compagnie n'a pour l'heure pas précisé quel sort sera réservé à ses assurés, particuliers et entreprises.

Taisei, née en 1950, constitue la deuxième faillite dans le secteur des assurances dommages au Japon depuis la seconde guerre mondiale. Ce sont surtout ses liens commerciaux, tissés depuis 1972, avec l'agence américaine de souscription, Fortress Re, qui l'ont fait tomber. Basée aux États-Unis, Fortress Re souscrivait des contrats de réassurance dans le domaine de l'aviation au nom de Taisei et de deux autres compagnies japonaises, Nissan Fire et Chiyoda. L'entreprise américaine a dû arrêter, en septembre, d'assurer ses clients. L'impact sur Nissan Fire et Chiyoda, les deux autres assureurs qui travaillaient avec Fortress, devrait être plus limité. Il n'empêche, Nissan Fire, qui accuse l'américain de rupture de contrat, a l'intention de l'attaquer en justice.

Les assureurs japonais auraient été trop laxistes, notamment en utilisant des outils trop complexes de réassurance financière pour couvrir leurs risques et en n'étant pas assez vigilants sur la nature des risques souscrits. La FSA (Financial Services Agency), l'organe

de tutelle des assureurs japonais, a décidé de mener une enquête auprès des 29 compagnies d'assurance dommages de l'Archipel. Les attentats de New York devraient coûter quelque 1,2 milliard d'euros à la profession au Japon, selon les dernières estimations de la Marine & Fire Insurance Association of Japan, l'organisation professionnelle du secteur.

UN EFFET DOMINO ?

Taisei est aussi très touchée par l'impact de la baisse des marchés d'actions japonais, qui affecte les plus-values. Si l'assureur nippon reste pour l'heure un cas isolé – il représente moins de 1,5 % du marché national – il peut toutefois ébranler le moral des autres assureurs. L'agence de notation Standard & Poor's affirmait récemment que certains assureurs risquaient de se retrouver en état d'insolvabilité si la facture totale des remboursements liés au 11 septembre dépassait de beaucoup le cap des 50 milliards de dollars. Certains n'excluent pas non plus un effet domino.

Cette déconfiture aura des répercussions sérieuses sur le marché de l'assurance aviation. « *La faillite de Taisei va assécher le marché* », confie un professionnel. Le projet de fusion entre Taisei et ses deux concurrentes, Yasuda et Nissan Fire, pour former Sampo Japan en avril 2002 et créer le deuxième assureur dommages de l'Archipel, sera sans doute retardé, d'autant que Nissan Fire devrait lui aussi faire face à des déficits plus importants que prévu.

Pascale Santi

Sephora se retire, Carrefour s'accroche

TOKYO

correspondance

Jusque tard le soir, le « 100-yens plaza », au cœur du quartier branché de Shibuya à Tokyo, ne désemplit pas. Sur trois étages et un sous-sol, des groupes d'étudiantes aux cheveux décolorés, des employés sortis du bureau, des couples qui rentrent du cinéma ou du restaurant se croisent et se bousculent pour acheter des produits « tout à 100 yens » (environ 6 francs).

Hirotake Yano, fondateur de Daiso Industries et propriétaire du magasin de Shibuya, a révolutionné une activité jusque-là synonyme de piètre qualité. Ce petit homme jovial, débordant d'énergie, raconte avoir fait neuf fois faillite avant de trouver la bonne formule. Le succès de Daiso – 200 milliards de yens de chiffre d'affaires (environ 2 milliards d'euros), soit dix fois plus qu'en 1995 – s'explique par ses produits variés, à rotation très rapide et que l'on trouve jusqu'à cinq fois moins chers qu'ailleurs. Avec ses 2 000 magasins au Japon (dont les plus grands ont une surface de 6 600 mètres carrés, l'équivalent d'un supermarché), Daiso Industries peut se permettre d'acheter en très gros volumes. « Par commande, nous demandons trente fois plus que

Wal-Mart », aime à dire M. Yano.

Comme Hiroshi Yanai, le fondateur d'Uniqlo, devenu numéro un du prêt-à-porter nippon en dix ans – l'enseigne fut citée parmi les candidats à la reprise des magasins Marks & Spencer en France –, ou encore de Namio Matsumoto, dont la chaîne de 500 pharmacies discount a bouleversé le secteur, Hirotake Yano est l'un de ces nouveaux patrons du Japon de la crise. Ces nouveaux champions se sont d'abord construits une base très solide en province et en banlieue avant de chercher à conquérir Tokyo. Plus de 80 % de leurs salariés sont des arubeito (petit boulot), des CDD ou des intérimaires. Outre leurs horaires élastiques, chaque mètre carré des magasins est plus que rentabilisé : il y a des produits jusque dans les escaliers, et sur les trottoirs !

GRAND LUXE OU SUPER-DISCOUNT

Le marché japonais est ainsi devenu un vrai coupe-gorge pour les enseignes classiques. La filiale de parfumerie de LVMH, Sephora, a décidé fin novembre, trois mois après Boots, sa concurrente anglaise, de fermer ses sept magasins japonais, deux ans après un lancement en fanfare. « *Les nouveaux modes de consommation de la crise*

font que les Japonais se reportent sur les extrêmes : le grand luxe ou bien le super-discount », explique Hidehiko Sekizawa, du Hakuho Life Institute. « *LVMH est arrivé très confiant, fort de son succès ici avec ses marques de luxe, Vuitton, Dior... Il aurait fallu davantage travailler le marché, associer un service de qualité* », précise un publicitaire.

Dans la distribution alimentaire, Carrefour souffre aussi, avec ses trois supermarchés. « *Le Japon est le pays où le nombre de magasins par habitant est le plus élevé*, souligne un porte-parole du groupe. *Il y a des supérettes tous les 500 mètres et des hypers tous les 2 kilomètres. Les gens prennent peu leur voiture et font les courses trois fois par semaine en moyenne*. » Les Tokyoïtes, selon Kazunori Tsuda, du Daiwa Institute, « *sont partis avec deux fausses impressions : que Carrefour était un discount et qu'on pouvait y trouver toutes sortes de produits français. Ils ont été déçus sur les deux tableaux* ». Carrefour Japon refuse de confirmer le chiffre de 100 millions de yens (1 million d'euros) de pertes mensuelles par magasin avancé en octobre par *L'International Herald Tribune*, et démentit au *Monde* par le PDG du groupe, Daniel Bernard.

Brice Pedroletti

NOUVEAU COMPTE À TERME 2 MOIS ING DIRECT

“JOYEUX NOËL”

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25/12/01

De 700 € à 7 000 €. (de 4 992 € à 9 997 €)

Taux garanti.

Sans frais.

Sans risque.

Sans changer de banque.

7% d'intérêt brut*

DEMANDEZ DÈS MAINTENANT VOTRE BOSSIER D'OUVERTURE :

0810 666 777

24h/24 - 7 JOURS - PRIX D'UN APPEL LOCAL

www.ingdirect.fr

PRÉCÉDÉ LE CODE MEDIA : 04990

*Taux nominal annuel brut de 7 %, soit 0,25 % net après prélèvement libération et coordination des crédits. Offre valable jusqu'au 25 décembre 2001. Souscription soumise à votre présence physique supérieure et égale. Offre limitée à une souscription par foyer local.

ING DIRECT

LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

Un conflit social perturbe le plus grand centre de tri des billets de la Banque de France

Plusieurs syndicats appellent à une grève générale le 14 décembre

Un mouvement de grève paralyse depuis le 28 novembre la Caisse générale de Paris, un établissement de la Banque de France qui assure le

tri des billets. Les syndicats estiment que le passage à l'euro induit une surcharge de travail et s'inquiètent des projets de restructuration de la

Banque. Ils ont décidé d'appeler à une grève générale le 14 décembre. Un mot d'ordre similaire a été lancé le même jour à La Poste.

« *SORRY SIR, but it's not possible to change money today.* » Une file d'attente d'une dizaine de personnes s'allonge devant le guichet d'accueil de la Banque de France, rue Croix-des-Petits-Champs, et les questions fusent. En grande majorité d'origine étrangère, les clients sont particulièrement nombreux. « Ils sont inquiets du passage à l'euro, explique-t-on à l'accueil. A l'approche de la fin d'année, ils viennent changer les pièces de monnaie, ou encore échanger des vieux billets. » Leurs démarches sont vaines. Comme l'indique une affiche à l'entrée de l'agence : « Suite à un mouvement de grève, les guichets de change sont fermés. »

A l'intérieur règne une curieuse atmosphère. Hormis l'accueil, l'agence est calme, les grévistes invisibles et les signes extérieurs de la perturbation imperceptibles. Les guichets « surendettés » et « salles des coffres » de l'agence Paris-Louvre, la succursale parisienne de la Banque de France, fonctionnent normalement, et les versements en billet sont provisoirement assurés pour les seuls détenteurs d'un compte à la Banque de France. Les activités de la filière fiduciaire sont suspendues.

Un mouvement social touche, en effet, depuis mercredi 28 novembre une partie de l'institut d'émission, la Caisse générale de Paris, c'est-à-dire le centre de tri des billets. A l'origine du mouvement, les syndicats mettent en avant les inquiétudes liées aux projets de restructuration de l'institution, ainsi que l'absence de dialogue social. « Les 52 heures de travail par semaine décidées, dans le cadre du passage à l'euro, par le gouvernement et la direction de la Banque l'ont été sans

aucune consultation avec les syndicats », affirme Loïc Daguzan, porte-parole de la CFDT. La direction, elle, évoque une grève catégorielle pour obtenir des primes dans le cadre du passage à l'euro.

Les actions ont commencé le 28 novembre, avec des « arrêts de travail affectant par échelonnement successif ou par roulements concertés des installations de la Caisse générale », selon la direction.

« Des procédures disciplinaires » seront engagées

Vendredi 28 novembre, Jean-Paul Redouin, sous-gouverneur de la Banque de France, a reçu les représentants du personnel et leur a adressé cette mise en garde au sujet de la situation à la Caisse générale : « Je constate que depuis le 27 novembre, certains agents ont engagé des pratiques illicites d'arrêt de travail affectant par échelonnement successif ou par roulement concerté les installations de la Caisse générale », leur a-t-il dit. Le responsable visait les actions de blocage des sas d'entrée à l'agence de la Croix-des-Petits-Champs, la semaine du 27 novembre. « Ces actions portent atteinte à la sécurité des locaux et au traitement des valeurs. De tels agissements sont inadmissibles et constituent une faute professionnelle. La Banque relèvera ces faits et engagera des procédures disciplinaires », a-t-il ajouté. Ces propos ont entraîné de vives réactions syndicales. La CFDT indique qu'il s'agit d'une « prise d'otage des syndicats par la direction, et non l'inverse ». La SNA évoque des « menaces disproportionnées ». La CGT parle d'un « mépris pour le personnel ».

Une rencontre entre les syndicats et l'un des deux sous-gouverneurs, vendredi 30 novembre, ayant échoué, les syndicats CFDT, CGT, SNA, FO, CFTC et SIC (un syndicat autonome) ont voté lundi 3 décembre en assemblée générale une grève de 24 heures à la Caisse générale. Depuis, le vote a été reconduit tous les jours, sauf par la CFTC, FO et SIC, dans l'attente d'un comité central d'entreprise, jeudi 6 décembre. Mardi, un mot d'ordre de grève générale de l'ensemble du personnel de la Banque

de France a été lancé par l'intersyndicale pour le vendredi 14 décembre – le même jour, un appel à la grève a été lancé à la Poste –, et un préavis a été déposé pour le 2 janvier. Il « deviendra effectif si la Banque refuse de prendre en compte le cahier revendicatif », indiquent les syndicats.

A la Caisse générale, seul établissement pour l'instant touché par le mouvement, deux activités sont

« Des procédures disciplinaires » seront engagées

Vendredi 28 novembre, Jean-Paul Redouin, sous-gouverneur de la Banque de France, a reçu les représentants du personnel et leur a adressé cette mise en garde au sujet de la situation à la Caisse générale : « Je constate que depuis le 27 novembre, certains agents ont engagé des pratiques illicites d'arrêt de travail affectant par échelonnement successif ou par roulement concerté les installations de la Caisse générale », leur a-t-il dit. Le responsable visait les actions de blocage des sas d'entrée à l'agence de la Croix-des-Petits-Champs, la semaine du 27 novembre. « Ces actions portent atteinte à la sécurité des locaux et au traitement des valeurs. De tels agissements sont inadmissibles et constituent une faute professionnelle. La Banque relèvera ces faits et engagera des procédures disciplinaires », a-t-il ajouté. Ces propos ont entraîné de vives réactions syndicales. La CFDT indique qu'il s'agit d'une « prise d'otage des syndicats par la direction, et non l'inverse ». La SNA évoque des « menaces disproportionnées ». La CGT parle d'un « mépris pour le personnel ».

affectées : le tri des billets (élimination des faux et d'une partie des billets en francs, avant le passage à l'euro...), et le conditionnement des sacs des billets neufs et valides qui sortent, triés par client.

RISQUE D'EXTENSION

Plus grand centre de tri et de comptage de la Banque de France, la Caisse générale n'assure cependant que 8 % de l'activité nationale du traitement de la monnaie fiduciaire, et sa clientèle est essentiellement institutionnelle. La Banque

de France, qui minimise la portée du conflit, a tout à craindre d'une possible contagion. En amont, les convoyeurs de fonds, qui apportent les billets, sont moins nombreux dans la cour de l'établissement, faute d'agents d'ateliers pour décharger les camions. Même si la direction affirme que la moitié du personnel a repris le travail mardi 3 décembre, dont la quasi-totalité des stagiaires recrutés pour compléter les équipes, celles-ci restent insuffisantes pour un service normal. « Nous évaluons à deux jours de travail le temps nécessaire pour rattraper l'accumulation des stocks de billets non traités dans les coffres », explique Jean-Louis Corvaisier, secrétaire général de la CGT.

En aval, les banques, vers lesquelles sont acheminés les billets, redoutent, en cas de généralisation du mouvement, une pénurie de coupures. « Pour l'instant, l'approvisionnement par les centres d'Evry, Saint-Denis et Nanterre suffit, mais si la grève s'étend à l'ensemble des 131 succursales, la situation va rapidement devenir critique », dit-on à la Fédération bancaire française.

Quant à la direction de la Banque, elle s'« estime plutôt en avance sur ses objectifs de préalimentation des banques en euros ». Une extension du conflit, au moment précis du basculement définitif vers l'euro, passerait pour un affront aux yeux de la direction de la banque centrale et notamment de son gouverneur, M. Trichet, fervent partisan de la monnaie unique. Mais, pour l'heure, les clients venus changer leurs devises rue Croix-des-Petits-Champs, devront, eux, repasser plus tard...

A. du M.

Bayer épinglé par l'Afssaps à cause de la cérvastatine

LA LETTRE, pas l'esprit. C'est tout ce qu'aurait respecté, selon l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), le laboratoire Bayer en annonçant « de façon unilatérale et sans concertation préalable », le 8 août 2001, son médicament hypocholestérolémiant, la cérvastatine, commercialisée sous le nom de Stalor (*Le Monde* du 10 août). Le rapport de l'Afssaps sur les conditions de ce retrait du marché, rendu public mercredi 5 décembre, conclut que « le délai de notification de sa décision ne pouvait permettre à l'Afssaps d'évaluer la pertinence de la raison invoquée par Bayer ». Le laboratoire avait justifié sa décision par les effets secondaires graves (nécrose des fibres musculaires ou « rhabdomyolyse ») que pouvait entraîner ce médicament, comme d'ailleurs les autres molécules de la famille des statines.

L'Afssaps avait décidé en juillet des mesures de pharmacovigilance qu'elle estime adaptées « au niveau d'information dont disposaient les autorités de santé ». Elle a néanmoins décidé de réévaluer la toxicité musculaire des médicaments de la famille des statines. L'agence reproche à Bayer un « retard notable » dans la notification de cas de toxicité musculaire et de ne l'avoir informée qu'après le 8 août de la décision, prise fin juillet-début août, de cesser aux états-Unis la commercialisation de la forme fortement dosée (0,8 mg) de Stalor, non commercialisée en France, et de la demander par les autorités sanitaires américaines d'une réévaluation du rapport bénéfice/risque de la cérvastatine pour les dosages commercialisés.

Selon l'Afssaps, « ces informations, qui éclairent d'un jour nouveau la décision de Bayer n'ont pas été, au début du mois d'août, transmises par Bayer aux autorités européennes ».

Paul Benkimoun

Les aiguilleurs du ciel en grève pendant 36 heures

LES CONTRÔLEURS AÉRIENS ont, en dépit d'une réunion de conciliation, maintenu leur préavis de grève de 36 heures, du mercredi 5 décembre à 19 heures au vendredi 7 décembre à 7 heures. Ce mouvement qui devrait entraîner de fortes perturbations entend protester contre la mise en place d'un « ciel unique européen » avec un contrôle intégré européen dès 2004. Quatre syndicats ont appelé à la grève : l'USAC/CGT (Union syndicale de l'aviation civile), majoritaire en région parisienne, la FNTE/CGT (Fédération nationale des travailleurs de l'Etat), le SNAC/CFTC (Syndicat national de l'aviation) et le SPAC/CFDT (Syndicat autonome des personnels de l'aviation civile). Le SNCTA (Syndicat national du contrôle du trafic aérien), majoritaire au niveau national (60 %), ne participera toutefois pas au mouvement. Pour Alain Serres, secrétaire national du SNCTA, « cette grève est irresponsable et inappropriée ».

Boeing pourrait réduire de moitié sa production d'avions civils

LE GROUPE AÉROSPATIAL américain Boeing va réduire de moitié, d'ici à mi-2002, la fabrication d'avions de lignes, a indiqué un haut dirigeant de la firme, rapportent, mercredi, le *Financial Times Deutschland* et le *Handelsblatt*. A partir de juin 2002, Boeing fabriquera 24 avions de ligne par mois contre 48 appareils actuellement, a précisé Alan Mulally, responsable de la division aviation civile du groupe américain. A titre de comparaison, Airbus, le grand rival de Boeing prévoit de sortir de ses usines, en 2002, 330 appareils avec la possibilité de réduire de 30 appareils et de produire 300 appareils en 2003.

BT Group supprime 5 000 emplois supplémentaires

L'OPÉRATEUR BRITANNIQUE BT Group, né de l'éclatement en deux entités de BT (l'activité de téléphonie mobile dépend désormais de MMO2), a annoncé, mardi, un plan de 5 000 suppressions d'emplois supplémentaires d'ici à mars 2003. Globalement, l'opérateur s'apprête à se séparer de 13 000 personnes, soit une réduction de 19 % de ses effectifs, ce qui correspond à un plan d'économie de 850 millions de livres (1,358 milliard d'euros) sur trois ans. A priori, BT compte sur les départs naturels pour atteindre cet objectif et espère éviter tout licenciement. En parallèle, la société, qui détient plus de 70 % du marché de la téléphonie résidentielle britannique, tente de redynamiser cette activité et s'attend, sur ce marché, à une croissance de 3 % du chiffre d'affaires.

France Télécom vise

1,3 million de clients ADSL fin 2002

L'OPÉRATEUR FRANÇAIS poursuit ses investissements dans son réseau. Jean-Louis Gouiffès, directeur exécutif de la branche réseaux, a précisé que France Télécom allait investir entre 1,5 et 2 milliards d'euros sur le seul territoire français. Une grande partie de l'effort porte sur le déploiement des réseaux à haut débit. Actuellement, 18 millions de lignes téléphoniques peuvent offrir un accès rapide à l'Internet ADSL, soit un taux de couverture de la population de 60 %. Fin 2003, France Télécom espère couvrir 80 % de la population. Le nombre d'abonnés à l'ADSL – 318 000 devrait fin novembre – devrait atteindre 1,3 million fin 2002. Selon M. Gouiffès, six opérateurs ont signé une convention de dégroupage, pour « louer » les lignes téléphoniques de l'opérateur historique.

Axa et le Crédit agricole précisent leurs risques liés à Enron

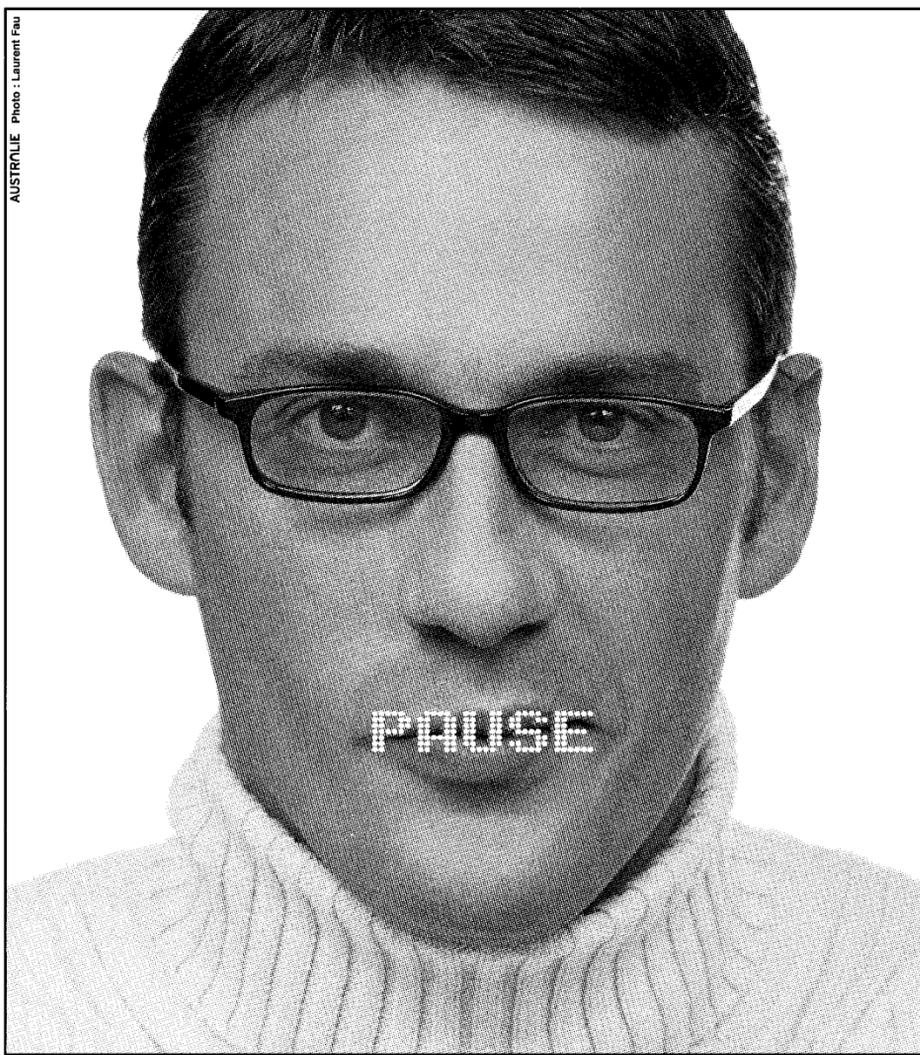
LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS européens ont affiné, mardi 4 décembre, le niveau de leur exposition à la faillite du courtier en énergie américain Enron, un impact qui ne devrait toutefois pas causer de « ravages dans le secteur bancaire européen », selon l'agence de notation Moody's. Axa a indiqué qu'il détenait en propre des obligations et assimilés pour un montant brut de 200 millions d'euros. Le groupe a précisé la semaine dernière que les 5,75 % qu'il détenait dans Enron n'étaient gérés que pour le compte de clients dans le cadre de son activité de gestion d'actifs. Le Crédit agricole a chiffré son exposition à 164,6 millions d'euros, essentiellement supportés par sa filiale Crédit Agricole Indosuez. La banque italienne IntesaBci a annoncé une exposition à hauteur de 100 millions d'euros, et elle détient pour près de 230 millions d'euros en titres de la holding brésilienne d'Enron.

La CFDT en tête des élections dans les comités d'entreprise

AVEC 22,9 % DES SUFFRAGES obtenus lors des élections des Comités d'entreprise en 1999, (+ 2,1 % par rapport à 1997), la CFDT renforce sa position de première organisation représentative, notamment chez les cadres, techniciens et agents de maîtrise. Elle précède la CGT, qui confirme sa progression avec 21,5 % des voix (+ 1,1 %) et reste en tête chez les ouvriers (27,6 %), contre 23 % pour la CFDT. Avec 12,2 % (+ 0,1 %), FO reste stable, ainsi que la CGC, qui a recueilli 6,3 % (- 0,1 %). La CFTC progresse de 0,7 %, avec 5,8 % des suffrages. Les listes de non-syndiqués (25,8 %) enregistrent, de leur côté, une forte diminution de 3,5 %. Selon l'étude de la DARES qui publie ces résultats, le taux de participation à ces élections de 1999 (65,3 %) est en légère baisse (- 0,5 %).

EDA échappe à la liquidation grâce à un accord avec le CDR

LE GROUPE Euro distribution alimentaire (EDA), menacé de liquidation (*Le Monde* du 30 novembre), a finalement trouvé, mardi, un accord avec le Consortium de réalisation (CDR). L'organisme chargé de liquider les actifs douteux du Crédit lyonnais réclamait le remboursement d'une dette d'environ 80 millions de francs (plus de 12 millions d'euros), exigible depuis mi-2000. Le CDR a accepté, au terme d'une médiation du tribunal de commerce de Paris, de mettre entre parenthèses cette créance, le temps qu'EDA, grossiste spécialiste des confiseries de poche, boissons et briquets s'adosse à un nouvel actionnaire susceptible de reprendre cette dette à sa charge. EDA est toujours en redressement judiciaire et espère trouver un repreneur.



LES INSTANTANÉS RTL : QUAND L'ACTUALITÉ L'EXIGE, C'EST L'INFO QUI PREND L'ANTENNE.

A tout moment, la rédaction de RTL peut intervenir dans « Ça peut vous arriver » entre 10:30 et 12:30

RTL VIVRE ENSEMBLE

RMC Info sera la seule radio française à retransmettre le Mondial en direct

La station vient de souffler au nez des ténors du paysage radiophonique français l'exclusivité des droits de retransmission de la Coupe du monde de football qui aura lieu en Corée du Sud et au Japon en 2002. Cette transaction conclue avec Kirch provoque une levée de boucliers des radios généralistes

C'EST UNE VÉRITABLE tempête que RMC Info vient de déclencher dans l'univers radiophonique français. Mardi 4 décembre, la station a annoncé qu'elle avait acquis auprès du groupe de médias allemand Kirch l'exclusivité des droits radio pour la prochaine Coupe du monde de football 2002 pour la France, le Luxembourg, Monaco et Andorre. Le montant payé avoisine 3,7 millions de francs (564 000 euros). Cette acquisition s'est faite au nez et à la barbe des principales radios nationales.

C'est une première dans l'univers radiophonique français, RMC

Info sera la seule radio française à pouvoir retransmettre en direct les 64 matches de la compétition internationale. Les autres ne pourront que faire valoir le droit de l'information et diffuser une minute et trente secondes par match.

2,5 % D'AUDIENCE

Un coup terrible pour RTL, Europe 1 et France Inter, des stations habituées aux « soirées football » et attachées à ce sport, populaire et attractif. « Si on veut écouter la Coupe du monde de football, ce sera chez nous et c'est tout », se félicite Alain Weill, président de RMC

Info, qui est à l'origine de ce que certains membres de sa station n'hésitent pas à appeler « un coup de génie ».

La plus modeste des stations généralistes espère profiter de cette occasion pour asseoir sa place à la table des grands. Au bord du gouffre il y a moins de deux ans, l'ancienne RMC est devenue RMC Info, ses actionnaires ont réinjecté des millions de francs et la station a fait valoir lors de la dernière enquête Médiamétrie une hausse « de 41 % » de son audience depuis la mise en place de son nouveau format « news-talk » en juin,

pour atteindre 2,5 % d'audience cumulée en septembre-octobre.

Dans les autres stations, la déception est immense. « Les autres radios généralistes auraient été prêtes à casser leur grille de programmes comme nous allons le faire ? », s'interroge un journaliste de RMC Info, avant d'ajouter que c'est « un pari osé ». La station affichera « une thématique football » pendant toute la durée de la compétition (du 31 mai au 30 juin), avec une large plage quotidienne consacrée à ce sport, sans doute de 8 h 15 à 16 heures. Au lieu des trois journalistes prévus, elle enverra en Corée du Sud et au Japon, où se déroule l'épreuve, entre six et huit journalistes.

Sitôt rendu public, l'accord passé entre Kirch et RMC Info a provoqué une vive réaction de la part des autres stations généralistes. Mardi, les responsables de RTL, Europe 1 et de Radio France se sont réunis pour dénoncer la « trahison » de RMC Info. Jusqu'à la semaine dernière, les quatre groupes radiophoniques – y compris RMC Info – affichaient en effet une belle unité, née début octobre lorsqu'elles avaient constitué un

consortium informel afin de négocier en commun les droits radio de la Coupe du monde auprès de Kirch. Une unité de façade, puisque RMC Info, qui a paraphé le contrat avec Kirch vendredi 30 novembre à Londres, menait parallèlement des négociations solitaires et secrètes avec le magnat allemand. Les deux interlocuteurs seraient même tombés d'accord sur les conditions d'achat début novembre.

Atterrés et vexés de s'être faits souffler la mise, les responsables de RTL, Europe 1 et Radio France ont annoncé, mardi, la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) pour avancer unis dans la négociation des droits sportifs à l'avenir. Mercredi, ils devaient envoyer des émissaires à Londres chez Prisma Sports, qui a vendu les droits radio de Kirch, pour demander des explications. Les trois groupes ne désespèrent pas de remettre en cause le contrat entre Kirch et RMC Info. Cette station ne diffuse pas sur une large partie du territoire français, notamment dans le nord et l'est. Consciente de cette carence, RMC Info est bien décidée à « s'associer

à d'autres radios » pour permettre à tous les Français de profiter de la Coupe du monde. RMC Info réfléchira à « trois ou quatre scénarios » qui pourraient impliquer « le service public, des radios locales ou nationales ». « Nous ne voulons pas d'une rétrocession de certains matches, tout le monde doit avoir le choix », répond Robin Leproux, directeur général de RTL.

« Nous nous sommes convertis au fait de devoir payer des droits, se désole Jacques Vendroux, chef des sports à France Inter. Le problème, c'est l'exclusivité, il faut s'y opposer. » Jusqu'à la Coupe du monde 1998, les radios négociaient dans le cadre de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) qui leur garantissait un accès égal à l'événement. La vente des droits à Kirch pour 2002 a changé la donne. « Quand on voit Kirch acquérir les droits, on se dit que l'époque de l'UER, c'est terminé. Demain, peut-être, une radio pourrait avoir l'exclusivité du championnat ou de l'équipe de France. C'est un mouvement irrésistible, initié par la télévision », observe-t-on à RMC Info.

José Barroso

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-MARIE CAVADA

1 N'avez-vous pas, en tant que président de Radio France, le sentiment de vous être fait doubler par Alain Weill, président de RMC Info ?

Non, car il n'y avait pas, jusqu'à l'annonce de la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) de front commun. Nous avions juste une attitude identique qui conduisait les chefs de service des sports des stations [RTL, Europe 1, RMC et Radio France] à se rapprocher les uns des autres. Désormais, il existe une structure commune qui a un objectif clair : l'acquisition des droits sportifs – puisqu'on nous met dans la situation de devoir payer pour entrer au stade –, en évitant à minima la spirale inflationniste des prix. Nous appelons RMC Info à entrer dans ce GIE. Nous n'avons pas l'intention d'acheter des droits que RMC pourrait être tenté de rétrocéder.

2 De quel budget le GIE dispose-t-il ?

Il n'est pas établi. L'idée est

d'abonder un budget à la hauteur des coûts. Les droits acquis seront partagés pour qu'ils bénéficient à parts égales aux uns et aux autres. Nous ne ferons pas de commerce entre nous. Le GIE est une structure simple, loyale, à vocation solidaire. Il est là pour éviter que nous devenions les jouets d'un commerçant, Prisma Sports qui a vendu, à Londres, les droits pour le compte de Kirch.

3 Comment envisagez-vous l'avenir des grandes épreuves sportives à la radio ?

Que vous soyez un média public ou privé ne compte pas, la seule question posée est celle du chèque que vous signez. C'est dangereux, cela risque de détruire toute la pratique radiophonique. Si vous empêchez un journaliste radio d'accéder au stade, si vous lui interdisez les conférences de presse, si vous êtes jetés dehors quand vous interviewez un joueur, que va-t-il se passer ? Nous ne rendrons plus compte du sport qui, pour nous, est de l'information, pas du spectacle. Nous avons informé la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, et celle de la

Jeunesse et des sports, Marie-Georges Buffet. Alain Weill sera reçu au Conseil supérieur de l'audiovisuel à notre demande jeudi 6 décembre et une délégation du GIE part à Londres rencontrer les dirigeants de Prisma Sports. Il y a un hiatus évident, entre la Fifa qui souhaite que le football reste un sport pour tous, et RMC Info qui est écoutée par 2,5 % des auditeurs français.

Propos recueillis par Florence Amalou

TDF pourrait ouvrir son capital

LES JOURS du monopole de TDF (Télédiffusion de France) sur la diffusion des programmes de télévision et de radio du service public sont comptés. A priori, avec l'avènement de la télévision numérique terrestre, cette chasse gardée tombera. Face à cette perte inéluctable de parts de marché, le diffuseur français cherche un second souffle à l'international. Mais cette stratégie de conquête se heurte à un obstacle de taille, son appartenance à France Télécom. La maison mère, très endettée, n'est guère encline à financer les projets d'expansion de sa filiale. L'idée d'ouvrir le capital de TDF, détenu aujourd'hui à 100 % par France Télécom, a fait son chemin.

Ce scénario s'est formé en 2001 autour d'un objectif précis : reprendre pied sur le marché britannique. Les tribulations de France Télécom et de TDF en Grande-Bretagne ressemblent à un film à rebondissement. TDF, accompagnée d'investisseurs, s'est d'abord emparée du réseau de diffusion de la BBC en 1997. De son côté, France Télécom, inquiète de n'avoir aucun point d'ancrage outre-Manche sur le marché des télécommunications a décidé en 1999 d'entrer au capital du câblo-opérateur NTL, qui dispose du deuxième réseau de télédiffusion du royaume. En pleine affaire de la vache folle et de tensions franco-britanniques, France Télécom a été sommée de choisir entre NTL et le réseau Crown Castle contrôlé par TDF. Le groupe français a tranché en faveur de NTL, tandis que sa filiale TDF a dû quitter le marché britannique. Au fil du temps, la situation financière très dégradée de NTL est apparue au grand jour. Pour rassurer les investisseurs, le câblo-opérateur a décidé cette année de vendre son réseau de télédiffusion et TDF, soucieuse de revenir sur ce marché, a décidé de concourir.

France Télécom, qui aimerait sortir du guépier que représente NTL, n'est pas prête à soutenir financièrement l'offre de sa filiale. Le montage qui s'est imposé revient à proposer à des investisseurs d'entrer au capital de TDF. Bercy a confirmé aux organisa-

tions syndicales les grandes lignes de ce projet. Reste à concrétiser cette opération délicate. Les négociations durent depuis des semaines et les noms de quelques investisseurs, tels le fonds Hg Capital, West LB, Apax Partners, Muse et Tate & Furst circulent.

MARGES CONFORTABLES

Si cette ouverture du capital se concrétise, elle ne signifie pas pour autant la cession de TDF. Ce groupe continue à dégager des marges confortables et des plus-values financières, qui viennent opportunément gonfler les comptes de la maison mère. En outre, TDF a apporté sa pierre aux opérations de désendettement de l'opérateur historique, en acceptant de céder une partie de son parc immobilier.

Dans ce contexte, Bruno Chetaille, ex-conseiller audiovisuel de François Mitterrand, qui préside aux destinées de TDF depuis 1992, tente de maintenir son cap stratégique. En espérant se développer plus avant en Europe, il a maintenu le chiffre d'affaires de l'entreprise à un niveau quasi stable de 4,9 milliards de francs, en pariant sur l'activité de gestion d'émetteurs pour la téléphonie mobile en France. Il négocie la reprise du réseau d'émetteurs détenus en propre par Bouygues Telecom. De leur côté, les chaînes de télévision et les radios renégocient leur contrat de diffusion et exigent que les efforts de productivité de l'entreprise se répercutent sur les prix. Cette année, un plan de 230 suppressions de poste sur 3 400 a été annoncé. Toutefois, la concurrence reste limitée, à l'exception notable de Towercast, filiale de NRJ, fortement implantée dans la diffusion radio. Emetel, une PME de 12 personnes, qui tente de grignoter des miettes de la transmission télévisuelle, multiplie les procès pour concurrence déloyale. Reste que la télévision numérique terrestre suscite de nouvelles vocations. En particulier celle de Threewave, une société dont l'un des initiateurs n'est autre que Xavier Gouyou-Beauchamp, un ancien président de TDF...

Laurence Girard

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Les vigneronns des
Côtes du Rhône
font confiance à vos sens...

... Aujourd'hui, l'Ouïe.

Ouï, l'oreille s'y connaît en Côtes du Rhône Villages. De l'un, elle entend la complexité soyeuse. D'un autre, elle écoute et savoure le charme envoûtant. De tous, l'oreille apprécie les mélodies rouges, roses et blanches nées du mistral et du soleil, partenaires de vos sens.

CÔTES DU RHÔNE VILLAGES

LES VINS DES CÔTES DU RHÔNE

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **FORD : le groupe automobile américain devait procéder à une « mise à jour »** de sa situation financière, mercredi 5 décembre. Plusieurs quotidiens américains croient savoir qu'il révisera à la hausse ses prévisions de pertes pour le quatrième trimestre.

● **GIAT INDUSTRIES : l'Etat va recapitaliser la société publique d'armement française à hauteur de 610 millions d'euros**, annonce mercredi, le quotidien *Les Echos*. Giat industries affiche 3,66 milliards d'euros de pertes cumulées depuis onze ans.

● **BAYER : la Commission européenne a annoncé**, mardi 4 décembre, l'ouverture d'une enquête approfondie sur le projet d'acquisition, par le groupe allemand de chimie et pharmacie, d'Aventis Crop Science. Cette société est la filiale agrochimique du groupe pharmaceutique franco-allemand Aventis.

● **ALCAN : le géant de l'aluminium canadien a annoncé**, mardi, la suppression de 800 emplois en Grande-Bretagne, en Suisse et en Italie, dans le cadre d'un plan de restructuration.

● **HIDROCANTABRICO : Electricidade de Portugal (EDP), Energie Baden Wurtemberg (EnBW, filiale d'EDF)**, la caisse d'épargne espagnole Cajastur et la compagnie d'assurances Caser ont conclu mercredi un accord pour gérer conjointement la quatrième compagnie électrique espagnole. EDP prendra 40 %, ENBW 35 %, Cajastur 16,7 % et Caser 8,3 %.

SERVICES

● **AIR LIB : l'ex-compagnie AOM-Air liberté a déposé** une plainte au tribunal de commerce de Paris, en vue d'exiger de Crossair 457,4 millions d'euros de dommages et intérêts. Cette action vise à récupérer les sommes que son ancien actionnaire suisse, repris par Crossair après sa faillite, ne lui a pas encore versées.

● **AT & T BROADBAND : trois câblo-opérateurs américains**, AOL Time Warner, Comcast et Cox, sont candidats au rachat du numéro un du secteur AT & T Broadband, filiale d'AT & T, ont affirmé, mardi, plusieurs quotidiens américains.

● **MCDONALD'S : l'examen des dossiers de deux employés** d'un McDonald's parisien, qui ont porté plainte pour licenciement discriminatoire de jeunes grévistes syndicalistes, a été renvoyé au 19 décembre par le conseil des prud'hommes de Paris. Les deux licenciés sont accusés d'avoir détourné 1 million de francs avec trois autres employés.

● **EXCITEATHOME : l'américain AT & T a annoncé**, mardi, avoir retiré son offre de rachat, pour 344 millions d'euros, des actifs câblés de ExciteAtHome, le fournisseur américain d'accès Internet en règlement judiciaire.

FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : pour « s'ajuster aux conditions de marché », la banque a annoncé, mercredi, la suppression de 20 emplois de support technique à Singapour.

● **BNP PARIBAS : le groupe a annoncé**, mercredi, une réorganisation de sa division des marchés émergents, entraînant la suppression de plus de 20 emplois. Le marché de la dette des pays émergents a souffert du ralentissement aux Etats-Unis.

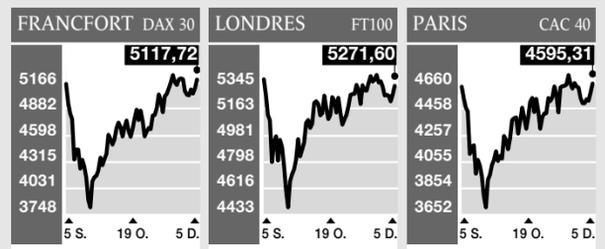
● **CRÉDIT AGRICOLE : la banque verte** et l'assureur Groupama ont décidé de dénouer leurs participations croisées, directes et indirectes, au travers de leur société commune Amacam, créée en 1990 et contrôlée à parité.

● **NIKKO CORDIAL SECURITIES** : l'agence de notation Moody's envisage d'abaisser la note de la dette à long terme des sociétés de titres Nikko Cordial Securities et Nikko Cordial Corporation, après des retraits de fonds liés à la faillite de l'américain Enron.

● **CANADA : le gouvernement a emboîté le pas aux Etats-Unis** en annonçant, mardi, le gel des avoirs d'une organisation charitable américaine et de deux groupes à l'étranger, dont la Banque islamique Al Aqsa, accusés de fournir des fonds au mouvement Hamas.

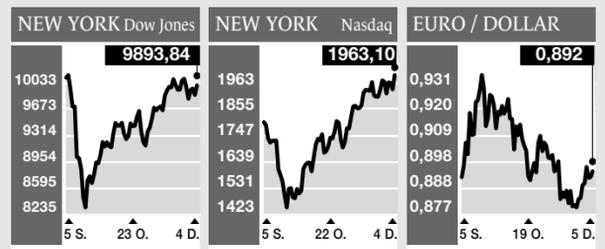
● **ASSURANCES : les ministres européens des finances** ont souhaité, mardi, que le régime de garanties d'Etat mis en place pour aider les compagnies aériennes à faire face à la hausse de leurs primes pour risque de terrorisme ou de guerre soit limité au plus tard au 31 mars 2002.

EUROPE



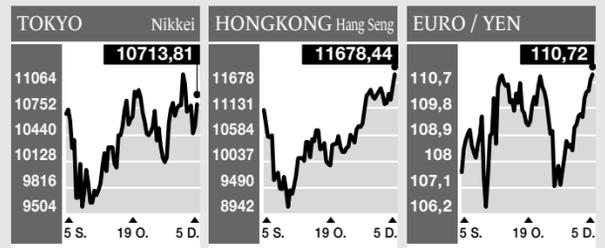
Europe 9h57	Indices sélection	cours 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3747,22	1,54	- 21,48
EUROPE	STOXX 50	3652,27	1,24	- 19,86
EUROPE	EURO STOXX 324	3111,12	1,41	- 20,59
EUROPE	STOXX 653	294,73	1,14	- 18,08
PARIS	CAC 40	4595,31	1,46	- 22,46
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3156,59	1,45	- 21,53
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	497,17	0,98	- 22,02
BRUXELLES	BEL 20	2606,66	0,39
FRANCFORT	DAX 30	5117,72	2,07
LONDRES	FTSE 100	5271,60	1,14	- 15,28
MADRID	STOCK EXCHANGE	8619,80	1,24	- 5,38
MILAN	MIBTEL 30	32191	1,13	- 26,37
ZURICH	SPI	6437,70	0,95

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 04/12	Var. % 03/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9893,84	1,33
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1144,80	1,18	- 13,29
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1963,10	3,06	- 20,54
TORONTO	TSE INDEX	7450,09	1,02	- 16,61
SAO PAULO	BOVESPA	13146,64	- 13,85
MEXICO	BOLSA	334,84	1,03	5,96
BUENOS AIRES	MERVAL	212,16	- 1,20	- 49,09
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,38	0,11	13,94
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6288,80	- 0,39	- 7,86

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10713,81	2,50	- 22,28
HONGKONG	HANG SENG	11678,44	2,20	- 22,64
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1594,23	3,65	- 17,26
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	86,14	6,64	35,97
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3286,30	0,71	4,17
BANGKOK	SET	19,96	0,81	7,14
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3388,68	2,06	- 14,69
WELLINGTON	NZSE-40	2049,34	1,05	7,77

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 gagnait 1,66 %, mercredi 5 décembre, dans les premiers échanges, à 4 604,57 points. L'indice de référence de la place parisienne avait progressé de 1,47 %, mardi, à 4 529,24 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trentes capitalisations boursières cotées sur le marché allemand des actions, l'indice Dax progressait de 2,04 %, mercredi 5 décembre, dans les premières transactions, à 5 116,18 points. L'indice Dax s'était apprécié de 0,51 %, mardi, à 5 013,99 points.

LONDRES

BAROMÈTRE de la place financière britannique, l'indice Footsie des cent premières valeurs était en hausse de 1,27 %, mercredi matin, à 5 278,40 points. L'indice Footsie avait progressé de 0,92 %, mardi, à 5 212,10 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance du mercredi 5 décembre en hausse de 2,50 %, selon l'indice de référence Nikkei, qui s'est établi à 10 713,81 points. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs de la première section, a progressé de 1,83 %, à 1 047,34 points. La reprise du secteur des semi-conducteurs, la veille, sur les marchés américains, a soutenu les valeurs nipponnes spécialisées, notamment les actions Toshiba, en hausse de 5,20 %, et Tokyo Electron, qui a gagné 8,30 %.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS se sont inscrits en forte hausse, mardi 4 décembre, soutenus par la progression des titres du secteur des semi-conducteurs. Principal indicateur de Wall Street, le Dow Jones a gagné 1,33 %, s'établissant à 9 893,84 points. Suivi par de nombreux gérants de fonds, l'indice Standard & Poor's 500 a progressé de 1,32 %, finissant à 1 144,80 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a bondi de 3,06 %, cotant 1 963,10 points en clôture. Profitant d'une étude du courtier UBS Warburg sur le secteur des semi-conducteurs, le titre Applied Materials a progressé de 8,05 %, et l'action Cisco Systems s'est octroyé 3,30 %. Les analystes de Fortis Investment Management jugent cependant le marché boursier américain surévalué de l'ordre de 9 %.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait, mercredi 5 décembre au matin, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans ressortait à 4,64 %. Celui du Bund, son homologue allemand, cotait 4,52 %.

MONNAIES

L'EURO progressait nettement face au billet vert, mercredi dans les premiers échanges, cotant 0,8935 dollar. Le yen gagnait quelques fractions face à la devise américaine, à 124,1 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Confiance économique en baisse en Europe

L'INDICE de confiance économique dans la zone euro a reculé en novembre a annoncé, mardi 4 décembre, l'Office statistique européen Eurostat. L'indice s'est établi à 98,6 points, soit 0,5 point de moins qu'en octobre. Dans l'Union européenne dans son ensemble, l'indice de novembre est à 98,8 points contre 99,3 en octobre. Un recul « bien moins important » qu'en octobre, a cependant précisé Eurostat. L'Allemagne (-0,8), l'Espagne (-0,6) et la France (-0,4) sont le pays qui ont connu les plus fortes baisses, mais l'indice a enregistré une progression dans sept pays membres (+0,2 point pour le Danemark, l'Autriche et la Suède, +0,1 point pour la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni), a souligné l'Office statistique européen. Cette détérioration des indices pour l'Union européenne a touché tous les secteurs : dans l'industrie et la construction, le recul est de deux points ; pour le commerce de détail, la baisse est de un point ; pour le secteur des services, le recul est de trois points. Pour ce dernier indice, la baisse est cependant moins importante que la tendance pour la seule zone euro est similaire à celle observée pour l'Union européenne dans son ensemble, avec toutefois une différence pour l'indice de confiance des consommateurs, qui est en hausse de un point dans la zone euro alors qu'il perd un point pour l'ensemble de l'Union européenne.

Le régime d'assurance chômage Unedic prévoit une stabilisation du chômage en 2002 après une « légère augmentation » en 2001 en France, tandis que les créations d'emplois seront moins nombreuses au cours de ces deux années que ce que l'Unedic avait initialement prévu.

ALLEMAGNE : le nombre de chômeurs a augmenté en novembre de 17 000 personnes par rapport à octobre en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Il s'agit de la dixième hausse mensuelle du chômage en données CVS enregistrée depuis le début de l'année. En données brutes, le nombre de sans-emplois a progressé le mois dernier de 63 474, à 3,78 millions de personnes, soit un taux de chômage de 9,2 % contre 9,0 % octobre.

ESPAGNE : le taux de chômage s'est établi à 9,22 % de la population active en novembre, en hausse de 0,11 point par rapport à octobre (9,11 %), a annoncé, mercredi, le ministère espagnol du travail. A la fin du mois de novembre, le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 1 572 847. Sur douze mois, de novembre 2000 à novembre 2001, ce chiffre est en hausse de 1,03 %.

ITALIE : le nombre de voitures neuves immatriculées a progressé de 3,74 % en novembre par rapport au même mois de l'année passée, avec un total de 183 100 autos immatriculées le mois dernier, a annoncé, mercredi, le ministère italien des transports.

ARGENTINE : un juge du Tribunal du contentieux administratif argentin, Martin Silva Garretton, a rendu, mardi, une décision suspendant les restrictions à l'utilisation de l'argent liquide décidées ce week-end par le gouvernement, a indiqué le magistrat lors d'une conférence de presse.

AUSTRALIE : la Banque de réserve d'Australie (RBA) a annoncé, mercredi, une baisse de ses taux d'intérêt d'un quart de point, à 4,25 %, pour permettre à l'Australie de mieux résister aux effets du repli de l'économie mondiale. Il s'agit de la sixième baisse des taux de la RBA depuis le début de l'année. Ils s'établissent désormais à leur plus bas niveau depuis les années 1960.

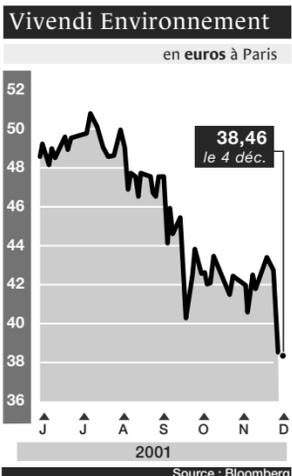
POLOGNE : les prix à la consommation ont augmenté en novembre de 3,6 % en glissement annuel, contre 4 % en octobre par rapport à octobre 2000, selon une estimation du ministère des finances publiée mardi.

VALEUR DU JOUR

Vivendi Universal réaménage sa participation dans Vivendi Environnement

EN DÉPIT d'un marché boursier peu porteur, Vivendi Universal a décidé, mardi 4 décembre, de simplifier ses relations avec sa filiale, Vivendi Environnement. Le groupe a annoncé la cession d'un bloc de 9,3 % du capital de sa filiale, ce qui ramène sa participation de 72 % à 63 %. Vivendi Universal affirme qu'il n'entend pas descendre en deçà de ce seuil : sa filiale lui assure une contribution à son résultat d'exploitation égale à celle de toutes ses autres activités.

Cette opération de reclassement de titres marque l'épilogue de l'introduction compliquée de la société spécialisée dans les services à l'environnement. En juillet 2000, Vivendi Universal, pour convaincre les investisseurs peu attirés par sa filiale - parce qu'elle avait hérité de toutes les dettes du groupe - avait dû racheter sur le marché 9 % des titres supplémentaires. En février, le groupe de Jean-Marie Messier avait annoncé son intention de ramener sa participation à 63 % en lançant une émission obligataire échangeable en actions Vivendi Environnement sur la base d'un titre à 55,9 euros. Pour permettre à Vivendi Universal d'honorer ces derniers engagements sans descendre au-dessous du seuil de 63 % dans Vivendi Envi-



ronnement, le groupe a une nouvelle fois fait preuve d'une grande créativité financière. Vivendi Environnement va lancer une émission de bons de souscription d'actions sur la base de 1 warrant pour 1 action et 7 bons donneront droit à une action gratuite supplémentaire. Cela permettra à Vivendi Universal de recevoir environ 10 % du capital de Vivendi Environnement. Grâce à l'émission de warrants, Vivendi Environnement devrait augmenter son capital de 2,8 milliards d'euros, ce qui améliorerait son bilan, qui affiche actuellement 9 milliards d'euros de fonds propres pour 15 milliards de dettes. Grâce à la vente de 9 % de sa filiale, Vivendi Universal empoche la somme de 1,2 milliard d'euros dont 129 millions de plus-values.

Martine Orange

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	04/12
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4446
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9665
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,4739
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COUR. SLOVÈNE	33,0380
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7227
SCHILLING AUTR. (10)	1,37693	SCHILLING AUTR. (10)	1,37693	DOLLAR CANADIEN	1,4007
PUNT IRLANDAISE (10)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10)	3,32894	DOLLAR HONGKONG	6,9428
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAN.	2,1523
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	249,4300
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	28090
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,5853

Cours de change croisés

05/12 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	124,03500	0,80622	0,89225	0,13605	1,42270	0,60562
YEN	124,03500	110,72000	16,87500	176,48000	75,13500
EURO	1,12076	0,90318	0,15245	1,59380	0,67855
FRANC	7,35005	5,92395	6,55957	10,45505	4,45110
LIVRE	0,70289	0,56660	0,62745	0,09565	0,42580
FRANC SUISSE	1,65120	1,33090	1,47360	0,22465	2,34885

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,18	4,62	5,10
ALLEMAGNE	3,26	3,31	4,49	5,03
GDE-BRETAG.	4,88	3,88	4,63	4,41
ITALIE	3,26	3,26	4,83	5,34
JAPON	0,01	0,03	1,39	2,50
ÉTATS-UNIS	1,97	1,74	4,68
SUISSE	1,73	1,90	3,12	3,80
PAYS-BAS	3,23	3,26	4,63	5,10

Matif

Cours 9h57	Volume 05/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	7	91,60	91,56
DÉCEMBRE 2001			
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001			

Pétrole

En dollars	Cours 04/12	Var. % 03/12
BRENT (LONDRES)	19,45	+ 0,83
WTI (NEW YORK)	19,54	- 0,56
LIGHT SWEET CRUDE	19,71	- 2,76

Or

En euros	Cours 04/12	Var. % 03/12
OR FIN KILG BARRE	9950	+ 0,61
OR FIN LINGOT	10000	+ 0,50
ONCE D'OR (LO)	276,60	- 9,50
PIÈCE FRANCE 20 F	55,70	- 1,59
PIÈCE SUISSE 20 F	56,90	+ 0,53
PIÈCE UNION LAT. 20	56,90	- 0,18
PIÈCE 10 DOLLARS US	225
PIÈCE 20 DOLLARS US	395	- 3,66
PIÈCE 50 PESOS MEX.	365

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le groupe pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca a vu son action gagner 3,29 %, à 3 172 pence, mardi 4 décembre, après une présentation optimiste du groupe, lundi, par la direction, qui a confirmé le calendrier de lancement de ses nouveaux produits.

● La compagnie aérienne britannique British Airways a affiché, mardi, une progression de 8,21 %, à 207,5 pence, après que les analystes financiers de la banque américaine Goldman Sachs ont relevé leur recommandation sur le titre.

● L'opérateur de télécommunications britannique BT Group a limité son recul à 2,90 % en fermeture, mardi, à 268 pence, après avoir

plongé de 4,9 % en séance. Cette société, qui représente l'activité de téléphonie fixe de l'ex-British Telecom après la scission de l'opérateur mobile mmO2, a annoncé la suppression de 13 000 postes dans sa division de clientèle de particuliers. BT escompte par ailleurs une croissance annuelle du chiffre d'affaires de BT Retail de 3 % jusqu'en mars 2005.

● Les actions des groupes de médias italiens ont progressé, mardi, à la suite de déclarations du ministre des télécommunications en faveur de déductions fiscales. Mediaset a gagné 3,25 %, à 8,36 euros, et HDP a avancé de 4,51 %, à 3,40 euros.



NH HOTELES	ES*	11,69	+ 0,60
NXT	GB	2,78	+ 5,45
P & O PRINCESS	GB	5,77	- 1,63
PERSIMMON PLC	GB	4,89	- 0,33
PREUSSAG AG	DE*	28,60	+ 1,42
RANK GROUP	GB	3,59
RICHEMONT UNITS	CH	22,41	+ 0,92
RYANAIR HDLGS	IR*	12,75	+ 0,63
SAIRGROUP N	CH	2,51	- 5,13
SAS DANMARK A/S	DK	9,81
SEB	FR*	60,50	+ 1,68
SIX CONTINENTS	GB	11,23	+ 0,43
SODEXHO ALLIANC	FR*	47,29	+ 1,52
THE SWATCH GRP	CH	102,37	+ 0,67
THE SWATCH GRP	CH	21,70	- 0,31
TELE PIZZA	ES*	1,84	+ 1,10
THOMSON MULTIME	PA	32,70	+ 2,99
WILSON BOWDEN	GB	11,98
WM-DATA -B	SE	2,75
WOLFORD AG	AT*	10,33
WWW UK UNITS	IR*	0,83	+ 1,22
▶ DJ E STOXX CYC GO P		123,32	+ 2,20

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	6,12	- 1,03
ASSOCIAT BRIT F	GB	8	+ 0,80
BBAG OE BRAU-BE	AT*	38
BRAU UNION	AT*	39,20
CADBURY SCHWEPP	GB	7	- 0,45
CARLSBERG -B-	DK	46,07
CARLSBERG AS -A	DK	40,97
COCA COLA HBC	GR	16,04
DANISCO	DK	39,89
DANONE	FR*	131,20	+ 0,54
DELTA HOLDINGS	GR	8,76
DIAGEO	GB	12,05	+ 0,53
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,86
HEINEKEN HOLDIN	NL*	31	+ 2,82
HELLENIC SUGAR	GR	10,04
KAMPS	DE*	9	+ 1,01
KERRY GRP-A-	GB	22,29	- 0,36
KINGFISHER	GB	6,20	- 0,26
KONINKLIJKE NUM	NL*	26,40	+ 1,54
MONTEDISON	IT*	2,73
NESTLE N	CH	236,32	- 0,57
NORTHERN FOODS	GB	2,54
PARMALAT	IT*	3,03
PERNOD RICARD	FR*	82,20	+ 0,86
RAISIO GRP -V-	FI*	0,97	+ 1,04
SCOTT & NEWCAST	GB	8,23
SOUTH AFRICAN B	GB	7,32
TATE & LYLE	GB	5,27	- 0,30
TOMKINS	GB	3,20	+ 0,50
UNILEVER	NL*	60,65	- 3,96
WHITBREAD PLC	GB	8,64
▶ DJ E STOXX F & BV P		223,40	+ 0,49

PHARMACIE

ACTELION N	CH	42,78	+ 0,80
ALTANA AG	DE*	58,90	+ 0,43
AMERSHAM	GB	10,74	+ 0,15
ASTRAZENECA	GB	51,29	+ 1,20
ASTRAZENECA	FR*	78,65	+ 0,19
BB BIOTECH	CH	80,64	- 1,04
CELLTECH GROUP	GB	14,70	+ 0,11
DIETRONIC HDLGD	CH	784,33	+ 0,70
ELAN CORP	IR*	49,50	- 0,10
ESSILOR INTL	FR*	34	- 0,58
FRESENIUS MED C	DE*	72,75	- 0,07
H. LUNDBECK	DK	29,69
GALEN HOLDINGS	GB	11,63
GAMBRO -A-	SE	7,18
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,81	+ 0,39
H. LUNDBECK	DK	29,69
NOVARTIS N	CH	39,93	- 0,08
NOVO-NORDISK -B-	DK	42,52	+ 0,47
NOVOZYMES -B-	DK	22,30
ORION B	FI*	19,50	+ 0,52
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,15	+ 0,19
PHONAK HDLGD N	CH	25,80
QIAGEN NV	NL*	22,70	+ 2,30
ROCHE HDLGD G	CH	81,83	- 0,21
SANOPI SYNTHELA	FR*	78,50	+ 0,13
SCHERING AG	DE*	61,50
SERONO -B-	CH	947,30	+ 0,36
SHIRE PHARMA GR	GB	13,66	+ 1,06
SMITH & NEPHEW	GB	5,99
SSL INTL	GB	8,74	- 1,08
SULZER AG 100N	CH	168,41
SYNTHES-STRATEC	CH	777,54

05/12 9h59

Code pays	Cours en euros	% Var. 04/12
-----------	----------------	--------------

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	21,01
BASF AG	DE*	42,80	+ 0,59
BMW	DE*	37,75	+ 1,21
CONTINENTAL AG	DE*	14	- 1,41
DAIMLERCHRYSLER	DE*	47,30	+ 1,94
FIAT	IT*	18,30
FIAT PRIV.	IT*	13,54
MICHELIN	FR*	36,31	- 0,49
PEUGEOT	FR*	47,30	+ 0,42
PIRELLI SPA	IT*	1,86
DR ING PORSCHE	DE*	402	+ 1,52
RENAULT	FR*	39,44	+ 2,18
VALEO	FR*	40,56	+ 0,02
VOLKSWAGEN VZ	DE*	34	+ 0,59
▶ DJ E STOXX AUTO P		208,05	+ 1,67

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	15,58
ABN AMRO HOLDIN	NL*	18,20	+ 0,83
ALL & LEICS	GB	12,64	+ 0,13
ALLIED IRISH BA	GB	19,06	+ 0,25
ALMANJI	BE*	35,30	+ 1,88
ALPHA BANK	GR	21,12
B.P.C.INDUSTRIA	IT*	20,21
B.P.EMILIA ROMA	IT*	30,30
B.P.LODI	IT*	9,13
B.P.NOVARA	IT*	6,33
B.P.SONDRIO	IT*	10,45
B.P.VERONA E S.	IT*	10,87
BANCA ROMA	IT*	2,46
BANCO SABADELL	ES*	15,15	- 0,13
BANK OF IRELAND	GB	16,49
BANK OF PIRAEUS	GR	9,74
BANKINTER R	ES*	33	+ 0,76
BARCLAYS PLC	GB	34,45	+ 1,70
BAIHYPO-LVBR	DE*	35,80	+ 1,99
BBVA R	ES*	14,13	+ 0,93
BCA AC.MANTOVAN	IT*	9,19
BCA FIDEURAM	IT*	8,13
BCA LOMBARDA	IT*	9,24
BCA P.BERG.-CV	IT*	18,18
BCA P.MILANO	IT*	3,92
BCO POPULAR ESP	ES*	37,20
BCP R	PT*	4,52
BIPOP CARIRE	IT*	2,05
BK OF SCOTLAND	GB	13,21
BNL	IT*	2,50
BNP PARIBAS	FR*	98,25	+ 0,67
BSCH R	ES*	9,90	+ 1,33
COMM.BANK OF GR	GR	38,30
COMMERZBANK	DE*	19,15	+ 1,59
CREDIT LYONNAIS	FR*	37	- 0,40
CS GROUP N	CH	44,82	+ 1,46
DANSKE BANK	DK	17,73	- 0,75
DEUTSCHE BANK N	DE*	73,35	+ 1,52
DEXIA	BE*	15,33	+ 0,86
DNB HOLDING	NO	4,69
DRESDNER BANK N	DE*	40,70	+ 0,74
EBF EUROBK ERGA	GR	15,90
ERSTE BANK	AT*	57,27
ESPIRITO SANTO	PT*	13,95
FOERENINGSB A	SE	12,67
HALIFAX GROUP	GB	13,29
HSBC HDLGD	GB	13,79	+ 2,13
IKB	DE*	13,60	+ 0,74
INTESABC	IT*	2,72
JULIUS BAER HLD	CH	375,53	+ 0,18
KBC BANCASSURAN	BE*	34,41	+ 0,94
LLOYDS TSB	GB	11,62	+ 0,97
MONTE PASCHI SI	IT*	2,98
NAT BANK GREECE	GR	27,50
NATEXIS BP. POP.	FR*	96,50
NORDEA	SE	5,49
ROYAL BANCA 1473	IT*	16,62
ROYAL BK SCOTL	GB	25,21	+ 1,61
S-E-BANKEN -A-	SE	9,66
SAN PAOLO IMI	IT*	12,50
STANDARD CHARTE	GB	13,56	+ 1,31
THE GENERAL-A	FR*	62,60	+ 0,81
SWENSKA HANDELS	SE	15,15
SWEDISH MATCH	SE	5,70
UBS N	CH	57,79	+ 1,55
UNICREDITO ITAL	IT*	4,20
▶ DJ E STOXX BANK P		269,75	+ 0,71

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	17,12	+ 2,45
ACERINOR	ES*	35,20	+ 0,57
ALUMINIUM GREEK	GR	36,98
ANGLO AMERICAN	GB	17,67	+ 1,75
ASSIDOMAEN AB	SE	27,13
BEKAERT	BE*	35	+ 0,84
BHP BILLITON	GB	5,59	+ 0,57
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	45
BUNZL PLC	GB	6,77
CORUS GROUP	GB	1,02
ELVAL	GR	3,98
HOLMEN -B-	SE	24,44
ISPAT INTERNATI	NL*	1,80	+ 5,88
JOHNSON MATTHEY	GB	15,18
M-REAL -B-	FI*	6,85	- 0,72
MAYR-MELNHOF KA	AT*	52,79
OUTOKUMPU	FI*	11,38
PECHINEY-A	FR*	54,30
RAUTARUUKKI K	FI*	4,30
RIO TINTO	GB	20,85	- 1,51
SIDENOR	GR	4,52
SILVER & BARYTE	GR	8,48
SMURFIT JEFFERS	GB	2,41
STORA ENSO -A-	FI*	14,20
STORA ENSO -R-	FI*	14,40	+ 1,05
SVENSKA CELLULO	SE	28,55
THYSSENKRUPP	DE*	16,30	+ 0,62
UMICORE	BE*	42,50	- 0,70
UPM-KYMMENE COR	FI*	38,50	+ 0,13
USINOR	FR*	14,10	+ 5,30
VIOHALCO	GR	9,82
VOEST-ALPINE AG	AT*	31,50
WORMS N	FR*	18,98	- 0,11
▶ DJ E STOXX BASI P		195,86	+ 1,27

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	157	- 0,44
AKZO NOBEL NV	NL*	50,50	+ 0,50
BASF AG	DE*	42,80	+ 0,59
BAYER AG	DE*	36,10	+ 0,84
BOC GROUP PLC	GB	17,45	+ 2,06
CELANESE N	DE*	20,15
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,94	- 0,24
CLARIANT N	CH	20,75	- 0,49
COLOPLAST -B-	DK	75,22
DEGUSSA (NEU)	DE*	29	+ 1,75
DSM	NL*	40,75
EMS-CHEM HOLD A	CH	42,95
ICI	GB	6,45	+ 1

KEMIRA	FI*	6,30
KON. VOPAK NV	NL*	17,60	+ 1,15
LONGZA GRP N	CH	701,48	- 0,19
NORSK HYDRO	NO	43,75
RHOZIA	FR*	10	- 0,99
SOLVAY	BE*	63,85	+ 0,08
SYNGENTA N	CH	56,02	- 0,42
TESSENDERLO CHE	BE*	26,69	+ 2,57
▶ DJ E STOXX CHEM P		338,37	+ 0,46

CONGLOMERATS

D'IETTEREN SA	BE*	156	+ 0,19
GBL	BE*	300,10
GEVAERT	BE*	26,50	+ 0,04
INCHCAPE	GB	8,69
KVAERNER -A-	NO	1,63
MYTILINEOS	GR	5,54
UNAXIS HDLGD N	CH	111,37	+ 2,82
ORKLA	NL*	18,45
SONAE SGPS	PT*	0,77
▶ DJ E STOXX RETL P		306,30	+ 0,47

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL*	14,25	+ 2,15
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,69
CABLE & WIRELES	GB	5,54	+ 2,66
COLT TELECOM NE	GB	2,41	+ 7,09
DEUTSCHE TELEKO	DE*	19,70	+ 3,09
E.BISCOM	IT*	54,50
EIRCOM	IR*	1,32
ELISA COMMUNICA	FI*	13,40	+ 1,06
ENERGIOS	GB	1,15	+ 2,86
EUROPOLITAN HLD	SE	7,44
FRANCE TELECOM	FR*	46,11	+ 2,49
HELLENIC TELE (GR	19,30
KINGSTON COM	GB	1,36	- 29,17
KONINKLIJKE KPN	NL*	5,09	+ 1,80
KPNQWEST NV -C-	NL*	8,55	+ 3,51
LIBERTEL NV	NL*	10,14	+ 2,42
VODAFONE N	DE*	210,70	- 0,61
MOBILCOM	DE*	26,18	+ 2,99
OLD MUTUAL	GB	1,61
OLIVETTI	IT*	1,31
PANAFON HELLENI	GR	5,74
PT TELECOM SCPS	PT*	8,59
SONERA	FI*	5,58	+ 3,72
SONG NETWORKS	SE	1,23
SWISSCOM N	CH	307,62	+ 0,33
T.I.M.	IT*	6,33
TDC	DK	39,63	- 1,01
TELE2 -B-	SE	37,15
VODAFONE	PT*	8,30
TELECOM ITALIA	IT*	9,49
TELECOM ITALIA	IT*	5,66
TELEFONICA	ES*	15,56	+ 1,83
TELEF.MOVILES	ES*	8,69	+ 1,64
TELENOOR	SE	4,81
TETRA	NO	5
TISCALI	IT*	11,04
VERSATEL TELECO	NL*	1,26	+ 2,44
VODAFONE GROUP	GB	2,96	+ 1,09
▶ DJ E STOXX TCOM P		483,82	+ 1,43

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	42,30	+ 0,71
ACESA R	ES*	10,94	+ 0,37
ACS	ES*	27,85	+ 0,18
AGGREGATE IND	GB	1,34
OKOR SA	GR	8,70
AMEY	GB	6,23	- 0,26
AUREA R	ES*	22,83	- 0,13
BOUYGUES	FR*	39,69	+ 0,92
BPB	GB	4,75
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,51
BUZZI UNICEM	IT*	7,49
CIMPOR R	PT*	19,78
COLAS	FR*	61,75
CRH PLC	GB	30,36

VALEURS FRANCE

L'action Usinor gagnait 4,78 %, mercredi 5 décembre, dans les premiers échanges, à 14,03 euros. Le groupe sidérurgique a accusé une perte nette de 10 millions d'euros au troisième trimestre, moins importante que prévu, contre un bénéfice de 220 millions un an auparavant.

Le titre Axa progressait de 1,69 %, mercredi matin, à 24,68 euros. Le groupe d'assurance a annoncé qu'il détenait environ 200 millions d'euros d'engagements sur le courtier en énergie américain Enron, qui a déposé son bilan.

Les créances du Crédit lyonnais sur Enron s'élèvent à 250 millions de dollars (280 millions d'euros), celles du Crédit agricole à 146,8 millions de dollars (164,4 millions d'euros), dont 35,2 millions de dollars (39,4 millions d'euros) non garantis, et celles de TotalFinElf à 25 millions de dollars (28 millions d'euros). L'action Crédit lyonnais s'appréciait de 0,4 %, mercredi matin, à 37,3 euros. L'action TotalFinElf était en hausse de 0,54 %, à 149,7 euros.

L'action Coface perdait 2,1 %, mercredi dans les premiers échanges, à 48,95 euros. Le groupe d'assurance-crédit a annoncé, mardi soir, que son résultat net reculerait de 15 % en 2001. Cela confirme les craintes des investisseurs, qui ont déjà fait chuter le titre de 10,23 %, mardi.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 5 DÉCEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C.

Main table of stock prices with columns for company names and their values in euros and francs, along with percentage changes and coupon payments.

Table of international stock prices with columns for company names and their values in euros and francs, along with percentage changes and coupon payments.

Table of international stock prices with columns for company names and their values in euros and francs, along with percentage changes and coupon payments.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation;
o = ouvert; d = fermé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.
DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :
Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 4 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market stock prices with columns for company names and their values in euros and francs, along with percentage changes.

Table of new market stock prices with columns for company names and their values in euros and francs, along with percentage changes.

Advertisement for Divento Spectacles, featuring a photo of a person and text: 'Divento, sortez l'esprit libre. Club Divento Spectacles 0 820 900 950 www.divento.com'

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 5 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market stock prices with columns for company names and their values in euros and francs, along with percentage changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 décembre

Table of SICAV and FCP prices with columns for issuer names, values in euros and francs, and dates.

Table of SICAV and FCP prices with columns for issuer names, values in euros and francs, and dates.

Table of SICAV and FCP prices with columns for issuer names, values in euros and francs, and dates.

Table of SICAV and FCP prices with columns for issuer names, values in euros and francs, and dates.

SPORTS Le Critérium de la première neige doit avoir lieu du 7 au 9 décembre à Val-d'Isère (Savoie). Deux super-G et une descente figurent au programme de cet-

te étape de la Coupe du monde masculine de ski alpin. ● À DEUX MOIS DES JEUX DE Salt Lake City, la Fédération française de ski (FFS) est toujours dans une situation financière

délicate, malgré l'accord passé par l'équipe dirigeante actuelle avec la société Media Partners dans le but d'accroître les recettes de sponsoring. ● LE MODE DE GESTION et de

fonctionnement de la FFS suscite des interrogations dans les plus hautes sphères gouvernementales. Aucune mesure ne devrait être prise d'ici à février 2002 et les Jeux de Salt

Lake City. ● LE BIATHLON français, emmené par Corinne Niogret et Raphaël Poirée, attaque la saison olympique en rêvant d'une « récolte historique » aux Jeux.

La perspective des Jeux offre un sursis à la Fédération française de ski

Bien que se trouvant dans une situation financière délicate – ses dettes s'élevaient à 50 millions de francs en 2000 –, la FFS peut compter sur la mansuétude des pouvoirs publics jusqu'aux Jeux de Salt Lake City. Mais, une fois ceux-ci achevés, des impasses sur des épreuves de Coupe du monde pourraient être faites

« APRÈS, il faudra arrêter. » C'est tout l'avenir, ou presque, de la Fédération française de ski (FFS) qui est résumé dans cette petite phrase formulée au sein du cabinet de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports. Alors que la Coupe du monde masculine de ski alpin s'apprête à faire étape à Val-d'Isère à l'occasion du traditionnel Critérium de la première neige, du 7 au 9 décembre, le ski français est prévenu : il est en sursis. Lorsqu'un ministre on emploie le terme « arrêter », c'est pour signifier la nécessité d'une « remise à plat » d'un mode de fonctionnement de la FFS qui ne donne pas satisfaction : à plusieurs reprises ces dernières années, les services de Marie-George Buffet, qui évoquent une « nébuleuse », ont dû se saisir du dossier de cette instance sportive confrontée à des problèmes financiers, juridiques, voire judiciaires. Mais le terme « après » traduit

l'attente des pouvoirs publics. Auprès de la ministre, on admet avoir « renoncé » à toute initiative immédiate, cette perspective étant renvoyée au-delà de février 2002 et des Jeux olympiques de Salt Lake City. Mais également sans doute au-delà d'élections présidentielle et législatives desquelles sortira une nouvelle équipe gouvernementale à qui il reviendra de se saisir du dossier. « On veut juste que les Jeux soient assurés », fait-on valoir au ministère.

MONTAGE FINANCIER

La participation aux prochains Jeux olympiques comme aux épreuves de Coupe du monde des équipes de France de ski alpin et nordique n'a cependant été garantie que par un montage financier inédit : la FFS a cédé l'an passé et pour six ans (jusqu'en 2006) la communication et les droits marketing et de télédiffusion relatifs aux

équipes de France à la société italienne Media Partners. En échange, celle-ci s'est engagée à verser à la fédération 91 millions de francs sur la période et à « investir » 12 millions en communication pour son compte.

« Nous avons versé 10 millions de francs la saison dernière et nous versons une somme identique cette année », indique Benoît Fritsch, directeur associé de Media Partners France. « Sans eux, nous aurions eu des difficultés », convient Bernard Chevallier, le président de la FFS. « Nous n'aurions pas été capables de donner aux athlètes les conditions d'encadrement et d'entraînement nécessaires. » Ce qui n'exclut pas qu'après les Jeux une « impasse » soit faite « sur certaines épreuves de Coupe du monde », a prévenu Gérard Rougier, directeur technique national depuis le 3 juillet.

Avec Media Partners, la FFS se retrouve « pieds et poings liés », reconnaît Gérard Rougier. A partir

de 2002, l'apport annuel de la firme italienne (16 millions de francs pendant deux années, puis 19 millions les deux suivantes) devrait représenter « pas loin de la moitié du budget de fonctionnement des équipes de France », souligne Benoît Fritsch. L'autre principal contributeur est l'Etat : en cette année olympique, les pouvoirs publics ont versé 21 millions de francs (contre 18 en année normale), le budget global de la FFS étant d'environ 50 millions.

« Media Partners garantit ses versements », note Bernard Chevallier, à charge pour eux de rentrer dans leurs frais. « Ils ne peuvent pas nous saborder et vice-versa, assure Gérard Rougier. Il faut prendre ça sous l'angle positif. » La FFS avait peu de choix. Déficitaire et endettée depuis 1989 (12 millions de francs de pertes et 50 millions de dettes en 2000), elle a des problèmes récurrents de trésorerie. « A partir de juin, on est dans le rou-

ge », explique Bernard Chevallier.

Pour aider à financer les dépenses quotidiennes et rembourser les dettes, le président de la FFS avait mis en place un système de prélèvement dans un « fonds coureurs » (contrats de parrainage, primes) créé en 1981. Ce procédé a été dénoncé en 2000 par le ministère de la jeunesse et des sports (il restait alors 12 millions de francs sur ce fonds, qui avait culminé à 40 millions). Bernard Chevallier et Jean-Pierre Bois, directeur général de la FFS, ont été condamnés à un an de prison avec sursis pour abus de confiance et prise illégale d'intérêts, en décembre 2000, jugement confirmé en appel en janvier 2001.

PLAN DE REDRESSEMENT

A la suite d'un audit des comptes, réclamé par le comité directeur de la FFS, un plan de redressement a été défini. Il visait à dégager un excédent annuel de 5 millions de francs. « L'an dernier

[l'exercice comptable s'achevait en avril 2001, NDLR] nous n'avons fait que 2,3 millions, ce n'est pas suffisant », indique Bernard Chevallier, qui admet que la FFS n'a « jamais été très bonne » dans la recherche et la fidélisation de sponsors. « Cette année, ils ont perdu Mondial Assistance. Sans nous, ils avaient 5,5 millions de francs via des contrats arrivant à échéance en juin 2002 », relève Benoît Fritsch, selon qui l'objectif de Media Partners est de « tripler financièrement » le sponsoring.

Droits marketing et télévisés confondus, la société italo-américaine ambitionne d'engranger « 120 millions de francs » d'ici à 2006. « Nous avons à peine commencé à entrer le premier sou », déclare Benoît Fritsch, qui convient que la quête ne s'annonce pas simple du fait de la conjoncture économique, du peu d'exposition télévisuelle du ski en France, mais aussi « des problèmes judiciaires du président ».

Le départ de Bernard Chevallier a été réclamé par une partie du comité directeur de la FFS. Sans effet. L'intéressé pourrait annoncer avant les Jeux de Salt Lake City s'il se représente ou non à un poste qu'il occupe depuis 1987. Quelle que soit sa décision, la FFS n'échappera pas à la remise à plat réclamée par les pouvoirs publics. Car, indique-t-on aujourd'hui au ministère, « les financements publics » en « dépendront ».

Philippe Le Cœur

Les rêves dorés de Corinne Niogret et du biathlon tricolore

ZÉRO POINTÉ. A Nagano (Japon), en 1998, les Jeux olympiques d'hiver avaient été synonymes d'échec cuisant pour l'équipe de France de biathlon (ski de fond et tir). Mauvais réglages au niveau de la glisse, avait-on avancé. Mais les tricolores ne s'étaient surtout pas épargnés des tiraillements internes. Il y aura donc de la revanche dans l'air en février 2002, aux Jeux de Salt Lake City. Bleues et Bleus ont déjà annoncé la couleur : ils y seront pour gagner. « On a les compétences pour être devant », assure Joël Besson, le directeur des équipes de France, à l'heure où la saison redémarre avec la première manche de la Coupe du monde, disputée à Hochfilzen (Autriche) du 6 au 9 décembre. Et il ne faut guère pousser le patron des biathlons pour qu'il avoue rêver d'une « récolte historique » de médailles en février.

« J'irai à Salt Lake City pour une médaille », n'hésite pas à faire écho Corinne Niogret. « En individuel », tient à préciser celle qui fait figure de leader des Bleues et qui, l'hiver dernier, a pris sa part dans la moisson réalisée par les Français, filles et garçons confondus : sa médaille

d'argent aux championnats du monde (en poursuite) est venue compléter une série bleue déjà fournie, avec neuf victoires en Coupe du monde, un succès final dans cette dernière chez les hommes (Raphaël Poirée) et trois autres médailles au Mondial (deux d'or et une d'argent). « Mais il faut que je fasse attention, prévient cette jeune femme de vingt-neuf ans, car, l'an dernier, j'ai été très bien en décembre et je l'ai payé en janvier. »

« UNE ANNÉE D'AVANCE »

Un podium olympique individuel est tout ce qu'il manque à Corinne Niogret. C'est cette perspective qui l'a fait passer outre, voici deux ans, à une certaine lassitude. « En vouloir plus, c'est normal », relève celle qui, éclos au haut niveau en 1992, avec un succès historique dans l'épreuve de relais des Jeux d'Albertville, est la plus titrée des sportifs français dans les disciplines hivernales : outre son titre olympique par équipes, elle a été trois fois championne du monde (une fois par équipes), décrochant également six médailles d'argent et sept médailles de bronze lors des différents Mondiaux et Jeux aux-

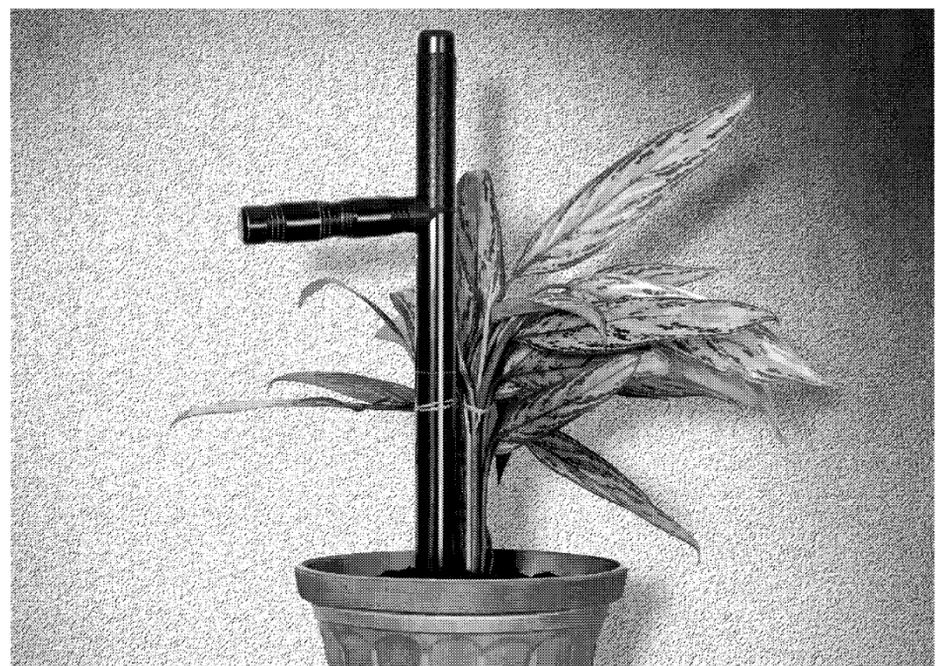
quels elle a participé. Un palmarès qui lui vaut d'être « plus facilement reconnue en Allemagne qu'en France ». « C'est une passionnée, jamais satisfait, bossue, teigneuse », déclare Joël Besson à propos de celle qu'en équipe de France on surnomme « Coco ». Après les Jeux de Nagano, cette dernière a accepté, comme ses coéquipières, d'être un peu sous-culée dans ses habitudes et d'adapter son tir – en l'accélération – sous les conseils de Jean-Pierre Amat, champion olympique de tir.

« On a eu une année d'avance sur les autres », se félicite Corinne Niogret, qui, à Salt Lake City, participera à ses quatrièmes Jeux olympiques. « Mes derniers », assure-t-elle. Après, elle poursuivra encore sans doute un peu. « Si c'est deux ans de plus, ce ne sera pas quatre de plus », jure-t-elle, indiquant qu'elle n'a « ni pensé ni préparé » sa reconversion. Titulaire d'un DUT en techniques de commercialisation, elle ne se voit pas « en entraîneur », mais n'envisage pas de couper avec le ski. « J'aimerais bien aider dans une équipe. »

Ph. L. C.

Megève renonce à la Coupe du monde féminine

En raison des conditions climatiques, la station de Megève (Haute-Savoie) a renoncé à organiser l'étape de la Coupe du monde féminine de ski alpin qu'elle devait accueillir du 14 au 16 décembre et qui comportait un slalom et deux super-G. Le redoux empêche le fonctionnement des soixante canons à neige disposés le long des pistes. Initialement, Megève ne devait accueillir que deux épreuves de Coupe du monde, mais l'annulation des épreuves féminines de Val-d'Isère, pour des raisons similaires, avait entraîné le report d'un super-G à Megève. Fin novembre, trois épreuves masculines avaient déjà été annulées à Aspen et à Vail (Etats-Unis) en raison du manque de neige. L'étape de Val Gardena (Italie), où sont programmés une descente et un super-G messieurs, les 14 et 15 décembre, avait également menacé d'annulation.



COMMENT UN INSTRUMENT DE CONTRÔLE EST DEvenu UN INSTRUMENT D'AIDE

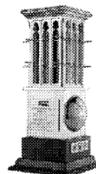
ÉCOUTEZ CETTE BELLE HISTOIRE QUI NOUS VIENT D'AMAPA, AU BRÉSIL, PAYS OÙ LA POLICE A L'HABITUDE DE CONFRONTATIONS DURES AVEC LA POPULATION. UN PROGRAMME VISANT À L'HUMANISATION DES FORCES DE POLICE A FAIT D'ELLES DES PARTENAIRES CONSTRUCTIFS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE. AUJOURD'HUI, ON COMPTE PARMIS ELLES UN BATAILLON DE L'ENVIRONNEMENT, RESPONSABLE DU CONTRÔLE ET DE LA PRÉVENTION DES DÉGRADATIONS DE L'ENVIRONNEMENT.

Cette initiative compte parmi les dix lauréats du Prix International de Dubaï pour les meilleures pratiques dans le Domaine de l'Amélioration du Niveau de Vie de l'an 2000.

Elle trace la voie à un développement durable dans le monde.

Si vous avez participé à un projet ayant apporté une contribution significative à l'amélioration de la qualité de la vie, nous vous invitons à présenter votre candidature pour le Prix International de Dubaï pour les Meilleures Pratiques (DIABP) qui sera décerné lors de la Journée Mondiale de l'Habitat (WHD), célébrée en octobre 2002.

Ce prix biennal, d'un montant de 400 000 USD, sera réparti entre les dix gagnants, chacun recevant un trophée et un certificat. La date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2002.



PRIX INTERNATIONAL DE DUBAÏ POUR LES MEILLEURES PRATIQUES DANS LE DOMAINE DE L'AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE POUR L'AN 2002

La participation est ouverte à toutes les organisations et personnes membres des gouvernements, des autorités locales, organisations non gouvernementales, mouvements associatifs du secteur privé et autres représentants de la société civile dont les initiatives s'inscrivent dans les critères des meilleures pratiques. Un panel international de juges indépendants sélectionnera les 10 meilleures pratiques.



الأمم المتحدة
NATIONS UNIES



المدينة
MUNICIPALITE DE DUBAÏ



الأمم المتحدة
UNITED NATIONS

Municipalité de Dubaï, P.O. Box 67, Dubaï, E.A.U. Tel: (971 4) 2215555, Fax: (971 4) 2246666, M&I: info@dm.gov.ae Site: http://dubai-award.dm.gov.ae
CNUEH (Habitat), P.O. Box 30030, Nairobi, Kenya Tel: (254 2) 623029/623799 ou 624328, Fax: (254 2) 623060/623266 ou 624267, M&I: blp1@unhcr.org Site: http://www.bestpractices.org

Bordeaux quitte la Coupe de l'UEFA

LES GIRONDINS de Bordeaux ont quitté la Coupe d'Europe de l'UEFA au stade des seizièmes de finale. L'équipe entraînée par Elie Baup s'est inclinée (2-0), mardi 4 décembre, sur la pelouse du club néerlandais de Roda JC Kerkrade. Au match aller, les Bordelais ne s'étaient imposés que par la plus petite marge (1-0).

Cette élimination laissera probablement des regrets aux Girondins, qui ont encaissé deux buts en huit minutes. Une main volontaire de Laurent Battles leur a coûté l'expulsion de leur milieu de terrain, ainsi qu'un penalty transformé par le Grec Ioannis Anastasiou (55').

L'arbitre autrichien accordait ensuite un deuxième but extrêmement litigieux aux Néerlandais : sur une tête du Nigérien Garba Lawal, le gardien Ulrich Ramé retombait, avec le ballon, sur sa ligne. Malgré les protestations du portier girondin, l'arbitre validait le but.

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

Deuxième tour, deuxième journée

GROUPE C
FC Porto (Por.)-Sparta Prague (Tch.) 0-1
Real Madrid (Esp.)-Panathinaïkos (Grè) 3-0
Classement : 1. Real Madrid, 6 pts ; 2. Sparta Prague, 3 pts ; 3. FC Porto, 1 pt ; 4. Panathinaïkos, 1 pt.

GROUPE D
Arsenal (Ang.)-Juventus Turin (Ita.) 3-1
Bayer Leverkusen (All.)-Deportivo La Corogne (Esp.) 3-0
Classement : 1. Juventus Turin, 3 pts ; 2. Arsenal, 3 pts ; 3. Leverkusen, 3 pts ; 4. Deportivo La Corogne, 3 pts.

Alors que la suite des seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA aura lieu jeudi 6 décembre – avec, notamment, les matches Paris SG-Glasgow Rangers (0-0 à l'aller), Lyon-Bruges (1-4) et Lille-Fiorentina (1-0) – la Ligue des champions a repris son cours, mardi.

La première partie de la deuxième journée de la deuxième phase a été marquée par la belle victoire d'Arsenal aux dépens de la Juventus Turin (3-1). Un doublé du Suédois Fredrik Ljungberg (21', 88') et un but du Français Thierry Henry (88') ont permis à l'équipe londonienne de se relancer, deux semaines après sa défaite à La Corogne (2-0). « Nous avons joué avec brio et, en deuxième mi-temps, avec énergie et volonté », s'est réjoui l'entraîneur français d'Arsenal, Arsène Wenger.

Dans l'autre rencontre du groupe D, Leverkusen a largement dominé La Corogne (3-0), grâce à trois buts inscrits dans le même quart d'heure, en deuxième mi-temps. Tout reste à faire dans ce groupe : après deux journées, les quatre équipes sont à égalité avec trois points, puisqu'elles comptent chacune une victoire et une défaite.

Dans le groupe C, en revanche, le Real Madrid a pris ses distances après sa victoire, mardi, face à Panathinaïkos (3-0), grâce notamment à un doublé de Raul. L'autre rencontre a vu le succès du Sparta Prague sur le terrain du FC Porto (0-1).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Tomislav Ivic, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, a indiqué, mardi 4 décembre à sa sortie de l'hôpital de la Timone, qu'il souhaitait prendre du recul et devenir conseiller de l'équipe phocéenne. Le Croate, qui doit prendre quinze jours de repos, avait été placé samedi en observation à la suite d'une gêne respiratoire. « Je vais en parler avec Bernard Tapie [le responsable sportif du club, NDLR]. Je lui demanderai de ne plus être sur le banc, mais plutôt conseiller », a indiqué Tomislav Ivic, qui avait été victime d'un malaise cardiaque en décembre 2000.

■ **HANDBALL** : l'équipe de France féminine a réussi son entrée en lice dans le championnat du monde en disposant nettement de la Macédoine (31-17), mardi 4 décembre à Bolzano (Italie). En tête du groupe A, les Françaises doivent rencontrer les Pays-Bas mercredi et le Danemark, champion olympique en titre, jeudi.

■ **TENNIS** : les vainqueurs de la Coupe Davis – à l'exception de Sébastien Grosjean, reparti directement en Floride, où il réside – ont remonté les Champs-Élysées devant quelques milliers de personnes, mardi 4 décembre. Ils avaient été auparavant reçus à l'Élysée par Jacques Chirac. Le président de la République n'a pas été avare de superlatifs, qualifiant les deux matches victorieux de Nicolas Escudé de « fabuleux » et rendant hommage au « prestigieux » président de la Fédération française de tennis, Christian Bîmes.



Les coulisses de Noël en Alsace

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas une mince affaire de trouver le numéro 9 de la rue de la Fontaine, à Griesbach. Pas une âme qui vive en cet après-midi d'automne dans ce village de six cents habitants, au nord de l'Alsace, en bordure de la forêt de Haguenau. Le salut viendra d'une jeune maman promenant son bébé. Dans la maison à colombage, siège de l'association Herbe folle, Ginette, l'unique salariée, ne cesse de répondre au téléphone pour prendre les commandes. Dans l'atelier, où des bouquets de fleurs séchées sont suspendus à des fils, deux bénévoles s'activent. Marie-Laure confectionne des bougeoirs, décorés de fruits des bois, de fleurs et d'oranges séchées.

Une terre de coutumes et de traditions où des artisans façonnent les objets et produits qui, le temps de l'Avent, égaieront les étals des marchés odorants avant de décorer sapins et maisons

Madeleine, elle, remplit des sachets fleurant bon la cannelle et le girofle. Fabienne, une habituée, entre dans la pièce : « Mon Dieu, que ça sent bon ! » Puis elle se penche sur la production de Marie-Laure et s'enquiert du prix. « Cela devrait tourner autour de 60 francs », précise Ginette.

Abandonnant un instant la confection d'une couronne de l'Avent, Ginette vous entraîne dans le magasin pour vous montrer les produits finis avec une attention particulière pour les couronnes d'épices : « C'est magnifique et, en plus, ça sent très bon. » De retour à l'atelier, la conversation se poursuit dans la bonne humeur. Marie-Laure insiste sur le plaisir que ce travail lui procure. « Un travail qui en plus nous permet d'oublier les soucis quotidiens. » « Et nos maris », ajoute Madeleine, qui, surprise par son audace, ajoute aussitôt : « Mais ils savent où nous trouver. »

De l'autre côté de la forêt, Vincent Remmy, 41 ans, officie dans son atelier de poterie, à Betschdorf, une localité de 3 800 habitants fière de ses 200 maisons à colombage classées par les Monuments de France. Vincent représente la douzième génération d'une famille vouée à ce métier. Réfugiés en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes, ces huguenots ardennais se sont installés en 1810 en Alsace, où ils ont fini par accepter l'autorité de Rome après qu'un



PHOTOS PASCAL BASTIEN POUR « LE MONDE »

àïeul eut épousé une catholique. En 1965, un oncle curé demande à la famille de fabriquer des santons en « betschdorf », des poteries de grès caractérisées par une dominante de couleur grise aux motifs bleus.

Au fil des années, la production s'est développée et l'entreprise familiale présente désormais une exposition de crèches le premier dimanche de l'Avent. « C'est ma femme Marie-Line qui nous a poussés à développer cette production », précise Vincent. Marie-Line, qui met justement la dernière main à un Jésus et à une Vierge Marie de

taille imposante. Des sujets qui n'ont pas de visage. « J'ai voulu mettre l'accent sur la gestuelle », explique-t-elle. Côté couleurs, on évolue quelque peu avec, aujourd'hui, l'introduction du jaune, du rouge et du vert dans les santons en « betschdorf ». Mais la tradition doit être perpétuée. Chez les Remmy, il n'y pas de problème de succession : « C'est l'ainé qui prend la relève, c'est comme ça. » Et comme la dynastie veut ignorer les lois salariales, c'est Catherine, 16 ans, qui, d'ores et déjà, a été désignée pour, le moment venu, succéder à son père.

Claude Ernenwein, 58 ans, n'a pas cette chance. Aucun de ses trois enfants n'a voulu entrer dans le métier de potier. Dans son atelier de Marmoutier, un village de 2 500 habitants, niché au pied du col de Saverne, il poursuit, avec une salariée, l'aventure engagée par son père en 1932. Certes, il comprend les jeunes qui ne sont pas attirés par un métier où il est difficile de « faire de l'argent » même « s'il procure une liberté d'esprit et de mouvement digne d'être vécue ». Mais il est vrai que cette liberté a un prix : « J'ai du mal, admet-il, à joindre les deux bouts même si j'y suis toujours parvenu jusqu'ici. » L'artisan maurimonastérien n'est pas prêt pour

autant à faire des concessions sur la façon dont il conçoit son métier. Ainsi n'accepte-t-il que les commandes qu'il juge « intéressantes » et veille à préserver sa liberté de création. Sa grande fierté : ses *springerle*, des moules à pains d'anis qui, fabriqués en terre cuite, représentent des scènes de la vie quotidienne locale. Un moule en bois de sa grand-mère

« Un travail qui en plus nous permet d'oublier les soucis quotidiens »

l'a incité à s'intéresser à l'histoire des *springerle*. Pour découvrir, par exemple, qu'ils étaient également fabriqués, dès le XV^e siècle, en terre cuite. Sa passion pour l'histoire et la tradition l'a ainsi conduit à réaliser des plaquettes en terre, copies inspirées du Moyen Age et de l'*Hortus Deliciarum* (Le Jardin des délices), un manuscrit du XII^e siècle de Herrade de Landsberg. Des productions qui sont exposées dans deux marchés de Noël de la région, dont celui de Strasbourg. Mais sa notoriété dépasse aujourd'hui les frontières de l'Alsace et il a été invité, par exemple, à participer au marché de Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine.

Pas de fins de mois difficiles, en revanche, pour Michel Habsiger. Créée sous la Révolution, à Gertwiller, au sud de Strasbourg, la Maison Lips, qu'il a reprise en 1977, voit, depuis six ans, son chiffre d'affaires augmenter de 15 %

Le Monde

de l'éducation

numéro de décembre

Dossier spécial
L'islam et l'école :

Douze ans après l'« affaire des foulards »
l'école a bougé.
Lentement mais sûrement, l'islam prend sa place
de religion de France.

- Les rythmes scolaires : un débat au cœur de l'actualité.
- Pédagogie : comment dynamiser sa classe.
- Harry Potter : les secrets du raz de marée.

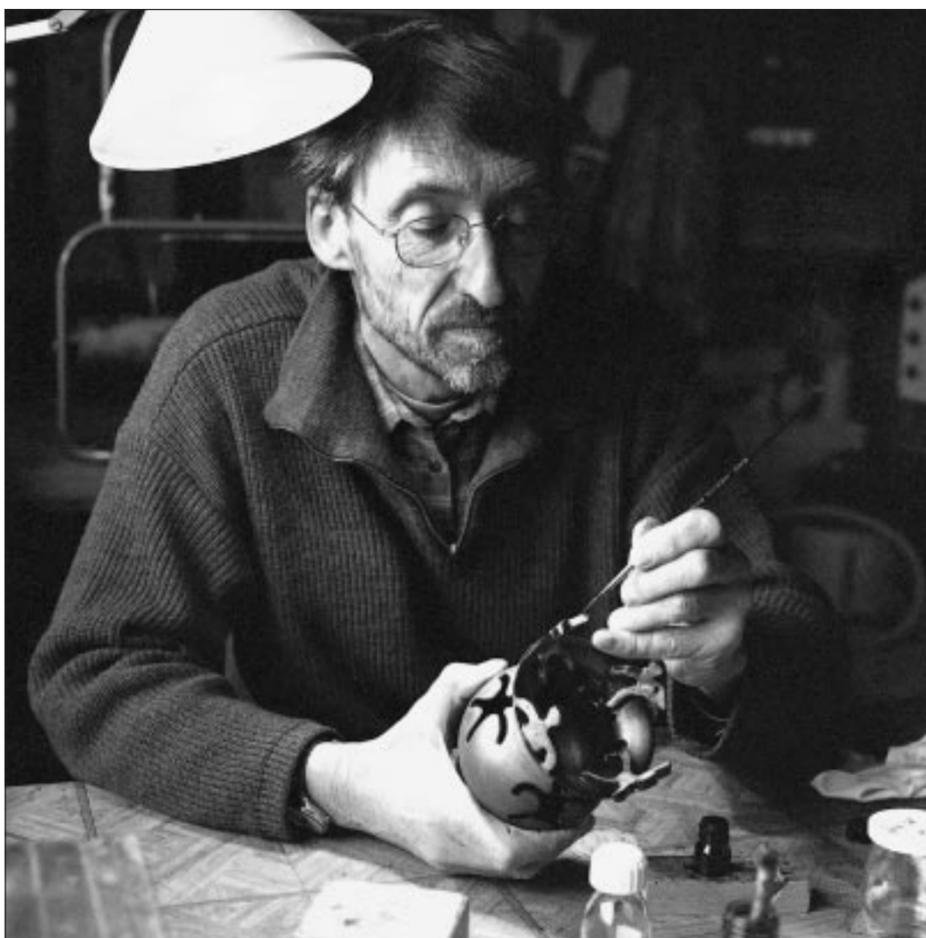
Le magazine des enseignants qui avancent

CHEZ
VOTRE
MARCHAND
DE
JOURNAUX

Pain d'épices et vin chaud

La ferveur avec laquelle les Alsaciens préparent et célèbrent Noël justifie l'attrait exercé par cette région. La réputation des quatre-vingts marchés alsaciens de Noël participe grandement à cet engouement. Environ cinq cents artisans et producteurs régionaux y exposent un vaste choix d'objets liés à la décoration de la maison (tissus, nappes, verreries) et à la célébration qui marque la nuit du 24 au 25 décembre (couronnes de végétaux, boules en verre peintes, bougies, crèches, santons). Ces marchés sont des hauts lieux de gourmandise. On y déguste du pain d'épices, divers petits gâteaux (« bredele » et « springerle »), des pommes d'amour et du vin chaud aux arômes de cannelle, d'orange et d'épices. Les principaux se situent, dans le Bas-Rhin, à Strasbourg (03-88-52-28-28), Haguenau (03-88-93-70-00), Sélestat (03-88-58-87-20), Bouxwiller (03-88-89-23-45), et dans le Haut-Rhin, à Colmar (03-89-20-10-68 ou 68-92), Eguisheim (03-89-23-40-33), Kayersberg (03-89-78-22-78), Mulhouse (03-89-35-48-48), Ribeauvillé (03-89-73-62-22) et Thann (03-89-37-96-20).

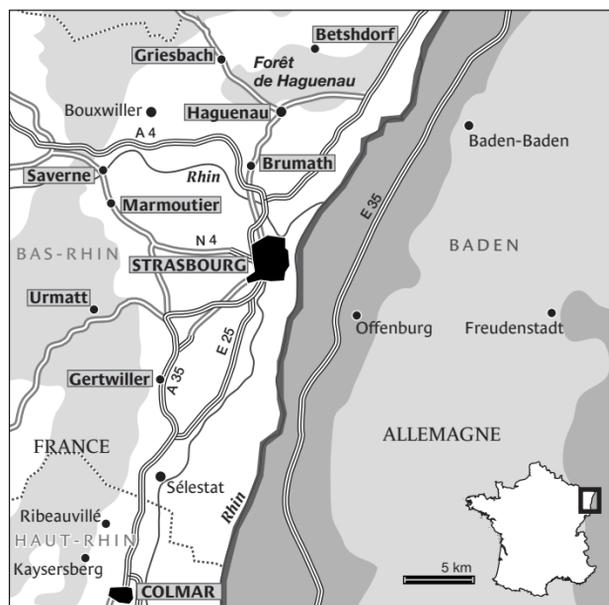

GAP
www.gap.fr



Sillonner la forêt alsacienne en décembre, c'est rencontrer ceux qui, en coulisse, se consacrent aux préparatifs de Noël. A l'image de Ginette (en haut à gauche), experte dans la confection des couronnes de l'Avent, ou de Claude Ernenwein (ci-dessus), potier à Marmoutier et dont l'épouse (à gauche, au centre) prépare les gâteaux que l'on dégustera avec le vin chaud.

en moyenne chaque année. Un succès qui s'explique par l'incontestable qualité de ses pains d'épices, mais également, observe-t-il, par l'engouement des consommateurs pour les produits artisanaux faits à l'ancienne. Passionné, lui aussi, par l'histoire et la tradition, il a créé un « Musée du pain d'épices et des douceurs d'autrefois », musée qui jouxte sa boutique et son atelier.

Pour Julien Monnier, 32 ans, c'est une autre passion, celle du bois, qui est à l'origine de sa carrière d'ébéniste. Fils d'industriels alsaciens, il a grandi et créé son entreprise dans les communes de la maison familiale, à Urmatt, dans le piémont des Vosges, au sud-ouest de Strasbourg. « A l'atelier », il restaure des meubles anciens mais fabrique aussi, depuis deux ans, des jouets en bois. Secondé par sa femme Stéphanie, qui participe à la conception des jouets et s'occupe de la polychromie, Julien a réalisé ainsi son « rêve d'ado » : « créer des produits comme on en trouvait autrefois. » En peu de temps, il a



acquis une certaine réputation et les boutiques strasbourgeoises commencent à s'intéresser à sa production, de même que le Musée alsacien de Strasbourg qui lui a commandé deux chevaux à bascule.

Un retour à la tradition et à l'authenticité qui fait le bonheur des boutiques « Arts et Collections d'Alsace ». A Strasbourg et à Colmar, elles proposent des copies de 1 200 objets anciens réalisées par des artisans alsaciens. Aux bijoux, poteries, tissus, verreries s'ajoutent les boules de sapin de Noël en cristal, des pommes de pin argen-

tées, des pieds de sapin en fonte peinte de l'époque Napoléon III, des coeurs rouges en verre moulé, symboles de l'Alsace, et des jouets. Arlette explique avec passion l'histoire des objets exposés dans le magasin du quartier des Tanneurs, à Colmar. La présentation est impeccable. Alsace oblige. Mais finalement, au terme de cette balade, c'est l'ambiance chaleureuse de l'Herbe folle qui revient à l'esprit, tandis que l'odorat se remémore les senteurs épicées des sachets de Madeleine.

Marcel Scotto

Week-end sur la « route juive » en Bohême

« La Bohême, ce n'est pas que Prague », s'évertue à proclamer l'Office tchèque de tourisme, qui, pour soulager une capitale submergée par la foule des visiteurs, incite les autorités régionales et locales à valoriser leur patrimoine touristique.



C'est ainsi que plusieurs communes de l'Ouest agricole ont redécouvert, une fois surmontés les carcans idéologiques (le nationalisme tchèque puis le communisme), un passé juif, tabou pendant quarante ans. Se faisant, il leur a fallu non seulement faucher les herbes folles qui avaient envahi les cimetières juifs, abandonnés depuis la fin de la guerre, mais débroussailler également leur propre mémoire collective afin de redonner corps et vie à cette présence millénaire. C'est au début du XVI^e siècle que les conseils municipaux décidèrent d'expulser les juifs des villes royales, à l'exception de Prague qui, jusqu'au début du siècle dernier, allait abriter un important ghetto. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les juifs, contraints de vivre dans des villages et dans des bourgs, allaient marquer de leur empreinte la vie quotidienne et l'organisation des communes où s'étaient installés leurs ancêtres.

Aujourd'hui, à partir de Pilsen où, à la fin du XIX^e siècle, fut érigée la plus grande synagogue de style néomauresque du pays (la seconde en Europe, par sa taille, après celle de Budapest), la « route juive » se dirige vers les verdoyants monts Brdy. A Kasejovice, le ghetto est toujours là, presque intact, avec ses maisons à deux étages (elles hébergeaient deux familles) regroupées dans un quadrilatère, autour de la synagogue baroque. Pour se rendre au cimetière, il faut traverser le village et passer devant l'église. Au milieu des champs, au sommet d'une colline, les pierres, chancelantes, témoignent, enfouies sous la mousse et en dépit de l'usure du temps. En hébreu et en allemand surtout mais aussi en tchèque, pour les plus récentes d'entre elles. A Spalené Porici, la maison de marchands juifs, bâtie à la sortie du bourg, à la fin du XVIII^e siècle, a été transformée en pension de famille. On peut encore y observer une cuisine traditionnelle, avec sa cheminée à deux foyers destinés à préparer l'un les plats lactés, l'autre les mets à la viande. A Radnice, la synagogue, qui hier encore abritait un atelier de mécanique, a été construite à l'ombre d'un chemin de croix et d'une chapelle signée du maître du baroque tchèque, Ignac Dientzenhofer. Un voisinage qui témoigne qu'ici la coexistence fut possible.

De notre correspondant à Prague, Martin Plichta

★ En avion, de Paris ou Lyon, Prague est desservie quotidiennement par Air France (tél. : 0820-820-820) et la CSA (tél. : 01-47-42-18-11). Pilsen est à 60 minutes en voiture, 90 en autocar ou en train. Hébergement de 25 € à 80 € (164 F à 525 F) la nuit, pour une ou deux personnes. Renseignements auprès d'Infocenter Pilsen (tél. : 00-420-19-70-32-750 ou 751, et par courriel, à infocenter@mmp.plzen-city.cz). A Spalená Porici (tél. : 00-420-602-479-692, penzion.lewidt@seznam.cz), compter 15 € (98 F) par personne. Sur la route, plusieurs restaurants proposent des spécialités juives d'Europe centrale. A Pilsen, à la brasserie Pilsner Urquell, plats tchèques traditionnels et bières locales sont à l'honneur. Outre un site Internet (www.czech-tour.cz/jewish), on peut consulter l'Office du tourisme tchèque (18, rue Bonaparte, 75006 Paris ; tél. : 01-53-73-00-32).

A tous prix

■ 940 F (143 €) : les secrets de la truffe ou du canard gras, dans le cadre d'une initiation de 3 jours dans un hameau du Quercy, près de Montcuq, en compagnie de Mireille, agricultrice, et de Bernard. Au menu de l'option « truffe » : démonstration de « cavage » (avec deux chiennes dressées à cet effet) dans des truffières et marché aux truffes. Pour l'option « canard gras » : l'art de découper ce palmipède, d'en extraire la foie et de le préparer, avant de procéder à la mise en bocaux puis à la stérilisation. Prix par personne pour 2 nuits en chambre d'hôtes « 3 épis » et petits déjeuners et 4 repas régionaux avec boissons. Renseignements auprès de Loisirs Accueil Lot, au 05-65-53-20-90.

■ 865 F (131 €) : 7 jours à la mer ou à la montagne, en demi-pension, pour un enfant de 3 à 15 ans, cet hiver. Une offre de Vacances bleues, qui dispose de villages et d'hôtels-clubs adaptés aux familles, en France principalement mais aussi en Tunisie et au Maroc. La brochure « Familles 2002 » présente les différents séjours, hôteliers ou en location, en week-end ou à la semaine, en demi-pension ou en pension complète. Prix pour un séjour en demi-pension aux Jardins de l'Atlantique, un hôtel-club des Sables-d'Olonne, dans le sud de la Vendée, ou à Serre-du-Villard, un village-club proche de Gap, dans les Alpes du Sud. Renseignements au 0-825-39-49-59.

■ 4 750 F (724 €) : Noël au Mont-Saint-Michel, aux confins de la terre, du ciel et de la mer. Au menu : visite du haras du Pin, qui porte la patte de Mansart, Colbert et Le Nôtre, du château de Carrouges après un déjeuner à Alençon et, le lendemain, du Mont-Saint-Michel. Déjeuner au restaurant Le Marquis de Tombelaine, avec vue sur le monument. Le soir, messe de minuit avec les moines bénédictins. Le lendemain,

Saint-Malo, déjeuner sur place et retour vers Paris. Du dimanche 23 au mardi 25 décembre, le trajet en autocar au départ de Paris, le séjour à l'Hôtel de la Mère Poularde, un 3-étoiles en pension complète, et la présence d'un conférencier. Renseignements : Le Monde et son histoire (tél. : 01-43-8053-22).

■ A partir de 4 950 F (754 €) : un Nouvel An oriental sur l'un des sites les plus prestigieux du Proche-Orient, connu pour sa richesse archéologique aussi bien qu'humaine. En l'occurrence à Louxor, Chez Mahmoud, une maison paysanne au cœur de la Vallée des rois et des reines. Sept chambres en terre de pisé joliment décorées, avec ânes et chèvres dans la cour. Prix pour 8 jours/7 nuits, petits déjeuners inclus, en séjour libre. A cet hébergement insolite, on peut préférer un petit hôtel de la rive gauche du Nil ou un palace de la rive droite. Oriensce, spécialiste de la région, peut tout organiser et tient en réserve d'autres propositions. Renseignements au 01-43-36-10-11.

■ 8 090 F (1 233 €) : un Nouvel An flamboyant à Saint-Petersbourg, au cœur d'un programme de visites (Musée de l'Ermitage, palais Pavlosk, palais Ekatarinski à Pouchkine, notamment). Le réveillon, outre le dîner de gala et le grand bal impérial au palais du duc Vladimir, réservé entièrement par le voyageur et situé à côté de l'Ermitage, avec vue sur la Neva, comporte la visite du palais, un cocktail dans le jardin d'hiver, une représentation de ballets, des airs d'opéra et romances russes ainsi qu'un feu d'artifice. Un prix pour 4 jours/3 nuits à l'hôtel Poulkovskaïa, un 3-étoiles moderne à quelques minutes en métro du centre ville, pension complète et vols inclus, au départ de Paris, le 29 décembre. Réservations auprès de Trans-tours au 0-825-031-031.

Carnet de route

■ **Accès.** Griesbach (Bas-Rhin) est à 45 km de Strasbourg via l'A4 Strasbourg-Paris en direction de Haguenau, puis la N 62.

Betschdorf (Bas-Rhin) est à 50 km de Strasbourg : même direction mais à Haguenau suivre la D 263 jusqu'à Surbourg puis la D 243. Marmoutier (Bas-Rhin) est à 30 km de Strasbourg, via la N 4 en direction de Saverne. Gertwiller (Bas-Rhin) est à 35 km via l'autoroute Strasbourg-Colmar (A 35) et la sortie 12 où l'on prend la D 422, vers Sélestat. Urmatt (Bas-Rhin) est à 40 km via l'A 35, en direction de Saint-Dié par le col ; à la sortie 11, prendre la N 420.

■ **Hébergements.** A Strasbourg, le Beauvoir, 5, rue des Bouchers (03-88-76-72-00), une superbe bâtisse du XVIII^e siècle, au centre ville : chambre à partir de 445 F, 68 €, avec petit déjeuner. Garage : 45 F, 7 €.

■ **Tables.** A Saverne (Bas-Rhin), la Taverne Katz (80, Grande-Rue, tél. : 03-88-71-16-56) : cuisine bourgeoise alsacienne avec ses foies gras, son baeckeoffe (potée alsacienne) et ses gibiers aux épices.

A Brumath (Bas-Rhin), L'Ecrevisse (4, avenue de Strasbourg, tél. : 03-88-51-11-08), un restaurant gastronomique où l'écrevisse est le symbole et la spécialité d'une maison

établie depuis plusieurs générations. L'établissement comporte aussi une auberge, le Krebs's Stuebel, qui propose plats et bières du terroir.

Son chef, Michel Orth, est l'auteur des *Meilleures Recettes de gibier, traditions d'Alsace* (la Nuée bleue, Strasbourg, 115 F, 17,5 €). A Barr (Bas-Rhin), S'Barrer Stubbel, place de l'Hôtel-de-Ville : une winstub traditionnelle.

■ **Ateliers.** Parmi les ateliers ouverts au public, citons la Manufacture d'impressions sur étoffes, à Ribeauvillé (03-89-73-65-82), l'Atelier de création de tissus traditionnels, à Muttersholtz (03-88-85-15-32), Faïences et terre à feu, à Soufflenheim (03-88-86-61-21), Poteries en grès bleu, à Betschdorf (03-88-54-40-56) et Moules à gâteaux ou « springerle » (03-88-70-60-14).

■ **A voir.** Le Musée alsacien, quai Saint-Nicolas, à Strasbourg. Arts et Collections d'Alsace : 1, rue des Tanneurs, à Colmar et 4, place du Marché-aux-Poissons, à Strasbourg. L'église abbatiale de Marmoutier, mélange de roman, de gothique et de baroque, s'enorgueillit d'un orgue Silbermann de 1709, restauré dans les années 1960. Eglise romane protestante du XIV^e siècle, à Gertwiller.

■ **Lire.** *Magie de Noël*, de Robert Werner et Bernard Naegelen

(Editions de la Nuée bleue à Strasbourg, 165 F, 25 €). *Noël en Alsace*, de Jean-Claude Colin et Christophe Hamm (ID l'Édition, à Strasbourg, 49,20 F, 7,5 €).

Livre de Noël, de François Lebrun (Robert Laffont, 217,55 F, 33 €). Et les guides Gallimard, Michelin (Guide vert) et Hachette (Guide bleu et Routard).

■ **Renseignements.** Comité régional du tourisme d'Alsace, à Strasbourg (tél. : 03-88-25-01-66). La Maison de l'Alsace, 39, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris (tél. : 01-53-83-10-10 et 80 pour réserver) où, jusqu'au 21 décembre, se tient un marché de Noël. Sur Internet, www.tourisme-alsace.com Pour les chambres d'hôtes et gîtes (03-88-75-56-50 et 03-89-20-10-62). Pour les forfaits « spécial Noël », contacter notamment les offices de tourisme de Wissembourg (03-88-94-10-11), Colmar (03-89-20-69-07) et Mulhouse (03-89-35-48-48) ainsi que le Best Western de Colmar (03-89-23-59-59).

A noter, le forfait « Strasbourg gourmand » proposé du mardi au samedi, jusqu'au 22 décembre, par le Hilton et le « Crocodile » (3 étoiles au Michelin) : 1 570 F, 239 €, par personne. Rens. : 03-88--37-10-10.

Un gène protégerait contre la forme humaine de la maladie de la vache folle

Ce morceau d'ADN réduirait les risques par trois

DES CHERCHEURS britanniques auraient pour la première fois identifié un trait génétique qui, lorsqu'il est présent dans le génome de l'homme, pourrait naturellement le protéger de la contamination par le prion pathologique responsable de la forme humaine de la maladie de la vache folle. Cette équipe, dont l'hebdomadaire scientifique *Nature* du 15 novembre a présenté les travaux, est dirigée par le professeur John Collinge (Institute of Neurology, University College, London), l'un des meilleurs spécialistes de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) due au franchissement, par voie orale, de la barrière d'espèce entre le bovin et l'homme. Le professeur Collinge et ses collaborateurs expliquent qu'ils ont découvert que les personnes dont le patrimoine héréditaire est porteur du gène DQ7 ont trois fois moins de risques de contracter cette affection neurodégénérative toujours mortelle que celles qui en sont démunies.

PROFIL GÉNÉTIQUE PARTICULIER

Cette observation résulte de travaux de biologie moléculaire visant à comparer certaines régions du génome de personnes décédées de vMCJ à celui de victimes de la forme sporadique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ainsi qu'à des prélèvements effectués lors d'autopsies pratiquées sur des personnes sans caractéristiques particulières. Le gène identifié appartient à une large région du génome directement impliquée dans le système HLA (Human Leucocytes Antigens) qui gouverne notamment les lois de la compatibilité tissulaire et immunologique

au sein des espèces. Seules 12 % des personnes atteintes de vMCJ étaient porteuses de ce gène, contre 35,5 % des personnes de la population générale. Ce résultat, même s'il ne permet pas de formuler des conclusions définitives, est jugé fort intéressant par les spécialistes des maladies à prions. Il pourrait en effet permettre de pénétrer dans l'intimité des mécanismes physiopathologiques d'une maladie qui demeure à bien des égards mystérieuse.

Jusqu'à présent, on ne disposait que d'un seul élément croisant des données relatives à la génétique et à la vMCJ : toutes les personnes atteintes de cette affection — près de 120 — présentaient un profil génétique particulier dans la région du patrimoine héréditaire assurant la synthèse de la protéine prion non pathologique. En réalité, ce profil, retrouvé chez 40 % de la population britannique, ne correspond nullement à un facteur de protection mais à une différence dans les délais d'apparition de la maladie après exposition au prion pathologique. En d'autres termes, les personnes présentant ce profil développent plus rapidement que les autres les premiers symptômes de la vMCJ.

Différentes observations antérieures sur des maladies voisines (et notamment la centaine de cas — dont 81 mortels — de maladie de Creutzfeldt-Jakob dus, en France, à l'usage d'une hormone de croissance contaminée) ont malheureusement montré que cette caractéristique n'était en rien une protection, mais une variable d'expression de l'affection.

Jean-Yves Nau

Le potentiel de l'énergie éolienne est remis en cause par un rapport parlementaire

Ce texte préconise d'investir dans le solaire et les biocarburants

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques vient de rendre public un rapport sur les énergies renouvelables.

Ses conclusions sur l'énergie éolienne tranchent avec les orientations prises par la France et l'Union européenne. Les auteurs de cette étude

préconisent plutôt un recours au solaire et aux biocarburants. Les partisans de l'éolien critiquent vivement ces conclusions.

« L'ÉOLIEN n'est pas en France, ni dans aucun pays développé, la solution miracle. » Telle est la conclusion du rapport que vient de rendre public l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Un jugement qui tranche avec la stratégie adoptée, dans ce domaine, par l'Union européenne et par la France.

Pour satisfaire au protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'Union européenne a choisi de privilégier le recours à « l'électricité verte », c'est-à-dire à l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables, principalement l'énergie éolienne. Une directive récente prévoit d'accroître de 14 % à 22 %, d'ici à 2010, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité des Quinze. En ce qui la concerne, la France s'est engagée à porter cette part, qui est aujourd'hui de 15 % (pour l'essentiel grâce aux grands barrages hydroélectriques), à 21 % d'ici dix ans. Et, pour atteindre cet objectif, les pouvoirs publics et EDF misent prioritairement sur l'éolien.

Or, estiment les auteurs du rapport, Claude Birraux, député (UDF) de Haute-Savoie et Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle, « la France ne peut se contenter d'une focalisation sur l'électricité renouvelable et encore moins d'une monospécialisation sur l'éolien ». Sans rejeter le recours à cette filière, les rapporteurs notent que l'obligation de coupler les éoliennes à des moyens classiques de production d'énergie, pour les relayer en l'absence de vent, limite d'autant le bénéfice attendu sur les émissions de gaz carbonique.



Centrale éolienne de Dunkerque.

En outre, soulignent les deux députés, les investissements exigés sont considérables : « Le coût des 14 000 mégawatts éoliens installés nécessaires pour satisfaire à la directive européenne sera de l'ordre de 120 milliards de francs. » Dans ces conditions, mieux vaut miser sur l'énergie solaire thermique et sur les biocarburants, car, affirment-ils, « la rentabilité d'un programme ambitieux dans ces domaines sera considérablement plus élevée ».

« UNE PRIORITÉ ABSOLUE »

Cette argumentation s'appuie sur un constat simple, mais insuffisamment pris en compte, selon eux, par les pouvoirs publics. Parmi les grands secteurs consommateurs d'énergie en France, « le résidentiel-tertiaire et les transports connaissent une explosion », tandis que l'industrie a réussi à stabiliser ses besoins, la part de l'agriculture étant négligeable.

Dans le secteur résidentiel comme dans le secteur tertiaire, le chauffage et la fourniture d'eau chaude constituent le principal poste de consommation énergétique, à hauteur respectivement de 80 % et de 60 %. Le développement du solaire thermique, particulièrement bien adapté à ces besoins, apparaît donc aux rapporteurs comme « une priorité absolue ». Ils estiment que 20 millions de tonnes équivalent pétrole pourraient être ainsi économisés, à l'horizon 2010-2015, dans les secteurs résidentiel et tertiaire.

Une économie de même grandeur pourrait aussi être réalisée selon eux dans les transports, par l'utilisation massive de biocarburants (diester de colza ou de tournesol, éthanol...). Au total, « l'économie réalisée chaque année pourrait atteindre 40 millions de tonnes équivalent pétrole, soit 60 milliards de francs, sur une facture énergétique

qui a atteint 150 milliards de francs en 2000 ». Avec comme résultat « une réduction de 30 % de nos émissions de gaz carbonique ».

Aussi l'Office parlementaire, qui a approuvé le rapport à l'unanimité, conseille-t-il de lancer deux grands programmes nationaux. Le premier sur le développement du solaire thermique, avec comme objectif d'atteindre une production de 1 million de mètres carrés de capteurs solaires en 2010. Le second sur la production de biocarburants, grâce à l'affectation de 4 millions d'hectares à des cultures énergétiques.

Ces objectifs, insistent les rapporteurs, supposent tout à la fois une volonté politique, des incitations fiscales et une implication des industriels. Mais ils exigent aussi « un changement d'échelle des efforts de recherche et développement consentis jusqu'à ce jour ». La France fait, il est vrai, figure de lanterne rouge en matière de recherche publique sur les énergies renouvelables.

Au cours des quinze dernières années, elle y a consacré 130 millions de dollars, soit un investissement deux fois et demi inférieur à celui du Royaume-Uni et dix fois moindre que celui de l'Allemagne. Et le fossé est abyssal avec les États-Unis et le Japon, qui dépensent annuellement 200 millions de dollars. « Dans la quasi-totalité des filières d'énergies renouvelables, la recherche publique française souffre d'un retard », déplorent les parlementaires. Or « le gain attendu du solaire thermique et des biocarburants justifie un accroissement massif de la recherche ».

Pierre Le Hir

Moins de 10 % des projets se concrétisent

LE RAPPORT sur les énergies renouvelables, présenté fin novembre par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, a été fraîchement accueilli par les artisans de l'éolien. Les réserves formulées à l'encontre de cette énergie par les députés Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) et Claude Birraux (UDF, Savoie), auteurs de plusieurs rapports sur les questions nucléaires, ont été vécues comme une nouvelle entrave à cette alternative électrique.

« Si on veut passer à la trappe l'éolien, autant fermer le dossier des énergies renouvelables, affirme André Antolini, président du Syndicat des énergies renouvelables (SER). Seul l'éolien permettra de remplir les objectifs européens. » La préférence des rapporteurs pour l'énergie solaire est également discutée. « Il n'est pas utile d'enfoncer un coin entre l'éolien et le solaire, estime Jean-Michel Germa, président de France énergie éolienne (FEE), association regroupant des professionnels du secteur. Ces deux formules sont complémentaires. »

UNE RENTABILITÉ ASSURÉE

Les professionnels s'agacent d'autant plus de ces remarques officielles qu'ils doivent affronter sur le terrain l'opposition de riverains. En Bretagne, dans le Cotentin, sur le plateau du Larzac, que ce soit sur terre ou au large des côtes, chaque projet voit surgir une association contestataire. La Compagnie du vent aura ainsi bataillé deux ans pour obtenir le permis de construire des huit éoliennes qu'elle vient d'inaugurer, samedi 24 novembre, à Roque-tailadé (Aude). Mais, pour une réussite, plusieurs autres demandes de permis de construire sont aujourd'hui enlisées dans d'interminables contentieux. Selon la profession, moins de 10 % des dossiers parviennent à se concrétiser.

André Antolini admet que le secteur paye ses erreurs passées. A la recherche d'une brise idéale, ils ont jeté leur dévolu sur des sites remarquables, caps ou promontoires. Dressés à 50 mètres de hauteur, les alignements d'éoliennes, même baptisés « ferme », ont pu

défigurer le paysage. « Les projets à venir tiendront compte des expériences douloureuses », assure M. Antolini.

Cet engagement environnemental pourrait être favorisé par l'amélioration technologique des turbines, quatre fois plus performantes qu'il y a dix ans, mais surtout par les tarifs préférentiels que le gouvernement a fixés en juin. Attractif, le prix de rachat de l'électricité d'origine éolienne par le réseau EDF est également modulé selon le climat. Les concepteurs pourront donc planter les pales de leurs hélices dans des zones moins exposées aux vents et aux critiques, avec en contrepartie l'assurance

de revendre leur kilowattheure plus cher.

La rentabilité économique de l'éolien est désormais assurée en France et suscite la convoitise des industriels. Mais, le rapport de l'Office parlementaire le confirme, cette source d'énergie n'a toujours pas convaincu une partie de l'Etat et de la population. Alors que le pays dispose du deuxième gisement européen, derrière le Royaume-Uni, sa puissance installée n'atteint pas 100 mégawatts, vingt fois moins que le Danemark et l'Espagne, soixante fois moins que l'Allemagne.

Benoît Hopquin

Un millionnaire sud-africain candidat à un vol dans l'espace

UN JEUNE MILLIONNAIRE SUD-AFRICAIN, Mark Shuttleworth, âgé de 28 ans et originaire du Cap, pourrait embarquer en avril 2002 sur un vaisseau spatial russe Soyouz. Selon l'Agence spatiale russe, il pourrait rejoindre la station spatiale internationale (ISS) pour un court séjour et deviendrait ainsi le deuxième « touriste » de l'espace. Avant lui, fin avril, l'Américain Dennis Tito, un millionnaire de Californie, était monté grâce aux Russes à bord de l'ISS. Il était alors resté huit jours dans l'espace avec pour seul rôle celui de regarder et de surtout ne toucher à rien. Cette mission avait suscité une vive controverse entre l'Agence aérospatiale russe, son homologue américaine NASA et l'Agence spatiale européenne très réticentes à accueillir des non-professionnels à bord de la station. Un argument que les Russes, convoyeurs dans le passé d'un journaliste japonais et d'une employée britannique d'une société spécialisée dans l'agroalimentaire, ont rapidement balayé. Chaque vol de ce type leur rapporte 20 millions de dollars. Une manne que les Russes en butte à des difficultés budgétaires ne peuvent se permettre de refuser. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ ESPACE : un consortium privé japonais (Galaxy Express) prévoit de développer d'ici l'an prochain un lanceur de satellites, le GX, capable d'emporter une charge utile de 3 tonnes et dont le premier lancement commercial pourrait avoir lieu en 2006. Mené par Ishikawajima-Harima Heavy Industries et Mitsubishi, Galaxy Express estime qu'un budget de 405 millions de dollars, dont les deux tiers seraient à la charge des pouvoirs publics, suffirait à financer le développement de l'engin.

■ ASTRONOMIE : après un voyage de 1,5 million de kilomètres, la sonde américaine Genesis a commencé, lundi 3 décembre, sa collecte de particules de vent solaire, qu'elle rapportera sur Terre en 2004 (Le Monde du 11 août). Genesis a en effet déployé des écrans de capture de particules, sortes de grandes assiettes recouvertes de matériaux très purs comme le silicium, l'or, le diamant ou le saphir. Pendant les deux ans et demi que durera la récolte, Genesis ne capturera que 10 ou 20 microgrammes de matière, dont la composition sera comparée à celle des autres corps du système solaire. En 2004, les échantillons seront récupérés lors d'un exercice de haute voltige.



Le Baron Bich reste à la pointe !

et vous ? ...

Réalisez vos rêves avec l'AJD

Si vous souhaitez démarrer dans le monde des affaires, si vous avez moins de 30 ans, un projet d'entreprise dans le domaine de la communication (presse, vidéo, informatique, internet, diffusion de produits et de service...) demandez votre dossier d'inscription au concours de l'Association Jacques DOUCE au 01 45 03 10 77

(date limite de remise des projets finalisés le 3 janvier 2002)

ASSOCIATION JACQUES DOUCE

Tél : 01 45 03 10 77 (lignes groupées) - Fax : 01 40 72 80 09
e-mail : jdouce@club-internet.fr - site internet : www.associationjoudouce.com

Encore beaucoup de nuages

JEUDI. Un anticyclone se renforce sur la France, et le front chaud d'une perturbation se désagrège sur l'Ouest. Il donnera encore beaucoup de nuages bas sur ces régions, mais sur l'est du pays de belles éclaircies reviendront.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel restera très nuageux toute la journée, avec des températures maximales proches de 9 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages bas resteront nombreux le matin, puis quelques belles éclaircies reviendront l'après-midi.

Le thermomètre marquera 9 à 11 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera le plus souvent très nuageux, avec des éclaircies se développant en cours d'après-midi.

Les températures maximales avoisineront 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine,

Midi-Pyrénées. Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques bruines locales, surtout le matin.

Il fera 14 à 16 degrés l'après-midi.

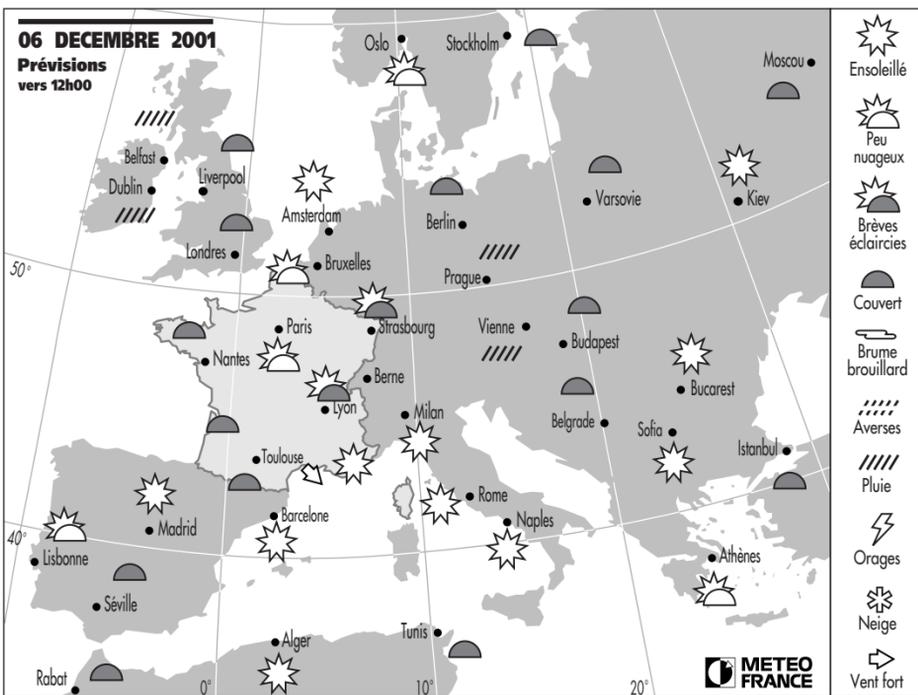
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, les nuages du matin laisseront place à des éclaircies l'après-midi.

Ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec quelques bruines le matin.

Des éclaircies reviendront par l'est l'après-midi, avec des températures proches de 12 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brillera largement, avec juste quelques nuages près des côtes occidentales de la Corse.

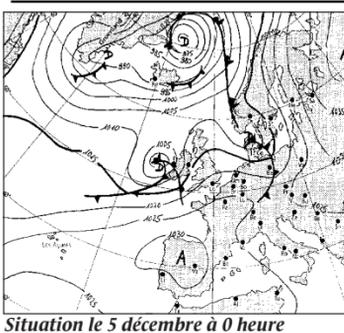
Il fera 17 à 20 degrés l'après-midi.



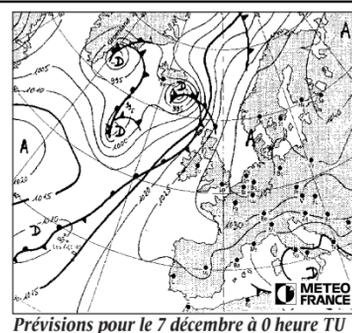
PRÉVISIONS POUR LE 06 DÉCEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY		2/10 N	
AJACCIO	8/18 S	NANTES	9/13 C	BARCELONE	9/16 S
BIARRITZ	10/15 C	NICE	11/17 S	BELFAST	4/12 P
BORDEAUX	11/15 C	PARIS	4/10 S	BELGRADE	-2/4 C
BOURGES	4/12 S	PAU	6/14 N	BERLIN	2/5 C
BREST	9/12 C	PERPIGNAN	10/17 S	BERNE	2/9 C
CAEN	7/9 N	RENNES	9/12 C	BRUXELLES	6/9 S
CHERBOURG	6/10 N	ST-ETIENNE	5/11 N	BUCAREST	-9/-3 S
CLERMONT-F.	4/11 N	STRASBOURG	4/11 N	BUDAPEST	-4/-1 C
DIJON	3/11 N	TOULOUSE	10/15 C	COPENHAGUE	3/4 S
GRENOBLE	5/10 S	TOURS	5/11 N	DUBLIN	4/12 P
LILLE	3/9 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	4/11 C
LIMOGES	6/12 C	CAYENNE	22/32 S	GENEVE	5/10 C
LYON	6/12 N	FORT-DE-FR.	22/28 P	HELSINKI	-6/-5 S
MARSEILLE	9/17 S	NOUMEA	23/30 S	ISTANBUL	5/8 C

PAPEETE	25/30 C	KIEV	-11/-8 S	VENISE	3/13 S	LE CAIRE	11/18 S
POINTE-A-PIT.	21/28 P	LISBONNE	9/14 S	VIENNE	0/2 P	NAIROBI	16/26 S
ST-DENIS-RE.	23/29 S	LIVERPOOL	6/11 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/25 P
EUROPE		LONDRES	3/9 C	BRASILIA	21/27 S	RABAT	9/21 C
AMSTERDAM	7/10 S	LUXEMBOURG	4/8 S	BUENOS AIR.	16/26 S	TUNIS	14/18 C
ATHENES	7/10 S	MADRID	2/14 S	CARACAS	25/29 P	ASIE-Océanie	
BARCELONE	9/16 S	MILAN	4/14 S	CHICAGO	4/14 C	BANGKOK	24/32 S
BELFAST	4/12 P	MOSCOU	-13/-11 C	LIMA	18/21 S	BEYROUTH	13/17 P
BELGRADE	-2/4 C	MUNICH	3/10 P	LOS ANGELES	9/17 S	BOMBAY	20/33 S
BERLIN	2/5 C	NAPLES	6/16 S	MEXICO	9/19 S	DJAKARTA	28/31 C
BERNE	2/9 C	OSLO	-9/-2 S	MONTREAL	4/13 C	DUBAI	21/30 S
BRUXELLES	6/9 S	PALMA DE M.	7/19 S	NEW YORK	13/18 C	HANOI	19/25 P
BUCAREST	-9/-3 S	PRAGUE	1/7 P	SAN FRANCISCO	12/25 C	HONGKONG	17/23 S
BUDAPEST	-4/-1 C	ROME	5/15 S	SANTIAGO/CHI	12/29 S	JERUSALEM	12/17 P
COPENHAGUE	3/4 S	SEVILLE	9/20 C	TORONTO	3/12 P	NEW DEHLI	10/25 S
DUBLIN	4/12 P	SOFIA	-7/2 S	WASHINGTON	12/20 S	PEKIN	-7/1 S
FRANCFORT	4/11 C	ST-PETERSB.	-12/-10 C	AFRIQUE		SEUL	-3/2 S
GENEVE	5/10 C	STOCKHOLM	2/4 C	ALGER	6/19 S	SINGAPOUR	26/31 P
HELSINKI	-6/-5 S	PRAGUE	18/22 S	DAKAR	26/31 C	SYDNEY	16/23 C
ISTANBUL	5/8 C	VARSOVIE	-6/-1 C	KINSHASA	23/27 P	TOKYO	10/15 S



Situation le 5 décembre à 0 heure



Prévisions pour le 7 décembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Prendre son temps avant de mettre en terre massifs et plantes

C'ÉTAIT un jardin splendide, un peu à l'abandon, découpé en parterres d'herbe bordés de buis un peu trop haut, enserré par de hautes haies champêtres. Les maçons sont venus et ont tout ravagé pour construire une grande et belle maison. Du jardin, il ne reste que les haies et un vieux cerisier crevard. Pouvaient-ils s'y prendre mieux, afin de préserver cet espace bucolique ? Sans doute, mais au prix d'une organisation très serrée qui aurait fait que la mauvaise terre retirée au godet de pelleuse soit immédiatement embarquée dans des camions plutôt qu'étalée et mise en tas un peu partout.

Le résultat ? Catastrophique : une couche de marne argileuse, damée par les pneus des camions, recouvre tout. Les pluies d'automne l'ont transformée en une couche étanche sur laquelle l'eau glisse et ravine.

Que faire ? Surtout ne pas étaler une couche de terre rapportée dessus. L'eau aurait tôt fait de l'imber et de la faire glisser jusqu'en bas du terrain. Un professionnel est venu qui va décompacter cette couche avec un petit engin, afin de retrouver celle qui est encore pré-

sente en dessous et est perméable.

Après quoi, il étalera la nouvelle terre qu'une armée de camions va apporter. Il l'étalera de façon à ne pas recomprimer cette marne argileuse et compacter la nouvelle terre, en douceur, avec de petits engins peu lourds et surtout pas d'un coup de bulldozer.

Une couche d'environ 60 centimètres de terre neuve sera ainsi étalée sur toute la surface du terrain. Elle sera suffisante pour faire pousser de l'herbe et quantité d'arbustes et de vivaces à enracinement superficiel. Pour les arbres ce

sera autre chose. Tout d'abord, il faudra les choisir dans une gamme qui puisse supporter le calcaire et l'argile, le temps que leurs racines traversent cette couche pour atteindre les zones sableuses qui se trouvent parfois sous les veines supérieures du sol. Un coup d'œil à l'entour est rassurant : chênes et châtaigniers poussent en abondance dans cette proche banlieue parisienne, tout près du terrain de cette maison.

Cela dit, le professionnel en question emploiera les grands moyens. Chaque arbre planté - un chêne

d'Amérique, un cyprès chauve, un liquidambar - le sera dans un grand trou creusé avec une mini-pelleuse, un trou profond qui sera rempli de bonne terre.

Les racines du chêne n'auront aucun mal à s'enfoncer loin pour s'ancrer solidement. Et comme le sous-sol est humide - ce dont deux sources toutes proches témoignent -, ces trois arbres pousseront vite et bien... ce qu'ils feraient avec moins de conviction s'ils étaient plantés à la va-vite dans un trou fait à la pelle et juste un peu plus grand que la masse des racines contenues dans la tonne ou le conteneur de plastique dans lequel ces jeunes arbres auront poussé.

Et comme il va falloir apporter de la nouvelle terre, les propriétaires ont décidé, sur les conseils de cet entrepreneur de jardins qui, visiblement, connaît son métier et les plantes, de créer un grand massif de terre de bruyère dans la partie supérieure du terrain.

Quelques dizaines de mètres cubes en seront apportés, qui permettront la plantation de quelques rhododendrons, azalées et camélias. Ils seront à l'ouest, mais protégés du soleil du mitan de la jour-

née par l'ombre portée de cette haute maison à ossature de bois, dont les grandes et hautes baies vitrées ouvrent sur ce qui sera un grand massif coloré au feuillage persistant. Les plantes ne seront pas plantées trop serrées, car, contrairement à ce que l'on pense

Un jardin est vivant, et il ne peut se dessiner en chambre que lorsqu'on a pris la mesure du terrain qui l'abritera

généralement, azalées, rhododendrons et camélias poussent très vite et atteignent de belles proportions quand ils sont bien plantés et arrosés.

Les trois arbres donneront sa structure au jardin. Ils ne seront donc pas plantés en plein milieu, mais légèrement déportés sur les bords. Des arbustes persistants viendront boucher les quelques

trous de la haie qui longe la rue, laquelle devra être recépée en maints endroits. Laissez à eux-mêmes, les frênes, visiblement traités en têtard autrefois, atteignent bien 8 mètres par endroits ! En revanche, les vieux noisetiers seront traités avec plus de circonspection. Soit ils seront rabattus tout près du sol, soit ils ne seront pas touchés. Le mieux est de ne pas y toucher. Le noisetier ne monte pas très haut et ne se dégarnit pas de la base.

Après quoi, la pelouse sera semée, et ce sera bien pour la première année. Il faut savoir prendre son temps. Marcher dans l'herbe afin de voir quel chemin sera naturellement pris : c'est là qu'il faut dessiner les allées. Prendre son temps aussi pour savoir où installer les massifs de plantes fleuries, les rosiers, les vivaces, en observant d'où vient le soleil, d'où vient le vent.

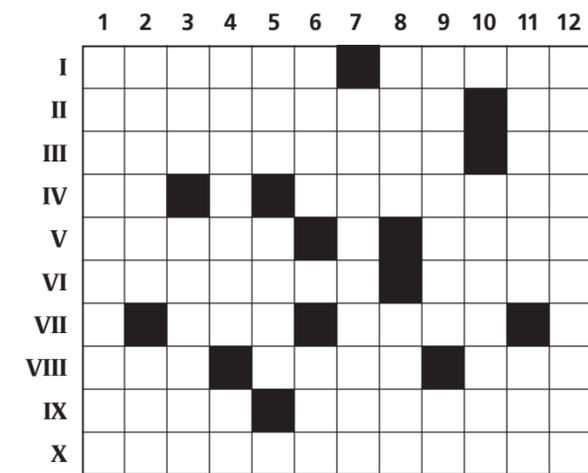
Un jardin est vivant, et il ne peut se dessiner en chambre que lorsqu'on a pris la mesure du terrain qui l'abritera. Il ne faut pas trop se presser et regarder afin qu'il s'inscrive dans le paysage.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 287

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Où rien ne dépasse. Laisse tout dépasser. - II. Travaille sur le fil. Maître sur la table. - III. Sans rien oublier. Lettres de garantie. - IV. Renforce les propos enfantins. Donne l'ampleur des problèmes. - V. Fatale quand elle est grande. Fatale fut sa fureur de vivre. - VI. Dépassent les bonnes mesures. Maintenant disponible. - VII. Qui ne pourra plus servir. Localisée. - VIII. Cardinal de la première heure. Souverain aujourd'hui disparu. Ses débordements étaient attendus. - IX. Appréciation chiffrée. Dollar au Canada. - X. Marquées pour longtemps.

dements étaient attendus. - IX. Appréciation chiffrée. Dollar au Canada. - X. Marquées pour longtemps.

VERTICALEMENT

1. Attaque les dents et les oreilles. - 2. Antoine, Louis et Mathieu... difficile à reconnaître sur la toile. Dans le désordre. - 3. Recommandée avant le départ. Laisse doucement tomber. - 4. Les meilleurs savent donner plus qu'ils ne reçoivent. D'un auxiliaire. - 5. Coup de chaud. Lance. - 6.

Son école a vu passer de grands philosophes. Refuge. - 7. Gardait dans un coin. - 8. Conduit. Me rendrai. - 9. Elles ont laissé leur queue avant de disparaître. En pleine discussion. - 10. Sans aucune raison. - 11. Fis de gros points. Piquée par les cruciverbistes qui ne trouvent pas. - 12. Accessoires forts utiles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 286

Horizontalement

I. Tricot. Gilet. - II. Réviseur. Ode. - III. EPO. Tinettes. - IV. Buis. Nichent. - V. Rente. Or. - VI. Crevée. Griot. - VII. Ha. Essorée. - VIII. Epars. Iez. VI. - IX. Télé. Ane. Bic. - X. Séismographe.

Verticalement

1. Trébuchets. - 2. Reput. Râpée. - 3. Ivoire. Ali. - 4. Ci. Sévères. - 5. Ost. Ness. - 6. Teintes. Ao. - 7. Unie. Oing. - 8. Grec. Gréer. - 9. Thorez. - 10. Loterie. BP. - 11. Eden. VIH. - 12. Testatrice.

BRIDGE

N° 173

PROTÉGÉ PAR UN LOB

Dans une Coupe de France, Roger Hassan avait réussi cette manche. Au début, prenez sa place en Sud après avoir caché les mains d'Est-Ouest.

♠ AR 6 2	♠ DV 7 4
♥ V 10 3	♥ D 9 6 4 2
♦ A 10 9 7	♦ 6 4 3
♣ 7 3	♣ 6
♠ 9 8 5 3	♠ 10
♥ AR 8 5	♥ 7
♦ 2	♦ RDV 8 5
♣ D 10 8 4	♣ ARV 9 5 2

Ann. : Sud don.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	1 ♠	1 ♠	1 ♠
2 ♣	2 ♥	2 ♥	2 ♥
3 ♣	3 ♣	4 ♦	3 ♣
5 ♦	5 ♦	5 ♦	5 ♦

Ouest a attaqué l'As puis le Roi de Cœur. Sud a coupé et a joué

deux coups d'atout, mais Ouest avait un singleton. Comment Hassan, en Sud, a-t-il gagné CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse

Il faut imaginer une répartition 4-1 des Trèfles et ce qui va se passer si Sud donne un troisième coup d'atout et joue As Roi de Trèfle et Trèfle. Le mort coupera le 10 de Trèfle d'Ouest, mais Sud ne pourra reprendre la main qu'en coupant un Cœur ou un Pique pour faire tomber le dernier atout ; alors les Trèfles ne seront pas affranchis (Ouest ayant encore la Dame). Comment se protéger contre le singleton à Trèfle en Est ?

Voici comment Hassan a joué : il n'a pas donné le troisième coup d'atout, mais il a tiré l'As de Trèfle, puis il est monté au mort par l'As de Pique et il a joué le 7 de Trèfle avec l'intention de mettre le Valet si Est fournissait. Mais Est, qui n'avait plus de Trèfle, était sans défense car, s'il coupait, Sud ferait le reste en coupant un Trèfle, et, s'il ne coupait (ce qui fut le cas), le Roi de Trèfle ferait la levée. Ensuite il faut couper un Trèfle avec un des deux atouts du mort, faire tomber le dernier atout et, finalement, donner un Trèfle.

UNE COMMUNICATION CAPITALE

Cet exercice de flanc a été publié par l'Anglais Alder dans The

Bulletin. Mettez-vous en Est, en cachant les mains de votre partenaire (Ouest) et du déclarant (Sud).

♠ A 8 7	♥ R 9 6 5 4
♦ DV 10 7 6	♦ A 4
♣ RV 2	♣ D 6 3
♠ 10 2	♠ DV 3
♥ 10 8 6 5 3	♥ V 7 2
♦ R 5	♦ 9 8 3 2
♣ 10 9 7 4	♣ A 8 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	1 ♦	1 ♦	1 ♠
1 SA	1 SA	3 SA	1 SA

Ouest ayant entamé le 10 de Pique pour le 7 du mort, comment Alder propose-t-il qu'Est joue pour faire chuter le contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Notes sur les enchères
Après l'intervention à Pique, la séquence de « 1 SA », dite libre, montre un arrêt à Pique dans une main de 8 à 10 points sans quatre cartes à Cœur, auquel cas le contre spoutnik aurait été préférable.

Philippe Brugnion

OPÉRA L'Opéra de Dallas présentait le 30 novembre, en création mondiale, l'adaptation de *Thérèse Raquin*, d'Emile Zola, par le compositeur américain Tobias Picker, sur un

livret de Gene Scheer. ● **PARALLÈLEMENT**, *Thérèse Raquin* donne lieu à une comédie musicale à Broadway, intitulée *Thou Shalt Not*, composée par Harry Connick Jr. et chorégra-

phiée par Susan Stroman. ● **ÉMILE ZOLA** avait lui-même, en 1873, transposé son livre pour la scène. Adultère, meurtre, remords, construction en six tableaux : ce roman semble fait pour

l'opéra. ● **L'ADAPTATION** de Tobias Picker dissout pourtant la force évocatrice du roman de Zola dans une musique fade, aux effets faciles, malgré une interprétation de qualité.

● **L'OPÉRA** de Dallas n'est pas tourné vers la création, contrairement à son voisin texan de Houston. Mais la vogue du genre lyrique aux Etats-Unis pourrait modifier cette politique.

Dallas gagné par l'univers impitoyable de « Thérèse Raquin »

L'opéra de Tobias Picker a été créé le 30 novembre dans la ville texane. Le roman d'Emile Zola, que l'écrivain avait lui-même adapté pour la scène, inspire également une comédie musicale de Harry Connick Jr. et Susan Stroman, jouée à Broadway, et un projet de film à Hollywood

DALLAS

de notre envoyé spécial

Il est parfois des convergences, hasardeuses ou non, qui frappent. Cet automne, une partie de l'actualité culturelle nord-américaine a pour dénominateur commun le roman *Thérèse Raquin*, d'Emile Zola - « le parfum du mois », ainsi que l'écrit notre confrère Matthew Gurewitsch dans le *Wall Street Journal* du 25 octobre. L'Opéra de Dallas donnait, le 30 novembre, la création mondiale de l'opéra éponyme de Tobias Picker (une commande groupée de l'institution texane, de l'Opéra de Montréal et de l'Opéra de San Diego ; l'Opéra de Bordeaux devrait le reprendre lors d'une prochaine saison).

Parallèlement, à New York, Broadway accueillait *Thou Shalt Not*, transposition de *Thérèse Raquin* en comédie musicale signée Harry Connick Jr., pour la musique et les paroles, chorégraphiée et dirigée par Susan Stroman, dont la mise en scène des *Producers*, avec Nathan Lane et Matthew Broderick, est le plus gros succès actuel sur Broadway, et, semble-t-il, pour longtemps.

KATE WINSLET EN THÉRÈSE ?

Dans le même temps, un projet d'adaptation cinématographique de *Thérèse Raquin* se fomentait à Hollywood. On dit qu'une des figures de proue du cinéma américain, Kate Winslet (révélée dans *Titanic*), aurait accepté de réduire considérablement son cachet afin d'obtenir le rôle de Thérèse, au côté de Judi Dench, incarnant M^{me} Raquin. Après avoir joué les infidèles en corsives de paquebot, Kate Winslet devrait donc incarner prochainement l'héroïne adultère et comeurtrière imaginée par Zola en 1867, qui laisse son amant Laurent tuer son mari Camille, sur une frêle barque, cette fois, lors d'une mortelle promenade sur la Seine.

Le roman *Thérèse Raquin* a déjà été l'objet de nombreuses adaptations cinématographiques, à l'âge du muet comme du parlant, puis à la télévision. La plus célèbre est probablement celle de Marcel Carné, en 1953, avec Simone Signoret



GEORGE LANDIS / THE DALLAS OPERA

La mezzo-soprano Sara Fulgoni (au centre) incarne Thérèse Raquin dans l'opéra éponyme de Tobias Picker.

dans le rôle-titre. Zola avait lui-même ouvert la voie en adaptant son roman pour la scène, en 1873. Dans le deuxième tome de sa monumentale et passionnante biographie qui vient de paraître (*Zola : l'homme de Germinal, 1871-1893*, Fayard, 2001, 1 192 p., 42 € [275,50 F]), le grand spécialiste Henri Mitterand, professeur à l'université Columbia de New York, résume parfaitement en quoi le roman convient à une adaptation scénique : « *Le canevas original du roman, publié dans Le Figaro du 24 décembre 1866 sous le titre Un mariage d'amour, se prêtait aussi bien à la composition d'une œuvre dramatique qu'à celle d'un roman : une histoire à trois personnages - le mari, la femme, l'amant -, construite sur le triple thème*

de l'adultère, du meurtre et du remords, en six tableaux : la présentation des personnages, le crime, le malaise, les noces, le remords, le suicide. Le meurtre échappe à la sanction judiciaire et son châtement consistera dans la torture que s'infligent réciproquement les deux amants avant de se tuer. »

Conduit par les « pulsions de sexe, pulsions de meurtre, pulsions de désespoir, de haine et de suicide », selon Mitterand, « le roman portait déjà les marques visibles de la tentation du théâtre », analyse le biographe. Si les projets d'adaptation en opéra du vivant de Zola ont tous échoué, *Thérèse Raquin* demeure un parfait sujet d'opéra. Tobias Picker n'est pas le premier à s'en être rendu compte, puisque, selon nos confrères John Allison et

Matthew Gurewitsch, le Britannique Michael Finnis a composé une *Thérèse Raquin*, tandis que le jeune compositeur américain Kevin Oldham travaillait à une adaptation du roman de Zola lorsqu'il mourut, en 1993.

Tobias Picker, qui en est à son troisième opéra, après *Emmeline* (1996) et *Fantastic Mr Fox* (1998), a en fait découvert *Thérèse Raquin* par hasard, puisque, selon *The Fort Worth Star Telegram* du 18 novembre, il s'est mis à lire le roman de Zola après que sa sœur eut par hasard fait tomber d'une étagère qu'elle dépoussiérait... Passionné par cette histoire pleine de stupre et de souffre, il a demandé à Gene Scheer d'écrire le livret, collaboration qu'il renouvellera pour son quatrième ouvrage lyrique, *An*

American Tragedy, d'après le roman (1925) de Theodore Dreiser, dont la création est prévue au Metropolitan Opera de New York lors de la saison 2003-2004. Curieusement, *An American Tragedy*, adapté au cinéma sous le titre de *A Place in the Sun*, avec Montgomery Clift et Elizabeth Taylor, possède une trame similaire, avec une mort par noyade.

ARRANGEMENTS DRAMATIQUES

Gene Scheer a de toute évidence pris pour source la version théâtrale de *Thérèse Raquin* par Zola et sa première traduction en anglais, *Thou Shalt Not*. Pour cette transposition à la scène, Zola avait lui-même arrangé certains passages du roman afin de les rendre plus efficacement dramati-

ques : dans la pièce, M^{me} Raquin a une attaque de paralysie quand elle entend les meurtriers parler de leur forfait, tandis que, dans le roman, la cruauté est vivifiée par le fait que la mère découvre l'assassinat de son fils alors qu'elle est déjà paralysée et muette. Scheer et Picker ont également sous-estimé le pouvoir symbolique et quasi « tristesque » du partage du poison, à la fin de l'ouvrage, pour privilégier une mort plus spectaculaire : Thérèse se poignarde le ventre, tandis que Laurent boit le contenu de la fiole.

La production de *Thou Shalt Not*, sur Broadway, a choisi de déporter l'histoire et le lieu de l'action dans un autre temps (au sortir de la seconde guerre mondiale) et dans un autre lieu (New Orleans). La mercière, M^{me} Raquin, devient une tenancière de bar, tandis que Thérèse y est serveuse et Laurent pianiste de jazz... Chez Scheer et Picker les personnages restent ce qu'ils sont, Picker n'ayant pas eu peur de situer une fois encore son opéra dans le XIX^e siècle : son premier opéra, *Emmeline* (enregistré sur disque Albany Records et qui sera créé en 2002 à l'Opéra de Nantes), narrait l'histoire d'une femme découvrant qu'elle s'est mariée à un inconnu se révélant être le fils qu'elle a abandonné à la naissance, vingt ans plus tôt.

Interrogé lors d'une réunion publique au Musée de Dallas, au lendemain de la création de *Thérèse Raquin*, Tobias Picker s'est exprimé laconiquement à propos de ses choix dramaturgiques : « *J'ai pensé que les changements effectués seraient plus dramatiques, plus forts dans le cadre d'un opéra.* » Et de redire ce qu'il avait exactement confié à notre consœur Anne Midgette, dans l'édition du 21 octobre du *New York Times* : « *La seule manière pour moi d'écrire un opéra est d'avoir une histoire à raconter. C'est compulsif - je ne suis pas étranger à la compulsion et à l'obsession ; c'est pourquoi je peux écrire des opéras, et c'est pourquoi je puis me retrouver dans ces personnages.* » Sans aucun doute, Thérèse Raquin, c'est lui.

Renaud Machart

Des passions vives nivelées par une musique fade

THÉRÈSE RAQUIN, opéra en deux actes de Tobias Picker sur un livret de Gene Scheer, d'après Emile Zola (création mondiale). Par Sara Fulgoni (Thérèse), Richard Bernstein (Laurent), Gordon Gietz (Camille), Diana Soviero (Madame Raquin), l'Orchestre de l'Opéra de Dallas, Graeme Jenkins (direction), Francesca Zambello (mise en scène). The Dallas Opera, les 30 novembre et 2 décembre. Jusqu'au 8 décembre. Tél. : 00-1-214-443-1000. De 19 \$ (21,29 €) à 189 \$ (211,76 €). www.dallasopera.org/

DALLAS

de notre envoyé spécial

On n'avait pas relu *Thérèse Raquin*, d'Emile Zola, depuis belle lurette, et on aura peut-être eu tort de se replonger dans ce roman, souffré et violent, juste avant d'assister à la première représentation de l'adaptation lyrique que viennent d'en faire, pour l'Opéra de Dallas, le librettiste Gene Scheer et le compositeur Tobias Picker (né en 1954) : l'incroyable force évocatrice de l'écrivain, tant dans le domaine des psychologies individuelles que dans celui des descriptions physiques, disparaît presque totalement dans l'opéra des deux Américains. Ce n'est pas tant la faute à un livret acceptable qu'à une musique d'une grande faiblesse d'inspiration et de technique. On aura entendu deux exécutions de cet opéra, et si, indéniablement, l'Orchestre de l'Opéra de Dallas a mieux joué le 2 décembre

qu'à la première, le 30 novembre, les défauts de la musique de Picker restent les mêmes.

Tobias Picker se complait dans une sorte de fadeur musicale qui nivelle les passions pourtant vives de cette histoire d'adultère, de meurtre et de suicide. On ne lui reprochera pas d'écrire dans un langage parfaitement tonal, car dans le genre, certains de ses confrères ont récemment parfaitement réussi à convaincre.

Mais, comme dans sa musique de chambre, le compositeur use de trucs et de recettes éprouvées quand il veut faire dramatique, tandis que, dans les moments élogiques, le ton se complait dans une sentimentalité facile. Dans un cas comme dans l'autre, l'ordinaire des musiques de films pour Hollywood sait mieux faire.

INTERPRÉTATION DE QUALITÉ

L'harmonie de Picker est souvent grisailleuse ou vague, et ses développements font tourner à vide des ostinatos. Il s'essaye bien à une passacaille, dans le septuor vocal du premier acte, mais la page imprimée a davantage d'allure que le résultat sonore. Plus loin, avant la fatidique scène de la noyade, Picker écrit un interlude d'une platitude répétitive qui laisse pantois.

Le moment le plus saillant de la partition est probablement l'air virtuose pour le revenant de Camille : mais l'inspiration va chercher trop nettement ses sources chez Britten et chez Stravinsky, et il faut bien avouer que c'est surtout l'extraordinaire interprétation du ténor

canadien Gordon Gietz, attaquant des si naturels aigus comme si de rien n'était, qui donne son relief à cette page.

Gietz est un formidable Camille, mais il est trop joli garçon et trop bien bâti pour convenir au rôle de Camille, décrit par Zola comme physiquement fragile et « ignoble ». L'excellent jeune baryton Richard Bernstein convient bien en revanche au Laurent dépeint par Zola, qui doit générer une attraction animale et sexuelle immédiate. Sara Fulgoni, dont le rôle exploite les deux octaves de la chaude voix de mezzo-soprano, est formidable d'engagement et de précision musicale, comme l'ensemble de l'excellente distribution réunie pour cette première et très bien dirigée par Graeme Jenkins.

Que peut-on faire d'autre que de montrer une pauvre demeure parisienne pour l'essentiel de l'action de *Thérèse Raquin*? Francesca Zambello et sa décoratrice Jeanne-Marie Lecca s'en sont donc tenues à un « écorché » de bicoque sale et humide dans laquelle les personnages évoluent comme dans « Au Théâtre ce soir ». On émettra des réserves sur les éclairages, d'une grande laideur, sur le décor de la bicoque « explosive » au second acte, comme sur celui de la scène de la noyade, censée se dérouler dans un lieu d'une forte poésie picturale et qui montre, sur la scène de l'Opéra de Dallas, une sorte de décharge d'usine de briques en bord de Seine.

R. Ma.

La popularité de l'art lyrique relance la politique de créations

POUR cette première de *Thérèse Raquin*, de Tobias Picker, l'Opéra de Dallas a mis les petits plats dans les grands : autour de la création de l'opéra étaient organisés des rencontres, débats et conférences, dont une table ronde de critiques internationaux. On notait la présence d'Henri Mitterand, le spécialiste internationalement reconnu de l'œuvre d'Emile Zola et du roman réaliste, de Nimet Habachy, femme de radio new-yorkaise animatrice d'une célèbre émission nocturne sur WQXR, la radio du *New York Times*, ou de Dorothy Kosinski, responsable de l'art européen au Musée de Dallas. A peu près tous les grands journaux internationaux étaient invités à assister à ces journées, organisées « à l'américaine », c'est-à-dire avec un professionnalisme irréprochable.

Si l'Opéra de Dallas, fondé seulement en 1957, est célèbre pour avoir accueilli des vedettes qui aimaient particulièrement y chanter (Maria Callas, Alfredo Kraus) ou qui y firent leurs débuts nord-américains (Montserrat Caballé, Plácido Domingo, Joan Sutherland, Jon Vickers), il n'a pas la réputation d'être, comme son voisin texan, le Houston Grand Opera, particulièrement tourné vers la création.

Alors que Houston propose chaque saison, depuis vingt-sept ans, un ouvrage nouveau, Dallas n'avait jusqu'aujourd'hui donné qu'un seul opéra en première mondiale, *The Aspern Papers*, de Dominick Argento (1988). La commande de *Thérèse Raquin* est due au précé-

dent directeur des lieux, Plato Karayanis, en poste depuis 1977, mais elle est parfaitement assumée par son successeur, le Britannique Anthony Whitworth-Jones (ancien patron du Festival de Glyndebourne, nommé en 2000), qui semble vouloir afficher son envie de concurrencer Houston sur un terrain jusqu'alors exclusif.

UN GENRE EN VOGUE

Whitworth-Jones profite d'une vogue assez marquée pour les créations d'opéras et d'un accroissement assez net du public se rendant dans les établissements lyriques aux Etats-Unis : entre 1992 et 1997, selon les seuls chiffres

récents disponibles, le nombre de spectateurs est passé de 10,4 millions à 16,5 millions.

Surfant sur cette nouvelle vague lyricomaniaque, Whitworth-Jones a déjà prévu de donner, l'an prochain, la première américaine de *The Silver Tassie*, de Mark-Anthony Turnage, compositeur britannique très soutenu par Simon Rattle. Après un ouvrage américain aussi consensuel et passe-partout que la *Thérèse Raquin* de Tobias Picker, Whitworth-Jones osera-t-il imposer des opéras plus radicaux, tels que l'Europe a davantage l'habitude d'en produire ?

R. Ma.

SAMEDI 8 DÉC 2001
DE 20H30 À 2H

TÁNCHÁZ

BAL HONGROIS

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT

01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

Laurent Voulzy, chanteur, guitariste, bassiste et compositeur

« Mon univers va du chant grégorien à la techno »

PRÈS DE DIX ANNÉES séparent Avril, nouvel album de Laurent Voulzy, de son prédécesseur, Caché derrière. Né le 18 décembre 1948 à Paris, mais « conçu en Guadeloupe » comme il le précise, le compositeur, arrangeur, guitariste, bassiste et chanteur y explore ses thèmes favoris, le monde de son adolescence, les relations amoureuses, la nature... Pour Le Monde, Laurent Voulzy explique la conception de ce quatrième opus, évoque ses influences musicales et le racisme qu'il a subi.

« Trois ans et demi se sont écoulés entre l'ébauche d'Avril et le résultat final. Ce perfectionnisme a dû être un cauchemar pour votre maison de disques, RCA ?

« Avant d'être pleinement satisfait d'une chanson, j'en suis le critique quotidien. Je sais où je veux arriver et comment je veux y arriver. Je cherche en permanence, je me remets en question. Ma maison de disques le sait et personne n'y voit une histoire de caprices. Cela étant, durant cette période, il y a eu l'aménagement d'une maison des bords de Marne en studio d'enregistrement et j'ai travaillé sur les musiques du disque d'Alain Souchon.

« Ce studio à disposition permanente, c'est pour avoir la possibilité de mettre en forme la moindre idée n'importe quand ?

« Je ne réveille personne la nuit pour vérifier dans la seconde la justesse d'une idée. Mon travail en studio est très structuré et occupe la majeure partie de mon temps. Dans un processus long comme celui-là, le créateur n'a pas trop de mérite. C'est sa "folie", il fera tout pour la mener à bout. Mais cela ne doit pas se révéler destructeur pour l'entourage.

« Vous êtes aussi le producteur de cette "folie". A un moment, vous ne pouvez pas en ignorer l'aspect financier.

« J'y suis même très attentif. Je gère le budget d'enregistrement, je paie les musiciens, je sais ce que

représente une heure de mixage, le coût d'une formation de cordes. Mais, s'il est indispensable de passer plusieurs jours à affiner quelques secondes d'un cor anglais qui resteront sur le disque, je n'hésite pas. Je pense à Coppola sur le tournage d'Apocalypse Now. Il a hypothéqué sa maison, s'est endetté pour donner forme à sa vision. Je serais un peu de cette sensibilité-là. Je dépense ce qui est nécessaire pour que vienne la musique.

« Votre galerie de portraits de femmes s'est agrandie avec Mary Quant et Amélie Colbert.

« Mary Quant a créé la minijupe. C'est Carnaby Street, le Swinging London, minijupe pour les filles et cheveux longs pour les garçons. Sur ce type de sujet, on peut choisir l'imaginaire musical, comme pourrait le faire Daft Punk. Moi j'ai vécu cela en direct, sur place, alors j'ai eu envie d'être transparent, de jouer avec des clin d'œil, des citations. C'est idéal pour ceux qui m'ont mis dans la boîte Voulzy-pop-Beatles. J'adore, bien entendu, mais ce n'est qu'une partie de moi. Mon univers musical va du chant grégorien à la techno, du Brésil à l'Angleterre.

« Et la Guadeloupe avec Amélie Colbert. S'agit-il d'une évocation de votre mère, Marie-Louise, dite Alice ?

« J'ai beaucoup de mal à mettre ma famille ou mes proches dans une chanson. Alors, c'est peut-être un moyen détourné de parler de ma mère à travers cette dame, qui a acquis une certaine sagesse en vieillissant, qui a connu une époque où il était interdit de parler créole en Guadeloupe simplement pour dire "je t'aime".

« Cette chanson évoque, à votre manière, sans slogan, le racisme, la différence, l'expression d'une identité culturelle.

« Je suis coloré, comme on dit. Je suis né à Paris, j'ai été élevé en banlieue parisienne, mais j'étais quand même le gars pas tout à fait pareil. J'ai vécu le racisme cruel, violent des gamins en classe, celui de la

bêtise ordinaire de ceux pour qui on est un négro, un pas-Français, et celui, plus fuyant, qui se donne des apparences de fausse politesse. Cela ne s'efface pas, j'y suis toujours sensible, mais pas de manière paranoïaque. Face à la différence, de peau, de mœurs, de coutumes, l'homme peut aller du regard le plus ouvert, le plus bienveillant au mépris le plus total, jusqu'au meurtre, comme le montre l'histoire passée et contemporaine.

« Lorsque vous êtes allé pour la première fois en Guadeloupe, en 1983, vous auriez pu avoir ce sentiment d'être d'ailleurs ?

« Pas un instant. J'ai retrouvé des odeurs, un rythme pas seulement musical, mais dans la manière de se déplacer, de concevoir le déroulement d'une journée, des lumières, une âme profonde...

« Retrouvé ?

« Oui, oui, retrouvé, pas trouvé. Ce n'était pas un pays fantasmé, mais totalement familier, à travers les histoires de ma mère, ses souvenirs. Cette histoire, cette intimité s'est retrouvée de manière plus flagrante dans mes chansons, au travers d'ambiances ou d'emprunts aux sons, aux harmonies.

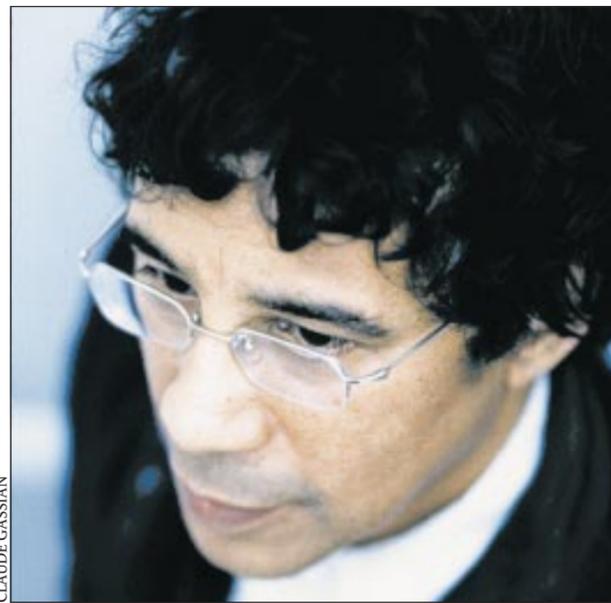
« On parle souvent de nostalgie chez vous pour les années 1960. Est-ce réducteur ?

« Je n'aime pas trop ce mot. Il me fait penser à une photographie que l'on regarde avec tristesse en soupirant que c'était mieux avant. Le passé, les souvenirs sont pour moi des stimulants, un carburant pour favoriser l'émotion. Bien sûr, il y a la pop britannique, les Beatles en tête. Mais s'il n'y avait que cela je tournerai Rockollection en boucle de disque en disque, ce qui serait stérile. Mon enfance est une source d'inspiration autant que ce que j'ai vécu, entendu il y a un mois. Je n'ai aucun problème avec mes succès. Ils ont été formateurs, m'ont donné une indépendance économique.

« George Harrison vient de mourir. Que représentait-il pour vous ?

« Tout le monde sait que dans le débat Beatles-Rolling Stones je suis plutôt Beatles. Et dans le débat Lennon-McCartney plutôt McCartney, peut-être parce qu'il est bassiste, comme moi dans mes premiers groupes. Ce qui me fascine avec les Beatles, qui me paraît unique, c'est que le groupe ne peut exister que par l'osmose entre ces quatre éléments. Harrison se distinguait par ses compositions, son jeu de guitare, très influent à l'époque, son rapport à la philosophie et au mode de vie indien. Je pense que sans lui je n'aurais pas composé I Want You, la chanson qui termine le disque. »

Propos recueillis par Sylvain Siclier



Laurent Voulzy : « Mon enfance est une source d'inspiration autant que ce que j'ai vécu, entendu il y a un mois. »

« Avril », entre pop « beatlesienne » et parfum des îles

DE L'AIR, du feu, de la braise : Avril dispose d'ingrédients assez forts pour imposer une vision brûlante de la musique. De l'eau, de la fluidité, et même des courants d'air transformant cependant le quatrième album de Laurent Voulzy en un opus éthéré, conformément aux obsessions de légèreté du compositeur de Belle-Ile en mer. D'un côté, de la tension portée à son paroxysme, de l'autre, une sorte d'indifférence fragile et cultivée. Slow Down, première des onze chansons – dont huit textes écrits par Alain Souchon –, propose au premier accord une descente éclair dans l'enfer bleuté du Pink Floyd de The Wall. Le détour est bref mais signifiant, et si l'esthétique Michel Berger revient en prime, celle des lignes de basse de Pink Floyd structure Jaguar, quatrième titre magnifiquement.

Avril est une déclaration d'amour à la musique. Laurent Voulzy prend le temps qu'il faut pour la laisser vivre. Près de treize minutes pour I Want You, rappel des amours « beatlesiens » du duo Souchon-Voulzy, qui, sans le faire exprès mais fort à propos, verse dans l'orientalisme de George Harrison, avec tablas, sitar et samples puisés dans la maison mère, chez les Beatles. Pour le reste, la pop parfois un peu trop sucre d'orge inventée par le duo, l'auteur et le compositeur, penche plutôt vers Penny Lane.

Photographié sur le livret par Jean-Baptiste Mondino, Laurent Voulzy fait corps avec ses guitares et ses rêves de jeunes filles. Le portrait, tiré par son père, de la petite Mondino enlacée avec la toute première guitare du maître, décrivant à merveille l'univers du chanteur :

nuages en fond, coucher de soleil, yeux mi-clos. Rarement album de variétés aura fait montre d'un tel souci du détail, des arrangements de cordes proches de ceux conçus par William Sheller (Quatre nuages) aux volutes de guitare et de violons de Je suis venu pour elle. En compositeur moyenâgeux (Le Capitaine et le Matelot, avec utilisation du cromorne), Laurent Voulzy donne l'impression de prendre le thé avec le Rondo Veneziano. On le préférera en passeur de la tradition antillaise du bel air et du gros kâ – Amélie Colbert, petite bossabiguine trousseée à la façon des îles et accompagnée du piano lumineux de Mario Canonge, est un délice.

Laurent Voulzy en a écrit la musique et les paroles (« Si vous m'aimez, ne me faites pas mal, serrez-moi fort », en créole), qui sont les plus réussies des trois chansons signées de lui seul. Pour les autres, Alain Souchon n'évite pas toujours les redites (La Fille d'Avril, Slow Down, à propos du temps qui file et des filles qui passent, en jupe). A côté, il y a un étonnant Jésus (« Jésus/L'entends-tu/Ces filles et ces garçons/Perdus/Ne sont-ils pas/Assez précieux ?/ Du haut de tes cieux/Délicieux/Ohohoh »), un réjouissant Le Capitaine et le matelot (« Matelot n'obéis pas !/ L'âge d'or est dans la résistance/A la voile, et bien au-delà/L'âge d'or est dans cette distance. ») et Amélie Colbert, « qui se fout du système ».

Véronique Mornaigne

★ Avril, 1 CD RCA/BMG 74321-898362.

La quête du « oui » de Bruno Abraham-Kremer

MONSIEUR IBRAHIM et les Fleurs du Coran fut l'un des succès du Festival « off » avignonnais cet été. Conçue, mise en scène et interprétée par Bruno Abraham-Kremer

PORTRAIT

Le metteur en scène, pétri de soufisme et de Coran, signe un théâtre de la vie

mer, la pièce contait l'éveil de son double, Momo, un petit juif de la rue Bleue à Paris, sous l'œil généreux de l'épicier du quartier, Monsieur Ibrahim. Le personnage empruntait largement à M. Abraham, grand-père du metteur en scène. Il avait voulu voir en lui un musulman soufi, ne serait-ce que pour lui entendre dire : « Dans la vie, le non, tu l'as déjà, le oui reste à obtenir. »

Ce « non » ressemble à celui opposé par son père aux initiatives du jeune Bruno. Alors, après le lycée, il part quêter son « oui » loin des siens, pour s'ennuyer à la fac de Nice, jusqu'au moment où un cours de théâtre lui fait lever l'oreille. Il suit une mise en scène de La Cabale des dévots, de Boulgakov. A la veille de la représentation, un acteur se blesse. Il connaît le rôle. Le voilà valet de Molière, un balai à la main : « En balayant, j'ai senti l'envie de jouer monter. J'ai pensé : je veux être acteur. Le balayage est une puissante image soufie. Une devise dit : "Balai devant la porte de l'aimée et tu deviendras son amour." Alors j'ai balayé sur le plateau et devant ma propre porte. »

Depuis, Bruno Abraham-Kremer a notamment conçu, mis en scène et joué sa Trilogie de l'invisible : Le Golem, l'homme d'argile (1993) ; Milarepa, l'homme de coton (1997) ; et Monsieur Ibrahim et les Fleurs du Coran, sous-titré : L'Homme réconcilié (1999) – texte, comme le précédent, écrit par Eric-Emmanuel Schmitt – qui sera repris en septembre 2002 au Studio des Champs-Élysées. « Avec ces trois pièces, dit-il, j'ai voulu devenir l'acteur de ma vie. »

Chez Bruno Abraham-Kremer, le théâtre et la vie se relancent sans cesse. Les actes et les événements

s'inscrivent comme des enchaînements, aussi « intuitifs » que nécessaires. Après Le Golem (près de quatre cents représentations), il part au Tibet « sans trop savoir pourquoi », rencontre une nonne qui lui fait visiter l'une des grottes où vécut Milarepa. Et Cent mille hymnes sur le nirvana lui tombent dessus. Il découvre combien « la question du bouddhisme, comme celle du soufisme sont au cœur des raisons qui m'ont conduit au théâtre ».

Après Milarepa, l'homme de coton, Mahmoud Tabrizi-Zadeh, qui a composé la musique, et Bruno Abraham-Kremer se promettent d'aller rendre visite au père du compositeur, en Iran. Le musicien meurt, et le comédien part, seul. Il décroche un visa miracle, fait escale à Istanbul, traverse le plateau des derviches en camion, survole le Kurdistan, et pique en taxi sur Ispahan saluer le père de son ami. Sous la plume d'Eric-Emmanuel Schmitt, ce voyage en Anatolie viendra boucler la vie de Monsieur Ibrahim, et fera toucher du doigt au jeune Momo ce monde d'où il revient peut-être « réconcilié ».

L'AUTRE BOUT DU BÂTON

« Ce goût d'être en vie, quelle qu'elle soit, m'a été transmis par mes grands-parents. Ils ont vécu ces événements terribles, avec le poids de la Shoah, mais il y a l'autre bout du bâton dirait Milarepa, le bonheur de vivre. Et nul ne l'a proclamé d'une voix plus juste qu'Etty Hillesum. » Depuis qu'il a lu, il y a une dizaine d'années, Une vie bouleversée, le journal tenu par cette jeune juive hollandaise (Le Monde du 20 mai 1995), dans le camp de Westerbork, le Drancy des Pays-Bas, avant d'être anéantie à Auschwitz, Etty Hillesum

poursuivait sa vie en lui.

Il avait acquis les droits du journal et des Lettres de Westerbork, sans trouver les moyens de monter son adaptation, comme il le souhaitait, avec trois comédiennes de générations différentes. Du moins avant que Françoise Letellier, directrice des Gémeaux à Sceaux, ne le relance l'an dernier. Entre-temps, les droits avaient été repris par Isabelle Adjani. La star avait néanmoins courtoisement autorisé son entreprise. Il était retourné à ses notes de 1990, avait retrouvé les jeux de couleurs brossés dans l'insomnie qui ouvrirait le dialogue avec son scénographe, Philippe Marioge.

« Depuis longtemps, j'attendais de parler de cette époque sur un mode différent, où ce ne serait pas la mort mais la vie qui l'emporterait. » Etty Hillesum et son amant, Julius Spier, seraient au centre, entourés de deux témoins : l'amie, Maria Tuinzing, incarnée par Andrée Tainsy (91 ans), « grand-mère de théâtre » du metteur en scène ; et une jeune fille de vingt ans. Un nouvel enchaînement entre le bel aujourd'hui et le terrible passé, où il faudra démêler ce qui appartient au soufisme et ce qui vient des élans mystiques d'Etty : « Ce que tu donnes est à toi pour toujours, ce que tu gardes est perdu à jamais. »

Jean-Louis Perrier

★ Comme la vie est belle pourtant..., d'après Etty Hillesum. Adaptation, mise en scène : Bruno Abraham-Kremer. Les Gémeaux, 49, avenue Clemenceau, Sceaux. Tél. : 01-46-61-36-67. Du jeudi au samedi à 20 h 45 ; dimanche à 17 heures. Jusqu'au 23 décembre. 115 F (17,45 €) et 145 F (22 €).



MAGAZINE MENSUEL
20F

Boris Kochno, un balletomane à Paris

L'Opéra Garnier rend hommage, en trois spectacles, à cet héritier artistique de Diaghilev et des Ballets russes, mort en 1990

MAVRA, opéra-bouffe (1 acte), de Stravinsky. Olga Gouriakova, Sofia Aksenkova, Irina Tchistiakova, Alexei Kosarev (chanteurs). Carlos Cytrynowski (décors et costumes). Hubert Camerlo (mise en scène, lumières). **LE FILS PRODIGE, de George Balanchine.** Boris Kochno (argument). Prokofiev (musique). Benjamin Pech, Karin Averty (danseurs). **LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX, de Bertolt Brecht/Kurt Weill (textes/musiques).** Anne Sofie von Otter (Anna I), Claire-Marie Osta/Muriel Zusperréguy (Anna II), Ian Caley, Stefan Margita, Nigel Smith et Nicolas Cavalier (La Famille). Laura Scozzi (chorégraphie). Laurent Pelly (mise en scène, costumes). Chantal Thomas (décors). Alexandre Polianichko (direction d'orchestre). **Orchestre et Ballet de l'Opéra de Paris, Palais Garnier, jusqu'au 11 décembre (sauf les 6 et 9), à 19 h 30. Tél. : 08-92-69-78-68. De 40 F (6,10 €) à 525 F (80,04 €).**

En trois spectacles contrastés, éclairés par un très brillant catalogue, l'Opéra de Paris rend hommage à Boris Kochno, héritier artistique de Diaghilev et des Ballets russes, qui mourra dans l'indifférence quasi générale en 1990. Né à Moscou, arrivé à Paris en 1920, balletomane très alluré, il n'a de cesse d'être présenté à Diaghilev dont il devient le secrétaire, puis le bras

droit. Deux ans plus tard, pressé comme on l'est à dix-huit ans, il collabore pour la première fois aux Ballets russes, avec *Mavra* qu'il adapte d'après le poème de Pouchkine *Une maisonnette à Kolomo*. Stravinsky signe la partition. Impossible de comprendre pourquoi cet opéra-bouffe passionna tant nos artistes russes, si l'on ne se réfère au douloureux contexte de l'immigration, qui en est à la fois le germe (la référence au théâtre de foire du pays natal) et le fruit (l'écriture savante du néoclassicisme stravinskien commençant).

Pour accompagner cette farce, gentiment simplette, où une fille de famille introduit chez elle son amant (hussard déguisé en cuisinier), Humbert Camerlo a imaginé un univers onirique, où les objets s'animent : tel lit balançant ses rideaux au rythme d'une déclaration d'amour, tel samovar lâchant sa vapeur en cadence sur les psalmodies de Madame mère et de la voisine. Marionnettes dans un décor de maison de poupée qui glisse comme un dispositif de lanterne magique, les trois femmes dominent le jeu, le prétendant falot n'emportant qu'un unique baiser volé.

Très vite, Boris Kochno s'illustrera dans l'écriture de livrets pour la danse. En 1929 (année de la mort de Diaghilev), après avoir taillé un argument dans la parabole touffue de *Les Fils prodige*, commandé la musique à Prokofiev, et la chorégraphie au tout jeune Balanchine, il initie



« Les Sept Péchés capitaux », imaginés en 1933 par Bertolt Brecht et Kurt Weill, puis chorégraphiés par Balanchine pour l'éphémère compagnie des Ballets 1933 créée par Kochno.

une œuvre forte, magnifiée par les décors et les costumes du peintre Georges Rouault. On s'étonne de constater à quel point le fauvisme rejoint l'esthétique de l'expressionnisme allemand, celle qui règne dans les ballets de Kurt Joos ou d'Oskar Schlemmer. Notamment dans la réalisation des costumes de la courtisane et de ses sœurs au crâne rasé, étonnamment modernes. On découvre dans *Les Fils prodige* un Balanchine narratif, touchant, à l'opposé du style plus abstrait qui allait devenir sa signature après son installation à New York en 1933. Après-guerre, c'est à Roland Petit, pas même vingt ans, que Boris Kochno choisira de transmettre l'héritage Diaghilev.

SEX-APPEAL DE MÉNAGÈRE

Aux nouveaux enfants terribles de l'opéra, la chorégraphe Laura Scozzi et le metteur en scène Laurent Pelly (désopilante *Platée* en 1999 à Garnier, irrésistible *Belle Hélène* en 2000 au Châtelet), a été confiée la nouvelle production des *Sept Péchés capitaux (des petits-bourgeois)*. Ce ballet avec chant fut imaginé en 1933 par Bertolt Brecht et Kurt Weill, puis chorégraphié par Balanchine pour l'éphémère compagnie des Ballets 1933, créée

par Kochno. Sur un synopsis du commanditaire, Brecht a tramé l'histoire pseudo-édifiante d'Anna partie faire fortune aux États-Unis, poussée par le cynisme d'une famille à la recherche du gain. Rencontre initiatrice des tentations et perte des illusions jalonnent le parcours de ce personnage double – Anna I (qui chante) et Anna II (qui danse) – tiraillé entre l'argent et l'envie de vivre.

Dans un décor à la Deschamps, trop attendu étant donné le sujet (canapé vert pomme, famille habillée par Emmaüs), mais heureusement stylisé par une signalétique américaine d'autoroutes et de pin-up ayant la jambe longue, Laura Scozzi, pas du tout intimidée par ses illustres précurseurs (on pense surtout à Pina Bausch), a élaboré une danse volontairement désinvolte, à la fois caustique et légère. Du deuxième degré un peu facile, mais bien fichu. Avec une vérité confondante, Anne-Sophie von Otter incarne une Anna conformiste, au sex-appeal de ménagère, avec dans sa voix ce réalisme noir dépourvu de pathos, la raucité des lucidités grinçantes.

Marie-Aude Roux et Dominique Fréard

Les Bouglione et la sculpture du songe

TRAPÈZE, des Bouglione, jusqu'au 28 janvier 2002. Le Cirque d'Hiver, 110, rue Amelot, 75011 Paris. M° Filles-du-Calvaire. Prix des places entre 60 F (9,50 €) et 230 F (35 €). Tél. : 01-47-00-12-78. www.cirquedhiver.com.

Avant de fêter l'an prochain leurs cent cinquante ans avec *Le Cirque*, les Bouglione présentent *Trapèze*, qui prolonge et approfondit *Salto*, puis *Piste*. Sept raisons de voir *Trapèze* : d'abord, la beauté du lieu, son génie rouge et or, le seul et dernier cirque en dur de Paris, repeint tous les six mois, sa coquetterie majestueuse, ses velours et ses lampadaires, ses précieuses écuries, le manteau d'orchestre restauré, la qualité de la musique (quatorze instrumentistes dirigés par Tony Bario), le respect du public et l'impatience de Sampson Bouglione (l'ancien) quand on lui dit que le cirque est un spectacle pour enfants : « Non, Monsieur ! Le cirque, c'est le seul spectacle pour adultes qu'aiment aussi les enfants. »

Des anciens aux plus jeunes en passant par ceux qui règlent tout (Francesco, Joseph, Sampson,

Nicolas), toute la famille est là tous les soirs. *Trapèze* se signale par l'homogénéité et le rythme. Un spectacle d'une trentaine de numéros et d'entrées, c'est l'impossible : chacun doit être exceptionnel et ne pas écraser l'autre. Prenons les Flying Condors : un porteur très British, un trapéziste mexicain, deux jeunes femmes américaines. Dans les airs ou en fin de quatrième saut périlleux, le trapéziste mexicain bombe le torse, roule des mécaniques, assez fier de son exploit. Au foyer, il regrette un infime manque de coordination avec la musique, présente des excuses à on ne sait qui, à l'air d'un jeune homme aimable et soucieux.

Trapèze, c'est le contraire de l'idée que l'on s'en fait. Petite scénographie, mine de rien, ce lien venu des précédents spectacles, qui est le fil conducteur : Gougou (dans le rôle moqué d'un Monsieur Bouglione) menant la danse avec un très beau clown blanc (Caroli), un mystérieux majordome, un « orang-outang » capricieux et plutôt moche (réincarnation de la jolie Cindy Mission, de l'école Fratellini, que l'on ne verra jamais, ça c'est de l'abnégation...). Tambour battant : un corps de ballet (les Salto Dancers), un danseur de

feu mystérieux (Teina Toromona, de Tahiti), les sœurs Pillères (pur burlesque féminin : rare), une contorsionniste au trapèze (Aurélia, visage impavide et sérieux, expression supérieure), une équilibriste en voile dont le numéro tient sur la force, le talent effacé et l'éclairage (Elena Borodina), un clown qui transmet énormément (Francesco), Régina Bouglione dans un numéro de haute école superbement présenté, le saut vraiment périlleux de Joseph Bouglione, sur son fil, un an après une fracture de rotule (il y a de l'espoir), et une girafe qui fait couler beaucoup d'encre.

Outre le faux singe et un macaque inventif (Aydn Israfilov et Gocha), c'est le seul animal du spectacle. D'un galop d'une rare élégance. On ne lui demande rien, sinon d'apparaître. L'ensemble et les enchaînements se perdraient dans les sables de l'exploit, sans des éclairages qui sont de bout en bout la sculpture du songe (Martial Barraut). A noter pour leur tenue, leurs costumes et leur simplicité : dix-neuf ouvreuses et une douzaine de garçons de piste, c'est le cirque.

Francis Marmande

SORTIR

PARIS

Les Enfants des autres

Ils sont cinq. Quatre Français et un Turc qui « s'égareront joyeusement et sans a priori dans tous les univers musicaux » : Michel Schick (clarinette, basse, saxophone), fondateur du groupe, Bertrand Belin (guitare, banjo, violon), Nicolas Hochart (clarinette), Pierre Le Bourgeois (violoncelle), Orkhan Murat (batterie-percussions). Ces musiciens épris d'improvisation sont montés sur scène en 1998, année de la sortie de leur premier CD – un cinq-titres autoproduit, aujourd'hui épuisé, *Musiques de traverse*. L'aventure des concerts a continué à Paris (La Maroquinerie, L'Européen, Guinguette Pirate...), en province (Amiens), à l'étranger (Suisse, Turquie). A l'automne 2000, *Graines et bulbes*, leur second album, a vu le jour (Pias). *Lavoir Moderne*, 35, rue Léon, Paris-18^e. M° Châteauroge. 20 heures, du 4 au 8. Tél. : 01-42-52-09-14. 50 F (avec *Les Acrobates en première partie*).

REIMS

Les Langagières

Christian Schiaretti, directeur de la Comédie de Reims, organise

ses dernières Langagières, avant de prendre la direction du Théâtre national populaire de Villeurbanne. Jusqu'au 15, la parole circule non seulement au théâtre, mais dans tous les lieux de la ville : chaque matin, des brigades d'intervention poétique vont dans les écoles maternelles, où elles lisent une minute de poésie ; à midi, d'autres brigades occupent les restaurants, pour des déjeuners en lecture ; le soir, la Comédie offre du cabaret, des rendez-vous privilégiés et des cartes blanches. Didier Sandre vient avec Proust, Marcel Bozonnet avec Hugo, Jacques Bonnafoy organise un (vrai) banquet, la famille Chedid se réunit, d'Andrée à Mathieu, pour évoquer ses affinités électives. Les lectures jouent l'éclectisme : de Brecht à de jeunes auteurs, comme Caroline Girard, en passant par un décryptage de la façade de la cathédrale de Reims, par l'abbé Jean Goy. Et cela ne donne qu'un aperçu des Langagières, qui sont affaire d'ambiance.

Reims (Marne). La Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine. Jusqu'au 15 décembre. Tél. : 03-36-48-49-00. 30 F (billet journalier) ; 60 F (passeport Langagières).

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Carte blanche à des producteurs, Joël Farges, réalisateur-producteur et fondateur d'Artcam international, est le premier invité du Studio des cinéastes. Pendant une semaine, seront projetés les films qu'il a choisis (dix-neuf longs et courts métrages dont huit inédits). Des soirées-débat en présence des réalisateurs (Joël Farges, Petr Vaclav) enrichiront la manifestation. *Studio des cinéastes - Les Ursulines*, 10, rue des Ursulines, Paris-5^e. M° Luxembourg. Du 5 (18 heures) au 11. Tél. : 01-43-26-19-09. 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Jean Nouvel Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures ; nocturnes jeudi jusqu'à 23 heures. Fermé mardi. Du 6 décembre au 4 mars. 42,30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Comme la vie est belle** pourant de Bruno Abraham-Kremer, d'après Ety Hillelsum, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer. Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (Hauts-de-Seine).

20 h 45, du 6 au 8 ; 17 heures, le 9. Tél. : 01-46-61-36-67. 115 F et 145 F. Jusqu'au 23 décembre.

James MacCutcheon To Dance to the Moon. Théâtre du Casino, 3, av. Ceinture, Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). 20 h 30, le 6. Tél. : 01-39-34-13-00. De 110 F à 290 F.

La Création de Haydn. Frans Brüggén (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M° Ternes. 20 heures, les 6, 7. Tél. : 01-45-61-65-89. De 120 F à 380 F.

Femmozzes T Main-d'Œuvre, 1, rue Charles-Garnier, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 6. Tél. : 01-40-11-25-25. 50 F. **Michel Portal** Le Trianon, 80, bd Rochechouart, Paris-18^e. M° Anvers. 20 heures, le 6. Tél. : 01-44-92-78-03. 137 F, 160 F.

RÉGIONS

Compagnie Antonio Marquez Javier La Torre : Fuego y flamenco. Foix (Ariège). Espace Olivier-Carol, 20, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 7. Tél. : 05-61-05-05-55. 150 F.

Compagnie Robinson Claude Magne : iOvi. Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Théâtre Georges-Leygues, boulevard de la République. 20 h 30, le 7. Tél. : 05-53-70-37-24. 110 F.

Chœur de chambre les Éléments Œuvres de Bach, Paulet, Hersant. Joël Subuhietta (direction). Angoulême (Charente). Théâtre, avenue des Maréchaux. 20 h 30, le 7. Tél. : 05-45-38-61-62. 144,31 F.

Quatuor Prazak Œuvres de Schubert, Hummel, Rossini. Jean-François Heisser (piano). Rennes (Ille-et-Vilaine). Opéra, place de la Mairie. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-99-78-48-78. 39,36 F et 163,99 F.

Prise d'otages artistique au Musée du Louvre

LA PEINTURE COMME CRIME, hall Napoléon, Musée du Louvre, Paris-1^{er}. Tél. : 01-40-20-51-51. Du mercredi au lundi, de 9 heures à 17 h 30. Entrée : 25 F (3,79 €). Jusqu'au 14 janvier.

Dans le glossaire qui tient lieu de préface au catalogue, Régis Michel, auteur de l'exposition, écrit : « Cette exposition n'a qu'un but : faire voir. Truisme ? Pas une exposition qui n'ait le même objectif. (...) Et la plupart des expositions – l'euphémisme est aimable – ne produisent qu'un effet contraire : aveugler. » Il est étrange de se tromper à tel point sur son propre compte. S'il est une exposition qui « aveugle » et empêche de voir les œuvres qu'elle contient, c'est celle-ci. Matériellement et intellectuellement, elle incarcère les artistes dans une démonstration rigide.

Matériellement : le titre contenant le mot crime, le tragique étant l'une des tonalités de l'exposition, elle est prise dans une scénographie à base de panneaux noirs. L'éclairage est cliché, l'accrochage serré. Peut-être supporterait-on cependant ce décor de mélodrame s'il n'y avait les textes : partout, sur toute la hauteur des murs, les textes qui dictent au spectateur ce qu'il doit voir et penser. Il n'est pas là pour juger par lui-même, mais pour qu'on lui explique Redon, Blake, Pollock ou Füssli.

Redon : « Dans ce piège à phal-
lus culmine la terreur virile de la
féminité. » Blake : « Et si Dieu c'est
le diable (et inversement), l'homme,
sa créature, en est réduit au pire,
qui consiste à renier sa condition,
laquelle est peu accorte. » Pollock :
« C'est l'inconscient qui peint à sa
place. » Et « Füssli nous donne sa
vision de la vision, loin de la rationalité
abstraite, celle des philosophes,
aveugles à force de Lumières ».

MANICHÉISME

Aveugles à quoi ? A tout ce que la raison aurait interdit, l'imaginaire, l'irrégulier, l'inconscient. Dans ce système, il y a un Bien – le corps, les pulsions, le dessin « médium privé » – et un Mal – la raison, la peinture, « relais fidèle de l'idéologie dominante ». Ce mal commence avec les Lumières et finit avec Auschwitz, « la dérive abstraite (de la raison) étant la matrice des camps ». C'est aussi simple que ça ? Il semblerait que, pour Régis Michel, la réponse soit oui. Les références philosophiques dont il parseme ses textes n'y changent rien. Il cite Freud, Adorno, Horkheimer, Bataille, Lacan et Foucault, mais pour en arriver à une thèse ultramine, gonflée de rhétorique et lestée de chefs-d'œuvre.

Plus de deux cents dessins, gravures, photographies et même quelques peintures sont pris en otages. Donc leurs auteurs. Il y a là des séries très intéressantes de Blake et

de Füssli prêtées par Zurich, Boston ou Washington, dessins qui ne confirment pas l'interprétation dont ils sont affublés. Il y a là des lavis rouges de Goya qui ne sortent pas souvent du Prado et mériteraient mieux qu'une glose qui commence par « Ne cherchez pas. Vous n'y comprendrez rien ». Le plaisir est justement de chercher et de ne pas s'en remettre à un guide, fût-il conservateur au Louvre. Et de chercher et de comprendre ce que l'on veut, car il n'est pas qu'une seule et unique lecture autorisée. Il y a là une collection d'une soixantaine de fusains et de lithographies d'Odilon Redon, ensemble magnifique. Mais il faut un effort violent pour l'extraire du contexte et ressentir l'ironie de Redon, son goût pour l'absurde, son scepticisme à la Flaubert en matière de religions et de philosophies.

Le dernier tiers de l'exposition, consacré au XX^e siècle, ne connaît que Pollock, Klein et l'actionnisme viennois. Il serait possible de travailler sur le surgissement du corps et de l'inconscient dans l'art moderne sans mentionner ni le surréalisme, ni Picasso, ni Wols ? Il serait possible de consacrer une séquence au cri et d'ignorer Bacon ? Mais oui, puisque ce sont des peintres. Si leurs œuvres figureraient dans l'exposition, sa thèse s'effondrerait. Par conséquent, elles n'y sont pas.

Philippe Dagen

L'aboiement des âmes rêveuses le soir au fond de la scène

langues. Lesquelles se dressent, se cherchent, se titillent et se nouent. « C'est beau ! », s'exclame Niki.

L'homme (la femme) est un chien pour l'homme. Mais uniquement à l'âge adulte. Niki et Djoukie (Bérangère Allaux), comme tous les adolescents, ne manquent pas d'être fascinés par cette perspective. Entendre les glapissements des chiens réclamant leur espace sur scène et leur expression chez les personnes, ne fait qu'aviver l'attraction-répulsion. Ils résistent. Ils n'ont pas la même perception que leurs aînés. Djoukie : « Quand les âmes des personnes rêveuses s'empêtrent et ne peuvent pas déambuler comme elles veulent, elles se mettent à aboyer. Ce que tu entends, ce sont les âmes rêveuses qui jappent coincées sur cette maudite terre rocaillieuse. »

DES « RAGE-PARTIES »

L'île battue par les courants du Saint-Laurent où ils vivent est un concentré de détresses, de précarité, de violences. Où les métissages par viol engendrent des enfants fugeurs acharnés à réinventer l'amour. Aux parents, ils disent que leur cœur jappe quand leur sexe explose. Ils implorent : « Montre moi à aimer plutôt qu'à aboyer. » Ils s'insurgent contre la confusion des registres, où le sexe ramène dans le rang. Pour mieux canaliser les énergies, Coyote organise en effet des « rage-parties »

derrière les taillis, arrosées d'une « liqueur d'amour » maison. Un sirop mauve, irrésistible.

Mais ici, l'aphrodisiaque et le philtre ne se mêlent pas. Pas plus que « l'inéliminable animalité de l'homme » (Michel Surya) avec le merveilleux amoureux. La métaphore canine devient métastase, envahissement progressif des esprits, des chambres à coucher et des terrains vagues. A la moindre occasion, elle se transforme en violence brute, sèche, guerre des pierres contre fusion des cœurs. Le rêve courtois est anéanti par lapidation. L'homme-chien, en vainqueur blessé, conclut la fable en hurlant du même coup à la jouissance et à la mort de l'amour.

Michel Didym a parcouru chaque coin de l'île noire dessinée par le poète québécois Daniel Danis. Il a placé, justement, les « chiens » dans une fosse, entre spectateurs et acteurs, comme une lumière noire, souterraine, qui éclairerait les deux générations en scène. Jean-Yves Dubois en tête, les sociétaires de la Comédie Française ne sont pas loin de rendre des points aux bouillantes recrues du Jeune théâtre national : Bérangère Allaux, Laure Calamy et Pierre-Félix Gravière. Au final, les spectateurs aboient et hurlent avec eux, avec tous. En chœur. Cela jette un jour nouveau sur la fonction d'applaudir.

J.-L. P.

EN VUE

■ Des inconnus, croisant, sur la route entre Jalalabad et Kaboul, six hommes qui s'étaient coupé la barbe, leur ont coupé les oreilles et le nez.

■ Arrêtées par l'Alliance du Nord, l'une pour avoir tenté de divorcer, l'autre pour avoir souhaité rompre ses fiançailles, deux femmes sont depuis retenues dans les geôles du siège de la police à Kaboul.

■ Dans les rues de Téhéran, les éboueurs municipaux rossent de coups les « voleurs d'ordures » qui mangent les fonds de poubelle, aux heures de ramassage, après le coucher du soleil.

■ Le milliardaire Michael Bloomberg a dépensé pour conquérir la mairie de New York près de 69 millions de dollars, soit 92,60 dollars pour chaque voix obtenue.

■ Après Zabibah wal Malik (Zabibah et le roi), paru l'an dernier, Saddam Hussein s'appête à publier son deuxième roman, *Kala'ah al Hassinah* (La Forteresse), « une grande œuvre artistique » qui dépeint une « farouche bataille (...) sans détails ennuyeux », selon la télévision d'Etat.

■ Vijaasri Jayasinghe, collaborateur de l'Ira Handa (Soleil et Lune), vient de claquer la porte de son journal spécialisé dans les prévisions astrogologiques, à la veille des élections générales au Sri Lanka : « Le rédacteur en chef soutient la majorité sortante alors que les planètes sont favorables à l'opposition. »

■ Le diocèse de l'église anglicane de Birmingham en Angleterre popularise, dans une campagne publicitaire auprès des jeunes, l'image du Christ à l'approche de Noël : « Body piercing ? Jésus s'est fait faire le sien il y a 2000 ans. »

■ Michel Garceau, curé de Sillas, en Gironde, conseille à ses fidèles de préparer, le 6 janvier, avant l'heure de la messe, une pièce de deux euros, pour ne pas avoir à la « chercher en catastrophe dans son porte-monnaie au risque d'en tirer une plus petite qui ne correspond pas au don habituel ».

■ D'après une étude publiée, vendredi 30 novembre, dans le quotidien *Il Messagero*, près de 60 % des Italiens placent la séduction au premier rang de leurs activités. Ils étaient plus de la moitié, lors d'un précédent sondage, à préférer faire l'amour à l'heure du déjeuner pour ne pas perturber leur vie de famille.

■ Les policiers de Milan sont intervenus, mercredi 28 novembre, pour interrompre une fête dans une discothèque où sept cents lycéens de la ville, rameutés par le bouche à oreille, s'étaient réunis pour danser.

Christian Colombani

La « corruption au quotidien » gangrène l'Afrique

La revue « Politique africaine » explique comment fonctionnent les administrations sur le continent noir : détournements, prélèvements indus, combines et clientélisme sont le signe d'une déliquescence de l'Etat et d'une démission des élites politiques

POLITIQUE AFRICAINE

PENDANT un an et demi, quatre chercheurs – deux Européens et deux Africains – ont mené des enquêtes de terrain sur le mal endémique le moins analysé de l'Afrique : « La corruption au quotidien ». Sous ce titre, la revue trimestrielle *Politique africaine* présente, dans sa dernière livraison (N° 83), un dossier de cinq articles consacré à la « progressive institutionnalisation de l'informel comme mode de gestion de l'Etat ». Soit ainsi examinés, après une « introduction au thème » et un papier de cadrage sur la corruption en Afrique de l'Ouest, les pratiques frauduleuses au port de Cotonou, la capitale économique du Bénin ; la justice au Niger, bonne fille « au plus offrant » ; et les « des-

sous-de-table » dans l'attribution, ostensiblement vénale, des marchés publics locaux au Sénégal. Enfin, en guise de conclusion, une « sémiologie populaire de la corruption » offre une plongée à pic dans le vocabulaire des « frais de route », « petits débours », « à-côtés » et autres « quotas ». On n'est pas déçu du voyage. « Nous avons partout retrouvé les mêmes tendances lourdes : les mêmes procédures de "détournement" (et détournement de procédures), les mêmes prélèvements

indus, les mêmes "arrangements", les mêmes "combines", le tout enchaîné dans une même déliquescence de l'Etat, un même clientélisme généralisé et une même impuissance (et pour une part démission) des élites politiques », écrivent Giorgio Blundo et Jean-Pierre Olivier de Sardan dans leur présentation. Le panafricanisme des pots-de-vin se caractérise notamment par « l'institutionnalisation du bénévolat et le recours à des courtiers administratifs », la hiérarchie officielle se trouvant dédoublée

par une structure de l'ombre, au sein de laquelle des rabatteurs et démarcheurs en tout genre font la loi en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes.

LES USAGERS EN OTAGE

Le décalage entre fonction et qualification officielles, d'un côté, et travail et compétence réels, de l'autre, est souvent spectaculaire. « Au cours de notre étude, notent les chercheurs, nous avons rencontré des collecteurs municipaux inscrits dans l'organigramme communal comme plantons ou commis, des chauffeurs de tribunal exerçant la fonction d'interprète lors des audiences, des étudiants en sixième année de médecine établissant des ordonnances et des démarcheurs se

faisant passer pour des avocats, ou encore des brancardiers et des manœuvres qui, profitant de la confusion entre les tenues du personnel médical, s'improvisent conseillers en ordonnances et acheminent les patients vers des pharmacies parallèles. » Si le manque de personnel qualifié et, partant, la surcharge des services publics engendrent déjà de longues files d'attente, certaines administrations prennent sciemment en otage les usagers, à qui elles offrent ensuite « une accélération personnalisée et payante du service ».

Des îlots d'intégrité existent dans l'océan de la corruption. Seulement, le coût social de la « déviance » vertueuse est si élevé qu'il n'y a guère d'espoir qu'une réforme des pratiques de corruption soit entreprise à l'intérieur de sociétés « où le refus de la corruption peut apparaître comme un manquement à la bienséance ou une rupture avec les solidarités considérées comme "normales" selon l'économie morale en vigueur ».

Aussi, dans le corpus d'expressions populaires relatives à la corruption, les mots visent à légitimer et euphémiser les pratiques courantes. Il n'y a guère que le registre de la « manducation », décliné dans toutes les langues véhiculaires et vernaculaires du continent, qui fait exception : quand on « bouffe » l'argent ou « croque » le magot, on comprend bien qu'une société est cannibalisée.

Stephen Smith

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ On connaît la pensée, ou plutôt la tactique, d'Ariel Sharon. Voilà près de trois mois, en effet, qu'il martèle l'équation « Arafat = Ben Laden » pour mieux repousser aux calendes grecques toute approche politique de l'affrontement israélo-palestinien. Que Yasser Arafat lui ait donné des arguments en adoptant une position plus qu'ambiguë par rapport au terrorisme et en s'arc-boutant sur le droit au retour – en tout état de cause inacceptable pour Israël – de la diaspora palestinienne est un fait. Mais cela n'autorise en aucun cas d'évacuer la question nationale palestinienne en l'assimilant au délire sanglant,

messianique et suicidaire à la fois, des fous d'Allah de l'internationale islamiste.

LA CROIX

Bruno Frappat

■ On n'a pas tardé, après les attentats terroristes du dernier week-end, à procéder à une assimilation entre la légitimité de la riposte américaine [en Afghanistan] et celle de la riposte israélienne. Les apparences plaident en faveur de cette comparaison : massacres d'innocents à la suite d'attaques suicides contre un pays démocratique, fanatisme islamiste sans mesure (...). Cette comparaison néglige une différence majeure entre les deux situations. Dans un cas, il n'y avait rien à négocier avec personne ; dans l'autre, il avait existé, depuis huit

ans, un « processus de paix » lors duquel les protagonistes, et les « parrains », s'étaient engagés dans la reconnaissance des droits d'Israël et de ceux de la Palestine.

RTL

Alain Duhamel

■ Yasser Arafat est une fois de plus le dos au mur. A moitié président d'un Etat virtuel, à moitié chef de file submergé d'un mouvement de libération nationale, entre guérilla et diplomatie, entre l'Intifada et l'ONU, entre les attentats perpétrés par les extrémistes palestiniens et les bombes ou les missiles que reçoivent les territoires autonomes, Yasser Arafat est en pleine ambiguïté. Ariel Sharon a décidé de lui faire sortir manu militari (...). Il s'agit de contraindre Yasser

Arafat soit à combattre réellement le Hamas et le Jihad, soit à être combattu avec eux. C'est une alternative impossible.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ Polémique au sein de la justice, malaise de la police, de la gendarmerie, du secteur pénitentiaire... On pourrait ne voir dans la juxtaposition de ces conflits qu'un simple phénomène conjoncturel. Mais leur addition et leur nature renvoient à un mouvement infiniment plus profond qui constitue pour les pouvoirs publics un signal à ne pas négliger. Aux explications [conjoncturelles] s'en ajoute une autre, plus diffuse, qui est l'affaiblissement insidieux de l'autorité de l'Etat.

zasteklom.tv6.ru

Le « Big Brother » russe, diffusé en direct intégral sur Internet, est suivi avec passion 24 heures sur 24



jour et de la nuit, pour regarder et commenter en direct l'évolution de la situation dans le « Loft » russe. Les pics d'audience les plus spectaculaires ont lieu au milieu de la nuit, quand les jeunes gens vont enfin se coucher après de longues soirées pleines de rebondissements... Ainsi,

lorsque Max et Margo, les plus délégués de la bande, ont enfin fait l'amour ensemble après plusieurs jours de suspense, les serveurs enregistrèrent un trafic record, alors qu'il était 4 heures du matin.

La performance des deux jeunes gens, qui fut paraît-il impression-

nante, a été abondamment commentée le lendemain dans tous les médias du pays, qui se sont empressés de dénoncer la dérive de l'émission, accusée de « faire du porno en direct ». L'une des productrices, Anastassia Perova, a aussitôt rejeté ces accusations dans une interview à BBC Online : « Les Russes sont, par nature, des êtres qui extériorisent leurs passions... Nos jeunes ont besoin de héros auxquels s'identifier, qu'ils peuvent aimer et haïr, avec qui ils vont se disputer, pleurer ensemble... Or ils n'auraient jamais pu le faire avec le type de participants sélectionnés pour les "Big Brother" des télévisions occidentales. » Tout en admettant que l'un des critères de sélection des candidats fut leur « absence d'inhibition sexuelle », M^{me} Perova assure que les organisateurs contrôlent totalement la situation. D'ailleurs, ils envisagent déjà un deuxième épisode de « Za Steklom » et demandent aux internautes de les aider à trouver « des idées nouvelles ».

Alexandre Levy

SUR LA TOILE

DÉNIGREMENT

■ La station de radio FM Europe 2 a été condamnée par la cour d'appel de Paris à payer 76 224 € de dommages et intérêts à sa concurrente NRJ pour dénigrement. Le juge a considéré que la rubrique « Anti-NRJ », publiée sur le site Internet d'Europe 2, constituait une contrefaçon, car l'utilisation d'une marque sans autorisation s'apparente à de la concurrence déloyale. Le site d'Europe 2 proposait des liens vers un ensemble de sites personnels « anti-NRJ ». – (AFP.) www.europe2.fr www.nrj.fr

CENSURE AUX ÉTATS-UNIS

■ Suite à la décision de plusieurs tribunaux fédéraux d'annuler la loi sur la protection de l'enfance (Coppa), jugée inconstitutionnelle car elle limite le droit de publier sur Internet des documents à caractère sexuel, le ministère de la justice a décidé de tenter un dernier recours devant la Cour suprême, qui a accepté de se saisir du dossier. Les opposants au Coppa avaient espéré que la Cour suprême se déclarerait incompétente. www.supremecourt.gov www.usdoj.gov

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 TTC/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les deux Maroc par Dominique Dhombres

EXCELLENTE soirée thématique consacrée au Maroc, hier sur Arte. De quoi vous réconcilier avec le principe même de ces soirées, jadis inventé par cette chaîne. Il y a eu, ces derniers temps, des Themas calamiteuses, où entre deux films prétentieux et bâclés des « experts » péroraient sans fin, bien décidés à faire subir aux téléspectateurs le même traitement qu'ils infligent sans doute depuis des lustres à des auditoires captifs.

Rien de tel, hier soir. Aucune « thèse » assénée avec la délicatesse d'une massue. Bien souvent, le commentateur en voix off s'effaçait derrière les images, ou faisait part de sa perplexité. C'est qu'il y a deux Maroc, en effet, qui semblent appartenir à deux mondes, et même deux siècles différents, mais qui communiquent entre eux d'étrange façon. Et un nouveau roi, bien sûr, qui est un mystère à lui tout seul.

Les deux Maroc, d'abord. C'est évident physiquement. Il y a celui des carrioles bringuebalantes, des campagnes immuables, des routes de terre défoncées et des femmes invisibles. Et il y a celui des quartiers modernes des grandes villes, des rues commerçantes bien achalandées, des « traders » de la Bourse de Casablanca, des jeunes femmes au visage ouvert et mobile, qui font face sans gêne à la caméra. L'une d'elles résume bien l'impatience de la jeune génération : « Tout va au ralenti, ici », dit-elle. Elle se plaint du regard sévère qui pèse sur celles qui, comme elles, entendent mener leur vie comme bon leur semble. La modernité ne va pas de soi. La grande marche des femmes pour faire reconnaître leurs droits, en mars 2000, a suscité une manifestation contraire, encadrée par les islamistes, au nom de la tradition et de la religion. Jusqu'ici le roi, qui est aussi,

au moins théoriquement, l'autorité religieuse suprême en tant que « Commandeur des croyants », a réussi à canaliser la poussée islamiste, faisant par exemple alphabétiser les petites filles dans l'enceinte même des mosquées.

Le dernier documentaire de la soirée est le plus émouvant. Il a été réalisé dans un quartier populaire de Casablanca par une cinéaste d'origine marocaine, qui a voulu montrer la vie des femmes les plus simples. Elles nettoient le sol, lavent le linge, préparent les repas. Elles se résignent plus ou moins bien au départ de leurs fils qui vont travailler à l'étranger. L'une d'elles, qui ne regarde jamais les infos à la télé, a décidé d'écouter cette fois le discours du jeune souverain, qui se veut le roi des pauvres. « Tel un océan, l'argent se déversera sur vous », affirme Mohammed VI. Elle attend toujours.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Quel prix pour le sport à la télévision ?
Invités : Charles Bietry, Xavier Couture, Etienne Moatti. **Public Sénat**

22.05 Projection publique. Le climat dans tous ses états ? **TSR**

MAGAZINES

21.05 Faits divers. Vérités et mensonges. **TV 5**

23.30 Soirée tendances. Paris dernière.
Invités : Denis Hopper ; Arielle ; Patrick Sabatier. **Paris Première**

22.55 Ça se discute. Les voisins sont-ils faits pour s'entendre ? **France 2**

23.20 Culture et dépendances. Les empêcheurs de gouverner en rond.
Invités : Michel Piccoli ; Claude Allègre ; Raymond Barre ; Stéphane Pocrain ; Yamina Benguigui ; Christiane Taubira ; Jean-François Mattei. **France 3**

23.40 Good As You. Le PACS à l'Assemblée. Théâtre : Les amis de monsieur. La campagne de prévention sida. **Canal Jimmy**

0.25 Later... with Jools Holland. Invités : M People ; Nick Lowe ; Ben Harper ; Le Mystère des voix bulgares. **Canal Jimmy**

1.25 Des mots de minuit. Invités : Jean Nouvel ; Bulle Ogier ; Paris Jazz Band. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.40 La Guerre en couleurs. La libération de la France. **La Chaîne Histoire**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Thomas Mann et les siens Il faut être ambitieux pour raconter, en trois épisodes (mercredi, jeudi, vendredi), la vie des Mann, famille de grands écrivains allemands. De la fin de la République de Weimar à la montée du nazisme, la tribu Mann fut confrontée à des choix, et chacun s'est engagé à sa façon. Séparés, exilés, les membres du clan se sont toujours retrouvés pour s'affronter et se diviser encore. Si *Les Buddenbrook*

20.45 Passeport beauté. **Planète**

20.45 Jean Cocteau cinéaste. **CineClassics**

21.00 Sacrifice à Pearl Harbor. **Histoire**

21.30 Civilisations anciennes. Rome et l'Antiquité. **Chaîne Histoire**

21.40 Jet-set. [2/6]. Monaco. **Odyssée**

22.00 Venus d'ailleurs. Les loups de l'ombre. **National Geographic**

22.15 Mémoires de l'Italie fasciste. [1/2]. Crimes oubliés. **Histoire**

22.25 Les Mystères de l'Histoire. Cléopâtre, au-delà du mythe. **La Chaîne Histoire**

22.30 Sur la route des Incas. De la corrida à la Bolivie. **National Geographic**

22.35 Cocteau à la Villa Santo Sospir. **CineClassics**

23.10 The Souls of New York. [8° volet]. **Canal Jimmy**

1.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'Armée rouge [1/3] : Les guerres civiles. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Handball D 1 (14^e journée) : Montpellier - Créteil. **Eurosport**

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine : Asvel - Partizan Belgrade. **Pathé Sport**

20.45 Football. Ligue des champions : Nantes - Bayern Munich. **TF 1**

DANSE

23.45 Pulcinella. Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique de Stravinsky. Par le ballet de Bâle. **Mezzo**

MUSIQUE

20.35 et 23.35 Wieniaski. *Polonaise brillante* n° 1. Enregistré à Munich, en 1995. Avec Ingolf Turban (violon). Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**

22.30 Musica. *Le Tour d'écrou.* Opéra de Bondy. Au théâtre du Jeu-de-Paume, en 2001, lors du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Par le Mahler Chamber Orchestra, dir. Daniel Harding au piano. **Arte**

23.05 Hommage à Duke, Ella et les autres. Avec Dee Dee Bridgewater. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.45 Thomas Mann et les siens. Heinrich Breloer [1/3]. **Arte**

21.00 Un mariage de convenance. James Keach. **Téva**

21.15 Les Petites Mains. Lou Jeunet. **France 2**

22.15 Le Rêve d'Esther. Jacques Otmezeuigne [1/2]. **TV 5**

SÉRIES

20.40 Star Trek, Deep Space Nine. Chimère (v.m.) O. **Canal Jimmy**

20.50 Once & Again. Flagrant délit. Rencontres. **M 6**

22.25 New York Police Blues. La manière forte (v.m.) O. **Canal Jimmy**

22.35 X-Files. Nous ne sommes pas seuls. Gorge profonde O. **M 6**

22.20 Van Gogh ■■■ Maurice Pialat. Avec Jacques Dutronc, Alexandra London (France, 1991, 155 min) O. **Cinestar 2**

22.30 En quête des sœurs Papin ■■ Claude Ventura (France, 2000, 94 min) O. **Canal +**

23.10 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) O. **TCM**

23.20 Outland, loin de la Terre ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) O. **CineCinemas 2**

0.10 Yongary ■■■ Ki-duk Kim (Corée, 1967, v.o., 80 min) O. **Cinéfaz**

0.35 De Mayerling à Sarajevo ■■ Max Ophüls (France, 1940, 90 min) O. **Histoire**

0.35 Jeux de mains ■■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) O. **CineClassics**

0.55 Le Patient anglais ■■■ Anthony Minghella (It. - GB - EU, 1996, v.o., 160 min) O. **Cinestar 2**

France 2
21.15 Les Petites Mains Calais, ses *Bourgeois* et sa dentelle. Si les *Bourgeois* se portent bien, la dentelle, elle, va mal. Si mal qu'un groupe d'ouvrières se retrouve, du jour au lendemain, au chômage. Andrée (Mireille Perrier), la quarantaine, ne peut s'y résigner. Mais que faire d'autre quand, pendant des années, on n'a connu que l'univers de la dentelle ? Ce joli film signé Lou Jeunet raconte la vie d'un monde en disparition.

FILMS

16.35 Les Quatre Filles du docteur March ■■ Gillian Armstrong (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. **TPS Star**

16.40 Les 55 Jours de Pékin ■■ Guy Green, Andrew Marton et Nicholas Ray (Etats-Unis, 1963, 150 min) O. **TCM**

17.05 The Bad Sister ■■ Hobart Henley (Etats-Unis, 1931, v.o., 105 min) O. **CineClassics**

18.50 Children of the Damned ■■ Anton Leader (GB, 1964, v.o., 90 min) O. **CineClassics**

19.30 La Cité de l'indicible peur ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1964, 90 min) O. **Cinététoile**

21.00 Les Blessures assassines ■■ Jean-Pierre Denis (France, 2000, 90 min) O. **Canal +**

21.50 Le Sang d'un poète ■■ Jean Cocteau (France, 1930, 45 min) O. **CineClassics**



22.20 Van Gogh ■■■ Maurice Pialat. Avec Jacques Dutronc, Alexandra London (France, 1991, 155 min) O. **Cinestar 2**

22.30 En quête des sœurs Papin ■■ Claude Ventura (France, 2000, 94 min) O. **Canal +**

23.10 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) O. **TCM**

23.20 Outland, loin de la Terre ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) O. **CineCinemas 2**

0.10 Yongary ■■■ Ki-duk Kim (Corée, 1967, v.o., 80 min) O. **Cinéfaz**

0.35 De Mayerling à Sarajevo ■■ Max Ophüls (France, 1940, 90 min) O. **Histoire**

0.35 Jeux de mains ■■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) O. **CineClassics**

0.55 Le Patient anglais ■■■ Anthony Minghella (It. - GB - EU, 1996, v.o., 160 min) O. **Cinestar 2**

13.55 Au-delà de la gloire ■■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. **CineCinemas 3**

14.25 La Party ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1968, 95 min) O. **Cinététoile**

15.20 Début à Broadway ■■ Bubby Berkeley (Etats-Unis, 1941, 115 min). **TCM**

16.10 Les Caprices d'un fleuve ■■ Bernard Girardeau (France, 1995, 110 min) O. **Canal + Vert**

17.15 Les Sentiers de la gloire ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1957, 90 min). **TCM**

17.35 Poussières d'ange ■■ Edouard Niermans (France, 1987, 95 min) O. **Cinéfaz**

18.55 Outland, loin de la Terre ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 110 min) O. **CineCinemas 1**

19.20 L'Ami de mon amie ■■ Eric Rohmer (France, 1987, 100 min) O. **Cinététoile**

20.40 La Vérité sur Bébé Donge ■■ Henri Decoin (France, 1951, 115 min) O. **Festival**

20.45 Tout le monde dit I love you ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. **TPS Star**

20.45 Larry trouble ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 95 min) O. **13^{ème} Rue**



21.00 Charlie et ses deux nénettes ■■ Joël Séria. Avec Jean-Pierre Marielle, Serge Sauvion, Nathalie Drivet (France, 1973, 90 min) O. **Cinététoile**

21.00 La Passante du Sans-Souci ■■ Jacques Rouffio. Avec Romy Schneider, Michel Piccoli (France - Allemagne, 1982, 110 min) O. **Paris Première**

22.10 L'Assassinat du Père Noël ■■ Christian-Jaque (France, 1941, 100 min) O. **Disney Channel**

22.50 A nos amours ■■■ Maurice Pialat (France, 1983, 100 min) O. **Téva**

23.15 14 juillet ■■ René Clair (France, 1932, 85 min) O. **CineClassics**

0.25 Mayrig ■■ Henri Verneuil (France, 1991, 135 min) O. **TPS Star**

0.40 La Ligne rouge ■■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 170 min) O. **CineCinemas 2**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

12.50 Arrêt sur images. Lionel, mon ami.
Invités : Gérard Miller ; Eric Aeschmann. **La Cinqième**

13.00 Explorer. Courses sous-marines. La folie du hareng. **National Geographic**

13.05 Faits divers. Vérités et mensonges. **TV 5**

14.05 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Jacques Perrin. **Voyage**

18.05 C dans l'air. **La Cinqième**

19.00 Explorer. Cascadeurs des canyons. La cité perdue des Mayas. Otaries déchainées. **Nat. Geographic**

20.05 Temps présent. Délits mineurs. Le porno sort du ghetto. **TSR**

20.55 Envoyé spécial. Raptus d'enfants. Le sel. **France 2**

22.10 Open club 10. Bernard Rapp. **CineClassics**

22.15 Boléro. Invitée : Annie Cordy. **TMC**

22.50 Recto Verso. Invité : Michel Piccoli. **Paris Première**

23.05 Campus, le magazine de l'écrit. 2001, Sommes-nous au bord de la catastrophe ? Invités : Maurice G. Dantec ; Charles Pasqua ; Pierre Moscovici ; Woody Allen ; Stephen Hawking ; Michel Serault ; Jean Vautrin. **France 2**

23.50 Capital. Qui a volé les milliards d'Elf ? **M 6**

0.10 La Route. Invités : Arlette Laguilier et Bernard Lavilliers. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.00 Unique au monde. Le retour de l'opossum. **TMC**

17.00 Retour chez les Yanomani. **National Geographic**

17.05 Fenêtre sur. Le Grand Nord. **La Cinqième**

17.15 L'Opéra de Pékin. L'école de Shanghai. **Mezzo**

17.15 Les Mystères de l'Histoire. Le vrai secret du « Jour J ». **Chaîne Histoire**

17.30 Pilleurs de sites. **Nat. Geographic**

17.30 Les Voyages incroyables. Le marathon d'une anguille. **TMC**

17.30 Voyage pratique. La Chine et Hongkong. **Voyage Odyssée**

17.35 L'Opium des Talibans. **Odysée**

17.45 Mario Soares, le démocrate obstiné. [4/4]. Le pouvoir. **Histoire**

17.50 Un barrage pour le Tennessee. **Planète**

18.00 A la rescousse des chimpanzés. **Nat. Geographic**

18.00 Hollywood Stories. Les derniers jours d'Elvis. **Paris Première**

18.00 La Guerre en couleur. Monte Cassino. **La Chaîne Histoire**

Le Monde TELEVISION

Paris Première

21.00 La Passante du Sans-souci ■■ *La Passante du Sans-Souci* est un roman de Joseph Kessel, publié en 1936, qui, chose rare à l'époque, dénonçait les camps de concentration nazis. De ce roman, Jacques Rouffio et Jacques Kirsner ont écrit une adaptation extrêmement subtile, reliée au contemporain et à ses tragédies. Le film part du présent, remonte dans le temps par des retours en arrière et, en rappelant

18.30 Mikdad, itinéraire d'un terroriste. **Festival**

18.30 Retour à la vie sauvage. Disparition du lamantin. **National Geographic**

19.00 Pilot Guides. Grèce. **Voyage**

19.00 Voyages, voyages. Le Brunei. **Arte**

19.00 Ils ont fait l'Histoire. Shakespeare. **La Chaîne Histoire**

19.10 Le Canal de Panama. **Histoire**

19.20 Ache Lhamo, l'opéra tibétain en exil. **Odyssée**

19.20 Les Défis de la vie. [3/12]. La quête de la nourriture. **Planète**

20.00 Les Requins et les Hommes. **Nat. Geographic**

20.05 Journal de voyage avec André Malraux. [4/13]. Promenades imaginaires dans Rome, Florence, Fontainebleau. **Histoire**

20.15 Ray Meears, un monde de survivance. Les bushmen de Namibie. **Odyssée**

20.45 Apartheid. [2/2]. **La Chaîne Histoire**

21.00 Au fil des inventions humaines. [10° volet]. **National Geographic**

21.30 Science tous risques. Bain d'acide. **National Geographic**

21.40 Voyage aux sources du Nil. [4/5]. La terre des Massaï. **Odyssée**

21.45 14-18, les derniers témoins. **Chaîne Histoire**

22.00 Saveurs du monde. Le Vietnam. **Voyage**

22.35 Danièle Darrieux. **Festival**

23.00 Le Trou d'ozone. Cancer du ciel. **National Geographic**

23.05 Pilot Guides. L'Allemagne. **Voyage**

23.10 Passé sous silence. Action directe : histoire d'une dérive. **France 3**

23.40 Whoopi Goldberg et les petits orphelins du zoo. **Odyssée**

23.45 Chaplin et la musique. **Mezzo**

0.00 Patagonie, le bout du monde. **Voyage**

0.10 Les Cités perdues des Mayas. **Histoire**

0.40 Joseph Kosma. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Biathlon. Coupe du monde. 10 km sprint messieurs. **Eurosport**

17.30 Football. Coupe de l'UEFA (16^e de finale retour) : Lille - Fiorentina. **Eurosport**

18.15 Basket-ball. Euroligue masculine (7^e journée, groupe C) : Novo Mesto - Pau-Orthez. **Pathé Sport**

20.30 Handball. Championnat du monde féminin. France - Danemark. **Pathé Sport**

21.00 Football. Coupe de l'UEFA : Paris-SG - Glasgow Rangers. **Canal +**

le grand déchirement de l'époque nazie, fait prendre conscience que les assassins, les fascistes, les racistes sont toujours là, sous d'autres visages. Jacques Rouffio a bâti toute sa mise en scène sur des situations émotionnelles. C'est admirable, comme l'interprétation de Michel Piccoli et celle de Romy Schneider, dans un double rôle, filmé après la souffrance de la mort de son jeune fils : deux femmes qui se ressemblent et appartiennent à deux moments historiques différents. Son chant du cygne.

DANSE

18.00 Beach Birds for Camera. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de John Cage. Par la Merce Cunningham Dance Company. **Mezzo**

18.25 Café Müller. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Henry Purcell. Avec Pina Bausch, Malou Airaud, Dominique Mercy. **Mezzo**

19.15 Schubert. *Sonate n° 20 « Fantaisie » en sol majeur*, D 894. Enregistré en 1977. Avec Sviatoslav Richter (piano). **Mezzo**

22.00 Verdi. *Quatre Pièces*. Enregistré en 1998. Avec Marie Alexis (soprano). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la Radio suédoise, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

22.45 Mozart. *Symphonie n° 41 en do majeur dite « Jupiter »*. Par l'Orchestre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**

Le visage Gendarme

par Pierre Georges

ALORS, là, c'est carrément la fin des haricots. Les gendarmes manifestent. Les gendarmes sont dans la rue. En tenue. En colère. Ouvrant eux-mêmes, et avec tout l'enthousiasme des protestataires novices, la boîte de Pandore. Processionnant à pied, à cheval et en fourgonnette pour s'en aller se faire porter pâle chez le médecin-major. Revendiquant, râlant, protestant contre les soldes trop courtes, les journées trop longues, les 35 heures pas assez 35 heures, la pénibilité et les risques du métier et le prestige perdu de l'uniforme.

Mais où allons-nous ! Où vont-ils ! Où va la France si la gendarmerie se gendarme ainsi ? Si elle foule aux pieds la noble devise, valeur et discipline, ? Si elle descend dans la rue contre toute tradition, brave les interdits et accroche son képi au râtelier des râleries et revendications ? Tenez, pour tout dire, c'est plus que la fin des haricots, la fin d'une culture. Et comme déjà la dévastation d'une légende héroïque et d'un ordre monastique.

Aussi bien puisque, désormais, vous manifestez alors qu'impavides, inflexibles, gendarmés, rigoureux vous nous avez, à de multiples reprises, imposé votre ordre au postulat, lapidaire et moustachu, que « la loi c'est la loi », permettez, manifestante maréchaussée, qu'on vous dresse ici procès-verbal. Noir sur blanc. Flagrant délit de manifestation. Trouble à l'ordre public. Utilisation des uniformes et véhicules de fonction à des fins revendicatives. Simulation d'épidémie de gendarmite aiguë. Grève du zèle. Incitation de famille à la débauche de slogans.

Votre compte est bon, mes gaillards, et gaillardes, ne les

oublions pas dans la distribution puisque cet ordre-là aussi fut conquis, votre compte est bon tant il était inimaginable de voir cela : Jospin t'es foutu, les gendarmes sont dans la rue ! Certes ils ne l'ont pas crié, pas encore, mais l'ont pensé si fort !

Déjà les femmes de gendarmes et leurs enfants, envoyés en éclaireurs, avaient scandé votre mal-vivre et le leur. Ces braves chérubins et leurs mamans nous avaient tout expliqué de la rude vie des casernes, des cadences infernales, des salaires insuffisants, des dimanches volés et des fêtes itou. On avait compati sur tout. Sauf peut-être sur les dimanches. Car aussi bien la logique nous poussait à penser que si l'on veut profiter des dimanches en famille, il est des corporations à ne point épouser. A commencer par celles des bedeaux et des gendarmes. Logique bien faite pour nous rappeler ce constat de Balzac : « De même que le plus jovial garçon entré dans la gendarmerie aura le visage Gendarme, de même les gens qui s'adonnent aux pratiques de la dévotion contractent un caractère de physionomie uniforme. »

Gendarmes, vous n'avez plus, manifestant, le visage Gendarme ! Alors permettez de citer, avec des trémolos dans la plume, cette fameuse ode du baron Ambert, jadis inspecteur général de votre corps : « Le gendarme est l'expression la plus complète, la plus éloquente, la plus vraie du dévouement, du sacrifice tels qu'ils sont définis par la religion. Au milieu de notre civilisation moderne, l'homme le plus digne de respect est le gendarme, sentinelle de la loi. » Sentinelles, à vos postes, crénom ! Veux voir qu'un kébour !

Les ministres de l'intérieur et de la justice dénoncent un livre sur les contrôles d'identité

APRÈS des syndicats de police, c'est au tour des ministres de l'intérieur et de la justice, Daniel Vaillant et Marylise Lebranchu, de voir rouge. L'objet de leur ire est le même que celui des policiers : un opuscule du Syndicat de la magistrature (SM) intitulé « Vos papiers ! » Que faire face à la police ? (L'Esprit frappeur, 10 francs). Le petit livre rappelle aux justiciables leurs droits lors des contrôles d'identité, et délivre des conseils pour se comporter en de telles situations. C'est la couverture qui, aux yeux des ministres, pose problème. Elle représente un agent de la force publique affublé d'une tête de porc à l'air passablement agressif.

« Scandaleux et insultant », a grondé M. Vaillant, mardi 4 décembre à l'Assemblée nationale. « J'ai beaucoup d'humour mais je trouve qu'après des moments difficiles, après que des policiers ont été tués, alors qu'ils sont là pour garantir la démocratie et l'équilibre de notre pays, il est particulièrement malvenu de faire de l'humour et d'utiliser cette couverture », a renchéri M^{me} Lebranchu. La garde des sceaux ignorait-elle que l'ouvrage avait été mis en vente au début du mois d'octobre, soit avant les meurtres dont ont été victimes deux gardiens de la paix, le 16 octobre au Plessis-Trévisé (Val-de-Marne) ? Dans leur sortie parlementaire, les deux ministres reprenaient à leur compte l'indignation manifestée le 28 novembre par le Syndicat national des offi-

ciers de police (SNOP, majoritaire). Dénonçant « cette attaque sordide et indigne », le SNOP déclarait publiquement son soutien aux « vingt premières plaintes déposées par des policiers contre l'auteur », Clément Schouler, magistrat au tribunal de grande instance de Versailles et membre du bureau du SM. Le syndicat engageait une action en référé pour obtenir l'interdiction de la couverture contestée. « Ce livre trahit la pensée profonde du Syndicat de la magistrature », a indiqué Dominique Achispou, secrétaire général adjoint du SNOP. Le Syndicat général de la police (SGP, gardiens de la paix) ripostait quant à lui dans la même veine animalière, extrayant d'une fable de Jean de la Fontaine, L'âne portant des reliques, un unique vers : « D'un magistrat ignorant, c'est la robe qu'on salue. »

Au SM, plus que cette réplique littéraire, c'est la diatribe ministérielle qui a laissé pantois. « M^{me} Lebranchu a beaucoup d'humour, mais elle n'a pas beaucoup de temps, s'étonnait Evelyne Sire-Marin, présidente du SM. La lecture de l'ouvrage lui aurait démontré que ce pourrait être un manuel de libertés publiques pour étudiant en droit. » « Je ne comprends pas cette atteinte à la liberté d'expression, ajoutait-elle. Des caricatures de policiers, il y en a traditionnellement plein les journaux. Cette couverture n'est rien d'autre qu'une caricature. »

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : le nombre de chômeurs a de nouveau augmenté en novembre de 17 000 personnes par rapport à octobre en données corrigées des variations saisonnières (CVS). En données brutes, le nombre de sans-emploi a progressé en un mois de 63 474 personnes, à 3,78 millions, soit un taux de chômage de 9,2 %, contre 9 % en octobre.

■ **JUSTICE** : un proche de Lionel Jospin a été entendu, mardi 4 décembre, à Pau (Pyrénées-Atlantiques) par le juge d'instruction Thierry Pons. Cette audition avait pour cadre une plainte déposée par Richard Moatti, ami du premier ministre, pour « faux » après la découverte d'une fausse lettre de 1992 qui mettait en cause M. Jospin dans une affaire de financement occulte du Parti socialiste, dont le principal protagoniste est l'ancien député (PS), Jean-Pierre Destraide.

Tirage du Monde daté mercredi 5 décembre 2001 : 533 120 exemplaires.

1-3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément « aden ».

La commission du secret-défense s'oppose aux demandes des juges sur les frégates de Taïwan

L'avis rendu à M. Fabius déconseille la transmission d'archives sur les commissions

LA COMMISSION consultative du secret de la défense nationale (CCSDN) a rendu, jeudi 29 novembre, un avis défavorable à la levée du secret-défense sur des documents relatifs à la vente des frégates françaises à Taïwan, en 1991. Les juges d'instruction parisiens Renaud Van Ruymbeke et Dominique de Talancé avaient demandé la production des archives de la direction des douanes, qui incluent des informations sur le règlement des commissions dont ce contrat avait été assorti – et dont le montant avait dépassé 3 milliards de francs. L'avis de la CCSDN étant consultatif, il revient au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, autorité de tutelle des douanes, de prendre la décision de déclassifier ou non les documents qui intéressent les magistrats. Les 23 avis rendus par la commission depuis sa création – en juillet 1998 – ont été systématiquement suivis par le gouvernement (Le Monde du 22 novembre).

Les juges, qui enquêtent sur les fonds versés par le groupe Thomson-CSF en Suisse, au Luxembourg et au Liechtenstein à un intermédiaire chi-

nois, Andrew Wang, et à certains de ses proches, en marge de la vente des six navires, souhaitent accéder aux documents douaniers pour vérifier le détail de ces commissions – que les dirigeants de Thomson avaient officiellement déclarées. L'instruction, ouverte le 22 juin pour « abus de biens sociaux et recel », vise à identifier les destinataires des fonds, et à vérifier ou infirmer l'hypothèse, maintes fois énoncée, de reverses à des personnalités françaises.

INVESTIGATIONS SUISSES

La justice suisse, qui mène ses propres investigations sur M. Wang, a saisi 5 milliards de francs sur les comptes de l'intermédiaire taïwanais. Ces sommes pourraient constituer le reliquat de fonds occultes perçus depuis 1991 dans le cadre de la vente des frégates par Thomson, mais aussi de Mirage et de missiles également vendus à Taïwan par Dassault, la Snecma et Matra (Le Monde du 30 octobre). L'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas, qui avait publiquement évoqué, à plusieurs reprises,

des « rétrocommissions » à caractère politique, n'avait cependant apporté aucune précision lors de son audition sous serment par le juge Van Ruymbeke, le 25 juin. Le 9 novembre, M. Dumas avait lui-même écrit à Laurent Fabius pour le presser de lever le secret-défense qui protège les documents liés à la vente des frégates.

La commission a également indiqué le 29 novembre, cette fois au ministre de la défense, Alain Richard, qu'elle s'opposait à la déclassification de documents susceptibles d'éclaircir deux autres affaires sensibles, instruites à Paris par les juges Jean-Baptiste Parlos et Henri Pons. M. Parlos enquête sur la disparition de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka, enlevé et probablement assassiné à Paris en 1965. Le magistrat n'avait obtenu, en décembre 1999, qu'une déclassification partielle des documents détenus par les services secrets français sur cette affaire. De nouveaux éléments en sa possession l'avaient amené à réitérer sa demande. M. Pons conduit une information judiciaire portant sur des détournements de fonds, réali-

sés entre la Roumanie et la France, susceptibles de mettre en cause le président roumain Ion Iliescu. Le juge souhaite avoir accès à des rapports de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) relatifs à Adrian Costea, un homme d'affaires roumain, installé à Paris depuis vingt ans, qui aurait financé dans des conditions suspectes les campagnes électorales de M. Iliescu.

Interrogé par Le Monde mardi 4 décembre, le président de la Commission consultative du secret de la défense nationale, Pierre Lelong, a confirmé le sens des avis rendus par la CCSDN mais s'est refusé à en détailler les motivations. « Seule l'autorité politique est habilitée à communiquer sur ce point », rappelle M. Lelong, qui souligne que « les ministres concernés ont en leur possession un relevé d'observations, détaillant les avis rendus par la commission, qu'ils sont autorisés à rendre publics ». Sollicités, les cabinets de M. Fabius et de M. Richard n'ont cependant pas souhaité s'exprimer.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

BMW 520d Pack

www.bmw.fr



BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois*.
Offre réservée à une BMW par personne.

BMW 520d Pack avec peinture métallisée et contrat national d'entretien sereanium inclus. Climatiseur automatique, recyclage de l'air et microfiltre, volant cuir multifonctions, jantes en alliage, phares antibrouillard, antipatinage à régulation électronique ASC+T, ABS, ordinateur de bord, 6 coussins de sécurité gonflables.

(*) Offre de location avec option d'achat. Prix de la BMW 520d Pack + peinture métallisée: 221 743 F. Premier loyer majoré de 55 435,75 F (**) suivi de 23 loyers mensuels de 2 749,61 F (**). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer le véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévu au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 117 523,79 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 236 200,57 F. Contrat national d'entretien sereanium facultatif au prix de 247,10 F/mois comprenant la garantie et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 60 000 km (au 1er des deux termes atteint). Coût total du sereanium : 5 930,40 F. * BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois** : soit 2996 71 F, exemple de versement mensuel incluant le loyer (2 749,61 F) et le sereanium facultatif (247,10 F). (**) Hors assurances facultatives et hors contrat sereanium facultatif. Offre valable jusqu'au 31/01/2002 chez votre concessionnaire BMW participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Leasing - SNC au capital de 3 000 000 Euros. P.C.S. VERSAILLES B 343 636 643

S T Y L E S

Le Monde

VOYAGES

neige et tropiques



NOSTALGIE
Retrouver l'île Maurice d'autrefois, c'est filer vers la côte sud, à travers les plantations de canne à sucre centenaires, avec leurs tas pyramidaux de roches basaltiques et leurs flamboyants, l'arbre « banané » (bonne année) qui fleurit en décembre.

PHOTO YVES PITCHEN



JEAN-FRANÇOIS VIBERUCPA

océan indien
bali
sénégal
canada
alpes et rocheuses
sports divers



ALAIN DUMAS

On peut **rater** sa semaine
mais pas son **week-end.**

Amsterdam
à partir de 200 €.
Entrée au Musée offerte

 **Jet tours**
spécialiste en vacances réussies.

PRESTIGE

Sur la côte est, face aux brisants légendaires de Paul et Virginie, la cocoteraie et la longue plage de sable blanc du Saint-Géran, palace mauricien qui a fêté ses 25 ans l'an passé et tient toujours le haut du pavé.

Boom de l'hôtellerie de luxe à l'île Maurice. Les Seychelles suivent. Et les Français plébiscitent la région

Perdu dans le sud-ouest de l'océan Indien, l'archipel des Mascareignes (Maurice et La Réunion), comme celui des Seychelles, a plus que jamais le vent en poupe, en dépit du marasme touristique qui affecte une bonne partie de la planète, boudée par les voyageurs depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. « L'océan Indien représente un tiers de notre activité », indique Gilles Gersant, directeur d'Havas Voyages Vacances. Environ 285 000 Français (dont 86 000 Réunionnais), soit près de la moitié des touristes étrangers, auront ainsi passé leurs vacances à Maurice en 2001. Quelque 180 000 Métropolitains à la Réunion, si l'on considère seulement le propos d'agrément et non pas les visites aux parents et amis. Et 25 000 de nos compatriotes aux Seychelles, soit grosso modo le quart des arrivées, toutes nationalités confondues. Sans parler des Comores, où le tourisme demeure insignifiant, comme de Madagascar qui commence tout juste à se doter de beaux hôtels.

Les Français, en bons premiers à Maurice, devançant très largement les Britanniques (quatre fois moins nombreux) et les Allemands, avouent un gros coup de cœur pour cette île aux épices chère à Pierre Poivre, devenue anglaise en 1814 et qui le restera jusqu'à son indépendance, en 1968. Sa population, en majorité de descendance indienne (52 % d'hindous et 16 % de musulmans), a conservé le parler franco-créole et cultive un art de l'hospitalité inégalé, mélange de gentillesse et d'attention. « L'île Maurice a du succès même si les prix ont augmenté [1 677-1 830 € (11 000-12 000 F) la semaine à l'hôtel, en moyenne, chez Havas Voyages Vacances], car elle rassemble des avantages difficiles à trouver ailleurs pour qui veut associer soleil et repos sans décalage horaire, argumente Gilles Gersant. D'autant qu'il n'y a plus d'hôtellerie de luxe aux Antilles, où les établissements n'ont évolué ni dans leur concept ni dans les dimensions et la décoration



YVES PITCHEN

les LAGONS D'OR

des chambres », renchérit-il. Même constat pour Fanny Borny, d'Austral, spécialiste de la région : « Le budget moyen par personne est passé de 2 287 à 2 592 € (15 000 à 17 000 F), et les vacances de février se remplissent déjà. » « Le conflit afghan ne fait plus la Une » des journaux télévisés, analyse Jean-Pierre Mas. Après un effondrement généralisé des réservations durant deux mois, novembre n'enregistre plus qu'un recul de 12 %, indique le président du réseau AFAT Voyages (440 agences). Dans ce contexte, Maurice, destination préservée, comme les Caraïbes, a maintenu une fréquentation normale et continue à progresser malgré les prix pratiqués. Mais pour combien de temps ? La concurrence asiatique (Thaïlande,

Bali, Vietnam) est de plus en plus vive, tout comme celle des Maldives. Madagascar démarre. Et les Seychelles, à l'abri des cyclones, qui bénéficient d'un environnement naturel exceptionnel remarquablement protégé, ce qui n'est pas le cas de Maurice dont le lagon souffre, copient le modèle mauricien. Les grandes chaînes internationales prennent pied sur l'archipel seychellois. Le Lémuria, du groupe Constance, installé sur Praslin, frère jumeau du Prince Maurice, affiche « 5 étoiles » méritées. Le Banyan Tree, singapourien, terminé en décembre 2001, annonce du grand luxe sur la baie de l'Intendance, à Mahé. Beachcomber, premier groupe hôtelier mauricien, a investi 1 milliard de roupies (40 millions d'euros) sur le « resort » de l'île Saint-Anne, qui devrait être inauguré dans un an. Quant à la Réunion, à vingt minutes d'avion seulement de Maurice, elle fait figure de sœur jumelle, complémentaire plutôt que concurrente. On visite la Réunion pour « la beauté naturelle de ces 2 500 kilomètres carrés tout en gorges, pitons, futaies, sables et cascades » et pour son patrimoine colonial « considérable et méconnu » (Le Monde du 22 novembre 2001). « L'île Maurice représente à elle seule plus de 60 % des départs enregistrés pour l'océan Indien, précise Jean-Pierre Mas. Les Mauriciens ont su exploiter l'excellente image des fleurons de l'hôtellerie locale, dont la réputation rejailit sur tous les autres de manière injustifiée. Le rapport qualité-prix du luxe est bien plus favorable en République dominicaine, ajoute-t-il. Le Paradisus (dominicain), comparable au Touessrok ou au Trou aux Biches (mauriciens), est proposé à un prix nettement inférieur, pour un forfait "all inclusive" : on n'y paie aucun repas, pas même la langouste, aucun alcool, pas plus que les cigarettes si on est fumeur. »

Ces dernières années, Maurice s'est offert une cure de jouvence, renouvelant la quasi-totalité de son patrimoine hôtelier le plus coté et créant une dizaine d'unités. La « suite » avec salle de bains surdimensionnée, dressing-room intégré et terrasse façon varangue, est le nouveau standard. Fidèle à une politique qui fait recette depuis près de vingt ans, l'ancienne « Isle de France » va au-devant des désirs d'une clientèle aisée. Une clientèle en quête de cures antistress sur sable fin et qui préfère le grand confort à l'aventure.



GUILLAUME DE LAUBIER

HAUTE VOLÉE
Confidentialité, classicisme, service de haute volée, cuisine subtile et gourmande. Depuis quinze ans, dans la grande tradition hôtelière, le Royal Palm reçoit les stars, les têtes couronnées et le petit monde des affaires.

Un gazon anglais mène de la suite à la plage, la table est soignée et les mets se révèlent un brin exotiques. Le chef s'amuse avec la décoration, mêlant en touches subtiles les épices d'Orient à la gastronomie occidentale. On part volontiers avec les enfants, d'autant que les hôtels, jusqu'aux plus luxueux, déroulent le tapis rouge aux globe-trotters en herbe, avec des mini-clubs dernier cri et des programmes sportifs étoffés. Sans parler des spas, complexes de remise en

Les Seychelles bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel, remarquablement protégé, ce qui n'est pas le cas de Maurice dont le lagon souffre

forme, avec massages, sauna, hammam et piscine, qui deviennent l'élément-clé des dernières rénovations.

Les nouvelles unités sont, pour la plupart, classées « 5 étoiles ». Une cotation que se donne l'hôtelier lui-même en l'absence d'une législation locale et d'un cahier des charges. A dire vrai, il s'agit de beaux complexes de loisirs. Quant

aux étoiles, c'est une autre affaire. Aucun n'a la classe, ni le service du Royal Palm à Grand Baie, le « Royal calme », comme on dit ici, apprécié par les stars des médias qui aiment se retrouver entre elles. Une maison cachée sous les cocotiers et badamiers, au bord d'une crique de sable, où Michael Schumacher choisit de passer ses vacances avec ses enfants, comme Bernard-Henri Lévy et Arielle Dombasle, Jeanne Moreau, Jacques Chirac, l'émir du Qatar ou la mère de Lady Di.

Autre fleuron, le Saint-Géran, à la solide réputation. Le premier « palace des sables » de Maurice fut inauguré en 1975 sur l'une des plus belles plages de la côte Est. Sa troisième rénovation, terminée pour le réveillon de l'an 2000, a transformé ses chambres en 150 suites. Son petit-déjeuner-buffet, digne des Mille et Une Nuits, n'est pas une légende. Mais ses dîners animés autour de la piscine, façon hôtel-club, surprennent. Pour ceux qui n'aiment pas le grand large, le Prince Maurice, benjamin de ce trio très étoilé, calé au fond d'une baie et en partie bâti sur la mangrove, joue à l'oriental : piscine et bassins noirs, pavillons javanais ouverts à toutes les brises, style néo-colonial en bois verni pour les suites côté jardin ou sur l'eau. Dans la même lignée, l'Oberoi, qui a juste un an, a recréé des espaces clos, à la manière des hameaux balinaïes : villas avec jardin odorant et mini-piscine, entourées de murets, à l'abri des regards.

Suivent, dans l'échelle du confort : la Résidence, un bâtiment créole construit en « 3 étoiles » (la moitié des chambres sont en vis-à-vis) qui revendique un service (fruits frais au goûter sur la plage) et des prix « 5 étoiles ». Ses salons, bars et salles à manger, meublés d'antiquités chinoises en Indonésie, ses bouquets de fleurs et jusqu'aux moindres détails révèlent un sens abouti du raffinement. Le Paradis Cove, installé sur la même côte, dans une minicrique, a la même histoire. Chambres « 3 étoiles », prétention « 5 étoiles ». Avec un service plus qu'aimable et chaleureux. Le tout neuf Beau Rivage est lui aussi surclassé. Quant aux Hilton (récent sur la côte ouest) et Shandrani (rénové, près de l'aéroport, avec 3 plages dont une sauvage, superbe), qui se consacrent en partie aux voyages « incentive » (séminaires de motivation), ils offrent une tout autre ambiance. Fin novembre, 250 coiffeurs français étaient invités par la marque Schwarzkopf à un défilé de mode au Hilton sur un rythme de séga.

Enfin, plein Sud, sur la péninsule du Morne, les deux derniers-nés. Le Dinarobin, qui a juste six mois, doit encore faire ses preuves côté cuisine et service, d'autant que ses 172 suites s'étirent le long d'un lagon bien peu profond. Son frère aimé, mitoyen, le Paradis, occupant l'ancien et magnifique site du Brabant, un des tout premiers hôtels (plage infinie, eau marine), inaugure, ce mois de décembre 2001, 182 nouvelles suites et

ARTS ET VIE
Le monde appartient aux amateurs d'art

Voyage événement de la saison
VACANCES HIVER 2002

Forum art archéologie à Angkor
Ou le rêve de pierre des rois khmers
Avec découverte du Cambodge profond.
Et exceptionnelle participation d'une équipe du musée Guimet et d'archéologues du site.

NOUVELLE BROCHURE GRATUITE SUR SIMPLE DEMANDE

PAR TÉLÉPHONE : ARTS ET VIE, 39, rue des Favorites, 75738 Paris cedex 15
PAR TÉLÉPHONE LOCAL : 01 46 43 20 27
PAR MAIL : information@artsvie.asso.fr
SUR INTERNET : www.artsvie.com

LES ADRESSES DES DÉLÉGATIONS :
Grenoble : 04 76 86 62 70
Lyon : 04 72 69 97 77
Marseille : 04 91 80 89 63
Nice : 04 93 88 78 18

ASSOCIATION CULTURELLE DE VOYAGES ET DE LOISIRS
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DU TOURISME N° AG 475950028



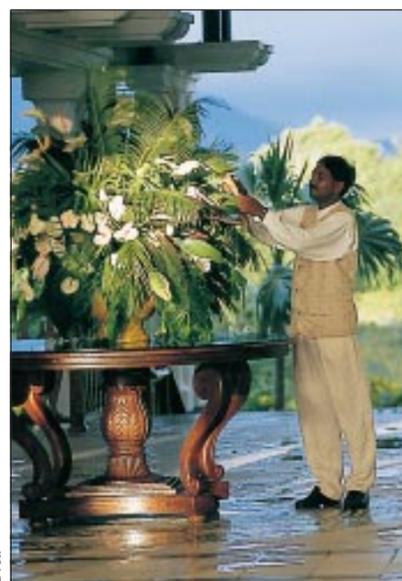
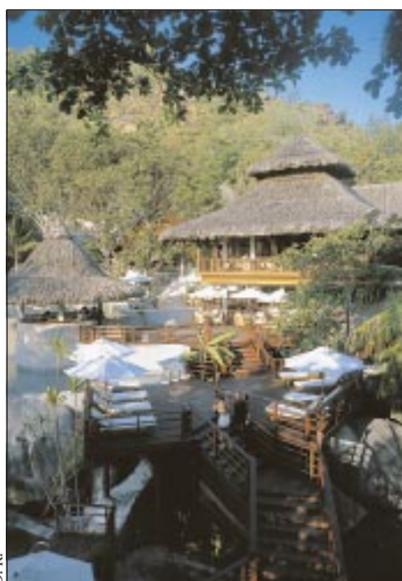
TRANSPARENCE
La suite et sa salle de bains (ici celle du Dinarobin, à Maurice) font partie du nouveau standard hôtelier (à gauche). Les voiles flamboyants des saris rappellent que la majorité des Mauriciens ont une ascendance indienne. Pour la fête de Ganga Asnan, des fleurs, en guise d'offrandes, sont déposées au bord de l'eau (à droite).

GUILLAUME DE LAUBIER



YVES PITCHEN

de L'Océan Indien



devrait être un des meilleurs de l'île, pour les sportifs et les vacances en famille.

Ce patrimoine hôtelier de qualité a hissé l'industrie touristique à la troisième place des secteurs économiques, derrière la canne à sucre et le textile. Un tourisme qui emploie quelque 60 000 personnes, soit 10 % de la population active (sur 1,2 million d'habitants), et offre un salaire moyen de 4 000 roupies par personne, soit 153 € (1 000 F) par mois. Mais ce boom des récentes constructions, parfois décidées au mépris de l'environnement, tel ce projet « Follies Beach Resort » sur l'île aux Deux Cocos, dans le parc marin de Blue Bay, stoppé à temps, n'est pas sans conséquences. « Ces hôtels qui font peur », titrait le *Mauricien*, du 30 juin 2001. « Pêcheurs, baigneurs sur les plages, écologistes : des voix se font

entendre contre le bétonnement du littoral, le recul de l'espace public, les nettoyages scientifiques du lagon et le déboisement des plages entrepris par les promoteurs hôteliers », écrit Thierry Chateau, dans l'un des deux grands quotidiens locaux.

Selon Sen Ramsamy, directeur de l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'île Maurice (AHRIM), la capacité d'accueil a doublé en dix ans, passant de 5 060 à 9 200 chambres. En trois ans, une trentaine d'établissements, soit le tiers du parc hôtelier, ont fait peau neuve, souvent « écrasés », comme on dit ici, c'est-à-dire reconstruits et agrandis. Les projets à venir, huit ou dix, offriront 1 500 chambres de plus dans les cinq ans à venir. Rodrigues, petite sœur mauricienne qui vient d'obtenir son autonomie, sorte de Bretagne des tropi-

PARFUM D'ASIE

Inspiration javanaise pour Le Prince Maurice (à gauche) et Le Lémuria seychellois (au centre), deux établissements distribués en pavillons coiffés de chaume. La Résidence, elle, a meublé ses salons d'antiquités chinoises en Indonésie (à droite). Golf, tennis, voile, pêche et plongée : comme les adultes, les enfants ont l'embaras du choix (en bas).

ques encore quasi vierge, est tout autant menacée par des projets poids-lourds ne tenant pas compte de sa vocation limitée au tourisme vert. Les Mauriciens s'inquiètent à juste titre. Le tassement de la manne touristique se fait déjà sentir : à peine 1 % de croissance en 2001, contre les 11 % espérés

pour équilibrer la capacité d'accueil gonflée de 6,5 % cette année.

L'île vit sur sa réputation, avec des visiteurs fidèles : un sur trois revient. « Il faut préserver l'environnement pour garder un tourisme de qualité », s'engage Ananda Rajoo. « Deux stations d'épuration dignes de ce nom sont en construction pour un investissement de 8 milliards de roupies, c'est le plus gros dossier du gouvernement », affirme le dynamique conseiller de Rajesh Bhagwan, le nouveau ministre de l'environnement, qui a créé une police de surveillance du lagon. « On préfère un parc marin dix étoiles à un hôtel cinq étoiles », insiste M. Rajoo, qui veut privilégier un tourisme durable. L'année 2002 a été déclarée année de responsabilisation nationale pour l'environnement.

Florence Evin

Carnet de plage

● **Accès.** Air Mauritius (tél. : 01-44-51-15-55) en partenariat avec Air France (tél. : 0820-820-820) assure 15 vols hebdomadaires au départ de Paris : tarif promotionnel en janvier à 867 € (5 685 F). Air Seychelles (tél. : 01-42-89-86-83), Paris-Mahé à partir de 801 € (5 255 F), hors vacances scolaires, pour un séjour de 7 à 14 jours, 5 vols directs par semaine, dès janvier. Egalement vols British Airways, via Londres, Condor, via Francfort. Pour la Réunion, vols Air France, Corsair (tél. : 0825-000-825) et Air Lib (tél. : 0825-805-805) à partir de 602 € (3 950 F).

● **Location de voiture.** A Maurice, les hôtels offrent ce service à la journée, avec ou sans chauffeur. Notamment, les Beachcomber via leur agence locale Mautourco-MTTB qui représente Hertz et suggère toutes sortes d'excursions : compter environ 67 € (400 F), par jour en kilométrage illimité avec assurances, un chauffeur revient à 15 € (100 F) pour 8 heures de service (Mautourco, tél. : 00230-670-4301). Aux Seychelles, les îles les plus proches de Mahé, comme Praslin et la Digue, se rejoignent par bateau, les autres en avion ou hélicoptère. Sur place, on circule à pied ou à vélo, seule Mahé nécessite une voiture.

● **Hôtels.** Les récents, neufs ou rénovés, et les plus étoilés affichent à la journée des tarifs dissuasifs. Acheter le forfait d'un voyageur, en agences de voyages, c'est choisir des prix négociés, pour l'hôtel comme pour l'avion, et avoir accès aux quotas de places disponibles. Important pour les périodes de vacances scolaires durant lesquelles les sièges d'avion sont pris d'assaut.

● **Forfaits à Maurice.** Exemples de prix, par personne, en partant à deux, en janvier (5 nuits sur place, vol inclus), et enfant, jusqu'à 12 ans, dans la chambre des parents. – Beachcomber Tour (tél. : 01-44-94-72-84) : 8 établissements, dont le Royal Palm, 84 suites, luxe 3 010 € (19 744 F), en suite junior, avec petit déjeuner, enfant : 880 € (5 772 F). Le Dinarobin, 172 suites avec terrasse : 2 275 € (18 200 F), en demi-pension ; le Paradis, 174 suites junior : 2 605 €

(17 000 F), en suite junior et demi-pension. Dans ces 2 hôtels, enfant : 1 045 € (6 855 F).

– Sun Vacances : 5 hôtels, dont le Saint Géran, 5 étoiles 3 150 € (20 662 F), en suite junior et demi-pension, enfant : 1 075 € (7 050 F). Le Touessrok, bel établissement sur la même côte, plus au sud, ferme au printemps pour rénovation.

– Le Prince Maurice, du groupe Constance, 89 suites en petit déjeuner : 2 483 € (16 287 F), et enfant 961 € (6 304 F), chez Havas Voyages Vacances). – La Résidence, 151 chambres (avec vue océan, petit déjeuner, 2 509 € (16 457 F), chez Kuoni. – L'Oberoi, sur la côte est, 76 unités dont 48 villas avec piscine (en petit déjeuner, 3 830 € (25 120 F), chez Nosylys, tél. : 01-53-30-73-00).



● **Forfaits aux Seychelles.** A Praslin, le Lemuria, 88 suites (en petit déjeuner, 2 669 € (17 245 F), enfant, 1 065 € (6 986 F), chez Accor Tour. A Mahé, le Banyan Tree, villas avec piscine 3 804 € (24 950 F), avec petit déjeuner, enfant : 1 277 € (8 375 F), chez Nosylys.

● **Forfaits à la Réunion.** Les Villas du Lagon, bon 4 étoiles ouvert en 2000, à Saint-Gilles 1 661 € (10 900 F), en demi-pension chez AFAT Voyages, au même tarif que l'autre fleuron balnéaire de l'île : le Saint Alexis.

● **Informations.** Offices du tourisme de Maurice (tél. : 01-44-69-34-50 et www.mauritius.net), des Seychelles (tél. : 01-42-89-97-77), de la Réunion (tél. : 01-40-75-02-79).

vacances royales en famille

question de génération. Les nouveaux parents partent volontiers en voyage avec leurs enfants. Histoire de ne pas culpabiliser en laissant les bambins en rade et de partager les plaisirs. L'île Maurice l'a vite compris et son savoir-faire en la matière est impeccable. Ses fleurons ont agi en pionniers. Le principe est rodé : chambres et tarifs « famille », nounous câlines, moniteurs chevronnés. Ses mini-clubs gratuits, ouverts aux jeunes tribus, sont le secret majeur de sa popularité. Par tranche d'âge, les enfants sont occupés à peine le petit-déjeuner avalé et retrouvent les parents après le dîner. Chacun vit sa vie. Sous haute surveillance, ce qui rassure les parents, les petits bénéficient d'une vraie indépendance et sont ravis.

Même le Royal Palm, qui accueille 40 à 50 enfants à Noël et à mardi gras, joue le jeu avec panache : dîner aux lampions sur



nappe amidonnée, cinéma grand écran en plein air ! « Les familles représentent la majorité de notre clientèle, pendant les vacances scolaires », explique Jean-Pierre Chaumard, le directeur de l'hôtel le plus luxueux de l'île. Même constat au Saint-Géran, qui a reçu 80 enfants pour le nouvel an 2001. Le Prince Maurice, lui, qui n'avait rien prévu, a dû construire une maisonnette avec piscine pour les petits. Comme la Résidence, qui devrait déménager sa piste d'hélicoptère trop proche de l'espace ludique des plus jeunes.

Parmi les mieux structurés, les Sun Kids Club, des hôtels Sun International, accueillent les enfants de deux à onze ans, avec kit de bienvenue, programme d'activités quotidiennes adaptées à chaque âge et menus spéciaux. Ski nautique, planche à voile, natation, canoë-kayak, tennis, golf, poney...

Mais aussi surf sur Internet, chasse aux coquillages, escalade de cocotiers, concours de pâtisseries ou de maquillage. Les adolescents de douze-vingt ans ont aussi leur palette sportive (safari-photos, croisières en catamaran). Idem pour les clubs Bob-Marlin des hôtels Beachcomber, particulièrement actifs au Trou aux Biches, équipé d'appartements pour les familles, ou au Paradis, avec ses villas de trois chambres et sa flotte d'Optimist.

F. E.

CROISIÈRES **MSC** ITALIENNES

Charme des îles au vent

MELODY

St-Thomas, Antigua, Grenade, Ste-Lucie, Guadeloupe, Tortola, Bahamas

A partir de 1 311 € (8 597 FFR)*

*Vol A/R compris (hors taxes d'aéroport)

Départs : 13 janvier, 4 et 26 février, 20 mars 2002 / 11 nuits

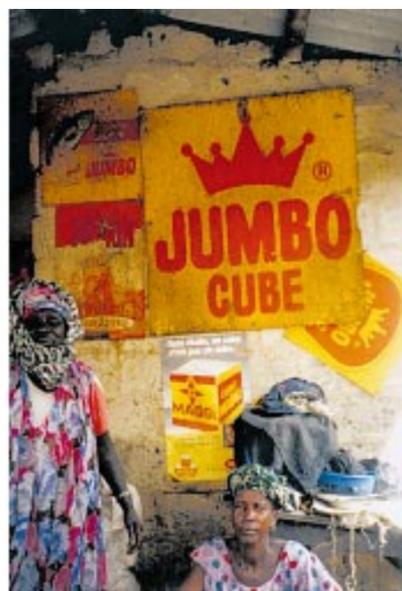
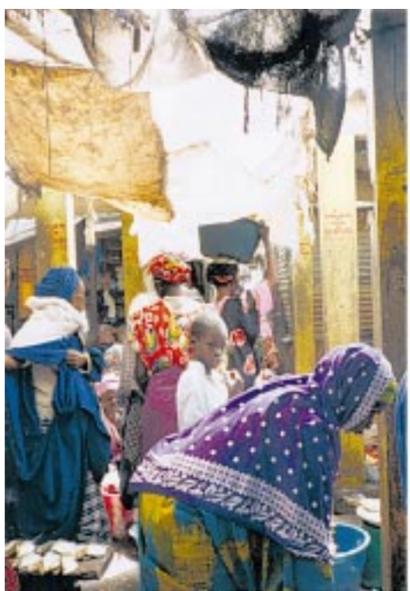
Agences de voyages - ou M.S.C. N° Vert 0 800 506 500 ou 01 48 04 76 20

D'un côté, l'Afrique des déserts, des savanes et des forêts. De l'autre, celle des villages et des villes, grouillantes, chatoyantes ou nostalgiques. A l'image de Saint-Louis l'oubliée, qui refuse aujourd'hui la fatalité du déclin

Saint-Louis est envahie par les souvenirs. Un passé que même le sable du désert tout proche (un sable qui saupoudre généreusement ses rues) ne parvient pas à effacer. De l'époque où son pouvoir s'exerçait sur toute l'Afrique de l'Ouest et où elle en était « le centre du bon goût et de l'élégance », il reste de multiples traces. A commencer par celle de l'incontournable gouverneur Faïdherbe, ce général lillois qui, dans les années 1850-1860, dirigea l'expansion coloniale et lança de grands travaux à Saint-Louis même.

Grandeur et décadence. « *Quand la capitale a été transférée à Dakar, nous avons regagné les coulisses de l'Histoire* », constate, dépité, un vieux Saint-Louisien. En fait, c'est par deux fois que Saint-Louis a été détrônée. D'abord en perdant son statut de capitale de l'Afrique Occidentale française (AOF), en 1902, puis celui de capitale du Sénégal, en 1958. Ensuite, elle a, petit à petit, sombré dans l'oubli. Construite sur un îlot de terres marécageuses baignées par les eaux salées du fleuve Sénégal, à quelques encablures de l'Atlantique, la ville semblait vouée à l'abandon, à l'image de ces maisons désertées qui, lentement, tombaient en ruine. Jusqu'à ce que des Saint-Louisiens s'insurgent contre la fatalité de ce déclin.

Inscrite, l'an dernier, au Patrimoine mondial de l'Unesco, Saint-Louis sort de sa léthargie. Et s'enorgueillit d'être, à l'instar de la Nouvelle-Orléans ou de Cuba, un bel exemple d'architecture coloniale. Le seul, de surcroît, sur toute la côte ouest-africaine. Pour succomber à son charme, rien de tel qu'une balade en « calèche ». Un grand mot pour cette modeste carriole où l'on s'assied sur un simple banc et que nombre de Saint-Louisiens préfèrent au taxi, nettement plus coûteux. On se repère vite dans cette ville dont le plan en damier se déploie autour de la place Faïdherbe, dominée par le palais du gouvernement, érigé au XIX^e siècle. Juste derrière, le fort dresse ses épaisses murailles blanches. Au-delà de la cathédrale s'étend le quartier sud, également appelé « Keur Tiane », une déformation du mot « chrétien ». C'est là, en effet, qu'habitait jadis la communauté chrétienne ainsi que les commerçants blancs établis



PHOTOS DEBORAH METSCH

cap sur

LE SÉNÉGAL

la mémoire de Saint-Louis

ici avec leur femme « à la mode du pays », et les métis. Ce quartier abritait aussi une « école des otages », où l'administration coloniale envoyait les fils des chefs locaux afin de s'assurer de leur soumission. L'école abrite maintenant un lycée de jeunes filles.

Vue des quais, Saint-Louis n'est plus la « vieille cité blanche plantée de rares palmiers jaunes » décrite par Pierre Loti dans son *Roman d'un spahi*. Elle a viré à l'ocre. Mais l'alignement de ses bâtisses est intact. En remontant les quais qui bordent le grand bras du fleuve, on découvre cette perspective linéaire, succession d'anciennes maisons de traitants. Côté fleuve, les entrepôts. Côté rue, les boutiques. A l'étage, les appartements qui donnaient sur des cours intérieures, puits de lumière où s'égayent des bougainvillées, voire

un baobab ou un palmier. L'agence-ment de ces maisons de commerce qui appartenaient à des Bordelais et à des Marseillais n'a guère changé. Mais depuis que l'activité portuaire a cessé, les entrepôts ont perdu leur raison d'être. Fermés, ils ont parfois été transformés en restaurant ou en commerce.

Il n'empêche. On se souvient toujours du nom de ces maisons. Rue Blaise-Diagne, par exemple, il y avait la maison Devès et Chaumet, qui, acquise par Fabienne Diouf, la fille de l'ancien président sénégalais, est à présent un vaste chantier. Un peu plus loin, la façade d'une maison est en cours de restauration. Son balcon va être refait en pichpin et entouré d'une balustrade en fer forgé. Les familles qui habitent là, tout comme le feronnier dont l'atelier débordait sur la rue, ne déboursent pas un centi-

me ; leurs maigres ressources ne le leur permettraient pas. C'est une association regroupant des membres du syndicat d'initiative, des chercheurs et des hôteliers, qui est le maître d'œuvre des travaux. L'Association pour la rénovation et la conservation de l'architecture de Saint-Louis a entrepris la restauration des façades des maisons privées et s'attache à sensibiliser la population à la notion de patrimoine architectural.

Une notion apparemment étrangère à cet entrepreneur qui, en aménageant un hôtel sur les ruines d'une vieille bâtisse, a érigé un muret à quelques mètres de la tour crénelée de l'église du Nord. Certes, cette dernière ne sert plus qu'à entreposer des mangues mais elle n'en reste pas moins la plus ancienne de l'Afrique de l'Ouest. Vestige d'un passé moins glorieux, une captivité abritant des

cellules destinées aux esclaves en transit a été retrouvée dans l'ancienne maison Maurel et Prom. De quoi rappeler à qui l'aurait oublié que ce comptoir de commerce fondé en 1659, et qui doit son nom à Louis XIII, s'est développé avec la traite des esclaves.

Une époque qui paraît bien lointaine. Aujourd'hui, il n'y a plus aucun trafic maritime et le train qui reliait Dakar « à la capitale du Nord » ne circule plus. La pêche, en revanche, fait vivre les habitants de Guet Ndar. Situé de l'autre côté du petit bras du fleuve, sur la langue de Barbarie, ce village de pêcheurs n'a pas de port et les pirogues en bois aux couleurs bariolées sont hissées sur le sable. Au nord de Guet Ndar, une rangée d'arbustes matérialise la frontière avec la Mauritanie. Dans le passé, les Maures – on disait les Barbares – lançaient des razzias dans la région jusqu'à ce que l'armée coloniale les repousse. Car Saint-Louis fut aussi ville de garnison. A l'origine, le quartier nord de l'île abritait les casernes des spahis ainsi que la poudrière. Une mosquée y fut également construite. Unique en son genre et toujours coiffée d'un clocher ! La tolérance religieuse avait quand même des limites...

Venus de la métropole, militaires et commerçants n'étaient pas toujours insensibles à la différence. Ainsi Faïdherbe prit-il femme à Saint-Louis. Et le métissage acquit très tôt ses lettres de noblesse avec les « signares », ces belles élégantes qui faisaient chavirer les cœurs. La tradition a d'ailleurs perduré. Ainsi, le philosophe Gaston Berger (son nom a été donné à l'université de la ville) épousa-t-il une « signare » dont il eut un fils : le chorégraphe Maurice Béjart. Un souvenir de plus pour Saint-Louis.

De notre correspondante, Brigitte Breuillac

Carnet de route

- **Repères.** Vaccin contre la fièvre jaune et traitement antipaludéen recommandés. Haute saison de novembre à avril. Festival de jazz en mai.
- **Accès.** Le mercredi, vol spécial Look Voyages (agences) Paris/Dakar avec escale à Saint-Louis. Vol quotidien Air France (tél. : 0-820-820-820) de Paris à Dakar, que Look-Voyages et Nouvelles Frontières (tél. : 0-825-000-825) desservent aussi de province. Pour se rendre de Dakar à Saint-Louis (260 km) : environ 4 heures de route.
- **Voyagistes.** Circuits de Jet Tours (agences, tél. : 01-40-43-90-00) et Nouvelles Frontières incluant Saint-Louis. Avec Look Voyages, un semaine en demi-pension (de 760 € à 1 020 €, 5 000 F à 6 700 F, de Paris). Egalement Voyageurs en Afrique (tél. : 01-42-86-16-60) et Rev Afrique (agences). Sur place, Sahel Découverte (tél. : 221-961-46-23, mail : residenc@sentoosn).
- **Visites.** Réserves ornithologiques près de la ville. A l'embouchure du fleuve, le parc national de la langue de Barbarie. En amont de Saint-Louis, le parc national du Djoudj, inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité.
- **Etales.** Sur l'île, plusieurs petits hôtels dont l'hôtel Sindone (tél. : 00-221-961-4245) avec chambres sur le fleuve. Au bord de l'Atlantique, hôtels-bungalows sur la langue de Barbarie : Cap Saint-Louis (tél. : 00-221-961-39-39), programmé par Look Voyages, et Diamarek (tél. : 00-221-961-55-04).
- **Tables.** Grillades et poissons à La Signare - rue Blaise-Diagne. Prendre un verre au bar de l'hôtel La Résidence, dans la même rue.
- **Lectures.** Le *Roman d'un spahi*, que Pierre Loti écrivit après avoir servi à Saint-Louis, en 1874.
- **Renseignements.** Syndicat d'initiative de Saint-Louis (tél. : 00-221-961-24-55).



les oiseaux de Barbarie

a l'embouchure du fleuve Sénégal, le parc national de la langue de Barbarie est le royaume des oiseaux. Le brassage d'eau douce et d'eau salée y attire des espèces très diverses. Mouettes à tête grise, cormorans africains (ils doivent leur nom à leur corps noir), pélicans blancs, frères aigrettes et goélands railleurs (ils accueillent d'un rire moqueur les touristes venus les admirer à bord d'une pirogue) survolent le fleuve en permanence. Rares sont ceux qui s'aventurent de l'autre

côté de ce cordon de dunes qui longe l'océan. Il y a dans le fleuve de quoi rassasier les plus voraces. Quand une sterne au bec écarlate repère une proie, elle replie ses ailes et plonge droit dans l'eau. Le héron cendré, lui, laisse venir à lui les poissons. Les habitants des villages voisins ont, eux aussi, leurs habitudes. Debouts dans l'eau, des pêcheurs lancent un filet en forme d'entonnoir tandis que d'autres, en pirogue, gagnent l'embouchure du fleuve et disparaissent derrière la barre des brisants.

EVASION
Publicités

cit evasion
NOUVEL AN A NAPLES
Du 29 Décembre 2001 au 1er Janvier 2002
849,50 € TTC
Vol spécial Paris/Naples/Paris + transferts aller/retour hôtel-hébergement à l'hôtel Mediterraneo 4* base chambre double et petit déjeuner + Réveillon Nouvel An hors boissons.
Rens. et inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email : citw@citvoyages.com

HAUTES-ALPES
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France Plus haute commune 2040 m. Site classé, chalets du XVIII^e Piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant
Hôtel BEAUREGARD**
04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €
ARVIEUX en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens. 392 € en Résidence
04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

Ressourcez-vous, marchez !
Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme...
NOMADE Aventure
... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts
visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com / Brochure gratuite 01 46 33 71 71

VOLS DIRECTS NIGER
Paris/Marseille/Niamey
aller et retour
à partir de **2690 F**
ou 410,09 €
*hors taxes d'aéroport
Circuit dans le parc du W
à partir de **2950 F**
ou 449,73 €
N° Indigo 0 820 830 255
0,11 € / 0,78 F TTC la minute
Point-Afrique
contact@point-afrique.com • www.point-afrique.com

Devenez radin, voyagez dans le luxe.
LISBONNE 3J/2N 334€TTC
SHERATON *****
FOUR SEASONS PRZ 3J/2N 486€TTC
DUBLIN 4J/3N 298€TTC
CHIEF O'NEILS ****
VIENNE 4J/3N 358€TTC
PENTA RENAISSANCE ****SUP
BERLIN 3J/2N 390€TTC
CROWNE PLAZA ****SUP
PRAGUE 3J/2N 409€TTC
INTERCONTINENTAL *****
MADERE 4J/3N 452€TTC
CROWNE PLAZA *****
BUDAPEST 3J/2N 479€TTC
HILTON BUDAPEST *****
WEEK END 3J/2N ou plus. Prix valables jusqu'au 31/03/02 sauf périodes des fêtes. Vol départ Paris et grandes villes de province + hôtel. Taxes aéroport incluses. Nuits suppl. possibles. Supplément possible au départ de province. Sous réserve de disponibilités. Prix à partir de sujets à modifications sans préavis. IMPORTANTES RÉDUCTIONS ENFANTS.
Toutes les dispo de dernière minute pour des voyages de qualité sont sur
www.directours.com
OU AU TÉL. : +33 (0)1 45 62 62 62
DE PROVINCE : 0811 90 62 62 (APPEL LOCAL)
directours
Voyager mieux. Dépenser moins.

http://www.ebookers.com/fr
Berlin..... 1500F
Lisbonne 1500F
Alicante 1500F
Copenhague 1500F
Rome 1500F
New York..... 1950F
Miami 2295F
Mexico 3635F
Fort de France..... 3327F
Reunion..... 4148F
FIA-NET.com
N° Indigo 0 820 00 00 11
0,98 FRP TTC / min
Tanté TTC au départ de Paris sous réserve de disponibilités
© 2001 ebookers.com pic Licence L05497001

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE :
01.42.17.39.63

cap sur

BALI

scènes tropicales

Prisée des dieux mais aussi des touristes, l'île sauve son âme en mêlant, au milieu des rizières, le sacré et le profane, l'art et le coutumier, le théâtre et la danse, instruments privilégiés d'un dialogue avec l'au-delà

Les pétarades des deux-roues, le klaxon des *bemos*, ces minibus collectifs et colorés, et le vrombissement des camions s'atténuent une fois quittés les faubourgs de Denpasar, capitale de Bali. A la campagne, l'humidité imprègne les bruits, les assourdit. Sur la route de Blayu, les rizières, taillées à flanc de collines, irradient, en cette saison des pluies, une douceur pénétrante. Elles invitent au calme. Ces parcelles fertiles (jusqu'à trois récoltes par an), suspendues à la mousson et soumises à l'irrigation, se déploient, tel un jardin d'émeraude. Dans cet écrin d'un vert profond, en bordure d'un chemin de traverse, apparaît un petit autel dédié à la déesse du riz, Dewi Sri, et particulièrement vénérée à

Bali. Des offrandes y ont été déposées, probablement par des paysans. Les grenouilles, gardiennes de ce sanctuaire à ciel ouvert, s'ébatent dans les innombrables canaux creusés par l'homme. Elles attendent la nuit pour composer un concert de coassements, tandis qu'un villageois s'active à retirer les mauvaises herbes, entre les jeunes pousses.

Au bout de ces plantations luxuriantes, un gros hameau nommé Umabian (« verger dans la rizière »). Des bougainvillées rougissantes veillent à l'entrée des propriétés. Ici, comme dans tant d'autres villages de l'intérieur, la culture du riz et les visites aux temples rythment la vie rurale. Processions, cérémonies et crémations scandent le quotidien. Le sacré et le coutumier, le réel et l'intangible semblent profondément liés. Situé au nord de Mengwi, loin

des stations balnéaires en vogue, ce bourg abrite une maison de notable, le Puri Taman Sari, composée de pavillons. Dans cette demeure, les musiciens du village se réunissent parfois pour former un gamelan *gambuh* (orchestre polyrythmique de xylophones en bambou, tambours et gongs). Pour le propriétaire des lieux, Agung Prana, accueillir ces artistes c'est rendre hommage à son grand-père, Agung Nyoman Kaler qui, en son temps, fut un acteur emblématique, un maître respecté et une figure illustre du *gambuh*.

Fléuron du théâtre classique balinaise et considéré comme l'archétype de toutes les formes dramatiques, musicales et chorégraphiques, ce

drame musical a bien failli sombrer dans l'oubli. Par bonheur, l'obstination de certaines communautés villageoises a sauvé in extremis cet art cérémoniel. Pendant que des voisins extirpent de leurs cages d'osier deux coqs de combat – officiellement interdits, les combats sont néanmoins tolérés à Bali mais uniquement pour les rituels et à condition qu'ils ne donnent lieu à aucun pari –, Agung Prana raconte à qui veut l'entendre d'étranges récits de sirènes apparues de l'autre côté de l'île.

Quelques adolescentes, membres de la famille ou venues des alentours, ébauchent, entre désinvolture et nonchalance, des pas de danse,

en effleurant ou en comprimant de leurs pieds nus ce sol chargé d'énergie volcanique. Huit fillettes appliquées, sarong autour des hanches et tee-shirt en guise de chemisier, répètent, sous l'œil d'une danseuse plus âgée, les figures d'une chorégraphie sacrée (*rejang dawa*) dédiée aux ancêtres. Chaque geste (torsions, instants de tension puis d'abandon) exige des enfants une concentration extrême. Les ailes du nez se pincent, se dilatent, palpitent, comme pour s'emplit des vibrations de l'air. L'emprise du *taksu*, cette inspiration, ce « feu sacré », fait basculer l'interprète et son auditoire dans un autre monde, ce monde enchanté qui perdure à Bali.

CHORÉGRAPHIE

Des gestes qui exigent une concentration extrême et font basculer l'interprète dans un monde invisible où se côtoient divinités, démons et esprits.

Certains glosent sur les spectacles que l'on offre aujourd'hui aux touristes. Le débat n'est pas récent. Un an après la proclamation de l'indépendance de l'archipel indonésien, à l'aube des années 1950, Roger Vailland, dans *Boroboudour, Voyage à Bali, Java et autres îles* (éditions Kailash), stigmatisait déjà la « banalisation balinaise ». Et, dès l'après-guerre, la direction du Bali Hotel, à Denpasar, organisait, à l'intention de sa riche clientèle occidentale, ce genre de représentations. En fait, les danses balinaises, qui, lors de l'Exposition coloniale internationale de Paris, en 1931, avaient ébahi Antonin Artaud, relevaient, comme le précise l'ethnomusicologue Catherine Basset, de « ces revues concoctées spécialement pour le public étranger et destinées, dès les années 1920, aux premiers touristes visitant Bali ».

Peu importe d'ailleurs puisque ces chorégraphies, ces mises en scène théâtrales, ces divertissements ne s'adressent pas uniquement aux humains, mais également au public d'un monde invisible où se côtoient divinités du panthéon hindouiste, démons et esprits des cultes locaux. De quoi expliquer que la plus occidentale des petites îles de la Sonde demeure, envers et contre tout, une terre de villégiature prisée des dieux.

Jean-Luc Toula-Breyse



THOMAS ERNSTING/STUDIO X

Lombok

île hantée

L'étreinte de la nuit, dans la brusquerie propre aux Tropiques, engendre, sur l'île de Lombok (« piment » en indonésien), d'étranges histoires surnaturelles. Sortis du labyrinthe des légendes, des esprits facétieux font irruption... « *J'ai vu des morts gravir la montagne* », affirme un jeune guide qui, avant la crise économique, était illustrateur dans une maison d'édition. Ici, bien que la plupart des Sasaks (habitants de Lombok) soient musulmans, les cultes ancestraux à caractère animiste et chamanique subsistent. Magie et superstition s'acoquinent autour du volcan Rinjani, le deuxième plus haut sommet de l'Indonésie (3 726 m). Des fantômes, courroucés par des vivants dérangeant leur quiétude, peuvent, dit-on, provoquer une chute, une maladie ou un incendie. Pour remédier à leurs mauvais tours, il est vivement recommandé de leur faire des offrandes. Face à Bali, sa demi-sœur, Lombok, si différente et si proche, jouit d'une nature préservée et contrastée. A l'heure où les surfeurs australiens se reposent après avoir goûté aux vagues des célèbres « spots » du sud de l'île, où une jeunesse noctambule se retrouve à Senggigi, la station balnéaire à la mode, démons et merveilles voltigent le long des plages de sable blanc.

Carnet de route

- **Repères.** A Lombok, un traitement antipaludéen est fortement conseillé pendant la saison humide, d'octobre à avril. Prévoir également une lampe électrique pour pallier les coupures de courant ou à un éclairage insuffisant. Les grands hôtels refusent déjà les francs mais acceptent les euros.
- **Accès.** Singapour Airlines (tél. : 01-53-65-79-01) : 6 vols par semaine de Paris vers Bali, via Singapour : à partir de 6 852 F (1 044 €) A/R. Le voyageur Asia propose un vol Paris/Singapour/Denpasar (Bali)/Mataram (Lombok)/Singapour/Paris à 5 930 F (904 €), ainsi qu'une promotion sur Bali, du 15 janvier au 15 juin, à 4 441 F (677 €).
- **Hébergement.** L'Oberoi Bali, calme et raffiné, situé sur la plage de Seminyak, au-dessus de Legian, se compose de villas et de pavillons disséminés dans un vaste jardin. L'Oberoi Lombok se distingue par le confort de ses chambres et par sa situation : sur la plage de Medana, face aux îles Gili. Une adresse luxueuse, idéale pour une lune de miel (www.oberoihotels.com). Deux hôtels programmés par Asia (tél. : 01-44-41-50-10), à partir de 1 180 F (180 €) par nuit et par personne en chambre double, petit déjeuner américain inclus. Ces établissements sont également proposés par deux spécialistes du sur-mesure dans ces régions, Globe d'Or (tél. : 01-45-88-67-87) et les Routes de l'Asie (tél. : 01-42-60-46-46).
- **Saveurs.** A Bali, une spécialité



culinaire : le *babi gulin*, cochon de lait rôti à la broche. A Ubud, au centre de l'île, boire un verre au Café Lotus (Ubud Main Road, tél. : 975-660), devant un bassin de lotus, en écoutant un gamelan.

- **Lombok.** Voir les chutes de Sendang Gila et de Tiu Kelep, au nord de l'île, non loin de Senaru. Sillonner les îles Gili, trois atolls coralliens situés au large de la côte nord-ouest de Lombok et réputés pour la plongée avec masque et tuba.
- **Lectures et CD.** Les guides *Indonésie Lonely Planet*, Michelin (Neos) et Gallimard. En anglais, *Bali & Lombok* (Lonely Planet). *Musiques de Bali à Java, l'ordre et la fête*, de Catherine Basset (éditions Cité de la musique/Actes Sud), avec CD inclus. *Gambuh, drame musical balinaise*, interprété par l'ensemble de Kedisian : un CD édité par Inédit W 260094.

Vivez au rythme de la vie à Istanbul.

Service d'Information de Turquie-102, Champs-Élysées 75008 Paris - Tel : 01 45 62 78 68 - Fax : 01 45 63 81 05
Internet : www.turquie.infotourisme.com • e-mail : turquie@alpha.com.net.com

Les yeux fermés, on saisit un bruit étrange, comme un resac au ralenti. Le regard découvre alors une mer épaisse, alourdie par les cristaux glacés. A sa surface, des blocs de glace plats s'entrechoquent et forment un puzzle insolite. Le vent et le froid ont façonné en creux et en bosses les rives enneigées. Au loin, le paysage se confond dans des à-plats bleu, blanc et gris qu'aurait pu peindre Nicolas de Staël. La plage gelée s'apprête, la nuit tombée, à accueillir les cerfs qui viennent déguster des algues échouées. A l'est, une falaise abrupte, celle de la pointe Carleton, défie le fleuve Saint-Laurent. Encore plus loin, à 80 milles, se dresse Terre-Neuve que l'on peut atteindre en à peine deux heures de zodiac. Ambiance de bout du monde. Vous êtes en hiver, dans la baie McDonald, sur l'île d'Anticosti.

Installée au beau milieu du Saint-Laurent, cette terre est un condensé de nature : cerfs de Virginie, castors, orignaux solitaires, renards cendrés et roux, fous de Bassan et goélands se partagent un territoire grand comme la Corse. Seuls 250 irréductibles, blottis à l'extrémité est de l'île, dans la baie de Port-Menier, cohabitent avec le règne animal. Tout le reste n'est que forêt d'épinettes, rivières à saumons, côtes escarpées et chutes d'eaux vertigineuses. Un endroit rare, vierge, préservé, fruit d'une histoire étonnante.

L'île fut rachetée en 1895 par Henri Menier, jeune héritier des choco-

Ancrée au milieu du Saint-Laurent, une île grande comme la Corse offre aux assoiffés d'espaces de sportives équipées en motoneige. Hier, propriété privée d'un roi du chocolat. Aujourd'hui, réserve naturelle unique

lats du même nom, qui caressait un rêve fou : faire de ce lieu sauvage son territoire de chasse. Pour lui, un métayer parcourut l'Amérique du Nord à la recherche d'espèces animales qui pourraient s'adapter au rude climat de l'île : moins 11 degrés, en moyenne, en février, une quinzaine de degrés en juillet. Le résultat de cette chasse au trésor fut pléthorique : trente castors, six cents lièvres d'Amérique, vingt orignaux, deux cents vingt cerfs venant des plaines de Virginie et quelques bisons, visons, rennes, wapitis, pékans débarquèrent un jour sur cette terre inconnue. Certains s'adaptèrent au-delà même de toute espérance, tel le cerf, qui apprit à se passer des pâturages américains pour se contenter d'algues et d'épines de sapins. On en compte désormais 120 000 sur l'ensemble de l'île ! D'autres, comme les bisons et les rennes, disparurent lentement de cette terre d'accueil.

Plus de cent ans après cette expérience inédite, l'île, devenue la propriété du Québec, reste une réserve



ALAIN DUMAS

cap sur

ANTICOSTI

un Québec sauvage à motoneige

naturelle unique. Une terre de prédilection pour les chasseurs et pêcheurs qui, en été, viennent y réguler, par leur activité, la faune qui manque de prédateurs naturels. Depuis l'hiver 2001, il est plus facile de s'aventurer dans ce territoire sauvage enseveli sous la neige. La

Sépaq – société des établissements de plein air du Québec –, qui gère les deux tiers de l'île, propose au voyageur épris de nature une découverte hors des sentiers battus. En utilisant le même moyen de transport que les « anticostiens » : la motoneige.

L'aventure démarre de l'unique

localité de l'île, Port-Menier, là où se pose le petit avion qui relie Anticosti à la terre de Québec. Battus par le froid et le vent, les petites maisons du village se recroquevillent face au port où quelques bateaux, fatigués d'avoir fendu la glace, finissent tranquillement leurs jours. Venu du continent, le visiteur qui observe ce spectacle a déjà une impression de bout du monde. Mais quelques jours plus tard, de retour de son périple anticostien, Port-Menier lui apparaîtra comme l'illustration du retour à la civilisation. Il est vrai qu'entre-temps...

Dès le premier jour, le visiteur plonge dans l'aventure rien qu'en revêtant l'équipement ad hoc destiné à supporter le froid ambiant : cagoule en microfibrés, combinaisons et vestes rembourrées, sur-bottes, casque à grande visière... Un attirail imposant qui permet – même au plus frileux – d'affronter en toute quiétude des températures extrêmes avec un mercure flirtant régulièrement avec les moins 20 degrés ! L'équipée peut alors commencer. Quitter Port-Menier en motoneige, c'est suivre l'ancienne voie de chemin de fer, celle qui, un temps, servit à acheminer vers le port le bois coupé au centre de l'île. La première journée permet d'atteindre la côte nord et la baie McDonald. L'occasion de s'habituer à la conduite d'un engin dont la puissance et le maniement nécessitent une bonne heure de pratique avant de se sentir totalement à l'aise.

Très vite, la motoneige permet de

tracer sa piste dans une neige profonde et dense, entre sapins et épinettes noires. De part et d'autre, des trouées se succèdent, s'étendant à perte de vue. Plus on s'éloigne de « l'Ouest civilisé », plus les sapins se resserrent et plus augmentent les chances de surprendre, au détour d'un chemin, une biche broutant un arbre, un renard en quête d'une proie...

Après plusieurs heures de conduite dans ce domaine vierge et froid, il est particulièrement agréable de se réfugier dans l'accueillant chalet en bois de la baie McDonald. A travers les carreaux mangés de givre, la vue plonge sur le Saint-Laurent. De ce véritable camp de base, vont alors s'organiser, jour après jour, les virées anticostiennes destinées à explorer les multiples richesses de l'île. Après un petit-déjeuner roboratif – rôties (pain grillé), cretons (sorte de rillettes), crêpes au sirop d'érable... –, on est prêt à découvrir la chute Vauréal, enchâssée dans un canyon grandiose, et dont la hauteur, 76 mètres, est supérieure à celle du Niagara. Gelée en hiver, cette chute vertigineuse peut être atteinte en raquettes.

Au fur et à mesure du séjour, la conduite de la motoneige s'affine et les virages, négociés en se penchant afin d'aider les patins de la motoneige à prendre la bonne trajectoire, donnent une réelle impression de glisse. On peut alors entreprendre la remontée de la côte Est, très escarpée, et rejoindre le phare rouge et blanc de Carleton. Un phare qui n'a pas empêché des dizaines de bateaux de s'échouer sur les hauts-fonds de l'île ainsi qu'en témoignent, en contrebas, les épaves investies par les cormorans. Des journées très denses mais largement compensées par des nuits calmes et profondes. Au matin, les occupants du chalet découvriront qu'ils ne sont pas seuls. Des traces dans la neige laissent en effet deviner que leur activité a attiré la curiosité des habitants de la forêt.

Chaussé de raquettes, on peut aussi s'enfoncer dans les sentiers sinueux empruntés par les cerfs et les renards. L'accompagnateur vous apprend à écouter les moindres bruits pour pouvoir surprendre une biche et son faon, pour débusquer un couple de castors. Un contact intime avec la nature, un retour aux sources très prisés du visiteur urbain.

Une fois terminée l'exploration de l'île, la traversée du retour laisse une impression douce-amère : le sentiment de quitter un endroit sauvage et rare, que l'on ne retrouvera pas de si tôt. L'activité, pourtant modeste, de Port-Menier fait alors l'effet d'un choc. Et, nostalgiques, on se surprend à attendre la tombée de la nuit. Avec l'espoir d'apercevoir des cerfs en quête d'algues échouées.

Laure Belot

Carnet de route

● **Accès.** En hiver, Anticosti n'est pas accessible en bateau. De Paris, Montréal est desservi quotidiennement par Air Canada (tél. : 0-825-880-881), à partir de 2 487 F (379 €) – tarif en vigueur du 30 décembre au 9 février – et par Air France (tél. : 0-820-820-820), à partir de 2 772 F (422 €). De Montréal à Sept-Îles, vols Air Canada autour de 210 € A/R. Quant au vol de Sept-Îles à Port-Menier, il est inclus dans le forfait de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

● **Séjour.** Du 18 janvier au 15 avril, la Sépaq propose un forfait (5 jours/4 nuits) pour explorer l'île d'Anticosti : 1 699 dollars canadiens (1 205 €) par personne sur la base de six participants minimum. Il comprend la location de la motoneige et de l'équipement, les frais de carburant, la pension complète, l'assistance d'un guide et le vol A/R de Sept-Îles.

● **Voyagistes.** Le Québec, royaume de la motoneige, offre de nombreuses possibilités de pratiquer cette activité programmée par la plupart des spécialistes de la destination.

On en trouvera la liste auprès de Tourisme Québec (tél. : 0-800-90-77-77) et dans l'édition hivernale de *Manuel des voyages au Canada*, disponible auprès de la division tourisme de l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, Paris-8^e, tél. : 01-44-43-25-07.



● **Lire.** *Anticosti, l'Éden apprivoisé*, d'Yves Ouellet et d'Alain Dumas (Editions du Trécarré) ; *Anticosti, l'île au large de Québec* (Ed. Méridien) ; *Anticosti*, de Charlie McCormick (collection « Gens du pays »), récit d'un habitant débarqué sur l'île en 1926 et qui épousa une Anticostienne.

● **Renseignements.** Sur Anticosti, auprès de la Sépaq www.sepaq.com, tél. : 00-1-418-890-0863 ; fax : 418-682-9944, écrire à « La Sépaq/Anticosti » (801, chemin Saint-Louis, bureau 125, Québec, P.Q., G1S 1C1, Canada). Pour tout renseignement ou documentation touristique sur le Québec, téléphonez entre 15 heures et 22 heures (7 jours sur 7) au 0-800-90-77-77. On peut aussi consulter le site www.bonjour-quebec.com et écrire à Tourisme Québec, c/o MPS, boîte postale 90, 67162 Wissembourg Cedex, France.



- Je n'ai séjourné que dans des hôtels couverts d'étoiles.

Personne ne vous croira.



Passer la nuit dans un carbel au bord d'un fleuve ou d'une rivière de la forêt amazonienne est une expérience inoubliable. C'est l'occasion de partager avec enthousiasme ses sensations, ses découvertes et les moments forts de la

journée. Et quand viendra le moment de vous endormir dans un hamac suspendu entre ciel et terre, vous découvrirez des sons nouveaux que vous n'avez entendus nulle part ailleurs. Les bruits de la forêt, étranges et captivants.



www.tourisme-quebec.com
0 800 043 043



NEIGES D'AILLEURS

des Alpes aux Rocheuses

Plusieurs destinations disputent à la France la clientèle des sports d'hiver. Avec, chacune, des arguments séduisants

Aussi bien pourvue soit-elle, la France ne fait pas cavalier seul sur le marché très convoité des sports d'hiver. A nos portes, la Suisse et l'Autriche donnent de la voix, tandis qu'au seuil du cercle polaire la Laponie a recruté le Père Noël pour « vendre » ses solitudes féeriques. Sans oublier, outre-Atlantique, un Québec commercialement très agressif et des Rocheuses convaincues que la réputation de leur « poudreuse » les dispensent d'en rajouter.

Lucide, la Suisse s'attend à ce que les événements survenus aux Etats-Unis mais également la débâcle de Swissair aient, sur son tourisme, un impact négatif. D'où sa campagne d'image actuelle sur les marchés de proximité dont la France. Une campagne destinée à montrer que « la vraie richesse de la Suisse est gratuite et accessible à tous ». Leitmotiv d'un pays qui voudrait bien en finir avec l'image de cherté qui lui colle à la peau. Exemples à l'appui. A Charmey, au cœur de la Gruyère (Fribourg), il n'en coûte

qu'une centaine d'euros (environ 655 F) pour 2 nuits (chambre et petit déjeuner) et 2 jours de ski (330 €, 2 146 F, pour 6 nuits). Dans l'Oberland bernois, la semaine (hébergement en demi-pension et ski) est à partir de 365 € (2 394 F). Des prix hors acheminement. Les transports sont un des atouts du tourisme helvétique avec, notamment, les forfaits proposés par le Swiss Travel System (trains, cars, bateaux et certains téléphériques), dont le Swiss Pass, qui permet une circulation illimitée pendant la période choisie : à partir de 174 € (1 141 F) par personne, par exemple, pour 8 jours, si on voyage à deux. Sans oublier les quatre desserviront les Alpes vaudoises en 5 h 30, du 20 décembre au 6 avril. Un atout parmi beaucoup d'autres, dont l'accueil réservé aux enfants (stations labellisées « Familles bienvenues » et « Kids Hotels »), les stations piétonnières (Bettmeralp, Braunwald, Wengen ou Zermatt) et la qualité des hébergements attestée par le sigle « Q ».

UNE AUTRICHE SPORTIVE

Forte de ses performances sportives, l'Autriche, de son côté, affiche une image résolument sportive. La brochure consacrée aux vacances d'hiver invite ainsi à « changer de rythme » et à « prendre la bonne piste » parmi les 22 000 kilomètres desservis par 3 500 remontées mécaniques. Au fil des pages, on décolle sur les bosses, on godille dans la profonde, on s'envole en snowboard, notamment dans la région d'Innsbruck, « mecque » du surf des neiges. Non sans relever au passage les 16 000 kilomètres réservés



BERTRAND NIEGER/HÉMISPHERES

aux fondeurs (avec, à partir de janvier, une piste de 20 kilomètres sur le lac de barrage de la Silvretta), les 14 000 kilomètres de sentiers de randonnée pédestre déblayés, les lacs gelés (paradis de la voile ou du surf sur glace), les chalets rustiques, les sources thermales et une cuisine rustique et savoureuse.

Sportive et ludique, l'Autriche accorde aussi une place de choix aux vacances en famille. Notamment au pays de Salzbourg (les familles sont particulièrement chouchoutées dans les vallées de Grossarl et de Gastein) et au Vorarlberg, avec des hôtels ad hoc et des tarifs adaptés aux familles (7 jours pour le prix de 5 dans le Montafon, du 12 au 19 janvier, avec hébergement et ski gratuits pour les moins de 6 ans, du 16 mars au 7 avril) et aux enfants avec l'apprentissage du ski, dès 5 ans et en 3 jours. A noter, dans ce pays germanophone, le regroupement, au sein d'Autriche Pro France, d'hôtels et de pensions offrant un service en langue française. La meilleure formule pour savourer la *gemütlichkeit*, cette atmosphère typiquement autri-

chienne, mélange de décontraction, de bien-être et de chaleur.

Cap au Nord avec la Laponie qui,

finlandaise ou suédoise, est avant tout le royaume de la motoneige et des randonnées en traîneaux à

chiens. Un vrai dépaysement facturé environ 1 200 € (7 870 F) pour 5 jours en pension complète, de Paris.

COUSINS ET POUFREUSE

Outre-Atlantique, la neige canadienne c'est d'abord « la neige des cousins », au Québec. A consommer lors d'un séjour multiactivités ou d'un raid en motoneige ou en traîneau à chiens. C'est ensuite, à l'ouest du pays, la célèbre poudreuse des Rocheuses, si légère et pétillante qu'on l'a baptisée « champagne ». Une griserie à savourer depuis les grandes stations locales (Banff, lac Louise, Jasper, Panorama, Whistler) où, tant dans les palaces des neiges que dans les résidences hôtelières, on sera séduit par le confort et l'espace. Sans oublier l'héliciski, interdit en France mais possible en Italie, dans le Val d'Aoste, depuis Cervinia (tél. : 00-39-0-166-949-136), voire au Kamtchatka, avec Grand Nord (tél. : 01-40-46-05-14). Offre similaire de l'autre côté de la frontière, aux Etats-Unis, notamment au Colorado où le Club Med opère désormais dans deux villages : à Copper Mountain et, depuis l'an dernier, à Crested Butte.

Patrick Francès

Carnet de pistes

● **Suisse.** La brochure *Neige de demain* présente les régions, les stations sans voitures, les transports, etc., et détaille une quarantaine de propositions de séjours. Renseignements au 00-800-100-200-33 (gratuit), du lundi au samedi, de 8 h 30 à 19 heures sur Internet : www.myswitzerland.com (le site à tout faire) et, pour l'hébergement, www.kidshotels.ch, interhome.ch, reka.ch et youthhostel.ch. Les forfaits STS sont en vente dans les agences et les gares, de même que le TGV des neiges (08-36-35-35-35). Côté voyagistes, citons Allibert (0825-090-190), Club Med (0810-810-810), Grand Angle (04-76-95-23-00), Interhome (01-53-36-60-00), Lagrange (01-47-54-00-00), Montagne Evasion (03-29-63-17-50), Nouvelles frontières

(0825-000-825) et Snotour (01-44-56-30-30).

● **Autriche.** Office du tourisme, BP 475, 75366 Paris Cedex 08, tél. : 01-53-83-95-20. Minitel 3615 Autriche. Internet (www.austria-tourism.at). Autriche Pro France, même adresse, 0825-062-063. Internet (www.Autriche.com). On peut aussi réserver via DBFrance/Autriche Plus (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 01-44-58-95-50), une précieuse source d'informations. Chez les voyagistes, un spécialiste, Austro Pauli (agences). Citons aussi Destination Autriche (01-44-51-03-25), Lagrange (7 stations programmées) et Snotour (2 stations).

● **Scandinavie.** Consulter Bennett (01-44-88-54-54), Nord Espaces (01-45-65-00-00), Norvista (01-49-24-05-97) et Scanditours (0820-05-15-15). Pour

la Finlande, le site www.finland-tourism.com.

● **Italie et Espagne.** Nouvelles Frontières (0825-000-825) programme Sestrières, le Club Med (0810-810-810), Cervinia et Fram (01-42-86-55-55), les Pyrénées espagnoles.

● **Canada.** Pour le Québec : 0-800-90-77-77 et www.bonjourquebec.com. Pour l'ensemble du Canada, brochure hiver 2001-2002 (01-44-43-25-07) avec la liste des spécialistes. Pour les Rocheuses, Vacances Air Canada (01-40-15-15-15), Jetset (01-53-67-13-00), Vacances Air Transat (0825-325-825) et Compagnie du Canada (01-55-35-33-55).

● **Etats-Unis.** Consulter Jetset (Colorado, Utah et un ranch au Wyoming), Aventuria (04-78-69-35-06). Pour le Club Med : 0-810-810-810 et www.clubmed.fr.



N°1 sur les pays nordiques



Exceptionnel
séjours multi-activités
en Laponie

3930F^{TTC} 5242F^{TTC}
4 JOURS / 3 NUITS 8 JOURS / 7 NUITS
départ le jeudi en janvier et mars 2002 départ le jeudi en janvier 2002

RÉSERVATION IMMEDIATE
AU 0 820 05 15 15^{**}
www.kuoni.fr et agences de voyages



*Ex. de prix par pers. à l'hôtel Cumulus*** en 1/2 pension. Transferts et taxes aériennes inclus, activités hivernales non incluses

SPORTS DIVERS

parfums d'aventure



J. GASPARD

L'hiver et la neige se déclinent également hors du cadre classique des stations. Ce retour aux sources, en quête d'un environnement plus naturel sinon plus sauvage, a été baptisé « winter outdoor », version hivernale d'une volonté de voyager autrement. Avec, pour objectif, un vrai parfum d'aventure via des activités sportives de plus en plus diversifiées : ski ou surf des neiges free ride, hors-piste, mais aussi traîneau,

raquettes et escalade sur glace. Sans oublier la découverte de la faune, de la flore et d'autres modes de vie. En France et à l'étranger.

L'outdoor suscite un tel engouement que des professionnels s'en sont fait une spécialité. Ainsi, moins d'un an après son ouverture, Andaska s'est imposé comme un expert des « sports nature ». Sont associés sous ce nom une agence de voyages, une librairie et un magasin haut de gamme où on peut trouver les équipements nécessaires à la pratique de ces activités mais aussi du sportswear chic. Installé dans le

quartier de Bercy, à Paris, Andaska annonce l'ouverture, en 2002, de quatre autres points de vente en France avec, pour objectif, vingt-cinq magasins en 2006.

Une ambition confortée par l'existence, désormais prouvée, d'une clientèle motivée, en quête de vacances hors des sentiers battus. En fait, on peut respirer un parfum d'aventure au cœur même de l'Hexagone. Dans les Vercors, par exemple, et en famille. Mis au point par Club Adventure, le circuit « Boules de poil et boules de neige » propose à parents et enfants une semaine de

randonnées quotidiennes en traîneau à chiens ou en raquettes, avec retour chaque soir dans un gîte du plateau de Vassieux-en-Vercors, à l'exception d'une nuit en refuge.

Toujours en famille, mais cette fois en Laponie, la semaine « Bienvenue chez le Père Noël » est une invitation à découvrir forêts enneigées et rivières gelées. Du petit village de Savukovski, à quelques heures d'Hel-sinki, Bennett Voyages propose des safaris en traîneaux à rennes ou à chiens et en motoneige avec une journée consacrée à la « pêche blanche », dans un trou creusé dans la

glace. Pour final, un arrêt au village du Père Noël, sur le cercle polaire, pour y faire ses achats.

Toutes ces activités « Grand Nord » sont inscrites, à un rythme un peu plus sportif, au programme de « Retour aux sources », un circuit organisé au Canada par Aventuria, avec hébergement en pourvoiries (camps rustiques voués à la chasse et la pêche) et en refuges. Une semaine qui permet de suivre les traces de Jack London en s'initiant à la vie de traappeur. Les enfants de huit à treize ans retrouveront dans le Jura, mais cette fois tout seuls et pendant les vacances scolaires, l'atmosphère de ces aventures canadiennes. Avec les séjours « Croc Blanc » programmés par Club Adventure, dans le petit village de Chaux-des-Crotenay, au cœur d'une région de sapins, de lacs et de cascades, où ils pourront, en compagnie d'un musher professionnel, découvrir le plaisir des promenades en traîneaux à chiens et s'initier au ski de fond.

La découverte approfondie d'une région fait également partie du plaisir et de l'intérêt de l'outdoor. Pendant une semaine, un guide accompagnateur de la vallée des Ecrins permet de retrouver l'« Histoire naturelle de la Vallouise » : ses torrents, ses chamois, ses vallons et ses hameaux. Attention, la randonnée, préparée par Yéti Aventures, se pratique en raquettes et nécessite non seulement une vraie curiosité mais aussi une bonne condition physique. Sportives aussi, les grandes journées de ski ou de randonnées en raquettes et en traîneaux à chiens ne doivent pas empêcher d'apprécier le charme préservé du village de Saint-Véran-en-Queyras, avec ses oratoires et ses cadrans solaires ; c'est le séjour « Sous le soleil exactement » concocté par Villages Tour.

Enfin, pour ceux qui ont besoin d'une activité physique intense, le « Raid skidoo : baptême lapon à Ivalo », organisé par Bennett Adventure, permet de s'initier en quatre jours à la conduite des motoneiges, tout en découvrant la Laponie. Au Canada, la semaine « Héliiski et poudreuse » est réservée aux très bons skieurs, avec un programme intense de cinq jours proposé par Destination Poudreuse : ski hors pistes dans les Rocheuses et deux jours de déposes en hélicoptère.

Un accompagnateur chevronné, équipé des meilleurs matériels de

COUREURS DES BOIS

Sur le plateau du Vercors, dans la Drôme, balades en raquettes et en traîneau à chiens permettent aux traappeurs en herbe de s'initier à la vie des coureurs des bois.

détection d'avalanche, est une garantie de sécurité pour des ski-safaris free ride, dans les Hautes-Alpes. Les programmes concoctés par Yéti Aventures permettent de découvrir chaque jour de nouveaux espaces vierges, en pratiquant le hors-piste, à ski ou en surf des neiges : « Envie de liberté » et « Freeriders avertis only ». A la Meije, Mur Mur a mis au point le programme « La Mecque du freeride », ski intense sur quatre jours. Mur Mur propose aussi, l'espace d'un week-end, une initiation à l'escalade sur « Cascade de glace ».

Habitué depuis déjà longtemps à s'adresser à une clientèle jeune, de plus en plus avide de sensations sportives, l'UCPA n'a eu aucune difficulté à prendre le virage des nouvelles glisses. Promesse d'« un plaisir sur mesure », le catalogue hiver de l'UCPA multiplie les découvertes de nouvelles pratiques ainsi que les programmes épatés sur plusieurs sites. Les formules « variation », « max ou light » permettent de programmer les activités en choisissant, selon son rythme, parmi les différentes formes de glisse sur neige : news-school (skis courts), snowboard, kite ski (avec cerf-volant), ski board (skate sur neige), X'trem carve. Le centre

Sortir des sentiers battus, en France ou à l'étranger, seul ou en famille, pour une autre approche de l'hiver. La demande se confirme.

L'offre s'affine

UCPA de Serre-Chevalier est réservé à la version « max », celui de Flaine à la version « light ».

L'UCPA programme également de plus en plus d'activités « au rythme de la région » et « en harmonie avec la nature ». A l'instar des randonnées en raquettes, en Bulgarie, dans les Balkans, au Québec dans la région des Lanadières, ou en Turquie, dans la Cappadoce, autour des villages troglodytes. La montagne corse, elle, se découvre en ski de randonnée, à partir du centre UCPA de Ghisoni, au cœur du massif du Rinosu. Une semaine en traîneaux à chiens permet de plonger au cœur de la petite Laponie française, dans les Vercors. Preuve s'il en était besoin de la nouvelle vogue de l'outdoor, le Club Med propose lui aussi, « sans supplément (...), la découverte du milieu montagnard » à partir de ses villages de Chamonix, Serre-Chevalier, Villard-sur-Ollon, ainsi que dans ceux de Valbella et Pontresina, en Suisse. Quant aux stations traditionnelles, elles sont de plus en plus nombreuses à ouvrir des espaces réservés aux nouvelles glisses, à l'image de Samoëns (Haute-Savoie) avec son Jam-Park et des Saïses (Savoie) avec un Parc Adventure pour une approche plus fun du ski nordique.

Christophe de Chenay



La vraie richesse de la Suisse.

Ce qu'il y a de plus précieux en Suisse est entièrement gratuit : ce sont ses paysages naturels de montagne. Des vacances d'hiver pour tous les goûts et tous les budgets vous y attendent. Vous aimez la contemplation des cimes, les randonnées dans la neige, les descentes à ski ou en snowboard ? Quelles que soient vos préférences, vous rentrerez chez vous riche de merveilleux souvenirs. Informations et réservations ? auprès de Suisse Tourisme : www.MySwitzerland.com, ou numéro gratuit 00800 100 200 33. Enfin les vacances. A vous la Suisse.



Bonnes pistes

● **Andaska** (17, cour Saint-Emilion, 75012 Paris. tél. : 0825-05-65-65, www.andaska.com) propose les voyages suivants : « Boules de poil... », 6 jours à partir de 755 € (4 952 F), réduction pour les 8-12 ans (www.clubaventure.fr) ; « Bienvenue chez le Père Noël », 8 jours en Laponie, à partir de 1 219 € (7 996 F) (www.bennett-voyages.fr) ; « Retour aux sources », 9 jours au Canada, à partir de 1 550 €, (10 167 F), réductions pour les enfants (www.aventuria.com) ; « Croc Blanc », 8 jours dans le Jura, pour les 7-12 ans, à partir de 708 € (4 644 F) (www.clubaventure.fr) ; « Vallouise » 7 jours dans le Massif des Ecrins, à partir de 359 € (2 354 F) (Yéti Aventures, 05200 Les Vigneaux) ; « Sous le soleil », 7 jours dans le Queyras, à partir de 750 € (4 919 F) (www.villages-tour.com) ; « Ivalo », 4 jours en Laponie, à partir de 999 € (6 553 F) (www.bennett-voyages.fr) ; « Héliiski et poudreuse », 9 jours

au Canada, à partir de 2 500 € (16 398 F) (www.destination-poudreuse.com). Skis safaris dans les Hautes-Alpes, à partir de 560 € (3 673 F) (Yéti aventures) ; « La Mecque du freeride » 4 jours à la Meije, à 427 € (2 800 F) et « Cascade de glace », 2 jours, à partir de 244 € (1 600 F) (Mur Mur, 55, rue Cartier-Bresson, 93500 Pantin).

● **L'UCPA** (3615 UCPA, www.ucpa.com, tél. : 0825-820-830) propose « Variation max » à Serre-Chevalier, une semaine à partir de 425 € (2 787 F) et « Variation light » à Flaine, une semaine à partir de 305 € (2 000 F). Des randonnées en raquettes : 8 jours en Bulgarie, à partir de 760 € (4 985 F) ; 12 jours au Québec, à partir de 1 795 € (11 774 F) et 8 jours en Turquie, à partir de 760 € (4 985 F). Ski de randonnée en Corse : 7 jours, à partir de 495 € (3 246 F). Randonnée en traîneau dans les Vercors : 7 jours, à partir de 610 € (4 000 F) et « Echappée » en Haute-Savoie : 6 jours, à partir de 565 € (3 706 F).